SAINT EUGENE

LE CULTE DE SES RELIQUES

A TRAVERS LES SIECLES

EUGENE TESSIER

CURE DE DEUIL

PARIS
LETOUZEY ET ANÉ, ÉDITEURS
17, RUE DU VIEUX-COLOMBIER

(1886)

IMPRIMATUR

PAUL GOUX,

EVÊQUE DE VERSAILLES

AVANT-PROPOS

Les habitants de la paroisse de Deuil, au diocèse de Versailles, aiment et vénèrent le glorieux martyr saint Eugène. Aussi est-ce à eux que, pasteur, nous dédions notre œuvre. Si nous tentons le travail ardu de raconter l'histoire de saint Eugène, malgré les préoccupations incessantes de notre ministère sacré, c'est surtout pour alimenter la flamme d'amour toujours si vive dans leur cœur envers le plus illustre des compagnons de saint Denis. Nous la dédions aussi, cette œuvre de notre prédilection, à tous ceux qui, comme nous, sont heureux d'avoir reçu au baptême le nom de ce puissant protecteur. Nous en écarterons toutes les questions de controverse historique, et si nous nous rangeons du côté de l'école traditionnelle, ce sera sans parti pris absolu, uniquement parce qu'elle nous paraît plus rationnelle et mieux fondée. Sans entrer dans la discussion des textes, (6) discussion si intéressante parfois, si stérile souvent, nous confessons que l'école traditionnelle, bien qu'elle ne puisse réfuter toutes les objections et dissiper toutes les obscurités de l'histoire, nous paraît, en théorie comme en fait, plus près de la vérité historique que l'école qui s'intitule cependant elle-même école historique. Rohrbacher et Darras sont nos maîtres, et nous ne nous sentons nullement humiliés de marcher sur leurs traces. Nous ne pouvons admettre en effet que les bases de l'Église des Gaules ne reposent pas sur les hommes apostoliques. Saint Pierre est à Rome, les apôtres sont partout, et l'on veut que les hommes de Dieu n'apportent le flambeau de la vérité évangélique dans les Gaules qu'au IIIe siècle ! Province romaine, limitrophe du siège de Pierre, elle serait fermée durant deux siècles aux intrépides propagateurs du nom trois fois saint de Jésus-Christ, alors que retentit encore à leurs oreilles les paroles du Maître : « Allez, et enseignez toutes les nations. » Alors que le zèle de la maison du Seigneur qui les dévore les porte partout où il y a des âmes à conquérir, des ténèbres à dissiper ! Non, nous ne pouvons admettre cette trop invraisemblable hypothèse. Nous recueillerons donc avec un soin jaloux les traditions que nous ont léguées nos pères. En majeure partie les documents que nous allons publier nous ont été communiqués, avec une bienveillance que nous ne saurions proclamer trop haut, par M. le chanoine (7) Davin, le remarquable érudit, le chercheur infatigable.

D'après le titre même de ce travail, on remarquera que c'est moins une vie de saint Eugène que nous voulons publier, que l'histoire du culte rendu à sa mémoire et à ses reliques à travers les âges. L'histoire de sa vie demeure mystérieuse, l'histoire de ses reliques est à jamais glorieuse. Nous ajouterons aussi que c'est plutôt une série de documents recueillis par les uns, traduits par les autres, qu'une histoire proprement dite que nous présentons au lecteur.

Si quelques-uns s'étonnent que d'impénétrables obscurités enveloppent le berceau de saint Eugène, nous leur rappellerons que l'imprimerie n'a été inventée qu'au XVe siècle ; que, dans les siècles qui ont précédé, les relations étaient écrites à la main ; que le nombre d'exemplaires des ouvrages était en conséquence très restreint ; que les copistes, n'étant pas toujours de grands clercs, par inadvertance ou par tout autre motif, pouvaient facilement altérer les textes ; nous leur rappellerons encore que dans le cours de dix-huit siècles il y a eu sur la terre des Gaules, comme partout ailleurs, bien des invasions, bien des guerres, bien des destructions, et qu'il n'est pas surprenant que nous ne puissions recueillir que quelques épaves de l'histoire des siècles depuis longtemps écoulés.

Cette étude, restreinte à l'histoire de saint Eugène (8) et de ses reliques, ne sera complète que par une autre étude sur l'histoire de Deuil, et qui verra le jour dans un prochain avenir, nous l'espérons. En commençant cet ouvrage, nous devons dire avec un vénérable religieux du XVIIe siècle : « J'avoue franchement qu'en cette œuvre il y a peu du mien, et que la plupart est d'emprunt. »

S'il est une suite nécessaire à l'histoire de saint Eugène, c'est bien une notice sur M. Jean-Rémy Hurel, confesseur de la foi, chantre de saint Eugène, auteur de la « Médecine du curé de Deuil », mais surtout le nouvel apôtre de la paroisse de Deuil. Aussi trouvera-t-on cette notice à la fin de ce volume, aussi complète que nous l'avons pu faire.

Et maintenant nous voulons donner la préface du R. P. Jacques Doublet. Elle répond d'autant mieux à nos sentiments et à notre sujet, que les promesses faites par Notre-Seigneur Jésus-Christ à saint Denys, ont été faites, en d'autres termes, par saint Denys à Ercold, pour saint Eugène. Ainsi ce qui a trait au maître a trait également au disciple, et nous sommes assurés qu'on ne lira pas sans charme et sans fruits ces paroles d'un vénérable religieux du XVIe et du XVIIe siècle et que nous sommes heureux de faire nôtres.

NOTA. - Nous avons placé la Table des matières au commencement de cet ouvrage, parce qu'il nous paraît indispensable de la lire tout d'abord, si l'on veut se rendre un compte exact de notre travail.

AU LECTEUR

Mon très cher lecteur, la bonne et sincère opinion que j'ay de ta vertu et preud'homie, me fait te donner icy ce petit advis, non pour me recommander à toy, ny mon œuvre, mais pour te ramentevoir la piété de tes pères, leur dévotion, zèle et affection envers notre ancien patron, apostre, protecteur et défenseur, le grand sainct Denys Aréopagite. Cet advis doncques sera dévot et de bonne foy, afin que tu lises avec plus de fruict et de contentement les rares tesmoignages et les merveilles de nos majeurs. Or le poinct qui après ses hauts mérites l'a mis au rang des saincts protecteurs, et lui a acquis cette vénération particulière de la France et mesme de tout le monde, c'est l'asseurance et certaine promesse que luy fit Nostre-Seigneur Jésus-Christ, luy apparaissant dedans la prison, de l'exaucer pour tous ceux pour lesquels (10) il le prierait. Car alors, lui donnant son précieux Corps en présence d'une multitude innombrable d'anges et d'esprits célestes : « Prends, lui dit-il, mon très cher, ce pain céleste, duquel je te rassasieray plus abondamment dedans le ciel. Commence à gouster, de cette heure, les douceurs de la récompense éternelle que je te prépare là-haut. Courage, prêche hardiment ; ceux qui t'escouteront et croiront seront aussi participants de la mesme gloire. Pour ton respect et en ta faveur j'exauceray toujours ceux qui te réclameront en leur nécessité, *Semper pro quibuscumque petieris impetrabis.* » A quoy sainct Denys respondit : « Recevez, ô mon Dieu, mon âme et celles de mes frères par la couronne du martyre. Je vous recommande tous ceux que vous avez rachetés de vostre précieux sang, et ceux que vous avez convertis par nostre ministère. Exaucez, Monseigneur, tous ceux qui, pour l'amour de nous, vous demanderont quelque chose à la gloire de vostre sainct Nom, ainsi qu'il vous a plu nous promettre. »

Voilà, lecteur, ce qui a donné une si grande confiance à nos rois et à nos peuples envers le grand sainct Denys, et voilà ce qui a esté tesmoigné en tous les siècles par mille et mille événements miraculeux de toutes sortes. Que si tant de merveilles et tant de tesmoignages de tous les illustres personnages, (11) dont cette œuvre est remply, ne te maintiennent dans la créance ancienne et dévotion envers ton patron, ton apostre et protecteur, du moins prends garde de ne donner à autrui la gloire que tu luy dois de la prédication de la foy, que tes pères ne luy ont jamais desniée. *Dieu te bénie* !

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VI
LES RELIQUES DE SAINT EUGÈNE A TOLÈDE

(16) LIVRE VII
LE CULTE DE SAINT EUGÈNE A DEUIL DE L'AN 850 JUSQU'A NOS JOURS

LIVRE VIII
LE CHANTRE DE SAINT EUGÈNE

(17)

SAINT EUGÈNE

LIVRE PREMIER
VIE ET MARTYRE DE SAINT EUGÈNE

CHAPITRE I
LA FAMILLE DES MARCELLUS. COMMENT TROIS GRANDS SAINTS ENTOURENT LE BERCEAU SPIRITUEL DE SAINT EUGèNE

Eugenius Marcellus est né, selon toute probabilité, vers l'an 15 de l'ère chrétienne sous le règne de Tibère. Fils de l'illustre famille des Marcellus, branche elle-même de la famille plébéienne des Claudius, il comptait parmi ses ancêtres des héros dont la ville de Rome se glorifiait à juste titre. L'un d'eux, Claudius Marcellus, édile et augure, fut consul en l'an 222 avant Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rome l'opposa à Annibal, le plus redoutable ennemi qu'elle eut jamais. Sans avoir le génie du héros carthaginois, Marcellus sut le tenir en échec. Pendant longtemps il lutta corps à corps et non sans succès avec celui qui avait juré de détruire sa patrie. Aussi mérita-t-il d'être nommé par ses concitoyens *l'Épée de Rome*.

(18) Alliés à la famille d'Auguste, les Marcellus étaient célébrés par les orateurs les plus éloquents, par les poètes les mieux inspirés. Cicéron et Virgile unissaient leurs voix pour redire leur gloire et chanter leurs vertus. Marcus Marcellus, préfet de Tolède, est le père d'Eugenius Marcellus, qui a reçu ces deux noms pour honorer tout à la fois et sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption.

Eugène vient du grec et signifie : « bien né » ; c'est que la Grèce était alors la seconde patrie de tous ceux qui aimaient à cultiver les lettres et les arts ; et Marcellus était le nom qu'il tenait de ses ancêtres.

Claudia Xantippe, sa mère, femme aussi remarquable par les qualités du cœur que par celles de l'intelligence, veilla avec un soin jaloux à son éducation. Son esprit et son cœur furent cultivés avec une sollicitude toute maternelle. Eugène devait briller parmi ces premiers astres qui surgissaient pour répandre partout la lumière du christianisme naissant. Dès sa jeunesse il demanda à l'étude des arts, des lettres et de la philosophie, les secrets des sciences humaines, heureuses de devenir dans sa personne les nobles servantes des sciences divines.

C'est à peine si la naissance du Messie, du désiré des nations dans l'étable de Bethlehem, précède de quelques années la sienne dans la ville aux Sept-Collines. Fils de la Rome païenne, il voit arriver dans ses murs le disciple du divin Crucifié, l'apôtre saint Pierre ; il sera, par la miséricorde de Dieu, son fils spirituel ; saint Clément est l'un des premiers successeurs de saint Pierre, Eugène sera son envoyé dans les Gaules et dans les Espagnes ; saint Denys l'Aréopagite vient d'Athènes à Rome, notre héros sera (19) son disciple fidèle, son compagnon d'armes dans les luttes de la foi.

Pouvions-nous ne pas nous complaire à parler de ces trois saints qui entourent le berceau spirituel de saint Eugène, et le récit abrégé de leur histoire ne jettera-t-il pas un jour bien doux sur la vie du martyr de Deuil ? Nous ajouterons un chapitre sur Domitien et un chapitre sur l'état des Gaules au premier siècle de l'ère chrétienne, pour que le cadre où resplendit saint Eugène soit moins incomplet.

Et c'est seulement après que nous donnerons la traduction de la passion du bienheureux Eugène.

Si l'on nous demande sur quelles autorités nous nous appuyons pour mettre saint Eugène au rang des hommes apostoliques du premier siècle de l'ère chrétienne, sans exposer, analyser, discuter toutes les opinions pour ou contre cette version de l'histoire ecclésiastique, nous nous contenterons de citer le martyrologe romain de 1584, édité par l'autorité de Grégoire XIII : « Le 15 novembre, saint Eugène, évêque de Tolède et martyr, disciple du bienheureux Denys l'Aréopagite, consomma sa course apostolique par le martyre dans les environs de Paris, et reçut du Seigneur la couronne de sa bienheureuse passion. »

(20)

CHAPITRE II
SAINT PIERRE

Saint Jean-Baptiste disait : « Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : « Celui sur qui vous verrez descendre et demeurer l'Esprit est celui qui baptise dans le Saint-Esprit. » Or je l'ai vu descendre sur Jésus, et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu. » Le lendemain Jean, étant encore au même endroit avec deux de ses disciples, leur dit en regardant Jésus qui passait : « Voici l'Agneau de Dieu. »

Ces deux disciples, l'ayant entendu parler ainsi, suivirent Jésus ; André était l'un d'eux. Lorsqu'il rencontra son frère Simon il lui dit : « Nous avons trouvé le Messie, c'est-à-dire le Christ, » et il l'amena à Jésus. L'ayant regardé, Jésus lui dit : « Tu es Simon, fils de Jean, tu seras appelé Céphas, c'est-à-dire Pierre. »

Un jour que Jésus était sur le rivage du lac de Génésareth, appelé aussi mer de Galilée et plus tard mer de Tibériade, le peuple, avide de l'entendre, le pressait de toutes parts.

Jésus entre dans la barque de Pierre, et distribue le pain sacré de la parole divine à la foule. Lorsqu'il (21) a fini de parler, il dit à Simon-Pierre : « Avancez en pleine mer, et jetez vos filets pour pêcher. »

« Maître, répond Simon, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, mais puisque vous l'ordonnez je jetterai le filet. » Et les pêcheurs prirent une si grande quantité de poissons, que le filet se rompait. Pierre, épouvanté de ce miracle, se jette aux pieds de Jésus et lui dit avec une foi pleine d'humilité : « Éloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur. - Ne crains point, lui dit Jésus, désormais tu seras pêcheur d'hommes. » Un an environ avant la Passion du Sauveur, Jésus se trouvait avec ses disciples non loin de Césarée de Philippe, près des sources du Jourdain. Il interroge ses disciples : « Que dit-on de moi ? Que dit-on du Fils de l'homme ? »

Les uns, répondent-ils, disent que c'est Jean-Baptiste, les autres que c'est Élie, les autres Jérémie, ou quelqu'un des prophètes. - Et vous, qui dites-vous que je suis ? » Alors Simon-Pierre prend la parole au nom de tous et s'écrie : « Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. -Tu es heureux, Simon fils de Jean, lui dit Jésus, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. »

« Et moi aussi je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans les cieux, tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux. »

Mais Jésus est ressuscité, il apparaît à ses disciples, il interroge Simon - Pierre : « Simon fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? - Oui, Seigneur, (22) répond Pierre, vous savez que je vous aime. » Jésus lui dit : « Pais mes agneaux. » Une seconde, une troisième fois, il lui demande : « Simon fils de Jean, m'aimes-tu ? » Pierre troublé répond : « Seigneur, vous savez tout ; vous savez que je vous aime. » Jésus lui dit : « Pais mes brebis... » Ainsi Pierre était-il établi par Jésus le pasteur des pasteurs, lui à qui Jésus confiait et ses agneaux et ses brebis, c'est-à-dire et les fidèles et les pasteurs. Et le vicaire de Jésus-Christ comptera bientôt à Rome, parmi les fidèles brebis du Sauveur, Eugène, le fils de Marcus Marcellus, préfet de Tolède. Après l'Évangile, citons un mot de la tradition sur le prince des Apôtres.

Un savant ecclésiastique, nommé Rufin, qui vivait en l'an 400, assure avoir appris par la tradition que les douze apôtres, avant de se séparer pour prêcher l'Évangile, composèrent le symbole qui porte leur nom.

Les pèlerins de Jérusalem visitent auprès de la ville sainte, aujourd'hui encore, une sorte de citerne où les apôtres, dit-on, se réunirent pour composer le symbole. En forme de cave, cette citerne peut avoir vingt pas de long ; la voûte est soutenue par douze arcades en l'honneur des douze apôtres. « Tandis que le monde entier, dit Chateaubriand, adorait à la face du soleil mille divinités honteuses, douze pêcheurs, cachés dans les entrailles de la terre, dressaient la profession de foi du genre humain et reconnaissaient l'unité de Dieu, créateur de ces astres à la lumière desquels on n'osait encore

proclamer son existence.

« Si quelque Romain de la cour d'Auguste, passant auprès de ce souterrain, eût aperçu les douze Juifs qui composaient cette œuvre sublime, quel mépris il eût témoigné pour cette troupe superstitieuse ! Avec quel dédain il eût parlé de ces premiers fidèles ! Et (23) pourtant ils allaient renverser les temples de ce Romain, détruire la religion de ses pères, changer les lois, la politique, la morale, la raison et jusqu'aux pensées des hommes. »

On conserve encore à Vienne, dans la bibliothèque de l'empereur d'Autriche, un vieux manuscrit grec renfermant le Symbole des Apôtres, divisé en douze articles portant chacun le nom de celui qui l'a composé. Dans un vieux livre, imprimé du temps de Henri IV ou de Louis XIII, on voit les portraits des douze apôtres très bien gravés, et portant autour, écrit en grosses lettres, l'article attribué à chacun d'eux. Ainsi, autour du portrait de saint Pierre, il y a en vieux français : JE CROYS EN DIEV LE PÈRE TOVTPVISSANT, CREATEVR DV CIEL ET DE LA TERRE ; » autour de celui de saint André : « ET EN JÉSVS-CHRIST SON FILS VNIQVE, NOTRE-SEIGNEVR, » et ainsi de suite.

Ce symbole divin, Eugène devait le recueillir sur les lèvres mêmes du prince des Apôtres, à Rome, la ville éternelle !...

Rome, la reine du monde, tient dans sa main puissante le sceptre de l'universelle royauté. Elle est reine par les armes, par les sciences, par les arts, par la philosophie, par l'éloquence ; elle est reine aussi par l'idolâtrie, par la luxure, par la cruauté, par le raffinement de toutes les corruptions. Tous les peuples connus de l'Orient, tous les peuples de l'Occident, tous les peuples du Nord sont ses tributaires, sinon ses esclaves. Elle domine le monde et le tient sous son joug de fer, et, reine par le génie de l'homme et par la puissance de Satan pour l'écrasement et pour la mort des peuples, elle sera reine par la vérité, par la charité, par la chasteté pour le salut et pour la vie éternelle des âmes !

(24) La première année du règne de l'empereur Claude, en l'an 41, un homme au visage austère et doux, aux joues amaigries par le jeûne et creusées par les larmes de la pénitence, pénètre dans la cité de toutes les grandeurs humaines et de tous les abaissements sataniques, ses lèvres murmurent le *Credo*, et son cœur est tout embaumé de l'amour de Jésus, le crucifié du Calvaire. « Il vient, dit Louis Veuillot, enseigner le Dieu unique, le Dieu chaste, le Dieu juste, le Dieu miséricordieux et compatissant, le Dieu terrible, le seul Dieu. Il vient établir l'humilité dans ce royaume de l'orgueil, la pureté dans ce centre de la luxure, la liberté chrétienne dans cet enfer de la tyrannie.

« Il apporte la famille avec l'indissolubilité du lien conjugal et le respect pour la vie de l'enfant. Il vient restituer à l'esclave sa dignité d'homme et y ajouter la dignité de l'enfant de Dieu[1]. » Cet homme c'est Pierre, le pêcheur de la Galilée, l'envoyé du Christ. Il vient, sans armées, sans richesses, sans alliés, pauvre, faible, dénué, livrer bataille à toutes les puissances de la terre et de l'enfer réunies ; il vient planter la croix sur les remparts de Rome. La lutte sera longue, terrible, implacable, sanglante. Pierre tombera, frappé par les ennemis du Christ ; ses successeurs et ses disciples tomberont comme lui, le sang des agneaux et des brebis, des fidèles et des pasteurs coulera à flots ; la rage infernale des suppôts de Satan fera des millions de victimes, mais des mains de Pierre et de ses successeurs, des chrétiens, des vierges, des apôtres, Denys, Eugène recevront la croix de Jésus, et ils la tiendront si ferme, ils l'élèveront si haut, qu'un jour on la verra resplendir sur l'étendard (25) des empereurs romains. Alors le Christ aura vaincu par ses martyrs, et la ville de Rome sera pour toujours la reine du monde, mais reine selon le cœur de Jésus et non plus selon l'esprit de Satan.

Le 29 juin 66, Pierre et Paul sont conduits au martyre. Au moment où on les sépare, saint Paul dit à saint Pierre : « Paix à vous, fondement des Églises et pasteur des agneaux et des brebis du Christ ! - Allez, répond saint Pierre, allez en paix, prédicateur des bons, chef des justes et médiateur du salut. » Saint Paul, en sa qualité de citoyen romain, eut la tête tranchée. On crucifia saint Pierre, qui demanda en grâce d'être attaché la tête en bas, ne se jugeant pas digne d'être crucifié comme l'avait été Jésus-Christ.

A peine saint Pierre a-t-il expiré sur la Croix, qu'un de ses disciples, nommé Marcellus, et deux dames romaines nommées Anastasie, et Basilisse, détachent son corps, l'embaument et vont le déposer dans les catacombes. Ce disciple hardi, n'est-ce pas Marcellus Eugenius, que saint Pierre, dans une apparition à saint Gérard appelle son fils bien-aimé, le martyr Eugène » ?

Quoi qu'il en soit, n'est-il pas bien doux à l'âme de penser que le martyr de Deuil a été le disciple aimé de Pierre, le prince des Apôtres et le pasteur des pasteurs ?

---

[1] *De quelques erreurs sur la papauté.*

(25)

CHAPITRE III
SAINT CLEMENT

La question des dates pour l'histoire ancienne est une des plus insolubles. Selon que l'on admet telle ou telle méthode de tel ou tel savant, on a sur le même événement ou sur le même personnage l'une ou l'autre date. Comme les variantes, au moins ordinairement, ne sont que secondaires et qu'il faut bien prendre un parti, nous adopterons les dates que nous trouvons dans *l'Histoire de l'Église* de l'abbé Darras. Saint Pierre a gouverné l'Église jusqu'à l'an 66 environ ; saint Lin de l'an 66 à l'an 67 ; saint Clément de l'an 67 à l'an 76 ; saint Clet de 77 à 83, et saint Anaclet de 83 à 96.

C'est dans cette période, marquée par les règnes des Néron et des Domitien, que se trouve circonscrite la vie chrétienne de saint Eugène. L'histoire de ces papes n'est pas sans obscurité. Pontifes d'une religion naissante et proscrite, ils sont obligés de s'envelopper de mystères. Les Juifs d'une part, les païens de l'autre les poursuivent de leur haine, et déchaînent contre eux la rage de tyrans ombrageux, et les fureurs populaires. (27) Il leur faut se soustraire au glaive des bourreaux, et cependant défendre la vérité contre les tendances judaïques ou païennes des nouveaux convertis. Presque partout les Églises sont florissantes, et l'action mystérieuse des pontifes de Rome s'étend au loin.

Clément, né à Rome dans le quartier du mont Cœlius, était fils de Faustinien ; il fut disciple de saint Pierre. C'est de lui que parle saint Paul quand il écrit aux Philippiens : « Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidèle compagnon de mes travaux, d'assister celles qui ont travaillé avec moi dans l'établissement de l'Évangile, avec Clément et les autres qui m'ont aidé dans mon ministère, dont les noms sont écrits dans le livre de la vie. « Ce fut lui qui répartit les sept régions de l'Église romaine entre un pareil nombre de notaires fidèles, chargés, chacun dans sa circonscription, de rédiger scrupuleusement et en détail les Actes des martyrs. La sainteté de sa vie, la beauté divine de sa doctrine gagnaient à Jésus-Christ bien des âmes. Comme il venait de recevoir la consécration virginale de Flavia Domitilla, vraisemblablement alliée à la maison impériale des Flaviens, Trajan irrité l'envoya en exil dans la Chersonèse, où, avant de recevoir la couronne du martyre, il opéra plusieurs miracles et convertit un grand nombre d'infidèles.

« Le bienheureux Clément, notre prédécesseur, dit saint Anaclet, a comparé l'Église à un navire immense qui transporte ses passagers, à travers les flots soulevés et les orages du monde, au royaume éternel. Le maître de ce navire c'est le Dieu tout-puissant ; le Christ en est le pilote ; les évêques sont les timoniers ; les prêtres sont les matelots ; les diacres sont les serviteurs qui dispensent les vivres ; les orages et les (28) vents sont les tentations diverses qui éprouvent les âmes ; les flots soulevés représentent les persécutions, les violences et les périls qui nous environnent. »

Mais le vicaire de Jésus-Christ, que les menaces des bourreaux n'effrayent pas, qui combat en face les erreurs sous quelque déguisement qu'elles se présentent, qui envoie au loin des épîtres pour éclairer et pacifier les Églises, sait aussi se séparer de ses disciples les plus illustres et les plus fidèles, et compatir aux misères intellectuelles et morales des peuples plongés encore dans les ténèbres de l'idolâtrie.

De là la mission confiée par saint Clément à saint Denys et à ses compagnons, au premier rang desquels nous trouvons saint Eugène, qui sera l'un de ces timoniers dont il aimait à parler.

(29)

CHAPITRE IV
SAINT DENYS L'AREOPAGITE, MARTYRISE A MONTMARTRE

Nous voulons citer d'abord une page bien touchante et bien belle de nos Livres saints : c'est la seconde moitié du chapitre XVII des Actes des Apôtres. Pendant que saint Paul attendait à Athènes Silas et Timothée, son esprit était ému et comme irrité en lui-même, en voyant que cette ville était si attachée à l'idolâtrie. Il discutait dans la synagogue avec les Juifs et avec ceux d'entre les gentils qui craignaient Dieu, et tous les jours il renouvelait ces discussions sur la place publique avec tous ceux qui s'y rencontraient. Il y eut aussi quelques philosophes épicuriens et stoïciens qui conférèrent avec lui. Les uns disaient : « Que veut dire ce discoureur ? » Et les autres : « Il semble qu'il prêche de nouveaux dieux. » Et cela parce qu'il leur annonçait Jésus et la résurrection. Enfin ils le prirent et le menèrent à l'Aréopage, qui était le sénat d'Athènes, en lui disant : « Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ? Car vous nous dites certaines choses dont nous n'avons point encore entendu parler ; nous voudrions bien savoir ce (30) que c'est. » Or tous les Athéniens et les étrangers qui demeuraient à Athènes ne passaient tout leur temps qu'à dire et à entendre dire quelque chose de nouveau.

Paul, étant donc au milieu de l'Aréopage, leur dit :« Seigneurs Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux jusqu'à l'excès ; car, ayant regardé en passant les statues de vos dieux, j'ai trouvé même un autel sur lequel il est écrit : *Au Dieu inconnu*. C'est donc ce Dieu que vous adorez sans le connaître que je vous annonce, ce Dieu qui a fait le monde et tout ce qui est dans le monde, et qui, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par la main des hommes comme vos dieux. Il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avait besoin de quelque chose, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses ; lui qui a fait naître d'un seul homme, qu'il a tiré du néant, toute la race des hommes, et qui leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre, ayant marqué l'ordre des saisons et les bornes de l'habitation de chaque peuple avec une sagesse et une puissance si admirables, qu'elles le rendent comme sensible et palpable aux hommes qui veulent y faire quelque attention.

« Pourquoi en agit-il ainsi, si ce n'est afin que les hommes le cherchent et s'efforcent de le trouver comme à tâtons dans ses créatures, où il s'est peint et où il est en quelque sorte caché, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

« Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être ; et, comme quelques-uns de vos poètes ont dit : « Nous sommes les enfants et la race de Dieu. » Étant donc de la race de Dieu, nous qui avons une âme raisonnable, intelligente et spirituelle, nous ne (31) devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or et à de l'argent, ou à de la pierre, dont l'art et l'industrie des hommes ont fait des figures. C'est néanmoins ce que plusieurs ont cru jusqu'à présent. Mais Dieu, étant irrité contre ce temps d'ignorance, et voulant y mettre un terme, fait maintenant annoncer à tous les hommes et en tous lieux qu'ils fassent pénitence de leurs péchés et qu'ils quittent leurs erreurs. Car il a fixé le jour où il doit juger le monde selon la justice par celui qu'il a destiné à en être le juge, et il en a donné une preuve certaine en le ressuscitant d'entre les morts. »

Lorsqu'ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent, les autres dirent : « Nous vous entendrons une autre fois sur ce point. » Ainsi Paul sortit de leur assemblée.

Quelques-uns néanmoins se joignirent à lui et embrassèrent la foi ; l'un d'eux fut Denys, sénateur de l'Aréopage, une femme aussi, nommée Damaris, et d'autres avec eux. Pendant tout le cours du moyen âge, lisons-nous dans *l'Étude sur les origines chrétiennes de la Gaule*, par M. l'abbé Arbellot[2], et, de l'aveu de tous, du IXe au XVIIe siècle, on a cru que saint Denys de Paris était le même personnage que saint Denys l'Aréopagite, converti par saint Paul et envoyé par le pape saint Clément dans les Gaules. En 835, à la prière de Louis le Débonnaire, Hilduin, du monastère de Saint-Denys, fit de savantes recherches dans les archives de son monastère et dans celles de l'Église de Paris, et à l'aide de ces anciens documents il composa ses Aréopagitiques ou Actes de saint Denys l'Aréopagite, qu'il

---

[2] Librairie Haton, 1880.

publia en 837.

Du temps d'Hilduin, dans toute l'Europe, on avait la (32) même opinion sur saint Denys. Ainsi, en Allemagne, Wandalbert (842), moine de Pruim, écrivait un martyrologe en vers dans lequel il dit : « Denys resplendit d'une gloire céleste, lui qui a été instruit par saint Paul, et que la Gaule a mérité d'avoir pour docteur. » Et Jean Scot Erigène, en 872, dans sa traduction des œuvres de saint Denys l'Aréopagite, dit que : « d'après sa vie, racontée par des hommes fidèles, Denys vint à Rome du temps du pape Clément ; fut envoyé par lui pour prêcher dans les Gaules, et fut couronné à Paris de la gloire du martyre. » Saint Thomas d'Aquin (1260) dans un de ses sermons, prenant pour texte ces paroles d'Isaïe : *Vocans ab oriente avem* (XLIV), dit que Dieu a appelé saint Denys de quatre manières : 1° Il l'a appelé à la sainteté en l'éclairant des rayons des vertus ; 2° Il l'a appelé à l'office de la prédication en l'élevant à la dignité épiscopale ; 3° Il l'a appelé de la Grèce dans la Gaule, en éclairant par lui cette contrée ; 4° Il l'a appelé de la terre au ciel, en le couronnant de la gloire du martyre.

Comme notre héros est saint Eugène, nous nous contenterons de donner une analyse aussi exacte que possible de la passion des saints martyrs Denys, Rustique et Eleuthère, d'après les Actes aréopagitiques de saint Denys : « Le Christ est ressuscité et s'est élevé dans les cieux, les bienheureux apôtres Pierre et Paul, après avoir jeté dans bien des âmes d'élite les semences de la parole de vérité, sont tombés victimes de la cruauté des païens et de la haine des Juifs ; Denys, converti par Paul, l'apôtre des nations, a quitté Athènes, il vient à Rome auprès du pape Clément. Là il est accueilli avec honneur, il est l'ami, le conseiller, le frère du successeur de Pierre. Un jour le vicaire de Jésus-Christ dit au sénateur de l'Aréopage :(33) « Allez vers les régions de l'occident, prêchez l'Évangile du céleste royaume ; je vous donne le pouvoir de lier et de délier, afin que, propageant partout la divine parole, vous méritiez un jour cet éloge du Dieu vivant : Réjouissez-vous, bon et fidèle serviteur, puisque vous avez été fidèle dans les petites choses, il vous en sera confié de plus grandes ; entrez donc dans la joie du Seigneur. »

« Saint Denys part avec ses compagnons. A Arles, la petite armée du Dieu du Calvaire se partage les peuples à conquérir. Denys a choisi Paris. Paris n'était qu'une petite ville et cependant elle était, plus que toute autre, souillée par les erreurs et les abominations des païens. Son territoire était fertile, ses vergers admirables, ses vignobles abondants, son commerce actif.

« Elle était comme enserrée dans les sinuosités de la Seine, très poissonneuse alors, et ceinte de remparts qui n'étaient point à dédaigner. C'est là que devait travailler l'apôtre de Dieu ; c'est là que, fortifié par la foi et par la grâce d'en haut, il devait, bien qu'étranger et nouvel arrivant, ériger une église en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; c'est là qu'il devait purifier, dans les eaux sacrées du baptême, ce peuple jusqu'alors barbare, mais désormais éclairé des lumières de la foi. Il travaille à l'œuvre du Christ le jour et la nuit, il arrache à l'antique serpent des âmes depuis trop longtemps sa proie, il multiplie les prêtres autour de lui. Sa renommée se répand partout, et les infidèles se convertissent, gagnés par ses vertus autant que par ses prédications. Mais, sentinelle de Satan, Domitien, l'émule de Néron, veillait. Le bruit des prodiges opérés par Denys vient jeter la cour dans l'épouvante et l'irritation. Des ordres rigoureux sont donnés.

(34) « Que les chrétiens sacrifient aux idoles ou qu'ils meurent dans les supplices. Saint Denys surtout est visé par ces ordres barbares. Les envoyés de Domitien pénètrent dans les Gaules, où le nom de l'apôtre est en si grand honneur, et, pleins de rage, ils accourent à Paris. Ils trouvent Denys plus zélé que jamais, travaillant avec une infatigable ardeur à la conquête des âmes, secondé par ses fidèles compagnons, le diacre Eleuthère et le prêtre Rustique. L'édit de persécution est publié, la tourbe des impies est dans l'allégresse et conspire contre les serviteurs de Dieu. Les idoles étaient renversées, le règne de Satan amoindri ; les païens convaincus courbaient la tête sous le joug salutaire de la foi ; la cruauté des bourreaux ne faisait qu'accroître le courage des nouveaux chrétiens.

« Es-tu, dit à Denys l'envoyé du tyran, pâle de fureur, es-tu cet abominable vieillard qui détruis le culte de nos dieux et qui méprise les décrets de notre invincible empereur ? Dis-moi donc, de qui es-tu l'adorateur, et quelle preuve apportes-tu de ton autorité ?

« - Nous sommes les serviteurs du Christ, nous oh servons sa loi, et nous le proclamons hautement. Nous confessons le Père, le Fils et le Saint-Esprit : le Père, non engendré, le Fils engendré du Père, et le Saint-Esprit qui procède de l'un et de l'autre.

« - Ainsi vous méprisez les décrets des empereurs, et votre confession ne respecte pas les droits des dieux invincibles !

« - Comme nous vous l'avons dit, au Christ, fils de Dieu, né de la Vierge Marie, que nous

annonçons à tous les peuples avec confiance, au Christ notre foi, notre amour et nos louanges à tout jamais ! »

(35) « La tête des confesseurs du Christ est tranchée par le bourreau et leurs âmes bienheureuses s'envolent dans la cité de Dieu ; mais, ô miracle, dans leur tête, tranchée par la hache et séparée du corps, leur langue confesse encore le Seigneur Jésus ! »

C'est sur la colline de Montmartre que les trois martyrs ont donné leur vie en l'honneur des trois personnes de la sainte Trinité. Soudain le corps inanimé de saint Denys se lève, il prend dans sa bienheureuse main sa tête, et, semblable à un vivant, il descend la colline, et la porte d'un pas ferme à deux milles environ de distance. Une vénérable matrone, nommée Catulla, que les prodiges opérés par les martyrs arrachèrent aux erreurs du paganisme, recueillit en secret le corps des serviteurs de Dieu.

« Le style ordinaire de Dieu, dit le R. P. Jacques Doublet, page 523, que nous citons ici pour donner la raison de la statue de saint Denys placée du côté de l'épître de l'autel Saint-Eugène, est de laisser pour un temps ses plus chers serviteurs comme à l'abandon, et de les donner en proie à la cruauté des méchants, puis, quand il semble que tout soit perdu, et que la providence de Dieu soit comme endormie, Dieu montre le soin incroyable et plus que paternel qu'il a de ses saincts, tellement qu'un os, un seul des cheveux, un seul atome ne s'en perd pas. De fait voicy une merveille estrange, inouye à toute l'antiquité. Au bout de quelque temps (après le martyre de saint Denys) voilà ce corps sans teste, gisant là comme mort, qui se va lever sur ses pieds, et recueillant la teste qui estoit à ses pieds, il la met entre ses mains, comme s'il eust porté la couronne et le trophée de ses victoires, et comme seul digne reliquaire de cette noble relique ; adonc, animé de la (36) mort mesme, ou plustôt de la grâce de Dieu, ce trépassé commence à marcher, portant ce chef bény de Dieu et des anges.

Mais voicy encore des merveilles. Avec luy marche une grande procession d'anges du paradis, qui l'assistent et l'accompagnent, chantans par chœurs des hymnes et cantiques de divines louanges et d'une céleste harmonie, et on entr'oüyt par l'air une musique du ciel avec ces paroles redoublées à mille reprises *: Gloria tibi, Domine, alleluya, alleluya, alleluya !*

Si jamais on vid des gens estonnez au monde, ce furent les chrestiens, et mesme les payens, et surtout les satellites et bourreaux, qui, sçachans bien asseurément d'avoir tranché la teste, estoient quasi hors d'eux-mesmes, voyant ce mort qui s'en alloit ainsi. Plus que tous, le préfet pensait crever de douleur, voyant qu'il avoit affaire à des gens qui vivoient encor après leur mort et qui marchoient portant eux-memes leur teste sur leurs mains, et que le ciel contribuait si libéralement à ce triomphe, que les anges innumérables avaient été oüys de ceux mesmes qui ne croyaient point autrement les anges. Un très grand nombre de peuple se convertit, et plusieurs de ceux qui l'avoient persécuté crurent en Notre-Seigneur, et firent pénitence de leur infidélité ; mais surtout la noble dame Laërce alors souffrit la couronne du martyre. Sainct Denys cependant alloit toujours, accompagné des anges et comme rayonnant de lumière, et marchant environ une petite lieue, porta sa teste jusqu'à ce qu'il trouva une noble matrone, nommée Catule, qui sortait de sa maison ; le corps de saint Denys, s'approchant d'elle, luy consigna sa teste en son giron et luy donna en dépost.

(37) Allez maintenant révoquer en doute si Dieu a soin de ses bons et loyaux serviteurs pendant qu'ils sont en vie, puisque mesme après leur mort il les fait marcher et comme vivre, et, comme on dit de Sanson, il en surmonta beaucoup plus en mourant qu'il n'avait jamais fait en tout le cours de sa vie. Qui aurait jamais creu que pour couper la teste à toutes les idoles adorées de la France, et les porter au tombeau de l'oubly, il eust fallu couper la teste à un homme qui par miracle se porta soy-mesme au tombeau, et qui, mourant, donna la vie à la France et à tout l'occident ! Oh ! quelle merveille de Dieu ! »

Grâce à Catulla, nous pouvons encore aujourd'hui rendre hommage aux reliques glorieuses de ces héros chrétiens. Les bienheureux Denys, Rustique et Éleuthère ont souffert le martyre pour le Christ, le 7 des ides d'octobre, sous l'empereur Domitien, dans les Gaules, à Paris, sous le règne à jamais glorieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans tous les siècles des siècles !

(38)

CHAPITRE V
DOMITIEN

Avant de donner la traduction de la passion du glorieux martyr de Deuil, jetons un regard rapide sur le monde et sur celui qui tient le monde sous ses pieds, Domitien, l'impérial bourreau de saint Denys et de saint Eugène. Quatre mille ans se sont écoulés depuis la création de l'homme. Les grands empires de l'orient, l'empire des Égyptiens, l'empire des Assyriens, l'empire des Perses, l'empire d'Alexandre le Grand, se sont élevés tour à tour sur les ruines les uns des autres, et demeurent à jamais ensevelis dans la poussière de leurs superbes mausolées, dont on cherche en vain les traces. Le règne du peuple de Dieu, qui a pris naissance sur le mont Sinaï au milieu des éclairs et du tonnerre, s'est effondré sur le Calvaire et a vu se consommer sa lamentable fin dans la ruine prédite de Jérusalem, la ville sainte et la ville maudite... Un nouvel empire, qui a grandi à l'occident pendant des siècles, qui a étendu sa main de fer, sa superbe domination sur tout le monde alors connu, l'empire romain, est sur son déclin. Rome, la ville (39) éternelle ; Rome, qui a rendu ses tributaires l'Afrique, l'Asie, l'Europe, Rome paye elle-même le tribut à César dont elle est l'esclave avilie, et César, qui s'appelait hier Néron, s'appelle aujourd'hui Domitien.

Titus-Flavius-Sabinus Domitien était le second fils de l'empereur Vespasien. Il naquit à Rome, l'an 51 après Jésus-Christ, et succéda à son frère Titus l'an 81. Autant le règne de Titus, surnommé *les délices du genre humain,* avait été clément et glorieux, autant le règne de Domitien devait être ignominieux et barbare. Fils dénaturé et frère trop légitimement soupçonné d'avoir empoisonné son frère, Domitien s'emparait du pouvoir sous de sombres auspices.

La naissance, le talent, la richesse, la science sont pour Domitien des titres à la proscription et à l'exil. Il assaisonne sa férocité de sinistres plaisanteries. Les sénateurs, invités par lui à un banquet, sont introduits dans une salle toute tendue de noir, où un cercueil est préparé pour chacun des convives, qu'il éconduit en éclatant de rire.

Ce misérable ne pouvait être que l'un des plus violents persécuteurs de la religion catholique. Nous citerons ici sur la deuxième persécution une page de la si belle histoire de l'Église de l'abbé Darras : « La quatorzième année du règne de Domitien vit commencer une série de supplices qui ne finit qu'avec sa vie. La persécution, dit-il, redoublait de violence dans les dernières années. Le supplice des chrétiens devenait un spectacle public destiné à varier les émotions de l'amphithéâtre. A Pergame, l'évêque saint Antipas était enfermé dans un taureau d'airain, sous lequel on alluma un immense brasier qui consuma le martyr. L'exilé de Pathmos, saint Jean, qui avait été lui-même plongé dans une chaudière d'huile (40) bouillante par les suppôts de ce tyran, assistait en esprit à cette scène épouvantable. Pendant que la populace de Pergame applaudissait à la mort de l'illustre évêque, saint Jean écrivait dans son Apocalypse : « Antipas, mon témoin fidèle, est mis à mort au milieu de vous. Votre cité est le siège de Satan. »

« Dans l'Hellespont, saint Onésiphore, le disciple de saint Paul, après avoir subi l'ignominieux supplice de la flagellation, était traîné par des chevaux fougueux qui le mirent en pièces. Saint Romulus, évêque de Fiésole, disciple de saint Pierre, avait la tête tranchée. Saint Publius, successeur de l'Aréopagite, avait le même sort à Athènes ; saint Sagar à Laodicée et les prêtres Apulée et Marcel, disciples de saint Pierre, à Rome. Nos modernes rationalistes prétendent qu'on a calomnié les empereurs, et qu'on a exagéré le nombre des chrétiens victimes de leur barbare idolâtrie. C'est une thèse qui a obtenu de nos jours un certain succès. Mais qu'on ouvre l'immense ossuaire des catacombes, qu'on se donne la peine de dépouiller la liste des martyrologes, la gigantesque nomenclature des actes recueillis par les Bollandistes, et l'on sera épouvanté du fleuve de sang que le paganisme a fait couler, pendant trois siècles en haine de Jésus-Christ.

« Si l'on prétendait rejeter ces monuments et ces témoignages, parce qu'ils émanent d'une source chrétienne, qu'on écoute du moins la voix non suspecte des auteurs païens.

« Suétone et Dion Cassius nous disent que le nombre des martyrs fut immense sous Domitien ; Tacite écrit que ce tyran sembla vouloir épuiser, dans un seul et long accès, tout le sang de la République ; enfin Pline le Jeune l'appelle *une bête féroce dont la volupté suprême consistait à lécher*

du sang. Nous pouvons (41) donc, aux récents apologistes de la prétendue clémence des empereurs romains, redire les paroles qu'Eusèbe écrivait en l'an 300. « Le nombre des martyrs faits par la cruauté de Domitien fut tel que les auteurs les plus hostiles à notre religion n'ont pu garder le silence. Ils ont enregistré à la fois et la rigueur de la persécution et l'héroïque constance des chrétiens. »

Tout était devenu pour le tyran un sujet d'anxiété et d'effroi ; il ne mangeait plus de champignons, se souvenant que ce légume avait valu à l'empereur Claude une apothéose prématurée. Malgré la ridicule vanité qui le portait à se décerner presque chaque année les honneurs du Consulat, il ne permettait plus qu'on en portât devant lui les insignes ; la hache des licteurs ou la lance des soldats le faisait pâlir ; enfin le bruit du tonnerre le jetait dans de véritables accès de rage. Un jour que la foudre retentissait sur sa tête, on l'entendit s'écrier : *Eh bien ? qu'elle frappe où elle voudra !* Le matin de sa mort il fit appeler un devin de Germanie pour le consulter sur la signification des fréquents orages qui éclataient à Rome. L'astrologue germain eut la malencontreuse idée de répondre que cela présageait une révolution ; Domitien lui fit sur-le-champ trancher la tête. Ce fut sa dernière victime. Quelques instants après, Parthénius, son chambellan favori, vint le prévenir qu'un homme demandait à lui parler pour une révélation importante. C'était Stéphanas.

Afin de détourner les soupçons il avait eu soin, quelques jours auparavant, de faire courir dans le palais le bruit qu'il s'était cassé le bras. Il se présenta donc le bras gauche en écharpe. « Je viens, dit-il, dénoncer à César un complot contre sa vie. Voici la liste des conjurés. » En parlant ainsi il présentait (42) un billet que Domitien se hâta d'ouvrir. Au même instant, Stéphanas le frappait d'un poignard qu'il avait caché dans les bandages de sa fausse blessure. Le coup n'était point mortel ; Domitien saisit Stéphanas, le terrassa et dans une lutte acharnée, quoiqu'il eût les doigts ensanglantés, il s'efforçait tantôt d'enlever l'arme, tantôt d'arracher les yeux à son meurtrier. En ce moment, Clodianius, officier du palais, Maximius, affranchi du chambellan, et Saturius, décurion des gardes, fondirent sur l'empereur et l'achevèrent de six coups de poignard, le 18 septembre de l'an 96. Domitien avait quarante-cinq ans. L'allégresse publique se traduisit à Rome par des démonstrations de tout genre. Pendant qu'on brisait, par ordre du Sénat, les statues d'or et d'argent que Domitien s'était fait ériger, le peuple démolissait les arcs de triomphe qui rappelaient une mémoire abhorrée. Telle fut la fin du second persécuteur de l'Église, de celui qui avait donné l'ordre de massacrer Denys de Paris et Eugène de Tolède. C'est le sang des martyrs, c'est la semence féconde d'où jaillira cette vaillante et catholique nation qui méritera de s'entendre redire par les siècles émerveillés : « Les gestes de Dieu s'accomplissent par les Francs ; » et recevra des pontifes suprêmes le titre à jamais glorieux de *fille aînée de l'Église.*

(43)

CHAPITRE VI
LES GAULES AU Ier SIECLE DE L'ERE CHRETIENNE

Nous croyons intéressant de donner un aperçu de ce qu'étaient les Gaules au premier siècle de l'ère chrétienne. C'est le cadre naturel de ce tableau, dans lequel nous contemplons le martyre de saint Denys et de saint Eugène.

C'est le milieu dans lequel ces glorieux apôtres arrosèrent de leur sang les divines semences de l'Evangile. C'est à l'histoire de France d'Anquetil que nous empruntons ces notions : « Les Gaulois, dit-il d'après d'autres historiens, sont sortis de la Germanie, peuplée elle -même par les Celtes, enfants d'un petit-fils de Noé nommé Gomer, qui remonta de l'Orient vers le nord et l'est de l'Europe. Leur langue était, dit-on, la celtique, qui passe pour la mère de toutes celles qui se sont parlées et se parlent encore en Europe ; leur religion, le polythéisme, accompagné de pratiques superstitieuses et barbares, dont les druides, leurs prêtres, étaient les dépositaires et les propagateurs. Il est difficile de reconnaître les dieux (44) des Romains dans les dieux des druides qui s'appelaient Thau, Tharamis, Bélenos, etc.

« Ce fut apparemment lorsque ceux-ci eurent acquis quelque empire dans les Gaules que leurs divinités, ou se mêlèrent aux anciennes, ou les remplacèrent.

« On remarque entre les déités du culte gaulois : Jupiter, gouvernant le monde ; Mercure, guide des voyageurs ; Apollon, qui guérissait les malades ; Mars, le dieu des batailles, spécialement adoré par cette nation belliqueuse. C'est des Perses sans doute qu'ils avaient reçu le dieu Mitra, emblème du soleil, et des Egyptiens, Isis. L'Hercule gaulois est célèbre ; sa force était bien différente de celle de l'Hercule grec : celle-ci toute physique, celle-là toute morale. Au-dessus de tous ces dieux les druides plaçaient un esprit souverain qui se répandait par tout l'univers ; mais ils ne mettaient pas cette doctrine par écrit de peur qu'on ne la profanât.

« Ils croyaient aussi à l'immortalité de l'âme et à la métempsycose. Ils manifestaient une grande vénération pour le chêne, procédaient avec une grande solennité à la cueille du *gui,* et exerçaient les cérémonies de leur culte au sein d'impénétrables forêts.

« Leur religion n'était pas sans sacrifices ; ils immolaient des taureaux et même des hommes. De leur sang, reçu dans des coupes, ils arrosaient les branches des arbres et en rougissaient le tronc, de sorte qu'on ne peut se figurer sans horreur ces ténébreux bocages, où l'on n'arrivait que par des sentiers tortueux. Là, se voyaient amoncelés des ossements et des cadavres épars entre les arbres teints de sang.

« L'affreux silence de ces sanctuaires de barbarie n'était interrompu que par les croassements des corbeaux ou les gémissements des victimes. Le druide, (45) comme s'il eût été impassible, sans être distrait par les cris aigus de la douleur, contemplait le malheureux qu'il venait de percer, le faisait expirer lentement, observait attentivement les palpitations avant-courrières de la mort et la manière dont le sang coulait, afin d'en tirer des conjectures pour prédire l'avenir.

« Si de quelques traits particuliers on peut déduire le caractère général d'une nation, nous dirons que les Gaulois étaient vifs, emportés, audacieux, colères, toujours prêts à frapper, surtout en présence de leurs femmes, qui se mêlaient volontiers de leurs querelles et frappaient aussi rudement que leurs maris. Les uns et les autres se paraient de chaînes, colliers, bracelets, bagues et ceintures d'or. Les hommes avaient droit de vie et de mort sur leurs femmes et leurs enfants.

« Les Gaulois étaient conduits à la victoire par des chefs dont l'histoire nous a conservé quelques noms. On connaît aussi les principales cités d'où sont sorties ces phalanges redoutables qui ont fait plus d'une fois trembler les Romains, et ont rendu des peuples séparés par de grands espaces témoins et tributaires de leur valeur.

« On compte entre ces peuplades les Séquanais, les Beauvoisins, les Rémois, les Artésiens, les Bretons, ou Armoriques, les Parisiens, les Berrugers, les Auvergnats et tant d'autres.

« Tout Gaulois naissait soldat. Ni âge ni condition n'exemptait d'aller à la guerre ; s'y rendre impropre par des mutilations volontaires, comme ont fait des Romains, aurait été un déshonneur et une infamie punissables. Le triomphe de César sur les Gaules avait été préparé par les victoires et les intrigues des généraux romains ses prédécesseurs. Neuf ans suffirent à ce conquérant pour s'en rendre maître, (46) depuis les Alpes et les Pyrénées, jusqu'au Rhin et à l'Océan. Il les partagea autant qu'il put,

selon le cours des rivières, en provinces, préfectures de police et gouvernements que ses successeurs modifièrent selon les temps et les circonstances.

« Il y avait trois Gaule : la Narbonnaise, la Celtique et la Belgique. Chaque province était divisée en peuple, le peuple en canton, le canton en territoires de villes, châteaux, bourgs et villages. La réunion du peuple s'appelait cité, et la ville principale de chaque cité portait le même nom. Pendant les siècles qui s'écoulèrent depuis que les Romains s'étaient introduits dans les Gaules, jusqu'à ce qu'ils eussent cessé, par l'invasion des Francs, d'y être les maîtres, ils eurent le temps d'y établir leurs usages, leur police, leurs lois tant civiles que militaires, leurs croyances religieuses. »

Ils firent fleurir les sciences et les arts dans les grandes villes qu'ils fondèrent ou restaurèrent, et pourvurent à l'instruction par des écoles d'où sortirent plusieurs savants célèbres. Pendant cet intervalle aussi s'introduisit et se consolida la religion chrétienne. C'est au milieu de ces ténèbres du paganisme, amalgame monstrueux des erreurs persanes, égyptiennes, romaines et celtiques, que les arts et les sciences rendaient plus redoutables en y ajoutant une dose de scepticisme philosophique, qu'apparaissent, le flambeau de la foi à la main, Denys de l'aréopage et Eugène de la famille des Marcellus.

(47)

CHAPITRE VII
SAINT EUGENE

Nous ne sortirons pas du cadre que nous nous sommes tracé. Sans prendre parti dans les polémiques intéressantes soulevées par la question des origines du christianisme dans les Gaules, nous demeurerons fidèles à la croyance de nos pères, estimant qu'étant plus près des sources que nous, ils devaient mieux connaître la tradition que les critiques modernes. Ne sommes-nous pas exposés, en effet, sur un texte souvent mal élucidé, plus souvent encore tronqué et dénaturé à bâtir tout un système imaginaire, parfois, sans nous en rendre bien compte avec des idées préconçues ? Certainement bien des points de l'histoire demeureront obscurs, bien des questions insolubles, bien des dates indécises ; c'est inévitable absolument, et, quoi qu'à regret, il nous faut bien en prendre notre parti. Nous donnerons donc ici la traduction de l'antique Passion de saint Eugène, et des annotations récemment découvertes dans de précieux et anciens manuscrits de la Bibliothèque nationale, sans commentaire, sans controverse, avec un pieux respect et non sans une grande foi.

PASSION DE SAINT EUGÈNE

(48) O Christ, c'est par ton nom que commencent les Actes et la Passion de saint Eugène, évêque de Tolède, disciple du si précieux archevêque Denys, sacré par lui, comme lui martyr !

1. Le créateur du monde visible et invisible veut sauver ce qui a péri par la ruse diabolique du malin esprit ; que fait-il ? Il envoie son Verbe, un seul Dieu avec Lui, son Fils, revêtu de la livrée du péché, de peur que ne périsse dans les siècles futurs ce qu'avant tous les siècles il avait, par son Fils, prédestiné à la vie.

Le genre humain était déchu par la prévarication de notre premier père Adam trompé par le démon ; il est invité à se relever, non seulement par les divins prodiges du Christ, mais encore par sa parole, qui redit à tous : « Faites pénitence, car le royaume de Dieu est proche. » Assurer le salut des vivants ne suffisait pas à l'amour de son cœur, il lui fallait encore assurer la délivrance des morts, et, pour atteindre ce but, il consentit à mourir de la mort si cruelle de la croix.

Il descendit jusqu'aux enfers, il brisa les liens de ceux que la mort retenait injustement dans les fers, et les rendit à la vie glorieuse du paradis. Ressuscité, il fit à ses disciples ce commandement : *Allez par tout l'univers et prêchez l'Évangile à toute créature.*

II. A ses apôtres, Jésus veut adjoindre Paul, dont le nom primitif était Saul. Du haut des cieux il l'interpelle : « Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? » Ravi jusqu'au troisième ciel par la puissance divine, Paul entend de secrètes paroles qu'il n'est pas expédient de redire, à cause de la grandeur des divins (49) mystères. Apôtre, il jette partout la céleste semence de l'Évangile.

Il va de Jérusalem à Athènes, où il rencontre Denys, profondément versé dans la connaissance des arts libéraux. Il l'instruit de la divine doctrine, il le sacre évêque d'Athènes et lui ordonne enfin, par l'intermédiaire d'un aveugle de naissance miraculeusement guéri, de le suivre jusqu'à Rome.

III. Docile, Denys part pour Rome, où déjà le bienheureux Pierre, le prince des apôtres, et Paul, le docteur des nations, avaient conquis la couronne du martyre. Saint Clément est assis sur la chaire de saint Pierre ; Denys, fortifié par la bénédiction du nouveau pontife, reçoit de lui cet ordre : « O le plus docte des ministres du Seigneur, le plus merveilleusement instruit de toute vérité, d'innombrables multitudes n'ont pas encore été marquées du sceau de la sainte Trinité ; à ton apostolat est réservé leur retour à la connaissance du Christ.

« Retrempé par la bénédiction de mon saint et bienheureux maître Pierre, et de Paul qui lui est associé dans l'apostolat, va vers les contrées de l'occident et incline les têtes altières de ces peuples sous le joug si doux du Christ. »

Et il lui donne pour, compagnons des prêtres, des diacres, qui non seulement devaient le soutenir

dans les difficultés de sa marche, mais encore être avec lui les propagateurs de la parole de Dieu. Au nombre de ces hommes de Dieu était le très saint Eugène, depuis longtemps apprécié pour ses vertus singulières et pour son admirable sagesse. Par un privilège spécial, saint Clément l'avait associé à l'apôtre des Gaules et le lui avait donné pour compagnon d'armes. Depuis longtemps (50) déjà Denys Macharius s'était uni d'amitié à lui. L'immense renommée de ses connaissances profondes et de sa vaste érudition avait parlé du grand Eugène à Denys l'Ionien. Celui-ci avait été nourri dans les gymnases de l'Attique, celui-là à l'école de la philosophie romaine. Embaumés par les parfums de la doctrine céleste, ils distillaient l'un pour l'autre le miel de la divine sagesse. Leurs connaissances variées avaient porté ces Pères à devenir des frères bien-aimés.

IV. Saint Denys arrive dans la cité d'Arles sans cesser de prêcher l'Évangile du Christ, selon la mission qui lui avait été confiée.

A la vue de la multitude des barbares adonnée au culte des faux dieux, et qu'il ne saurait par lui-même arracher toute à ses superstitions de gentilité, il partage ses compagnons et les envoie : Saturnin à Toulouse, Martial aux Lémovices, le bienheureux Lucien aux Bellovaques, Marcellus aux Bituriges, Eugène à Tolède, comme l'histoire de sa Passion l'établit d'une si évidente manière. L'Espagne est un grand royaume, baigné à l'orient par la Méditerranée, limité au nord par l'Aquitaine. Tolède en est la métropole ; assise sur le Tage, qui nourrit dans ses eaux des poissons de cent variétés, elle est de ces cités la plus illustre, la plus remarquable.

Les arbres fruitiers, les vignes, les oliviers croissent en abondance sur son sol fécond comme la vigne dans nos contrées. Du reste les Pyrénées, dont les cimes s'élèvent jusque dans les cieux, sont pour elle comme un rempart qui semble la rendre imprenable.

Denys sacra Eugène évêque de cette cité, et lui donna la mission de l'évangéliser pour le salut éternel des âmes.

(51) Enflammé par le zèle et fort de l'autorité d'un apôtre si célèbre, le pontife Eugène, semeur de la céleste doctrine, pénètre avec intrépidité dans Tolède. Sans plus tarder, il fait entendre la divine parole, qu'il confirme par des miracles éclatants, à ces hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie ; et, pour les faire entrer dans la voie de la vérité, il prêche Notre-Seigneur Jésus-Christ, auteur de la vie et de la mort ; il prêche la doctrine toute céleste du Sauveur du monde. Eugène triomphe, les habitants de la ville se convertissent à sa voix, il élève dans son enceinte une église et la dédie à saint Étienne, premier martyr.

Pasteur fidèle et prudent, il apprend au troupeau conquis au Seigneur l'oraison dominicale, et pour gagner à Jésus-Christ ceux que charmait la sagesse humaine, il met en vers cette sublime oraison.

Nous la traduisons librement :

Dieu, dont le bras puissant soutient seul l'univers,
Daigne exaucer mes vœux par le Christ que je sers ;
Fais-moi don de la Foi, que je la garde pure,
Écarte de mon cœur la hideuse souillure ;
Que je sois sincère, humble, affectueux, prudent,
Au secret très fidèle, à parler toujours lent.
Oh ! donne-moi, de grâce, un ami sûr, fidèle !
Un ministre qui soit des pasteurs le modèle !
Que sous mes pieds foulant langueur et pauvreté
Par mes vertus j'arrive à la sainte Cité !
Loin de moi les procès, le faste, la richesse,
Et l'envie et le luxe et la honteuse ivresse.
N'être jamais victime, encor moins agresseur ;
Faire le bien toujours, le faire de grand cœur ;
Ne prêter ni le cœur, ni la main, ni la langue
Au mal ; à toi, mon Dieu, cœur, main, douce harangue.
Mets, ô Père tonnant, qui règnes dans les cieux,
Pour laver mes péchés des larmes dans mes yeux.
Que par ton bras puissant je sois vainqueur du monde !
Que doucement mes jours s'écoulent comme l'onde !

Et lorsque sonnera l'heure de mon trépas,
Oh ! pour me couronner, tu me pardonneras !

Que fait alors Eugène ? Il reçoit dans les ordres sacrés ceux qu'il croit appelés à combattre dans les saintes milices du Dieu vivant. Prêtres du Seigneur, et par leurs leçons et par leurs exemples ils graveront dans l'esprit des peuples les enseignements apostoliques. Cependant son cœur était dévoré d'un ardent désir. Il pensait à son ami, à Denys l'Aréopagite, il souffrait de son absence, il souffrait d'être privé de sa société si désirable, et il brûlait de l'envie de le réjouir par le récit de la grâce de la foi si bien accueillie par les habitants de Tolède.

V. Denys l'Aréopagite, de son côté, a dirigé ses pas avec ses compagnons Rustique et Eleuthère vers Paris, cette ville qu'il sait plus profanée qu'aucune autre par le culte des démons. La trouvant hostile à la religion divine, il s'efforce de renverser les infernales machinations de l'esprit mauvais. Là, ses miracles et ses prédications le font resplendir du plus vif éclat, et sa renommée vole de bouche en bouche par toute la terre. Le bruit de son triomphe arrive jusqu'à cette bête féroce qui s'appelle Domitien, empereur romain.

Ce monstre de cruautés fait choix de Sisinnius Fescenninus pour gouverner le nord de la Gaule. Sa mission sera de rechercher le très saint vieillard Denys, archevêque de Lutèce, et ses compagnons Rustique et Eleuthère ; et, s'il les trouve, ils devront ou sacrifier aux démons ou périr de la mort (53) la plus cruelle. Arrivé à Paris, Sisinnius Fescenninus découvre le bienheureux Denys qui lutte contre les impies.

« Qui adores-tu, lui dit-il, les dieux invincibles ou je ne sais quel crucifié ?

- Je suis le serviteur et l'adorateur sincère, répond l'apôtre, de Celui qui a la toute-puissance sur les choses visibles et invisibles, célestes, terrestres et infernales. » Alors il est livré aux plus horribles tortures par ce juge, qui ordonne que sa tête et celles de ses compagnons soient coupées par des haches sans tranchant, comme coupables de rébellion. Ainsi les saints Denys, Rustique et Eleuthère confessèrent la sainte Trinité et couronnèrent leur triple et glorieux martyre.

VI. Pendant que se passaient ces événements et d'autres encore, que raconte très au long et dans un langage admirable l'histoire de la Passion des martyrs, le bienheureux Eugène honorait les Églises par l'éclat de sa vie et de ses bonnes œuvres. Un ardent désir s'allume soudain dans son cœur ; il voudrait revoir son bienheureux père Denys ; il part après avoir converti au Seigneur les peuples barbares qui lui avaient été confiés par l'apôtre des Gaules. Il traverse les Gaules, répandant partout la divine semence de l'Évangile.

Il se dispose à franchir l'enceinte de la ville de Paris, vers laquelle il tend de tous ses vœux, lorsqu'il apprend que, par le martyre, l'âme de l'illustre pontife Denys s'est envolée de la terre vers les cieux. Alors il le glorifie, il chante ses louanges, il proclame au milieu des disciples du Christ, groupés autour de lui, sa merveilleuse sainteté, et dans le transport divin qui (54) l'enflamme, il célèbre ses vertus en cette hymne admirable :

Applaudissez, hôtes des cieux,
A cet astre si radieux !
Au ciel de Jésus il scintille,
Et de sa gloire ce jour brille ;

Je vois la palme dans tes mains,
O Denys, ô frère des saints ;
C'est ta foi que le Christ couronne,
C'est ta vertu qu'il sanctionne.

Diadème du Roi des rois,
D'où vient ce joyau que je vois ?
Tu l'as pris à l'aréopage ;
D'Athène il était le plus sage.

Paul a parlé : nouvel élu,
Denys du peuple est le salut.
Par la croix, céleste symbole,
Il terrasse à jamais l'idole.

Savant oracle de la loi,
De l'auréole de la foi
Il brille ; apôtre de la Grèce,
Bientôt pour Rome il la délaisse.

Clément, pontife souverain,
En Gaule te délègue, ô saint,
C'est la splendeur du jour pour elle,
C'est Dieu, la splendeur éternelle.

Il détrône à jamais Satan,
Bâtit un temple au Dieu vivant,
Du sein des tourments qu'elle endure
Son âme au Ciel s'envole pure.

Salut, ô Père, ô saint élu,
Apôtre des Gaules, salut,
(55) Nous célébrerons ta victoire ;
Toujours nous chanterons ta gloire.

Présente au Christ avec nos pleurs,
O prêtre, les vœux de nos cœurs ;
Soutiens-nous, martyr de l'envie,
Sois la règle de notre vie.

L'ouragan gronde sur les flots ;
Guide-nous, pauvres matelots ;
Père si doux, après l'orage,
Reçois-nous sur la sainte plage.

Au Père, au Fils, à l'Esprit-Saint,
Gloire à jamais, gloire sans fin :
Tel sera le chant de nos âmes,
Brûlant des séraphiques flammes.

L'enthousiasme de son âme s'est à peine manifestée par ce chant divin que, ne pouvant contenir plus longtemps son amère douleur, il verse d'abondantes larmes et s'abandonne aux gémissements et aux sanglots, fils déçu dans son attente et privé d'un père si magnifique.

Toutefois l'allégresse l'emporte en son cœur, car il est disciple du Christ ressuscité, et il se réjouit de voir à jamais glorifié dans la Cité céleste ce héros de la foi. Et dans l'ardeur de son zèle il ne cesse de communiquer le souffle du divin Esprit aux peuples qui l'environnent de toutes parts, il ne cesse de proclamer bien haut le nom de celui qui est le principe de sa vie, et il le fait avec une si sublime éloquence, que le bruit de ses succès arrive jusqu'au préfet Sisinnius Fescenninus. Ennemi implacable du nom chrétien, celui-ci ordonne que sur l'heure ses satellites aillent s'enquérir si ce très saint vieillard veut demeurer (56) fidèle aux lois de la religion chrétienne, ou s'il consent à se soumettre aux ordres de ses dieux.

Comme il était à quatre milles à peine de la ville de Paris, en un lieu nommé Deuil, il tombe entre les mains des persécuteurs, dont la rage était à son comble. Apostés de tous les côtés à la fois, ils le surprennent au milieu de la multitude des fidèles.

Les suppôts impies du procureur lui demandent, à lui le père et le prince des croyants, quel Dieu il

adore ! « Je suis chrétien, répondit-il, et je demeure fidèle au Christ de toutes les forces de mon âme. » Ces barbares sont frappés d'admiration, et par cette réponse, et par l'aspect vénérable de ce vieillard à la blanche chevelure. Émus de compassion pour la majesté de son âge et de son noble maintien, ils l'engagèrent à se soumettre à leurs ordres et à sacrifier publiquement aux idoles.

Eugène n'est pas ébranlé dans sa foi par ces adjurations sataniques, et il trouve qu'il serait indigne que la foi des chrétiens s'humiliât devant les autels des démons. Il déclare hautement que dans son cœur il n'adore qu'un seul Dieu et qu'il lui sera fidèle jusqu'à sa dernière heure. Enfin le saint homme, le très fort athlète du Seigneur, Eugène, exhalant du fond de ses entrailles un douloureux gémissement et soupirant profondément, épanche de son cœur ces paroles avec larmes : « Seigneur Jésus, qui possède l'immortalité, la sagesse et la vertu de Dieu, le Père très caché, et qui permettez, par une décision éternelle, que les ennemis de votre nom dominent un instant sur ceux qui le confessent, afin que ceux-ci, par leurs souffrances, obtiennent la gloire incorruptible d'une vie perpétuelle, je vous consacre cette lutte suprême de mon dernier combat, je vous rends (57) grâce avec toute la dévotion d'un cœur contrit de ce que vous avez bien voulu m'instruire, dès l'enfance, par des maîtres catholiques, afin qu'entré en possession des trésors de votre divine sagesse, je les recueille dans le sanctuaire de mon cœur, et les répande, comme un pasteur fidèle, sur votre peuple ; je vous demande que vous daigniez m'assister encore, moi votre pauvre serviteur, dans le dernier assaut que l'enfer me livre, et me faire mériter d'être consommé dans la louange et la confession de votre nom. »

Sa prière finie, il livre sa tête vénérable aux coups des licteurs, et les chefs de cette machination ténébreuse ordonnent que le bienheureux pontife du Seigneur, que le « très invincible athlète Eugène », soit massacré comme fauteur de tout le mal, et ils font en sorte que son corps soit précipité dans le lac Marchais, voisin de Deuil, mais bien secrètement, de peur que les chrétiens, ne venant â le découvrir, n'en gardent la mémoire et ne célèbrent son triomphe.

Le martyre de notre saint a été consommé le 15 novembre, en l'an du Christ 95.

(58)

CHAPITRE VIII
UN LIVRE DE L'AN M DC XXXXVI

§ I
Objet de ce chapitre.

A la dernière heure, nous avons eu la bonne fortune de trouver, au presbytère si hospitalier de Saint-Denys, un livre imprimé en 1646. L'auteur en est le R. P. F. Jacques Doublet, doyen de la royale abbaye de Saint-Denys en France, « alors riche de quatre-vingt-cinq ans d'âge et de soixante-quatorze ans de religion, » dit-il dans son Épître à Mgr Armand de Bourbon, abbé de ladite abbaye. Cet ouvrage est une accumulation de preuves en faveur de saint Denys l'Aréopagite, et, par suite, en faveur des compagnons de saint Denys, dont l'un des plus illustres est notre saint Eugène. C'est une thèse appuyée sur une puissante argumentation, contre laquelle le jansénisme et le libéralisme du XVIIIe et du XIXe siècle, donnant la main au protestantisme du XVIe, se sont élevés avec une hardiesse dont les affirmations ne relèvent pas toujours de la saine et calme critique, mais à laquelle les esprits (59) les plus prévenus eux-mêmes reviennent de plus en plus.

Tout en éliminant de notre travail les discussions historiques, pour bien montrer sur quelles bases solides, pour ne pas dire irréfutables, nous nous appuyons, nous citerons quelques pages de cet ouvrage : son titre, qui tient toute une page ; le résumé au moins de sa table des matières ; sa préface au lecteur, et ce qui a trait à saint Eugène. Ce livre renferme des documents précieux que nous regrettons de ne pouvoir rééditer pour l'édification des amis de la science historique et hagiographique ; mais ne multiplions-nous déjà pas trop les citations sur quelques-uns des traits les plus saillants de cette histoire ?

(60)

§ II
Titre du livre.

HISTOIRE
CHRONOLOGIQUE
POUR LA VÉRITÉ
DE S. DENYS ARÉOPAGITE
APOSTRE DE FRANCE
ET PREMIER ÉVESQUE DE PARIS
Déduite de siècle en siècle depuis le temps des Apostres jusques à nous ;
Confirmée par la créance universelle des Églises de France et étrangères
Et par divers ordres sacrés ecclésiastiques.
Approuvée par la Mission des compagnons de Sainct Denys en France ;
Autorisée par les saincts Conciles et Synodes ;
Par les Papes et Martyrologes ;
Reconnue par les rois de France ;
Avérée par les Cardinaux, Patriarches, Archevesques, Évesques,
Abbés et Docteurs ;
Recueillie par les historiographes de la France
Et d'autres pays estrangers ;

PAR LE R. P. F. JACQUES DOUBLET,

DOYEN DE LA ROYALE ABBAYE DE SAINCT-DENYS EN FRANCE.

La vérité est si forte, qu'au préjudice d'icelle nous ne pouvons rien dire ni taire ; mais pour elle (dit l'Apôtre) nous surmontons toutes choses.

A PARIS
CHEZ PIERRE DE BRESCHE,
RUE SAINCT-ESTIENNE-DES-GRECS, A L'IMAGE SAINCT-JOSEPH

M DC XXXXVI
Avec privilège et approbation.

(61)

§ III
Résumé de la Table des matières.

Catalogue des Tesmoignages pour la Défense sainct de Denys Aréopagite, Apôtre de France et premier évesque de Paris. Avant Hilduin.

Archeveschés de France, onze : Paris, Reims, Rouen, Sens, Bourges, Narbonne, Tours, Tolose. Étrangers : Tolède, Besançon.

Éveschés de France et estrangers : depuis Chartres jusques à Tarentaise : 44.

Ordres : l'abbaye de Sainct-Denys, Carmes, Sainct-Augustin, Sainct-Benoist et autres.

Églises collégiales : Chartres, Deuil, et autres.

Compagnons de sainct Denys Aréopagite. Avant Hilduin.

Sainct Eugène, sainct Saturnin, sainct Martial, sainct Paul, sainct Trophime, sainct Austremoine, sainct Gatian, sainct Mange, sainct Lucian, sainct Sanctin, sainct Antonin, sainct Eutrope, sainct Yon, sainct Taurin, sainct Nigaise, sainct Rieule, sainct Spire, sainct Cheron, sainct Piat, sainct Marcel, sainct Julien, sainct Amateur : 22.

Martyrologes. Avant Hilduin.

Saint-Siège romain, Bréviaire romain, etc. : 14.

Souverains Pontifes. Avant Hilduin : Sainct Pierre jusqu'à Eugène III, 13.

Sacrés Conciles et saincts Synodes des prélats de France : sous les rois Dagobert, Clovis II, Pépin, sainct Léon, pape, sainct Charlemagne et Louis le Débonnaire.

Chronologie Sainct-Dionysienne Aréopagitique. Avant Hilduin. 64 auteurs nommés.

Le reste, depuis Hilduin, se verra en son ordre jusques à présent. Encore quantité de Bréviaires et Légendaires beaucoup plus anciens qu'Hilduin. Aussi des hymnes et Passionnaires, Missels de Paris, de Sainct-Denys, Metz, Clermont, Rouen, Bayeux, Chartres, Chastres, Dueil, Sainct-Maur-des-Fossés, Sainct-Germain-des-Prés, Sainct-Victor, Corbeil, du Vatican à Rome, (62) Allemagne, Missels, Chroniques, Histoires, Chartres, et autres documents ; tout cela auparavant Hilduin.

Autre Catalogue des glorieux Saincts, lesquels ont rendu tesmoignages de sainct Denys Aréopagite :

Sainct Pierre, sainct Clément, sainct Eugène, sainct Saturnin, sainct Martial, etc., en nombre soixante et douze Saincts.

Outre les Martyrologes ci-dessus, il y a encore dix-sept Martyrologes.

Par-dessus les Papes ci-devant cottés, ceux-ci sont super-numéraires, et l'auteur en cite 22.

« Tous lesquels saincts Pères et souverains Pontifes, en nombre de trente-neuf, ont reconnu sainct Denys l'Aréopagite être l'apôtre de France. Et ceux qui sont marqués d'une estoile en ont rendu par escrit un tesmoignage, outre les dix-sept premiers.

Outre le sacré concile et saincts synodes, ci-devant déclarés, ceux qui suivent sont de superabondants, au nombre de six. Touchant nos rois très chrétiens, protecteurs des papes et fils aisnés de l'Église : Clovis, Childebert, Dagobert, Clovis II, Pépin, sainct Charlemagne, Louis le Débonnaire, Charles le Chauve. Et tous les rois généralement ont eu la même croyance de sainct Denys l'Aréopagite, apostre de France, et la preuve se vérifie sous chacun d'iceux de siècle en siècle et de temps en temps jusques à maintenant.

Éminentissimes cardinaux de la sainte Église romaine : Anastase le Bibliothécaire, Bessarion, Baronius, Bellarmin et Armandus.

Illustrissimes patriarches : Sainct Sophronius de Jérusalem, sainct Méthodius de Constantinople et plusieurs autres.

Excellentissimes archevêques et primats : Sainct Eugène primat, sainct Saturnin primat, et dix-huit (63) autres. Et les quatre archevêchés de Grèce : Nice, Berœnce, Rhodes, Lacédémone.

Révérendissimes évêques : trente-six.

Vénérables abbés : dix-huit.

Célèbres docteurs et théologiens : Sainct Grégoire, le vénérable Bède, Hildouin, Hincmar, sainct Bernard, sainct Thomas d'Aquin, Jean Gerson, etc. : soixante et un.

Très doctes historiens et chronologues : cinquante-deux.

Les très sages et très érudits pères de la Société de Jésus : vingt-sept.

Les poètes et très remarquables et très graves, sainct Eugène, doué de la faculté poétique, sainct Fortunat : huit. »

L'auteur divise ensuite son livre en quarante-quatre chapitres. Il suit l'ordre chronologique, et ses divisions sont tout indiquées par la succession des rois autour desquels il groupe ses autorités. Enfin il cite les étrangers qui viennent joindre leur témoignage à celui des Français ; il cite les Italiens, les Grecs, les Espagnols, les Allemands, les Anglais, les Flamands et d'autres encore, citation qu'il termine par cette réflexion :

« Tous ces étrangers font honte aux ingrats et mauvais Français, adversaires de sainct Denys Aréopagite, apostre de la France, qui leur a apporté la foy. »

(64)

§ IV
Autre preuve, par les compagnons de sainct Denys, de sainct Eugène.

« La sacro-saincte Église, mère de tous les fidèles, chante à la louange de sainct Eugène, le jour de sa feste, ce beau respons : Que le peuple de Tolède « se réjouisse et tressaille d'allégresse : c'est à lui que Denys l'Aréopagite a destiné le pasteur éminent Eugène. » Et le verset suivant : « Aux autres villes il a donné ses intrépides compagnons, mais à Tolède il a réservé l'athlète le plus vaillant. »

« La très ancienne et célèbre église de Sainct-Eugène de Dueil, bastie du temps de l'empereur Constantin le Grand (d'autres auteurs, non sans de fortes raisons, donnent une date plus rapprochée de nous), par un excellent personnage nommé Hercold à l'honneur de ce glorieux martyr, disciple de sainct Denys l'Aréopagite, va déclarant ceci : « Suit la mission de sainct Paul qui convertit sainct Denys, etc. Là même est narré comment sainct Eugène s'estant acheminé de Tolède en France, pour voir son maistre sainct Denys l'Aréopagite, il fut martyrisé au village de Deuil. » Ce qui est aussi contenu au légendaire et bréviaire de l'église archiépiscopale de Bourges. Pareillement l'Église de Tolède, en Espagne, en rend un fidèle témoignage. Les actes du sacré synode de Liège, auquel fut ordonné et commandé de lire l'histoire de saint Eugène en l'Église catholique. »

Après plusieurs citations qu'il nous faut omettre, (65) l'auteur dit : « L'Église de Tolède chante aujourd'hui à sa louange :

Le docte fils de la Grèce,
Denys, envoya celui-ci,
Afin qu'il soit le rayon du soleil
Dans les ténèbres de l'Espagne.

« Je ne dois pas omettre, continue-t-il, le savant Joannes Vasceus, professeur en théologie à Salamanque, qui, ayant lu et examiné tous les auteurs grecs, latins, français, allemands et autres sur ce sujet, conclut en son premier livre de l'histoire d'Espagne, composé il y a quatre cent cinquante ans (l'an 1200 environ), que sainct Denys Aréopagite a été le premier évesque de Paris, et qu'il y a été martyrisé.

« Domitien empereur, dit-il, le second après Néron, persécuta les chrétiens. Dans cette persécution Eugène, premier évesque de Tolède, disciple de sainct Denys l'Aréopagite, après avoir rempli avec zèle, en Espagne, sa mission de prédicateur de l'Évangile, partit pour la Gaule, afin de revoir sainct Denys, son maître vénéré ; mais comme il prêchait le Christ près de Lutèce, il fut décapité par un païen.

« Je ne dois pas non plus taire un autre excellent homme nommé Garibai, lequel, en son livre VI de *l'Histoire d'Espagne,* ch. XII, nous assure que sainct Eugène, premier évesque de Tolède, fut envoyé en Espagne par sainct Denys Aréopagite, son sainct maistre, qui était à Paris.

« Pareillement aussi le R. P. Jean Mariana, de la Société de Jésus, dans son livre IV *Des choses d'Espagne :* Environ vers l'an 97 du Christ, Eugène fut décapité par les soldats du préfet Sisinnius, et son corps (66) jeté dans le lac *(lacum Marcasium)* Marchais. Mais il advint que la Gaule fut convertie. Alors, par une inspiration divine, Hercold découvrit le corps du martyr et le transporta à Dueil *(Diolum),* village voisin du lac, et érigea en celui un temple qui lui fut dédié.

« Ainsi parle le Martyrologe romain, ainsi le Martyrologe d'Usnard, ainsi le Bréviaire de l'église archiépiscopale de Notre-Dame de Paris.

« L'église royale de Sainct-Denys, où le corps glorieux de sainct Eugène a reposé par tant de siècles et y a été honoré, servi et révéré jusques au roi Charles IX, qui le donna au roi d'Espagne Philippe II, va disant la même chose :

« Il y a en l'abbaye de Sainct-Denys un fort exquis et très ancien missel où est insérée une hymne composée par cettuy glorieux martyr sainct Eugène à l'honneur de son maistre, sainct Denys

l'Aréopagite, lequel est escrit en lettres d'or sur un champ de pourpre, en caractères bien anciens, et les feuillets de velin, qui est un présent royal de l'empereur et roy de France Louis le Débonnaire, ainsi que s'en suit. » Cette hymne, nous la donnons au livre VII, chap. III.

Après avoir narré les deux épisodes de la translation des reliques de saint Eugène, de Dueil à Saint-Denys, et d'une partie des reliques de saint Eugène, de Saint-Denys à Brogne, par saint Gérard, qui eut pour père, dit-il, Erance de la lignée d'Aganon, duc d'Austrasie, et pour mère Electrude, sœur de l'évêque de Dongres, nommé Estienne, régnant le roy Charles le Simple. Le R. P. Doublet poursuit :

« Je trouve encore par escrit en de bons auteurs, qu'un bras de sainct Eugène fut pieusement abandonné à Alphonse, roi de Castille, qui le demandait avec instance, par Louis VII dit le Jeune, roi des (66) Francs, lequel il tira de l'église de Saint-Denys. Mariana dit également que dom Alphonso et la reine Berenguela obtinrent du roi de France Louis VII un bras du corps de sainct Eugène, qui estoit en l'église de Sainct-Denys, en France. A ce propos, voici ce que rapporte le R. P. Jean l'Espagnol, docteur en théologie : Le corps de sainct Eugène, premier archevesque de Tolède, estoit inhumé en l'église de Sainct-Denys, en France, avec cette épitaphe : *Hic situs est Eugenius martyr, primus archiepiscopus Toletanus.* Dont il advint sous le règne d'Alphonse, beau-père de Louis VII dit le Jeune, roi de France, le bras dudit sainct Eugène fut envoyé par ledit Louis, en Espagne, audit Alphonse, qui le désirait et demandait, lequel bras fut receu en grande révérence par Alphonse et ses enfants, qui soumettoient leurs cols sous ce précieux joyau. »

« Flavius Dexter a escrit l'histoire sacrée et prophane jusques à son temps, comme sainct Jérôme le témoigne. Ce sainct le loue hautement, comme font les historiens espagnols, et assure qu'il a escrit en sa chronique que sainct Denys, évesque d'Athènes, a été martyrisé à Paris, et que sainct Eugène, son disciple, fait un hymne sur son martyre, qui est celui que l'abbé Hilduin a produit en la lettre qu'il escrivit à l'empereur Louis le Débonnaire.

Et un bien ancien missel de la bibliothèque des RR. PP. Carmes déchaussés, en la vie de sainct Eugène, déclare que Sainct Denys Aréopagite, converty par saint Paul, s'achemina à Rome et qu'il fut envoyé ès partie d'occident par le pape saint Clément, avec plusieurs évesques, prestres et diacres, et qu'étant arrivé à Arles, il envoya sainct Eugène à Tolède, comme l'histoire de sa Passion le démontre avec évidence.

(68) Saisi à Dueil *(loco nomine Dyoilo),* par les satellites de Sisinnius et interrogé : « Je suis chrétien, répond saint Eugène, et je fais profession de servir le Christ de toute mon âme. » A ces mots le procureur ordonne de l'immoler comme un docteur du mal et de jeter secrètement son corps dans le lac du Marchais. *(in lacum Mercasii jam dicto Dyoilo vicini). »*

« Surius rend de saint Eugène le même témoignage :

« L'Éminentissime cardinal Baronius en son Martyrologe romain, le 15 novembre : *Natalis D. Eugenii episcopi Toletani et martyris, beati Dyonisii Areopagitæ discipuli.*

« Ainsi parle le R. P. Pierre Ribadeneira de la compagnie de Jésus, ainsi M. François Gerson, ainsi M. Guillaume Gazet.

« Le R. P. Jacques du Breuïl, en son *Théâtre des Antiquités de Paris,* livre IV, page 824, dit ceci : « Le glorieux sainct Eugène estoit venu à Paris voir son bon maistre sainct Denys, et comme il disposait à s'en retourner, les payens le prindrent, et après avoir ouy sa confession de foy, lui tranchèrent la teste, au lieu dit Deuil, (en latin *Diogillum, al. Dioylum),* près Montmorency. Son corps, ils le jetèrent occultement (de peur qu'il ne fust trouvé et honoré par les chrestiens) au lac de Marchais (en latin *Mercasii),* où il a esté plusieurs années, jusques à ce que sainct Denys apparut de nuict à Ercoldus, homme illustre et riche, auquel il enseigna le lieu où il trouverait ledit corps. Et pour confirmation de cette vision, le guarit des gouttes des pieds, qui le contraignaient de garder le lict, *quasi quotidiano cippo detentus.* (Presque tous les auteurs ne disent pas *cippo,* mais *lippo,* et assurent que Ercold était affligé d'un mal d'yeux des plus graves, et dont il fut soudainement guéri). (69) Le matin il se transporta audit lieu, et trouva le corps de sainct Eugène, non pourry ou corrompu, pour avoir esté longtemps en l'eau ; ains sain et entier, comme si le mesme jour il eust esté décollé. Le susdit Ercoldus fit faire un oratoire ou chapelle, et mettre le corps en une châsse assez honorable : laquelle depuis, pour quelque nécessité occurrente, fut portée en procession à Sainct-Denys par les religieux de Deuil (jà érigé en prieuré conventuel), et ne le peurent oncques reporter, demeurant miraculeusement immobile : *Quasi suo magistro adherere vellet.* Comme il est escrit en un ancien cartulaire dudit sainct Denys. Voyez leur bréviaire, le 15 novembre. Surius, tome VII, à mesme jour, et le catalogue des Saints, livre X, chap. LXII.

« Le corps, dit-il, de sainct Eugène, martyr, disciple de sainct Denys et premier évesque de Tolède, en Espagne, estoit entier en l'abbaye de Sainct-Denys, duquel une partie fut donnée à saint Gérard, abbé de Brogne (latine *Bronium, sine Bronience coenobium),* au diocèse de Namur, où elle fut portée par ledit abbé, et en grande révérence receuë le dix-huitième jour d'aoust. Ledit saint Gérard décéda en son monastère « le troisième jour d'octobre. » Voyez sa vie fort ample, en Surius, tome 5, à mesme jour. *Et toan. molan. lib. de nata lib. SS. Belgii, maii.*

« Six cent et huict ans après le déceds de sainct Gérard, abbé, c'est à savoir en l'an 1456, l'autre moitié du corps de sainct Eugène, qui restait à Sainct-Denys, fut donnée au roy d'Espagne Philippe II, par le roy de France Charles IX, et en récompense l'Espagnol donna à l'église de Sainct-Denys cette belle et grande lampe d'argent, que l'on voyait, devant les derniers troubles, dans le premier chœur, devant la (70) châsse de sainct Denys, évesque de Corinthe. Alvar Gomeric, tome III de *l'Histoire d'Espagne,* livre VII, *des Gestes de François Ximenes,* archevesque de Tolède.

« Le R. P. Jean-Estienne Taraut, de la sainte Compagnie de IESVS, en ses *Annales de France : «* Sainct Eugène, dit-il, fut envoyé, par sainct Denys Aréopagite, en Espagne, d'où estant retourné en ce païs, pour y voir cettuy sainct Denys, fut couronné du martire, et son corps, jeté dedans le lac de Marcoussi, fut trouvé deux cents ans après (plus de cinq cents ans après, disent de sérieux critiques), tout entier. Ses reliques furent transportées de France en Espagne sous le règne de Charles IX, qui les accorda aux demandes qu'en avait faites Philippe II à son beau-frère. »

« Le docte et excellent personnage P. R., sieur du Plessis P., en son livre, *Assertions et Saluations de l'épiscopat de saint Piat,* déclare que sainct Denys, envoyé ès Gaules par le pape sainct Clément, députa d'Arles à Tolède sainct Eugène, d'où quelques années après il vint à Paris pour y voir sainct Denys, qui ià estoit mort, et lui-mesme y fut martyrisé. C'est celuy le corps duquel, tiré de l'abbaye de Sainct-Denys, en France, Charles IX, roy de France, envoya à Philippe II, roy d'Espagne, pour la révérence duquel la sérénissime infante, archiduchesse, fut nommée EUGENIA. »

Notons ici, pour clore toutes ces citations, que saint Eugène donne toujours son nom, à Deuil, à un très grand nombre d'enfants de l'un et de l'autre sexe, et qu'il n'est pas très rare de constater au jour d'un baptême que le père et la mère, le parrain et la marraine portent le nom de notre saint, nom béni, que l'on donne avec joie au nouveau baptisé.

(71)

LIVRE DEUXIÈME
LE LAC MARCHAIS

CHAPITRE I

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Le lac Marchais est situé entre les paroisses de Deuil, de Montmorency, de Groslay et de Montmagny, à cinq kilomètres environ de Saint-Denys. Il mesure à peu près cinquante mètres de largeur, sur soixante-dix de longueur, et n'a pas moins de cinq mètres de profondeur, non pas sur les rives, mais au milieu : C'est comme un réservoir qui recueille les eaux que déverse la colline de Montmorency, dont le terrain est glaiseux. Le sol s'élève brusquement à l'orient, il s'en va en pente adoucie au nord et à l'est, et s'incline plutôt vers le sud. Sa configuration indique clairement qu'autrefois il devait s'étendre davantage et si, comme il est facile de le prévoir, le niveau des eaux continue à baisser, il deviendra de plus en plus étroit et, les agriculteurs aidant, il sera, dans un laps de temps assez rapproché, sinon comblé, du moins considérablement (72) amoindri. Aujourd'hui il est entouré de terrains admirablement cultivés. Au temps du martyre de saint Eugène toute cette partie devait être boisée. La forêt de Montmorency, aujourd'hui resserrée de toutes parts, ne connaissait pas les limites qui lui sont imposées par l'infatigable cultivateur et par ceux qui élèvent sur ses confins de charmantes villas ; elle s'étendait partout et couvrait le sol de ses épais ombrages. Le lac Marchais formait comme une clairière au milieu de ses impénétrables futaies, et dans ses eaux limpides venaient se désaltérer les animaux qui peuplaient la forêt. Peu à peu la petite ville de Lutèce devint une cité florissante. Les besoins de sa population, de plus en plus nombreuse, encouragèrent les habitants des environs à pourvoir régulièrement à son alimentation. Ici on recueillait le froment, là les fruits et les légumes, ailleurs les raisins. Tous les coteaux sud de Montmorency et toute la vallée de Deuil abrités des vents du nord, virent les arbres de la forêt tomber les uns après les autres sous la cognée du bûcheron et la vigne prendre leur place. Pendant plus de quinze siècles peut-être le vin jaillit comme des entrailles de ce sol qui entoure le lac Marchais, et ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe siècle que l'on voit la culture du sol transformée pour la troisième fois. Peu à peu, et comme à regret, les vignes sont arrachées, et le territoire de Deuil, de Groslay et de Montmagny devient le véritable jardin potager de Paris. Là où croissaient le chêne, l'orme et le saule ; là où brillaient les pampres empourprés de la vigne ; là où fleurissaient les arbres fruitiers, poussent maintenant toutes sortes de légumes, plantes maraîchères destinées à l'alimentation de l'innombrable population parisienne. Ici la vigne, là le poirier, (73) ailleurs le cerisier, le prunier, partout les légumes, l'artichaut, le poireau, l'oignon, le pissenlit et l'asperge. De plus en plus les terres recouvrent le lac, et bientôt d'abondantes récoltes seront faites là où nous voyons encore des eaux limpides et profondes

(74)

CHAPITRE II
LA CRITIQUE MODERNE. - COMMENT IL EST PROUVE QUE C'EST DANS LE LAC MARCHAIS QU'A ETE JETE LE CORPS DE SAINT EUGENE

Nous avons pris l'inébranlable résolution de ne pas entrer dans la lice toujours ouverte de la critique moderne, et de ne pas rompre de lances avec les champions de l'école qui s'appelle historique. Toutefois il est une question où ne pas céder à la tentation serait considéré comme un aveu d'incurable faiblesse, comme une sorte de désertion. Nous l'aborderons donc cette question pour montrer jusqu'où des idées préconçues peuvent conduire les écrivains les plus estimables et les mieux intentionnés. Nos lecteurs verront combien la véritable critique historique a besoin d'être exercée même vis-à-vis des partisans de l'école historique, école qui trop souvent récuse les traditions écrites et orales de nos ancêtres et refait l'histoire, non pas avec les données des siècles passés, mais avec les idées du jour et les préjugés des temps modernes. Nous ne nous lasserons pas de dire cependant que le passé ne saurait être sans obscurités, et que les thèses les plus contradictoires s'appuient les unes et les autres sur des documents plus ou moins (75) complets, dont il est difficile à une si grande distance d'apprécier exactement la valeur.

Mais s'il est des points obstinément obscurs, il en est d'absolument lumineux, et sur l'un de ces points nous sommes véritablement contristé de rencontrer comme contradicteurs des hommes aussi honorables que ceux que nous allons citer à notre barre.

Jusqu'en 1856, on avait toujours cru que le corps de saint Eugène avait été retrouvé, et, par conséquent, jeté dans les eaux du lac Marchais. C'est, parait-il, une erreur. Comme on pourrait douter de cette affirmation, nous citons textuellement les auteurs de cette découverte, nous réservant d'examiner leurs preuves et de les apprécier avec la plus stricte impartialité.

M. X*** écrivait en 1856 : « Comme Ercold avait eu son habitation sur le bord d'une mare située entre Deuil et Groslay, les pèlerins s'imaginèrent que ce petit étang, qui se nommait le Marchais, était, malgré son peu d'étendue (un demi-arpent), le lac où le corps' de saint Eugène avait été jeté. Les habitants de ces villages finirent eux-mêmes par en être persuadés, et c'est d'après cette croyance qu'on prétendait encore, au siècle dernier, que la veille de la fête de saint Eugène l'eau de Marchais se teignait du sang du martyr. Aussi ce jour-là les enfants de Deuil, armés de pierres et de bâtons, se tenaient-ils autour de la mare pour chasser les femmes de Groslay qui auraient eu la velléité de venir comme d'habitude y laver ou aiguayer leur linge.

« Mais des considérations qui ont autant d'importance que d'intérêt doivent faire rejeter cette croyance. Les païens n'ignoraient pas avec quels honneurs les chrétiens donnaient la sépulture à leurs frères, surtout (76) à ceux qui mouraient martyrs. Ils se seraient donc bien gardés de jeter sous leurs yeux le corps de saint Eugène dans une petite pièce d'eau, d'où il eût été facile de le retirer sitôt après l'immersion. Ils résolurent de le dérober à la piété des fidèles, et dans ce but allèrent, à l'insu des chrétiens, le jeter dans un lac assez éloigné du village. Voilà pourquoi il fallut à Ercold une indication surnaturelle pour découvrir l'endroit qui le recélait. Ce lac prit dans la suite, pour ne plus le quitter, le nom du martyr dont il avait gardé, dit un chroniqueur, le corps frais et vermeil pendant un demi-siècle. (Les données historiques les moins contestables prouvent que le corps de saint Eugène est demeuré durant des siècles dans les eaux du Marchais.) C'est le lac d'Enghien, qui étend vers le couchant de Deuil ses eaux calmes et limpides, et qui reflète à travers des masses de verdure les délicieuses demeures bâties sur ses bords. On voit dans les auteurs du XVIIe siècle que l'antique église de Deuil se nommait Saint-Eugein. Dès lors il suffit de remarquer que le u d'Eugein, qui ressemble au n du grec, a été changé en cette dernière lettre peut-être par euphonie, et que le *gh* d'Enghien rappelle l'articulation gutturale de *γενος* dans la même langue dont il dérive, pour être assuré de l'identité de ces deux noms par la justesse de l'étymologie.

« Il existe dans le transept de l'église de Deuil, du côté droit, une colonne engagée dont le chapiteau représente en relief Ercold ramenant des bords du lac au lieu de la sépulture le corps du martyr

étendu sur un chariot attelé de plusieurs bœufs. Ce monument, qui remonte au XIe siècle atteste par la direction, évidemment calculée, de ce chariot venant de l'Occident où est Enghien, c'est-à-dire du côté opposé au Marchais, (77) qu'Ercold avait eu à parcourir une distance considérable pour motiver l'emploi d'un attelage. »

Monsieur X*** écrivait en 1859 :

« Le corps de saint Eugène est retiré du lac d'Enghien, où les païens l'avaient jeté. Le nom d'Enghien, que le lac a reçu depuis, est le dérivé de celui d'Eugène. Il rappelle les circonstances qui suivirent le meurtre du descendant des Marcellus. Cependant, malgré l'étymologie évidente de ce nom et les raisons qui s'opposent à ce que le corps de saint Eugène ait été jeté dans l'étang voisin, qui se nomme le Marchais (cette mare n'a qu'un demi-arpent, et rien n'eût été plus facile que de découvrir le cadavre), on a cru, jusqu'au siècle dernier, que c'était dans la dernière de ces deux pièces d'eau, que les païens avaient caché les restes du martyr. Cette opinion avait surtout pour base la croyance des habitants de Deuil et de Groslay, qui, voyant les eaux du Marchais véritablement rougies, se figuraient qu'à certaines époques de l'année, et notamment la veille de la fête du saint, cette couleur était due au sang de saint Eugène. Il est certain que ce n'est pas dans le Marchais, mais bien dans le lac d'Enghien, que les meurtriers de saint Eugène précipitèrent son corps. »

Voici en résumé sur quoi se base cette rectification infligée à la croyance de douze cents ans, temps ordinairement considéré comme plus que suffisant pour établir la prescription. Malheureusement la raison ne prescrit jamais ici-bas contre la passion, nous le disons sans vouloir incriminer les intentions, ni grossir une question qui, bien que secondaire, a toutefois sa réelle importance comme la suite le démontrera.

Nous résumons donc les griefs de nos contradicteurs contre le lac Marchais.

(78) 1° Le nom d'Enghien, que le lac situé à l'occident de Deuil a reçu, est le dérivé de celui d'Eugène, étymologie évidente et preuve non moins évidente qu'il a recélé pendant des siècles le corps du saint martyr.

2° Le lac Marchais, cette mare qui n'a qu'un demi-arpent d'étendue, ne pouvait évidemment cacher le corps de saint Eugène aux regards inquisiteurs des chrétiens.

3° Le peu de distance, du reste, du lac Marchais indique suffisamment que les bourreaux du saint martyr ont dû aller plus loin pour dérober le corps saint à tous les regards.

4° Et puis il y a une quatrième raison : c'est la position d'un chapiteau de l'église qui indique clairement que le char qui rapporte le corps du saint vient d'Enghien et non du Marchais.

Que répondre à ces arguments que nos aïeux ne pouvaient même pas soupçonner ?

Qu'ils ne sont, grâce à Dieu, que le fruit de la trop féconde imagination de nos auteurs.

Reprenons-les un à un et disons d'abord que le lac d'Enghien n'a pas reçu son nom de saint Eugène pour trois raisons : La première c'est qu'il s'appellerait lac d'Eugène, d'Eugen ou d'Eugein, selon les différentes manières de prononcer le nom du saint martyr dans le cours des siècles.

La seconde c'est que toutes les règles de l'étymologie seraient violées comme à plaisir. Enghien, qui s'écrivait plus ordinairement Anguien, ne pouvant dériver d'après les règles de la linguistique du grec *Ευγενης* pas plus que du latin Eugenius. La troisième raison, c'est que l'histoire, bien plus que l'étymologie encore, se révolte contre cette gratuite allégation. Enghien, lisons-nous dans un excellent travail dû (79) à la plume de M. l'abbé Massuchetti, travail qui a paru dans l'*Univers* du 10 octobre 1882, Enghien, que jusqu'à nos jours on a plus communément écrit Anguien est une petite ville de Hainaut (Belgique), entre Mons et Bruxelles. C'était autrefois la première baronnie du comté de Hainaut. Elle devint la propriété des princes de la maison de Bourbon en 1485, par le mariage de Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, dame d'Anguien avec François de Bourbon. Ce n'est qu'en 1689, lors de la donation de Montmorency aux princes de Condé par Louis XIV, que le nom d'Anguien, apparut pour la première fois dans nos contrées. Le roi, voulant abolir jusqu'au nom même de Montmorency, élève cette seigneurie au rang du duché-pairie en faveur des princes de Condé sous le nom de duché d'Anguien, et il exige que la ville elle-même change son nom de Montmorency en celui d'Enguien. Les registres des mairies de Montmorency et de Deuil en font foi ; car Montmorency n'y est plus appelé que la paroisse d'Anguien, le duché-pairie d'Anguien, le bailliage d'Anguien. La ville d'Enghien même n'existait pas alors et personne n'ignore que son territoire, jusqu'en 1850, appartenait aux villages environnants : Deuil, Soisy, Épinay et Montmorency. Le lac, jusqu'en 1820, s'appelait l'étang de Soisy et l'étang de Saint-Gratien. Ceux qui les premiers lui donnèrent le nom de lac d'Anguien, ne supposèrent certainement pas qu'on leur attribuerait un jour la pensée de lui donner ce

nom en souvenir de saint Eugène.

Mais, nous dit-on encore, la mare du Marchais était si petite et si près qu'il n'a pu venir à la pensée des bourreaux d'y cacher le corps du saint martyr ! Si petite ? un demi-arpent ! avec cinq mètres au moins de profondeur au milieu ! Certes, nous croyons qu'il en (80) faudrait moins à des assassins pour dérober aux regards de la justice le corps de leur victime. Et puis il est une réflexion que les auteurs de cette objection nous permettront de leur suggérer. L'étang du Marchais ne mesure actuellement qu'une superficie d'un demi-arpent ; mais qui oserait affirmer que, depuis dix-sept cents ans ses eaux n'ont pas baissé, et que par conséquent sa superficie n'a pas diminué et dans de notables proportions ? Qui de nous ne connaît des étangs qui depuis quarante ans ont baissé sensiblement[3] ? Qui ne pourrait facilement trouver de nombreux témoins qui déclareraient que là où ils voient aujourd'hui mûrir de superbes récoltes, ils ne voyaient, il n'y a pas cinquante ans, qu'une magnifique nappe d'eau, et que les lièvres et les lapins prennent leurs ébats là où naguère encore foisonnaient les poissons et voltigeaient les poules d'eau ? Après avoir nommé les étangs de Saclay et de Saint-Quentin, nous citerons un fait qui défie toute négation. « A Bretigny-sur-Orge est une toute petite vallée traversée par le chemin de fer, et qui s'appelle à un endroit le pré de l'étang. Or l'étang a disparu, et le pré lui-même s'est transformé en un terrain de culture et de jardinage ; et cependant la chanson des bourgeois de Châtres et de ceux de Montlhéry dit que nos ancêtres aimaient à se délecter des poissons pêchés dans l'étang de Bretigny-sur-Orge. »

Que conclure de ces faits et de beaucoup d'autres que nous pourrions énumérer, si ce n'est que la nappe d'eau a baissé. Et si un siècle et même une vie d'homme suffit pour constater la décroissance, cette (81) décroissance n'acquiert-elle pas des proportions considérables dans l'espace de dix-huit siècles, d'où nous conclurons d'abord que l'étang actuel du Marchais peut encore aujourd'hui dissimuler à tous les regards le corps d'une victime, et ensuite que l'expérience des siècles et la configuration du sol prouvent surabondamment qu'il était autrefois plus étendu. D'où il résulte que l'argument qui s'appuie sur la petitesse de la mare du Marchais manque absolument de base.

Mais l'étang du Marchais est si près de Deuil ! les sbires du tyran pouvaient-ils ainsi, sous les yeux des chrétiens, jeter le corps de saint Eugène dans cette mare ? Nous allons étonner nos lecteurs, et cependant pouvons-nous ne pas le dire ? Il se trouve que l'étang du Marchais est plus éloigné de l'église de Deuil que le lac d'Enghien : si celui-ci est à vingt minutes de l'église, celui-là est à vingt-cinq minutes environ. Pour avoir quelque valeur, l'argument devrait donc choisir le lac d'Enghien parce qu'il était plus à portée des sbires... Mais que penser d'un argument pris en si flagrant délit de faux, si ce n'est qu'il est bien le frère des arguments qui précèdent ?

Et cependant le dernier argument allégué est plus extraordinaire encore. L'église de Deuil est du XIe, du XIIIe et du XVe siècle. Or, dans la partie qui est du XVe, se trouve un reste de chapiteau qui est du XIe, sinon antérieur au XIe même. Ce chapiteau tout primitif représente un char sur lequel sont les reliques de saint Eugène. Il a été placé là par des mains d'archéologue, désireux de conserver à la postérité ce curieux monument, débris des temps passés ; mais tout indique qu'il n'est pas à sa place. Il est vraiment inouï qu'il soit venu à l'esprit de quelqu'un de supposer qu'il est placé là pour indiquer qu'Ercold rapportait (82) le corps du martyr non du Marchais, mais de l'étang de Saint-Gratien. Nous savons que l'esprit aime à se forger des énigmes pour avoir le plaisir de les résoudre ensuite, mais vraiment celle-ci dépasse les bornes ! D'autant plus que le char, placé sur un plan tournant, ainsi que les personnages qui suivent, pourrait avoir en vue tout aussi bien le côté opposé comme point de départ.

Nous cherchons en vain quel mobile poussait les auteurs que nous venons de réfuter à vouloir jeter ainsi le doute et la contradiction sur un des points les mieux établis de l'histoire de saint Eugène. Qu'avons-nous besoin de citer les textes ? Le lac Marchais a pour lui non seulement la croyance des habitants de Deuil et de Groslay, mais celle de tous les pays environnants, sans excepter Enghien. Il a pour lui douze cents ans de traditions orales et écrites. L'histoire est d'accord ici avec la foi populaire, et de tous les documents que nous avons consultés, belges, espagnols, romains, français, il n'en est aucun qui parle du lac d'Enghien, tandis qu'un très grand nombre, comme on le verra dans la suite de ce récit, témoignent en faveur du lac Marchais. Si bien que les Espagnols en étaient venus à penser que le martyre de saint Eugène avait dû être perpétré à Groslay. Et ce qui est singulier, c'est que nos auteurs, qui ne citent absolument aucun témoignage en faveur du lac d'Enghien, constatent eux-mêmes que tous les témoignages confirment la croyance des populations environnantes.

(83) Comment l'histoire ne serait-elle pas comme un champ de bataille perpétuel, alors que l'on

[3] Le lac d'Enghien lui-même, au su des habitants actuels, a été considérablement rétréci.

voit, sans l'ombre de mauvaise intention, le fait le plus clair et le plus indéniable travesti de la sorte ! Et comment les siècles à venir sauraient-ils la vérité, si nous qui l'avons sous les yeux nous la nions avec une telle désinvolture ! Grâce à Dieu, si le papier supporte sans récriminer le contraire de la vérité, les populations savent garder intactes les traditions des ancêtres, et ce ne sont pas les arguments allégués qui détourneront les habitants de Deuil et des environs d'entourer du respect que l'on a pour les tombeaux l'étang du Marchais, qui durant six siècles environ a gardé le corps du saint martyr Eugène.

(84)

CHAPITRE III
DE LA COLORATION SINGULIERE DES EAUX DU LAC MARCHAIS

Nous emprunterons ce chapitre, en l'abrégeant, au livre si intéressant de M. Octave Comartin sur Groslay, nous réservant d'y ajouter à la fin quelques observations. « Au siècle dernier, dit-il, les habitants de la vallée de Montmorency, et notamment ceux de Deuil et de Groslay, prétendaient que le jour de la fête de saint Eugène (15 novembre), l'eau du lac se teignait du sang du martyr ; or les naturalistes ont reconnu que, vers la fin d'automne, au mois de novembre l'eau du Marchais prenait, en effet, à sa surface une coloration pourpre. Les auteurs qui revendiquent pour le lac d'Enghien l'honneur d'avoir reçu le corps de saint Eugène dans ses ondes admettent, ou du moins ne contestent pas la vérité de la coloration pourpre dont parlent les légendes et les traditions, car le fait a été réellement et matériellement constaté. En repoussant le préjugé de cette coloration par le sang comme impossible, ils invoquent un système nouveau. Ainsi ils veulent bien concéder au lac du Marchais l'existence de la coloration pourpre, mais à une condition, (85) c'est qu'elle sera causée par la présence d'un produit chimique qu'ils prétendent être de l'oxyde de fer ; et en conséquence, se jetant dans cette voie, ils disent : Tous les terrains de la vallée de Montmorency et notamment ceux qui avoisinent le lac du Marchais, renferment une certaine quantité d'oxyde de fer ; or tout le monde sait que la propriété essentielle de ce minerai est d'imprimer une coloration jaunâtre-rougeâtre aux corps qu'il rencontre. A la fin de la saison d'automne, dans les temps de brouillard et de pluie, ces corps, ces substances ferrugineuses, et les gisements des champeaux, naturellement jaunes et sablonneux, sont lavés par les eaux des sources qui, à cette époque de l'année, plus vives et plus abondantes, sortent du fond et des parois du lac du Marchais ; c'est, disent ces auteurs cette couleur jaune ferrugineuse qui longtemps a fait croire au miracle de la coloration par le sang du martyr. »

Mais les défenseurs de cette dernière opinion, en donnant le change à la controverse sans trancher la question, se jettent eux-mêmes dans une nouvelle erreur qu'il est facile de réfuter, et leur système tiré de l'oxyde de fer, pour être plus raisonnable, n'est ni plus probant ni plus vrai que la première hypothèse.

Indépendamment d'une grande quantité de matières organiques, dit M. Bouclier, pharmacien à Montmorency en 1865, les eaux du lac du Marchais contiennent :

De l'hydrogène sulfuré ;
De l'acide carbonique ;
Des sulfates, des carbonates ;
Des phosphates de chlorure.

(86) Elles contiennent encore :

Des silicates à bases de chaux ;
de magnésie ;
d'alumine ;
d'ammoniaque ;
de soude de potasse.

Quant au fer il l'a trouvé dans d'infimes proportions, d'où il suit que les eaux du Marchais ne contiennent le fer et d'autres métaux à sulfure noire, qu'en très faible quantité, pour ainsi dire à l'état microscopique, et qu'elles sont par conséquent sans effet réel dans l'action colorante dont nous nous occupons.

A l'égard du principe sulfureux, les eaux du lac du Marchais contiennent de l'hydrogène sulfuré à l'état libre, mais dans des proportions très variables, suivant l'endroit du lac où l'eau a été puisée, et suivant le voisinage plus ou moins immédiat des sources sulfureuses qui évidemment s'y rencontrent. Le principe générique sulfureux existe donc, il faut le reconnaître, mais, suivant M. Boudier, dans les

endroits les plus saturés, il est d'un tiers environ moins fort que dans les eaux ordinaires d'Enghien.

A l'égard des sels, les eaux du Marchais, dit-il, renferment principalement des carbonates et des sulfates de chaux. Les résidus et les dépôts qu'elles laissent après l'évaporation et l'ébullition sont formés des mêmes sels.

M. Poinsot, répétiteur à l'École impériale centrale des arts et manufactures, consulté sur la même question, mais plus spécialement sur les propriétés des eaux du lac du Marchais comme influence hygiénique (87) vis-à-vis des populations, a bien voulu nous communiquer ses observations :

« L'eau prise au mois d'octobre, dit-il, avait une couleur jaune, une odeur fétide et ammoniacale ; mais elle ne contenait ni hydrogène sulfuré ni hydrogène sulfureux, ni aucun élément ferrugineux. Rien comme on le voit pour le fer.

« Au mois de novembre, au mois de décembre, le résultat est à peu près le même. Ainsi le principe colorant existe, mais il a une autre origine que l'oxyde de fer, origine *dont* il faut chercher la cause dans un autre ordre de faits et d'idées.

« Il arrive quelquefois, et le fait n'a jamais été contesté, que l'eau de cet étang devient par place rouge pourpre comme du sang. »

Une fois encore nous emprunterons aux observations si réservées de M. Boudier l'explication de ce phénomène assez remarquable. A une époque avancée de la saison, le lac du Marchais prend dans quelques-unes de ses parties une teinte sensiblement rosée, et les feuilles d'arbres déposées au fond de l'étang sont recouvertes d'un enduit de belle couleur pourpre plus ou moins foncée ; or, en examinant avec attention cette substance au microscope, on peut facilement reconnaître les éléments dont elle est formée. Cette couche colorante n'est autre chose qu'une multitude d'infusoires d'un rouge violacé, que M. Boudier pense être *l'euglena purpurea ;* ces animalcules sont d'une dimension de 10 à 12 millièmes de millimètre, très vifs, oblongs et invisibles à l'œil nu. Ils sont tellement nombreux que les eaux, prises dans les parties les plus claires et les plus reposées du lac, quand ces espèces de bancs d'infusoires viennent s'y abattre et éclore, en restent encore très sensiblement (88) chargées et donnent à l'eau ce reflet et cette coloration pourprés.

Les hommes les plus compétents en chimie ont remarqué qu'en effet une substance susceptible d'entrer en fermentation produit des animalcules ; que, mise en contact avec l'air, elle peut donner naissance à des infusoires, ou êtres organisés, et que ces germes, qui existent dans l'atmosphère, peuvent par le contact amener le développement du même phénomène ; qu'enfin par l'ébullition des mêmes principes fermentescibles, mis en rapport avec les mêmes corps, on obtient les mêmes produits organisés.

Telle est l'explication technique et ramenée à ses véritables termes du phénomène de la coloration des eaux du lac du Marchais, qu'on n'attribuera plus désormais ni au sang de saint Eugène, ni même à l'oxyde de fer.

Nous ajouterons quelques réflexions seulement à ce jugement basé sur des données scientifiques. Nous avons fait une enquête dans la paroisse au sujet des eaux *rouge pourpre comme du sang* du lac du Marchais ; les résultats en ont été à peu près négatifs. Si l'on a remarqué certaines variations ou altérations dans les eaux du lac, à peine quelques personnes, parmi celles que nous avons interrogées, ont constaté par elles-mêmes la teinte rouge-jaunâtre de ces eaux. Personne à Deuil n'a rien remarqué d'extraordinaire le 15 novembre au sujet de la coloration des eaux, et l'attention des fidèles n'a pas été mise en éveil sur ce point d'une manière authentique, depuis plus d'un demi-siècle. Mais à Groslay, beaucoup plus rapproché du lac, il n'en fut pas de même.

L'explication scientifique de M. Boudier n'a cependant pas à nos yeux cette précision nette et catégorique (89) qui établit d'une irréfutable manière la réalité d'un fait. Nous avons cité le texte de M. Comartin, le trouvera-t-on absolument concluant, alors que le savant lui-même hésite à reconnaître dans les infusoires l'*euglena purpurea*. Et comme l'oxyde de fer, scientifiquement donné comme cause de la purpuration des eaux, le cède aux infusoires microscopiques qui ont pris place au nom de la science mieux éclairée, ne le céderont-ils pas un jour à d'autres agents peu assurés eux-mêmes de cette possession, si le phénomène de la coloration des eaux se reproduisait encore. Ajoutons toutefois que nous n'avons pas le texte même de M. Boudier sous les yeux, et que ces explications pourraient bien être confirmées par l'état actuel des eaux du Marchais dont la coloration rouge pourpre n'est plus remarquée par cela sans doute que les bords du lac, n'étant plus plantés que de quelques arbres, ne couvrent plus son fond à l'automne, et ainsi ne préparent plus d'asile aux infusoires.

Il est une autre affirmation que nous avons trouvée dans différents auteurs, et que nous ne pouvons laisser sans réponse.

Il est impossible, dit-on, que la coloration *rouge pourpre comme du sang,* soit le fait d'un miracle ; le prétendre est une erreur ; c'est là une légende populaire que condamne la raison ; la foi en l'oxyde de fer, bien qu'erronée, est plus raisonnable que la foi au miracle de la coloration des eaux.

Après l'acceptation un peu conditionnelle des explications de la science, qui voudrait si bien tout expliquer en dehors du surnaturel, n'est-il pas de notre devoir de dire que des écrivains catholiques dépassent ici les bornes de la critique orthodoxe. Le fait de la coloration n'existe plus, mais il a existé, (90) personne ne le conteste, et les habitants de Groslay surtout pourraient encore en témoigner.

Or cette coloration est-elle un fait naturel ou surnaturel ? D'après nos modernes écrivains, il semble qu'il ne soit même pas possible de poser la question.. Aussitôt on prononce bien haut les noms de légende, de préjugé, d'erreur, d'impossible, de peu raisonnable, et l'on répudie le fait surnaturel, *a priori,* avant même que la science se soit prononcée, et nous savons si la science est sujette à caution quand elle est mise en face de faits qui semblent évoquer l'idée du surnaturel ! Eh bien, nous devons le dire en toute sincérité : cette sentence *a priori* qui exclut le surnaturel est répréhensible, est condamnable, n'est pas d'un catholique éclairé. Nous citerons ici un miracle qui entre par certains côtés dans l'ordre de faits qui nous occupent en ce moment, et que le catholique le plus téméraire n'oserait répudier sans aller contre la foi.

Nous lisons au chapitre VII de l'Exode : « Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point Moïse et Aaron ainsi que le Seigneur l'avait prédit, et il ne laissa point aller les Israélites, selon que le Seigneur l'avait ordonné. Alors Dieu dit à Moïse : Le cœur de Pharaon s'est endurci, il ne veut point laisser aller mon peuple. Allez le trouver dès le matin, il sortira pour aller sur l'eau, et vous vous tiendrez sur le bord du fleuve pour venir au-devant de lui ; vous prendrez en votre main la verge qui a été changée en serpent et vous lui direz : Le Seigneur, le Dieu des Hébreux, m'a envoyé vers vous pour vous dire de sa part : Laissez aller mon peuple afin qu'il me sacrifie dans le désert, et jusqu'à présent vous ne m'avez point voulu écouter. Voici donc ce que dit le Seigneur : (91) Vous connaîtrez que je suis en ceci le Seigneur Dieu Tout-puissant et que vous devez m'obéir. Je vais frapper l'eau de ce fleuve avec la verge que j'ai en ma main ; elle sera changée en sang pour venger le sang des enfants de mon peuple que vous y avez fait périr. Les poissons aussi qui sont dans le fleuve mourront, les eaux se corrompront et les Égyptiens qui en boivent ordinairement seront tourmentés d'une grande soif, n'en pouvant plus boire. Le Seigneur dit encore à Moïse : Dites à Aaron : Prenez votre verge et étendez votre main sur les eaux d'Égypte, sur les fleuves, sur les ruisseaux, sur les marais et sur les eaux de tous les lacs, afin qu'elles soient changées en sang et qu'il n'y ait que du sang en toute l'Égypte, dans les vases ou de bois ou de pierre. »

Moïse et Aaron firent donc ce que le Seigneur leur avait ordonné. Aaron, élevant sa verge, frappa l'eau du fleuve devant Pharaon et ses serviteurs, et l'eau fut changée en sang. Les poissons qui étaient dans le fleuve moururent, le fleuve se corrompit, les Égyptiens ne pouvaient boire de ses eaux, et il y eut du sang dans le pays d'Égypte là où il y avait de l'eau auparavant. Et il se passa sept jours entiers depuis la plaie dont le Seigneur avait frappé le fleuve jusqu'à ce que Moïse rétablit les eaux de l'Égypte dans leur premier état sans que le cœur de Pharaon fût amolli.

C'est la première des dix plaies d'Égypte.

Quel rapport du sang à l'eau ?

Rien n'est impossible à Dieu. Et puisque le corps de saint Eugène, baignant dans son sang, a reposé pendant six siècles environ dans les eaux du Marchais, pourquoi Dieu ne pourrait-il pas permettre qu'au (92) jour anniversaire du martyre de ce grand saint les eaux ne rappelassent cet événement par leur miraculeuse coloration et pour l'édification des fidèles et pour l'opprobre des impies altérés du sang des chrétiens ? Sans doute de la théorie au fait il y a loin, et ce n'est pas nous qui franchirons la distance qui sépare l'un de l'autre, puisque le fait semble ne plus exister et que nous n'avons plus que des documents fort incomplets sur ce sujet intéressant. Mais, mis en face de principes rationalistes par des hommes dont la croyance à la possibilité du miracle ne peut être séparée de la croyance catholique, nous devons leur demander quelle impossibilité ils voient à la coloration miraculeuse des eaux d'un lac. Nous reviendrons bientôt sur cette question, en traitant de la vertu des eaux du Marchais. Qu'il nous suffise ici de résumer tout ce débat en disant : 1° Que personne ne saurait nier les témoignages irrécusables qui constatent le fait de la coloration rouge pourpre des eaux du lac Marchais ; 2° Que les témoins oculaires de ce fait deviennent rares, et que nous n'en avons pas rencontré pour notre part ; 3° Que l'explication donnée par M. Boudier paraît d'autant plus probable que le fait pourrait bien avoir cessé, alors qu'a cessé la chute des feuilles dans les eaux du lac ; 4° Que toutefois c'est tomber dans l'erreur rationaliste que de condamner *a*

priori, c'est-à-dire avant tout examen, la croyance à la coloration miraculeuse des eaux d'un lac ; 5° Que tout esprit vraiment catholique, devant admettre la possibilité théorique du fait, doit à sa foi comme à sa raison de ne se prononcer ni pour ni contre, et par conséquent se garder de traiter dédaigneusement de légende ce qu'il n'a pas examiné, jusqu'à ce qu'il se soit livré à une étude approfondie (93) de la question ; 6° Qu'il est un point auquel tout catholique doit tenir bien plus qu'à tel ou tel fait surnaturel dont l'existence est contingente, et problématique parfois, c'est à la foi invincible en la toute-puissance de Dieu, en cette toute-puissance qui, s'étant manifestée dans les siècles passés par des prodiges aussi nombreux qu'incontestables, peut bien se manifester encore selon les formes qui conviennent à sa souveraine raison.

(94)

CHAPITRE IV
DE LA VERTU DES EAUX DU MARCHAIS

Qu'est-ce que l'eau ? Cette question est posée par Mgr Gaume dans son très intéressant opuscule de *l'Eau bénite,* auquel nous emprunterons les premières pages de ce chapitre.

Si je le demande, dit-il, à la science moderne, elle me fait répondre en deux mots par le premier chimiste venu : L'eau, c'est du *protoxyde d'hydrogène.* Me voilà bien instruit, surtout bien édifié ; mais si j'adresse la même question à la science ancienne, c'est-à-dire à la vraie science, elle me dit : *L'eau est la mère du monde et le sang de la nature.* A la définir ainsi, elle est autorisée par le plus savant des géologues : saint Pierre. Ayant appris la géologie à l'école même du Créateur, nul mieux que lui ne connaît l'origine des choses.

Or, du temps du prince des apôtres, il y avait comme aujourd'hui des Strauss, des Proudhon, des Renan, petits mécréants qui niaient la création du monde, son gouvernement par la Providence et sa destruction finale. A ces ignorants volontaires, à ces moqueurs (95) imbéciles de la vérité, saint Pierre répond : « Que le ciel et la terre n'ont pas toujours existé, mais qu'ils ont été tirés de l'eau, qu'ils existent au milieu de l'eau et qu'ils sont affermis par le verbe divin. » *(II, S. P. ch.* III, *v.* 5.) L'eau est donc la mère du monde, puisque le ciel et la terre, avec toutes les créatures matérielles, ont été formées de l'eau, à laquelle le Verbe créateur a imprimé, en la condensant, des formes arrêtées qu'il maintient dans un état permanent. « Le ciel et la terre, dit OEcuménius, ont été faits de l'eau. Le ciel n'est que l'eau vaporisée ou à l'état aériforme, et la terre, l'eau solidifiée ou à l'état concret. » - « Au commencement les cieux et la terre furent faits de l'eau et par l'eau, dit saint Augustin. Il n'y a donc rien d'absurde à dire que la matière primitive, c'était l'eau ; car tout ce qui naît sur la terre, les animaux, les arbres, les herbes, et les êtres semblables doivent à l'eau leur formation et leur nourriture. » - « Tout ce que la terre a de vigueur, écrivait Pline, elle le doit à l'eau. » Mais l'eau n'est pas seulement la mère du monde fécondée par *l'esprit de Dieu qui planait sur les eaux,* elle est encore le sang de la nature. Le sang est nécessaire à la vie de l'homme. L'eau n'est pas moins nécessaire à la vie de l'univers. Dans notre corps le sang a ses réservoirs, il en a pour alimenter toutes les parties de son domaine. Il y revient pour se rafraîchir et en repart pour continuer ses indispensables fonctions. Ainsi en est-il dans la nature. Les mers sans fond, les vastes cavités des montagnes sont les réservoirs de son sang. Par un mouvement non interrompu de départ et de retour, l'eau, purifiée, rafraîchie, remplie de toutes ses qualités natives, continue de faire épanouir la vie en mille productions variées dont la succession régulière (96) n'est pas le caractère le moins admirable. Il est d'expérience qu'on trouve de l'eau partout. Que serait-ce si l'homme possédait une science plus complète, ou s'il disposait d'instruments plus parfaits ?

Dieu mesure la quantité de sang qui doit entrer dans chaque vaisseau, la rapidité ou la lenteur avec laquelle il doit couler, de sorte qu'il n'y a jamais, à moins d'un désordre trop souvent coupable, ni engorgement ni perturbation. Avec un art non moins merveilleux, Dieu a mesuré, équilibré et divisé les eaux dans le corps de la nature, de telle sorte que chaque partie en reçoit la quantité convenable : *Aquas appendit in mensura. (Job XXVII, 25.)*

Mais si l'homme vient à mériter une punition, l'ordre est suspendu. Comme dans la famille, c'est à la mère que revient le plus souvent la tâche de corriger le jeune enfant ; ainsi dans la nature l'eau venge le Père céleste outragé. Dieu lui ordonne ou de se resserrer dans ses réservoirs et de faire languir la terre et ses productions, ou de tomber en masses désastreuses qui, noyant la première et altérant les secondes, forcent l'homme coupable à crier merci. L'iniquité est-elle à son comble, l'eau devient le déluge, et tout périt.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé l'eau que dans son rôle purement matériel. Ce rôle est souverain et souverainement bienfaisant. Vous pouvez donc en toute vérité répéter avec Vitruve, un auteur païen : « L'eau est l'élément le plus ami de l'homme ; nul autre ne nous procure autant d'avantages ; sans l'eau rien ne pourrait naître, ni se conserver, ni être accommodé à nos usages. » Considérée dans l'ordre moral, l'eau est de tous les éléments celui qui remplit la mission la plus glorieuse. Elle est le lien social par excellente. (97) C'est elle qui, par la vapeur, par les fleuves et par les océans, relie entre elles toutes les

nations du globe. Élevez votre pensée et rappelez-vous la vie du peuple hébreu, de ce peuple qui ne semble marcher qu'à coups de miracles. Le passage de la mer Rouge, le rocher d'Horeb, le passage du Jourdain : n'est-ce pas l'eau qui est l'élément de ces prodiges ? Rappelez-vous aussi le baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Jourdain, les noces de Cana, la vocation des Apôtres, la conversion de la Samaritaine, la guérison du paralytique et de l'aveugle-né, et enfin la merveille des merveilles, la régénération du monde par l'eau : « Si quelqu'un ne renaît par l'eau et par le Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume des cieux. »

Des eaux primitives, fécondées par le Saint-Esprit, le Créateur tira l'homme et le monde ancien. Des mêmes eaux, sanctifiées par lui-même en personne, le Verbe incarné fait sortir l'homme et le monde nouveau. Ainsi le monde primitif et le monde régénéré sont fils de l'eau.

Mgr Gaume cite plusieurs miracles que, pour abréger, nous devons passer sous silence, et il ajoute : « Prétendre que ces miracles étaient crus sans preuve, et qu'il ne se trouvait jamais quelque malin capable de prendre toutes les précautions nécessaires, afin d'écarter toute supercherie, serait une impertinence de haute école. »

Nos pères avaient des yeux comme nous, au moins autant de bon sens que nous, et plus de crainte que nous d'être trompés ou trompeurs. N'est-il pas incalculable, en effet, le nombre de ceux qui de nos jours veulent être trompés sur ce qu'il est le plus essentiel de bien connaître, et le nombre des trompeurs ne (98) s'accroît-il pas de jour en jour, spéculant avec une impudence inouïe sur les passions les plus basses de leurs dupes volontaires.

Quoi qu'il en soit, Dieu a voulu que cette miraculeuse glorification de l'eau devînt un fait incontestable. Nous lisons dans Grégoire de Tours : « Le Portugal fournit un exemple mémorable de ce miracle des eaux. Dans cette province existe, dès la plus haute antiquité, une piscine en forme de croix, faite de marbres de différentes couleurs et très bien sculptés. Sur cette piscine, les chrétiens ont bâti une magnifique église. Or, le jeudi saint, tous les fidèles, l'évêque en tête, s'y réunissent. Les prières finies, l'évêque ferme les portes du temple, les scelle de son sceau, et tout le monde attend la manifestation de la puissance divine. Le troisième jour, c'est-à-dire le samedi, arrive la foule des catéchumènes. Puis l'évêque, accompagné de toute la ville, après avoir vérifié les sceaux, ouvre les portes. Chose admirable ! la piscine qu'il avait laissée vide, il la trouve pleine, ou plutôt comble ; car ses eaux s'élèvent en forme de globe au-dessus du bassin, comme le blé au-dessus du boisseau avant qu'il ait été nivelé. On voit ces eaux osciller, sans qu'il en tombe une seule goutte à droite ou à gauche. L'évêque fait des exorcismes ; puis, de cette eau merveilleuse, il arrose tout le peuple, qui s'empresse d'en prendre et d'en emporter dans ses maisons, pour se mettre à l'abri des maladies et des dangers, et pour en répandre sur ses champs et sur ses vignes, comme un préservatif assuré contre les fléaux.

« Malgré le nombre incalculable des vases qu'on remplit, l'eau ne diminue pas. Mais, aussitôt que le premier catéchumène est baptisé, elle commence à baisser. Lorsque tous l'ont été, l'eau se retire et s'en (99) va comme elle est venue, saris qu'on sache comment. *Baptizatis omnibus, lymphis in se reversis, ut initio produntur, nescio ; ita et fine clauduntur, ignoro.*

« Or le roi du pays, Théodogésile, ayant été témoin du fait, se dit en lui-même : C'est un artifice des habitants, et non pas un miracle. Il vint donc l'année suivante, ferma les portes de l'église, y apposa son sceau à côté de celui de l'évêque, mit des gardes autour de l'église, afin de s'assurer si personne ne venait frauduleusement porter ou envoyer de l'eau dans la piscine. Il ne put rien découvrir.

« L'année suivante, il recommença la même expérience, sans plus de succès. Enfin, la troisième armée, il fit arriver un grand nombre d'ouvriers, à qui il ordonna de creuser des fossés tout autour de l'église, pour voir si la piscine n'était pas alimentée par quelques canaux souterrains.

« Ces fossés eurent vingt-cinq pieds de profondeur et quinze de largeur. Rien ne fut découvert. La quatrième année le roi n'eut pas le bonheur de revoir le miracle, car il mourut, éprouvant peut-être en lui-même ce que dit saint Paul : Le scrutateur téméraire des mystères de Dieu sera écrasé par sa gloire. »

Qu'avons-nous vu dans ces citations si intéressantes ? Trois effets produits par les eaux : la vertu naturelle des eaux produisant des effets naturels ; la vertu surnaturelle des eaux produisant des effets surnaturels, invisibles, comme l'effet produit par l'eau et par le Saint-Esprit dans le sacrement de Baptême ; la vertu surnaturelle des eaux produisant des effets surnaturels, visibles, comme les guérisons miraculeuses, la préservation des fléaux, les bénédictions temporelles des biens de la terre.

Ce troisième effet, le passé du christianisme l'a (100) constaté maintes et maintes fois. Il s'est posé comme une indéchiffrable énigme pour ceux qui auraient voulu se convaincre que le surnaturel n'est pas et ne saurait être, et comme un phare lumineux pour les âmes croyantes, dont la raison ne saurait mettre

en doute la toute-puissance de Dieu et les incontestables manifestations de cette toute-puissance.

Mais les temps modernes ont-ils été appelés à être les témoins de cet effet surnaturel des eaux ? La prétendue science moderne, niant dans le passé tout ce qui ne rentre pas dans le cadre restreint de ses débiles conceptions, n'aurait-elle rien à nier ou à expliquer dans le présent ? Ne serait-elle pas mise par le Très Haut en face de ces miracles qui la déconcertent et qui la troublent dans ses recherches expérimentales, dont elle est si fière ? Prononçant sur le passé cette dédaigneuse sentence : « Crédulité de nos ancêtres que tout cela ! » en face des effets surnaturels des eaux modernes, ne sera-t-elle pas mise en demeure de se prononcer, et, comme une pythonisse en délire, ne saura-t-elle que redire : « Crédulité ! crédulité ! » Et ne surprendrions-nous pas son mauvais sourire sur des lèvres qui doivent, contre les impies, établir par d'invincibles arguments la possibilité du miracle, l'existence effective du miracle dans le passé..., et, s'il plaît à Dieu, dans le présent et dans l'avenir.

Le miracle est un fait. La raison provoquée par la proclamation d'un miracle n'a pas, si elle est logique avec elle-même, d'échappatoire possible. D'abord elle ne connaît pas le fait allégué, elle est dans l'ignorance.

Veut-elle demeurer dans son ignorance : libre à elle, libre dans une certaine mesure ; car Dieu ne fait pas ordinairement des miracles sous nos yeux, pour qu'il soit loisible de les tenir fermés afin de ne point (101) les voir. Mais la raison veut-elle se prononcer sur le fait lui-même : elle doit l'étudier. Si elle se prononce, si elle l'admet ou si elle le rejette sans examen préalable, elle se condamne elle-même, et le miracle, en dépit de ses railleries très rarement spirituelles, toujours déraisonnables, demeure ce qu'il est en dehors d'elle, vrai ou faux, ce qu'elle ignore.

Jusqu'à ce qu'elle se soit éclairée par une étude sérieuse et impartiale, sans parti pris et avec discernement, comme le comporte un sujet de cette importance, son jugement doit être suspendu ; et, interrogée, elle n'a d'autre réponse à faire que celle-ci : « Je ne sais pas. » Mais combien il est rare de rencontrer cette réserve chez un ignorant ! Il l'aura d'autant moins que, subissant, même à son insu, la pernicieuse influence du monde et de l'esprit du mal lui-même, gonflé d'un vain orgueil, affectant un dédain qu'il croit de bon goût, il se donne comme un esprit transcendant en demeurant dans les sphères du scepticisme et parfois de l'impiété.

Voilà comment des hommes, voire même des hommes de foi, mais d'une foi bornée, routinière, qui ne raisonne pas, qui ne marche pas, qui a peur du surnaturel, traitent des faits qui, s'ils sont vrais, viennent directement de Dieu même. Un miracle, n'est-ce pas la gloire de Dieu et l'intérêt de l'homme mis en pleine lumière ? Et voici que des téméraires porteraient la main sur l'arche sainte et crieraient à Dieu : « N'agissez pas ! » et à l'homme, qui a tant besoin de l'action de Dieu : « Ne croyez pas ! »

Non, nous n'admettons pas ce miracle, cela dérangerait nos petits plans, nos petits calculs, nos petites habitudes, nos idées préconçues ; non, nous n'en voulons pas ; du reste est-ce bien nécessaire ?

(102) Oh ! il est vrai, cela peut ne pas vous paraître nécessaire, à vous qui trouvez sans doute que la société est si bien dans sa voie, qu'elle n'a pas besoin d'être éclairée ; que les hommes marchent à si grands pas dans les sentiers bénis de l'amour de Dieu et du prochain, qu'ils n'ont point besoin d'être stimulés ; mais si, ce qui après tout est possible, Dieu n'était pas de votre sentiment, si Dieu, en agissant sans être muni de l'autorisation préalable de nos graves académiciens, faisait réellement ce miracle ! Dites-nous comment qualifier ceux qui obstinément fermeraient les yeux et le considéreraient comme non avenu !

Je n'en saurais douter, en suivant cette argumentation, le lecteur pense à Notre-Dame de Lourdes, à cette céleste thaumaturge qui si souvent est venue sur la terre se mettre en travers des œuvres de Satan, à celle qui continue, malgré les sourires, malgré les sarcasmes, malgré les blasphèmes des impies, à dire à ceux qui vont s'agenouiller dans son sanctuaire béni : « Allez, et dites à vos frères que les aveugles voient, que les sourds entendent, que les boiteux marchent droit, et que l'Évangile est annoncé aux pauvres. »

Nous parlons de l'eau de Notre-Dame de Lourdes, parce que son crédit est tel qu'il défie toutes les attaques de toutes les puissances de l'enfer et de la terre réunies. Nous pourrions parler de l'eau de Sainte-Anne d'Auray, de Sainte-Geneviève de Nanterre, de Notre-Dame de l'Épine de la Champagne, de la chapelle Saint-Pierre de Brogne, etc. Mais on l'a depuis longtemps deviné, toute cette étude n'a d'autre but ici que d'appeler l'attention sur la vertu de l'eau de saint Eugène, de l'eau du lac Marchais.

L'analyse scientifique de cette eau a démontré qu'elle n'avait pas de vertu curative naturelle bien (103) caractérisée. A-t-elle une vertu curative surnaturelle ? La cause de ce phénomène divin ne saurait être que le séjour du corps du bienheureux martyr Eugène dans ces eaux durant quelque six cents ans,

cause dont personne ne saurait révoquer en doute la merveilleuse efficacité.

Mais l'effet, le miracle s'est-il produit ? Ici la sainte Église du Christ, notre mère, nous impose une réserve dont nous ne voulons jamais nous départir. Nous ne possédons pas de documents transmis par les âges de foi qui témoignent d'une manière authentique, irrécusable, que des miracles aient été obtenus par les eaux du lac de saint Eugène. Nous n'avons entre les mains aucune attestation, aucun procès-verbal qui témoignent d'une irréfutable façon que des faits miraculeux ont été accomplis dans le siècle présent. Mais nous avons interrogé les meilleurs chrétiens de la paroisse, et nous avons fait cette double constatation que toutes les contre-enquêtes ne sauraient amoindrir :

D'abord c'est la foi des habitants de Deuil et des villages voisins dans la vertu des eaux du lac Marchais. Sans être universelle en ces temps de pitoyable indifférence, elle est, nous pouvons l'affirmer, assez générale. Or, d'où vient cette foi ? Elle ne saurait avoir que deux sources : la tradition des ancêtres et l'existence des faits miraculeux eux-mêmes. La foi existe, c'est un fait indéniable.

Combien de personnes n'ont-elles pas chez elles de l'eau du lac ! Combien n'attendent pas de cette eau bienfaisante des effets surnaturels ! Combien ne lui demandent pas des miracles ! Mais cette foi, qui l'a fait naître ? Nous disons d'abord la tradition des ancêtres, qui est certaine. Un pays qui ne croyait pas il y a cent ans, croirait-il aujourd'hui sans que le (104) point de départ soit marqué, comme à Lourdes. Pourquoi croyez-vous si ce n'est parce que vos aïeux vous ont dit leur foi vive, inébranlable, parce que vos aïeux croyaient. Pourquoi encore ? si ce n'est parce que vos aïeux, comme vous, avaient connu les témoins de ces faits surprenants, et ceux-là même qui en ont été les acteurs bénis et privilégiés ! Oui, la tradition est là, constante, irréfutable, transmise de génération en génération. Et nous ajoutons aussi : les faits miraculeux sont là !

Encore ici nous avons interrogé les personnages les plus honorables, les plus dignes de foi, les moins capables de nous induire en erreur, et leur témoignage repose sur des faits dont ils ont été les témoins, sinon les acteurs. Ici c'est un enfant dont les jambes sont malades et qui, plongé dans le lac par une vaillante chrétienne, revient à Deuil parfaitement guéri. Là c'est un enfant chétif qui dépérit sous les yeux de sa famille désolée ; une neuvaine est faite à saint Eugène, l'enfant prend de l'eau du lac, et il est guéri. Maintes et maintes fois des neuvaines sont faites, et, après Ercold, miraculeusement guéri d'un mal d'yeux, bien des maux disparaissent, bien des yeux baignés par l'eau du lac se trouvent bientôt guéris. Et ces faits sont d'hier et d'aujourd'hui.

Nous ne voulons pas leur donner une valeur théologique qu'ils ne sauraient avoir, puisqu'ils n'ont pas subi le rigoureux contrôle qu'exigent les règles canoniques. Nous ne les citons ici que pour bien établir la croyance des habitants privilégiés de ces pays, et pour raviver dans les cœurs le culte si populaire de saint Eugène, la foi en sa salutaire puissance auprès de Dieu, dont il a été l'un des plus glorieux serviteurs, et la confiance que l'Église de Jésus-Christ ne nous (105) défend pas d'avoir dans les eaux qui si longtemps ont été comme le linceul du corps du bienheureux martyr. Du reste ce chapitre demeure ouvert, et il n'est pas impossible que nous soyons invité, par les témoignages que ce livre pourra faire surgir autour de nous, à faire une cueillette de faits intéressants et incontestables qui confirmeront de plus en plus notre foi dans la vertu des eaux du lac Marchais. A l'exemple des habitants du Portugal, qui puisaient dans la piscine miraculeuse l'eau dont ils arrosaient leurs champs, dont ils aspergeaient leurs maisons, dont ils faisaient usage dans leurs maladies ; à l'exemple de vos ancêtres, dont les traditions d'honneur, de piété, de charité vous sont si chères, pieux habitants de Deuil, de Groslay et des environs, aimez toujours à recueillir cette eau de saint Eugène ; avec elle lavez les yeux de vos malades, leurs plaies humainement incurables ; arrosez vos champs, vos vignes et vos vergers, aspergez vos maisons et invoquez avec confiance celui dont le sang généreux vivifia ces eaux en même temps qu'il vivifie vos cœurs de chrétiens toujours fidèles au milieu de tant de défaillances si lamentables, de défections si douloureuses.

(106)

LIVRE TROISIÈME
LE CULTE DE SAINT EUGÈNE A DEUIL

CHAPITRE I
SIX CENT ANS SOUS LES EAUX

Martyrisé en l'an 95, le corps de saint Eugène fut jeté dans les eaux du lac Marchais, où il demeura enseveli six cents ans environ, puisqu'il ne fut découvert par Ercold qu'après l'érection de l'abbaye de Saint-Denis par Dagobert, en 629, et peu avant le règne de Pépin, qui s'étend de l'an 752 à l'an 768. Il est de notre devoir de dire ici que cette donnée historique, basée sur une argumentation des plus solides, ne jouit cependant pas d'une certitude absolue. Mais qu'il s'agisse d'un plus ou moins grand nombre de siècles, les considérants qui suivront ne perdent pas de leur valeur.

Nous ne saurions passer sur ce fait sans nous y arrêter un instant et sans nous demander pourquoi le corps du bienheureux martyr demeura un si long temps sous les eaux. Les desseins de Dieu sont mystérieux.

(108) Seule la suite des événements nous donne parfois la clef de ses mystères, et nous fait pénétrer dans les arcanes de sa sagesse, souvent impénétrables aux regards essentiellement bornés de l'homme. Nous nous rappelerons d'abord cette parole de la sainte Écriture qui nous dit que, pour Dieu, « mille ans sont comme un jour, et un jour comme mille ans. »

A qui est l'éternité, le temps n'est rien qu'une ombre qui passe ; qu'elle passe en un jour ou qu'elle passe en mille ans, elle ne fait que passer... elle n'est déjà plus... Nous ajouterons que si les plans de l'homme ont les années pour base, les siècles sont la base des plans de Dieu. Un siècle est-il plus dans l'histoire du monde qu'une année dans l'histoire de l'homme. Aussi n'est-ce pas avec notre vue si courte que nous devons essayer d'envisager les plans de Dieu. Que fait le laboureur ? Il prend sa semence ; il la jette en terre et il attend. L'enfant pourra paraître surpris. Que devient ce grain de blé enfoui dans la terre ? Les jours se passent, les semaines s'écoulent, et la terre garde sa proie. Mais qu'il attende encore. La terre s'est entr'ouverte, du sein du grain de blé un germe a surgi ; bientôt c'est une tige qu'il voit poindre avec admiration, les semaines et les mois passeront, et le grain de blé, durant quelques jours disparu dans la poussière, laissera recueillir sur sa tige inclinée cent pour un.

Le sang des martyrs est une semence de chrétiens et une semence d'une merveilleuse fécondité. Par la main de ses ennemis, par la main des persécuteurs et des bourreaux, Dieu laisse tomber cette divine semence dans le sein de la terre, et dix-huit siècles après, à la suite d'une germination de chrétiens dix-huit fois séculaire, jaillit de terre sur les buttes de Montmartre (109) arrosées par le sang de saint Denis et de ses compagnons, le splendide édifice du Sacré-Cœur de Jésus qui verra les générations futures venir s'agenouiller, glorifier le Dieu vivant et se sanctifier. Dieu laisse tomber cette divine semence dans les flots de la mer, dans les ondes des fleuves et des lacs, et elle demeure là, inconnue, ignorée, en apparence stérile... Les années passent, les siècles s'écoulent, mais l'Esprit-Saint plane sur les eaux ; tout à coup elles s'entr'ouvrent, c'est le temps de la germination, c'est l'heure de la floraison. Épanouissez-vous, fleurs célestes ; répandez vos parfums les plus suaves ; que les cantiques d'allégresse remplissent les airs ; que Dieu soit à jamais glorifié, les persécuteurs du nom chrétien à jamais confondus !

Voici le corps glorieux du martyr de Deuil, de l'apôtre des Espagnes, du fils adoptif des Gaules ; il émerge du sein des eaux du Marchais ; Ercold vient, il recueille la précieuse épave des persécutions passées ; les bourreaux ne sont plus, les païens ne sont plus, les dieux immondes, les esprits infernaux ont reculé devant la croix du Christ. Venez, vainqueur du monde païen, venez recevoir les honneurs du triomphe ; venez au milieu de ceux qui sont la floraison divine de votre glorieux martyr. Venez sur cette terre de Deuil que vous avez arrosée de votre sang.

A Sisinnius, le suppôt de Satan, a succédé Ercold ; aux séïdes du bourreau les pieux

fidèles ; au tribunal de l'iniquité un autel érigé en votre honneur. Si les pères ont pleuré sur votre mort, les fils, sur votre sépulcre à jamais glorieux, se réjouissent et tressaillent d'allégresse.

(110)

CHAPITRE II
SUITE DE L'ANTIQUE PASSION DE SAINT EUGENE

Ici vient se placer naturellement la suite de l'antique Passion de saint Eugène :

VII. Le corps du saint martyr Eugène demeura dans le lac du Marchais un grand nombre d'années, car la crainte de la persécution de Sisinnius non seulement avait empêché de l'ensevelir, mais encore de chercher à le retirer du lac.

Cependant il ne devint pas la proie des vers ; il échappa à la corruption, fait vraiment digne d'admiration, car la loi de la nature veut qu'à peine touché par la mort le corps tombe en putréfaction, que la poussière redevienne de la poussière et la cendre de la cendre. Un corps sans vie qui, à travers de longs siècles, se conserve sans corruption, n'est-ce pas un prodige digne d'être inscrit dans nos nouvelles annales et dans l'histoire la plus récente ?

VIII. Mais par la grâce de la clémence divine la paix est rendue aux Églises ; la rage des persécuteurs du nom chrétien s'est éteinte. Un homme dont le nom est à jamais illustre, Ercold, puissant par ses (111) richesses et par ses biens, possède la villa du lac Marchais. Pendant son sommeil, un vieillard vénérable, le visage encadré d'une blanche chevelure, lui adresse la parole à lui dont les yeux sont la proie d'un mal incurable : « Lève-toi, frère, lui dit-il, et, guéri de l'infirmité qui t'accable, va au lac qui est contigu à ta propriété, et là tu trouveras le corps de notre frère et du compagnon de notre apostolat, Eugène ; tu le retireras des eaux avec honneur, et tu lui donneras une sépulture qui soit digne de lui ; car par son patronage des grâces abondantes de salut seront accordées à ce lieu, et de nombreux miracles seront opérés par son intercession. Alors Ercold, le cœur réjoui par cette vision, confirmé dans sa foi par sa guérison, se lève, et dès le matin, avec toute sa maison et un grand concours de fidèles des environs, se dirige vers le lac. Il trouve là, comme il lui avait été révélé dans sa vision, le corps du bienheureux Eugène, martyr du Christ, dans un si parfait état de conservation qu'on l'eût cru décapité du jour même.

Il le retire du lac avec autant de vénération que d'amour, le place sur un sarcophage neuf et se propose de le conduire au monastère de saint Denys, martyr du Christ, et de ses compagnons Rustique et Éleuthère, afin de lui donner une sépulture digne de lui.

IX. Le char est attelé, on arrive au chemin qui conduit au monastère, lorsque soudain s'arrêtent les cinq paires de bœufs qui conduisaient avec agilité le char sur lequel était le sarcophage. En vain les uns et les autres les excitent de l'aiguillon, en vain l'air retentit de menaces et de paroles caressantes ; ni les aiguillons, ni les menaces, ni les caresses, ne les émeuvent et ne les ébranlent. Si vous aviez vu alors (112) l'étonnement du peuple à l'aspect de ces bœufs qui semblaient cloués au sol et que rien ne pouvait contraindre à marcher en avant ! Alors Ercold, le propriétaire de la villa, évoque le souvenir de sa vision : à Deuil, lui avait-il été révélé, devait reposer le corps du martyr. Il supplie tous les assistants de conjurer le Seigneur de vouloir bien indiquer le lieu où le corps de saint Eugène devait recevoir la sépulture. En même temps il ordonne de dételer les bœufs à l'exception de deux. A la prière du peuple et par un effet de la grâce divine, les deux bœufs, excités par les guides, partent d'un pas rapide avec le char comme s'ils n'avaient aucun fardeau. Les foules sont dans l'admiration, et elles accompagnent le char en chantant des hymnes et des cantiques. Aussitôt que les bœufs, conduits non par les hommes mais par la volonté divine, sont arrivés dans le champ d'Ercold, là ou s'élève aujourd'hui l'église de Deuil, ils refusent d'aller plus loin, et ils s'arrêtent dans ce même lieu où repose le corps du vénéré martyr, marquant ainsi que c'était bien le lieu choisi pour sa sépulture. Celui qui avait délié la langue de l'ânesse de Balaam les guidait à leur tour. Ces animaux ne parlent pas, et cependant par leur position ils montrent que c'est là que doivent être déposés les membres saints de l'homme de Dieu. Ercold, propriétaire du champ, en fait don au Seigneur et à saint Eugène, disant : « Jusqu'à cette heure tu étais en mon pouvoir, aujourd'hui je t'abandonne à Dieu et à saint Eugène avec tout ce que tu contiens. Puisse ce sacrifice terrestre m'obtenir les célestes faveurs de Dieu par l'intercession de saint Eugène ! » Et d'un cœur joyeux ils ensevelirent le corps du bienheureux martyr, et construisirent au-dessus un oratoire *(cellulam)* où, par la miséricorde

divine, la gloire du saint resplendit (113) en de nombreux miracles. Celui qui lira la suite de ce récit s'en pourra convaincre par lui-même.

X. C'était dans ces temps où florissait le très illustre roi Pépin, premier du nom, alors que le nom du bienheureux martyr et pontife du Christ n'était pas connu encore, alors que la lumière du Seigneur n'avait pas été placée sur la montagne, mais était demeurée sous le boisseau. Le pieux Rédempteur, qui ne veut pas que le merveilleux trésor qui serait une source de si grandes grâces pour la multitude des croyants demeure plus longtemps ignoré, opère un prodige admirable afin d'exciter la dévotion des grands et des petits. Un officier de Pépin, Hétilon, chef des chambellans, uni au duc lui-même par les liens du sang et plus encore par une vive affection, fut pris d'un mal si violent et si cruel à la tête, qu'il en perdit en même temps l'ouïe et la vue, sans qu'aucun des médecins de la cour pût y apporter du soulagement.

Témoin de cette impuissance, le roi dédaigne la médecine de la terre, à laquelle son serviteur, semblable à la femme de l'Évangile, avait consacré une grande partie de sa fortune, sans autre résultat que de voir s'aggraver son mal de jour en jour. Il aura recours désormais à la médecine spirituelle. Il demande pour lui des prières à toutes les personnes d'alentour consacrées au Seigneur, et il répand d'abondantes largesses dans tous les sanctuaires les plus vénérés et les plus célèbres dédiés aux saints. Ceci se passait dans le palais appelé Lermoria. Des messagers du prince s'en vont dans les villes et dans les monastères, et bientôt ils arrivent là où la mémoire des illustres martyrs du Christ, Denys, Rustique et Éleuthère était en grand honneur. Ils comblent de largesses (114) et les saints et les religieux du monastère, suppliant les uns et les autres d'intercéder pour le pauvre patient. La nuit suivante apparaît à Hétilon, malade au palais de Lermoria et près d'expirer, un vieillard dont la chevelure est d'une incomparable blancheur ; il est accompagné de ses disciples ; il l'encourage de sa voix la plus affable et dans le plus doux langage : « Lève-toi, lui dit-il, ô mon frère, autant qu'il te sera possible, hâte ta course sans plus tarder vers le sanctuaire de notre frère et compagnon d'armes Eugène, et par l'intercession de celui dont le corps repose au village de Deuil, à deux milles environ de distance de notre propre sanctuaire, tu recouvreras l'usage de tes sens, et tu obtiendras une entière guérison.

Aussitôt éveillé, Hétilon ordonne que l'on prépare un bateau ; il a hâte de suivre le conseil qu'on lui a donné, il s'embarque et se rapproche ainsi de Deuil autant qu'il est possible, puis, par le secours des chevaux, il arrive à l'oratoire de Saint-Eugène.

Je ne saurais redire, s'écrie le narrateur de ce fait, avec quels soupirs, avec quels gémissements, avec quels sanglots il se recommande à la commisération de notre saint. Comme il gisait là, dolent et suppliant, soudain un profond sommeil s'empare de lui ; mais bientôt, sortant de ce sommeil, il se lève et s'écrie à haute voix : « Je suis guéri ! » Qui dira jamais combien fut grande la joie du prince et des satellites de notre héros, témoins de sa maladie terrible et de sa guérison miraculeuse !

Ce généreux soldat, qui, par la grâce de Dieu, doit aux prières du doux Eugène la santé qu'il vient de recouvrer, dirige ses pas vers le monastère des très précieux martyrs du Christ : Denys, Rustique et Éleuthère. Là il rend grâce à ses bénis bienfaiteurs, il (115) proclame leur gloire, il comble leur sanctuaire de présents, il se recommande à leurs prières et à celles de leur compagnon le martyr Eugène, et, plein d'allégresse, il regagne en grande pompe le palais de son seigneur et de son roi.

XI. Vers la même époque, une femme nommée Lactrude habitait une villa située près de la ville de Rouen. Sa vue était si faible qu'elle ne pouvait supporter la lumière du soleil, bien qu'aucun mal ne parût à l'extérieur. Ses parents, nobles d'origine, profondément affligés de cette infirmité, la conduisirent dans tous les sanctuaires des saints dont la renommée disait des merveilles. Bientôt ils arrivèrent près du village de Deuil.`

Le bruit du miracle opéré par saint Eugène arrive jusqu'à eux, aussi dirigent-ils sans retard la malade vers l'église érigée en son honneur.

Elle pénètre dans le sanctuaire béni ; pendant deux heures elle supplie le saint avec larmes ; elle est exaucée, une pellicule se détache de ses yeux et elle voit d'un regard aussi clair, aussi limpide que si jamais elle n'avait été aveugle. Sa reconnaissance pour notre saint fut si vive, qu'il ne s'écoulait pas une année sans qu'elle ne vînt une fois, deux fois même, à Deuil pour le remercier de sa guérison. Plusieurs affirment qu'elle était parente d'Hétilon.

Ce qui est certain c'est que nous tenons d'elle-même le miracle que nous venons de

raconter. Chantons donc avec une grande piété les louanges d'un si glorieux martyr, afin que par son intercession nos péchés nous soient pardonnés.

Grave en ton cœur, chrétien, les œuvres que ton Dieu
Dans sa sagesse opère en tout temps, en tout lieu.

(116) XII. Les guérisons se multiplient sur le tombeau du bienheureux martyr Eugène, et sa renommée vole de bouche en bouche dans tout l'univers. Sur le territoire de Meaux, dans un bourg nommé Villeneuve, était un pauvre petit enfant dont les talons recourbés étaient inhérents au dos. Ses parents l'amènent à Deuil et s'engagent à le vouer au service du glorieux thaumaturge s'il guérit. A la prière du saint martyr, Dieu, dans sa bonté, dénoue les membres du pauvre enfant, qui apparaît à tous les regards comme s'il n'avait jamais eu aucun mal. Ceci se passait du temps du très illustre Pépin, premier roi de ce nom, et du curé de l'église de Deuil nommé Iperius.

XIII. Comme le roi Pépin, de bienheureuse mémoire, avait été inhumé le visage contre terre, selon sa demande, dans l'église des très précieux martyrs du Christ Denys et ses compagnons, il s'éleva des controverses et des altercations, dont il ne saurait être question ici, entre Charles et Carloman. Selon les vues du Christ, tout le fardeau de l'Empire retomba sur les épaules de Charles. Dans ce temps existait un nommé Milon, noble d'origine, enfant de la Bourgogne, très aimé de son maître. Comme il se rendait au palais de son seigneur, selon la coutume des soldats, il est pris sur la route d'une violente douleur au côté, et c'est à peine si ses compagnons d'armes, bien que nombreux, peuvent le transporter jusqu'à l'église de Deuil. Le pasteur zélé accueille pieusement ce douloureux cortège, il fait sur le malade les onctions avec l'huile du salut préparée pour les infirmes ; il invoque la très sainte Trinité ; il supplie le bienheureux Jacques, qui dans son épître nous fait connaître l'institution du sacrement de l'Extrême-Onction, et le martyr dont on (117) aime à redire le nom, et ordonne d'étendre le patient devant l'autel et de veiller à ce qu'il y demeure longtemps. Mais lui, se levant soudain, déclare qu'il est guéri et qu'il est aussi valide qu'auparavant.

XIV. Une autre année, comme les ennemis de l'Église avaient été rejetés au loin et que la paix était rendue aux fidèles, une jeune fille d'Évreux, qui était aveugle, vint s'agenouiller dans le sanctuaire du pontife et martyr Eugène, et là fit vœu de revenir tous les ans et de consacrer ses épargnes au culte de celui qu'elle invoquait. A peine avait-elle pris cet engagement sacré, qu'elle était guérie et qu'il n'y avait plus trace de cécité chez elle. Sa guérison obtenue, elle revint au milieu des siens. Les jours succédèrent aux jours, les années aux années, et la miraculée ne vint point déposer son offrande au tombeau de son bienfaiteur. Sa négligence attira sur elle un terrible châtiment ; elle redevint aveugle et fut réduite à un tel état, que la main ne suffisait pas à la conduire. La malheureuse, honteuse d'avoir violé son vœu, désespérant de sa guérison, est conduite malgré elle, pour la deuxième fois, au sanctuaire du bienheureux martyr. Après avoir déposé dans le sanctuaire les épargnes accumulées des années écoulées, elle recouvre de nouveau la vue, et elle est avertie en songe de veiller désormais à l'accomplissement de son vœu.

XV. A peu près dans le même temps, une dame de qualité de la ville de Lyon vint s'agenouiller au tombeau du vénérable martyr, avec sa fille âgée de dix ans et qui, de l'avis de tous, était possédée du démon. Elle confie sa peine à Isambardus, alors curé de la paroisse, et se recommande, elle et sa fille, aux prières (118) du martyr et du gardien de son tombeau. A peine avait-elle passé quelques jours en ce lieu béni, que sa fille se trouva guérie, et qu'aucun esprit immonde désormais n'osa plus la torturer. Le démon lui-même déclarait à tous ceux qui voulaient bien l'entendre, alors que la jeune fille allait implorer sa délivrance dans les sanctuaires des saints, qu'il ne sortirait de sa victime qu'autant qu'on le mettrait en présence du corps de saint Eugène. Lorsqu'il fut conduit à Deuil, il s'écria dans sa fureur : « Eugène, jadis tu m'as chassé de la patrie dont j'étais maître, aujourd'hui tu me chasses de ce petit corps et tu m'ordonnes d'aller me replonger dans les tourments ! » Il proféra ces paroles d'une voix formidable, abandonna l'enfant qui était en sa possession, et la mère et la fille, dans l'allégresse de leur cœur, retournèrent au sein de leur famille. Une telle joie, une telle crainte s'emparèrent de la mère et des parents de la jeune fille, qu'ils s'écrièrent dans l'ivresse de leur bonheur : « Béni soit Dieu ! à la prière de son martyr Eugène, c'est lui qui nous a rendu, saine de toute infirmité, notre fille qui était démoniaque. »

XVI. Une femme originaire de Reims et habitant cette ville avait un fils aveugle et une fille affligée d'une contraction de nerfs. Elle se rend au tombeau du saint martyr avec une suite nombreuse. Le curé de la paroisse les accueille avec bienveillance, et se met avec eux en prières. Après trois jours consacrés à l'oraison et au jeûne, comme on chantait la messe, la cécité abandonna le jeune homme et la contraction la jeune fille, si bien qu'il était absolument impossible de retrouver sur eux la moindre trace de leurs infirmités. Après avoir rendu de grandes actions de grâce à (119) Dieu et au saint martyr, tout joyeux et pleins d'allégresse, ils regagnèrent leur demeure.

XVII. Charles, dont nous avons parlé plus haut, étant mort, avait été inhumé dans son palais d'Aix-la-Chapelle. La couronne impériale fut placée sur la tête de son fils Louis, homme d'une prudence consommée, soit qu'il s'agit des intérêts de la terre, soit qu'il s'agît des intérêts éternels. Nous n'entreprendrons pas de narrer les faits de tout l'Empire et les gestes de ce prince, les supposant assez connus de tous. Nous raconterons seulement quelques-uns des miracles opérés sous son règne par saint Eugène.

Un soldat de Fredegise, abbé du monastère du bienheureux Martin de Tours, comme il passait près d'Épinay, dans les environs de Paris, tomba de cheval si malheureusement que chacun, voyant ses membres brisés, désespérait de sa vie. Il possédait une partie très importante de Joviens, villa placée sous la juridiction de l'abbé. Ses serviteurs et ses compagnons d'armes s'empressent de le porter à l'église du martyr du Christ Eugène, et tous, pasteur et fidèles, se mirent en prières. Après de longues supplications il fut si bien rendu à la santé, que lui-même il déclara qu'il s'était trouvé guéri subitement. Ce miracle devint célèbre et arriva aux oreilles d'un grand nombre de personnes, au loin comme au près. De là des actions de grâces sans fin furent rendues à saint Eugène et à Dieu, qui est glorifié dans ses saints, et qui les glorifie lui-même d'une admirable manière, en octroyant à leur intercession des prodiges et des miracles sans nombre.

XVIII. A une époque encore assez rapprochée de ce miracle, comme le seigneur Louis, de pieuse mémoire, (120)régissait de par la volonté de Dieu l'empire romain, Hilduin fut nommé abbé du monastère des martyrs du Christ, Denys, Rustique et Eleuthère. Sur l'ordre de ce prince, Ramoardus, homme d'un grand esprit et d'une prudence consommée, devint si cher à cet abbé, qu'il agissait souvent d'après ses conseils et qu'il l'écoutait volontiers. Sur ces entrefaites un soldat de l'abbé, qui était son parent, vient à traverser le village de Deuil ; il y trouve le soldat de Tours dont nous avons raconté la guérison plus haut. « Va, lui crie-t-il, me chercher le curé du lieu, et qu'on se hâte de me préparer un logement. - Il m'est plus agréable, lui répond le soldat, miraculeusement guéri, de servir Dieu et saint Eugène. - Eh ! nous verrons bien, reprit notre bravache, si Eugène te délivrera ! » Et fermant le poing, il lui en assène un grand coup sur la tête. Terrassée, la malheureuse victime de cette brutalité s' écrie : « Dieu du bienheureux martyr Eugène, vengez-vous de votre ennemi, qui ne cesse de blasphémer votre saint nom. » À ces mots le démon s'empare du blasphémateur, qui se roule à terre bavant l'écume et poussant des cris rauques et épouvantables. Vous eussiez entendu alors non pas un homme, mais Satan lui-même proférant ces paroles : « Jusqu'ici, Eugène, tu t'es montré mon ennemi, tu m'as chassé de mes patries et de mes plus humbles réduits, aujourd'hui tu deviens mon ami en m'ouvrant un domicile qui m'était fermé. Ma bonne fortune me l'a livré pour toujours. » Et le misérable, écumant de rage, déchirait par d'horribles morsures les hommes qui voulaient l'approcher, de sorte que ses parents eux-mêmes ne pouvaient l'aborder. Comme il allait expirer, on l'apporta presque mourant dans l'église du saint martyr. Il n'était pas encore dans le lieu saint, (121) que le démon commença à pousser des cris et à dire par la bouche de sa victime : « Plutôt que de me conduire vers lui, conduisez-moi dans l'enfer ; car s'il me voit entrer dans le temple qui lui est dédié, je ne serai pas seulement renvoyé de l'exil de la terre mais replongé dans l'enfer. Comme il parlait encore, le prêtre dont il a été question arrive ; il porte avec lui les reliques du martyr, et chasse si bien le démon, que l'homme est rendu à la vie et le démon à l'enfer.

Et maintenant, ô martyr Eugène, admirable serviteur de Dieu, lumière de l'Église, nous vous en conjurons, soyez notre pieux intercesseur ; obtenez-nous, dans votre tendresse, le pardon de nos crimes, et la miséricorde du Seigneur Jésus-Christ qui, par la mort de la croix, a vaincu les démons, a arraché les hommes à leur empire, les a à jamais délivrés de leur joug, et leur a de nouveau ouvert le jardin des délices, d'où par leur ruse ils avaient été arrachés. A lui, avec le Père éternel et l'Esprit-Saint, honneur, puissance et gloire dans les siècles des siècles. Amen. »

(122)

CHAPITRE III
COMMENT DEUIL PERD SON PRECIEUX TRESOR

Ainsi le lac Marchais a vu ses eaux sanctifiées par le corps du bienheureux martyr ; ainsi Deuil a recouvré le trésor que lui avaient ravi ses persécuteurs.

Nous n'avons pas à refaire le récit de l'invention du corps de saint Eugène et des miracles accomplis sur son tombeau. Deuil a gardé ces reliques précieuses avec une sainte allégresse environ cent cinquante ans. La piété d'Ercold avait élevé, là où est le chœur de l'église actuelle, un oratoire à saint Eugène. Vers l'an 836 une chapelle, construite en style anglo-saxon, a remplacé l'oratoire d'Ercold. Durant cette période, l'histoire locale nous a gardé les noms de trois des curés de Deuil : Ypérius, 752 ; Adheldus, 772, et Isembardus.

En parlant de l'antique passion de saint Eugène, M. le chanoine Davin dit : « Nous avons là probablement deux écrits de deux curés de Deuil, à la fin du vin siècle et au milieu du Ix^e^, et l'on ne serait pas absolument téméraire en conjecturant que le premier est cet Ypérius, qui nous est montré à l'issue du règne de Pépin. » Il en est un quatrième, qui aurait écrit la (123) seconde partie des actes de la passion de saint Eugène, Flohaire, dont nous aimons à inscrire ici le nom ; car ce serait à lui et à son prédécesseur que l'histoire de Deuil serait le plus redevable.

Il faut relire l'histoire des miracles accomplis sur le tombeau de saint Eugène pour comprendre combien son nom était glorieux. Si l'on accourait de Lyon, de Reims, de Meaux, d'Evreux, de Rouen pour obtenir, par sa puissante intercession, la guérison de maladies réputées incurables, quelle ne devait pas être l'affluence des populations plus rapprochées de cet illustre thaumaturge !

Qui saura jamais les prières, les supplications, les chants de triomphe dont ce lieu à jamais béni a été le témoin privilégié ! Heureux les pasteurs témoins de la foi des peuples envers notre saint martyr ; heureux les peuples eux-mêmes qui savaient prier et glorifier ainsi les grands serviteurs de Dieu ! Ils devaient goûter une paix et une joie que les populations indifférentes, sceptiques, plongées et comme abîmées dans la matière, ne soupçonnent même plus, et qu'elles ne sauraient retrouver que dans leur retour à Dieu, qui est la lumière, la paix et la joie de ses enfants. Peuple de Deuil et des cités environnantes du VIIIe siècle, te reconnaîtrais-tu, sinon dans tes enfants qui ont conservé la foi de leurs ancêtres et la pratique de la morale chrétienne, du moins dans ce peuple des faubourgs de Paris ; dans ces jeunes filles affolées de toilettes et de plaisirs mondains, dans ces jeunes gens étiolés avant l'âge et marqués au front par une précoce et incurable corruption du signe de la Bête ; dans ces femmes qui n'ont plus de leur sexe que le nom, privées des sentiments nobles et délicats de la pudeur chrétienne ; dans ces hommes dont le cœur, rongé par (124) les plus basses passions, ne craint plus de marquer les étapes de leur triste vie par l'étalage éhonté de tous les vices, fruits de toutes les impiétés ; dans ces vieillards qui descendent les degrés de la tombe comme le criminel descend les degrés du bagne, sans honte, sans remords, avec l'unique regret de n'être pas plus criminel encore ?

De l'an 700 à l'an 850 environ, Deuil conserve le précieux dépôt qui lui avait été confié. Dans un bréviaire approuvé par saint Pie V et par Sixte V, les Espagnols disaient : « De Deuil, semblablement par un nouveau miracle, le corps de saint Eugène fut transporté ensuite dans l'église de Saint-Denys, près de *Lutèce des Parisiens. »* Quel est ce miracle affirmé dans un bréviaire approuvé par les saints pontifes de Rome ? Nous reproduirons ce que nous lisons dans un très ancien manuscrit de la bibliothèque nationale *de S. Eugenio, episcopo et martyre ;* et qui pourrait bien remonter à l'an 900, d'après des calculs fort judicieux. Comme il est d'usage encore aujourd'hui, on faisait autrefois des processions qui partaient d'une église pour aller à une autre, sous la conduite des religieux pasteurs de notre sainte mère l'Église, et les peuples humbles et fidèles les suivaient avec dévotion.

On en agissait de la sorte, surtout chaque fois que quelque nécessité urgente le demandait : si une mortalité sur les hommes, une peste exerçant au loin ses ravages, des tempêtes dans l'air, la férocité des guerres entre les rois et les princes, venaient à se déchaîner. Dans ces processions les sacro-saintes reliques, ou même les corps entiers des saints, étaient portés humblement sur des brancards par des personnes religieuses, pour obtenir plus facilement le secours de la divine miséricorde. Par la disposition de Dieu, il arriva que des (125) hommes vénérables et religieux, les moines de Deuil, se rendirent en procession au

célèbre monastère de saint Denys Aréopagite, accompagnés d'une foule nombreuse de fidèles. Ils portaient avec eux le corps du très saint martyr Eugène, premier évêque de la cité de Tolède, qu'avait envoyé là le bienheureux Denys, pour annoncer l'Évangile du Verbe de Dieu.

« Arrivés à l'église, ils furent reçus humblement et dévotement par la communauté de cette église même, et ils placèrent très religieusement. sur l'autel le corps du très saint martyr qu'ils avaient apporté avec eux. Ayant fini les prières et les rites solennels de la messe, ils songèrent à s'en retourner et s'approchèrent de l'autel pour prendre le brancard qu'ils avaient posé là avec le saint corps, et le rapporter au milieu d'eux au lieu d'où ils venaient. Chose merveilleuse à dire et presque incroyable si l'issue de l'événement ne rendait tout doute impossible, aucune tentative, aucun effort, aucune puissance absolument ne put soulever de là le saint martyr, qui montrait évidemment par cette pesanteur insolite qu'il voulait rester avec son bienheureux père Denys. Quelle douleur, quelles larmes, quelles lamentations éclatèrent en cette triste occurrence chez ceux qui avaient apporté le Saint ! Quelle parole ou quelle plume pourrait le retracer ? Abrégeons. Vaincus, tristes et ne cédant qu'à la nécessité, ils laissèrent ce trésor inappréciable et s'en retournèrent chez eux en gémissant.

Mais autant était grande leur tristesse, autant se manifestait sans mesure la joie parmi les nôtres, voyant qu'ils avaient obtenu, par la grâce de Dieu, ce que les autres étaient désolés d'avoir perdu par leur faute. Pendant que ceux-ci s'éloignaient dans leur chagrin, deux de nos moines, incomparables en foi, sublimes (126) en espérance, enflammés de charité, revêtus d'aubes et de chapes de soie, entourés de la communauté, s'approchèrent en toute humilité de l'autel et levèrent le corps saint avec une facilité si grande, qu'il ne semblait absolument d'aucun poids. De là, le portant sur leurs épaules avec une joie ineffable, avec des hymnes, des louanges et des cierges allumés, ils le placèrent décemment et honorifiquement dans l'oratoire où il repose.

Je suis touché, continue M. le chanoine Davin, de l'humilité des habitants de Deuil, qui attribuent à leurs péchés l'abandon que semble faire saint Eugène de leur village, à lui jusque-là si cher. Mais je ne pense pas que la vraie cause de cet événement ait été là. Nous trouvons à Deuil des prêtres bien pieux au commencement du règne de Charles le Chauve, et les miracles sont loin de cesser à la fin de celui de Louis le Pieux.

Il semble que saint Denys, qui avait sauvé son compagnon saint Eugène du lac Marchais et d'un tombeau six fois séculaire, a voulu simplement le sauver des brutalités des Normands.

Voici qu'ils arrivent. La toute-puissance militaire de Charlemagne, si différente qu'elle fût de ce qu'on a vu dans les temps modernes (car Charlemagne était Auguste et non pas César, serviteur de l'Église et de la famille et non pas leur maître), cette toute-puissance présentait de grands périls à la liberté religieuse et humaine. Ils n'éclatèrent que trop sous ses héritiers, moins réservés que lui, à commencer par Charles le Chauve. On porta la main sur l'autel, sur les personnes, sur les propriétés, sous prétexte de les protéger. Charles le Chauve se fit abbé de Saint-Denys. La Providence, dont la plus grande préoccupation est (127) la liberté, c'est-à-dire l'honneur et l'existence même de l'Église, lâcha les Normands au nord, les Sarrasins au midi, les Hongrois à l'orient, pour briser le réseau impérial qui menaçait les choses saintes.

Les Normands pénétrèrent en 845 jusqu'à Paris, ayant pour complices bien des seigneurs francs, heureux de piller avec eux. A la fin de décembre 856, les Normands reviennent, et pendant tout le mois de janvier, saccagent Paris et les environs, n'épargnant que trois églises, Notre -Dame, Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés et Saint-Denys, qui se rachetèrent avec d'énormes rançons.

Saint Denys paya probablement la rançon de saint Eugène avec la sienne. Le corps de saint Eugène devait-être à l'abbaye, puisqu'il a échappé intégralement aux Normands. C'est pour ce salut que saint Denys l'avait retenu. Je serais donc porté à placer la translation du corps de saint Eugène, de Deuil à l'abbaye de Saint-Denys, entre l'an 840, date de l'avènement au trône de Charles le Chauve, et l'an 856, année des grands ravages des Normands et des Francs révolutionnaires. »

Ainsi Deuil perdit les reliques de saint Eugène, reliques dont il ne devait recouvrer une parcelle qu'en 1761.

(129)

LIVRE QUATRIÈME
SAINT-DENYS ET LES RELIQUES DE SAINT EUGÈNE

CHAPITRE I
FOYER D'OU RAYONNE LA GLOIRE DE SAINT EUGENE

Par la permission de la divine Providence et pour la plus grande extension du culte de saint Eugène, l'abbaye de Saint-Denys deviendra le foyer d'où rayonnera la gloire du vénérable martyr.

De l'abbaye de Saint-Denys, aux temps des invasions, les reliques de saint Eugène seront transportées à Reims, pour être mises à l'abri des profanations sacrilèges des Normands.

A l'abbaye de Saint-Denys, saint Gérard viendra revêtir l'habit religieux, pour mériter d'emporter en Belgique une parcelle des reliques du martyr saint Eugène.

A l'abbaye de Saint-Denys se dénoueront des négociations pour que des reliques de saint Eugène soient, (130) à deux reprises différentes, portées en triomphe jusqu'à Tolède.

Deuil, trop longtemps privé de son précieux trésor, obtiendra enfin sa part des reliques du martyr, qui feront retour au lieu de son sacrifice, aux acclamations des fidèles habitants de sa paroisse privilégiée.

Dans le secret, une parcelle aussi sera transportée au riche trésor des reliques que possède Notre-Dame-de-Bonne-Garde, à Longpont, afin que saint Eugène ait sa part des honneurs que les environs de Paris aiment à rendre, dans ce sanctuaire illustre, aux serviteurs de Dieu, avec tant de pompe et de sainte allégresse.

Nous serons donc dans la douce nécessité d'avoir pour tous ces récits, notre point de départ à l'abbaye de Saint-Denys.

La translation des reliques de saint Eugène à Brogne, à Tolède, à Deuil et à Longpont, comprennent les trois livres suivants ; il nous reste donc à parler dans celui-ci : 1° de la basilique de Saint-Denys, de la chapelle de Saint-Eugène et de la translation des reliques à Reims ; et 2° du culte que rendaient à saint Eugène les religieux de Saint-Denys.

(131)

CHAPITRE II
LA BASILIQUE DE SAINT-DENYS

Nous empruntons à la notice sur le tombeau et le pèlerinage de saint Denys, par Mgr Maret, ce que nous croyons nécessaire à ce récit, touchant la basilique de Saint-Denys.

« Personne n'ignore que les corps de saint Denys, de saint Rustique et de saint Éleuthère furent recueillis, après leur glorieux martyre, par les soins d'une femme encore païenne, Catulla, et enterrés dans un champ situé à six milles de Paris.

« Lorsque la persécution qui avait fait ces grandes victimes se fut un peu apaisée, Catulla fit rechercher les saints corps et éleva sur ces précieux restes un modeste tombeau, là même, nous assurent de vénérables traditions, où se trouve la nouvelle église.

« Bientôt après, selon une tradition respectable, les chrétiens bâtirent une église à la place de ce tombeau, et cette église aurait subsisté jusqu'aux invasions barbares, qui firent tant de ruines. Il était réservé à cette vierge célèbre qui nous apparaît dans l'histoire avec les traits d'une incomparable grandeur, il était réservé à sainte Geneviève de relever le tombeau et l'église de (132) saint Denys. Elle construisit cette église avec l'aide des prêtres de Paris et des zélés Parisiens.

« Bientôt les signes de la bonté divine éclatèrent dans ce lieu saint, et Dieu fit connaître par des grâces extraordinaires, par des miracles, combien était puissante auprès de lui l'intercession des saints martyrs. La dévotion des peuples pour leur tombeau ne fit que s'accroître et s'étendre ; dès cette époque, nous avions des preuves que de pieux pèlerinages se dirigeaient des extrémités de la Gaule vers l'église de Saint-Denys. Elle était une des plus vénérées du royaume ; déjà, sous Clotaire II, nous la voyons desservie par des religieux de Saint-Benoît, et plusieurs princes mérovingiens y avaient leur sépulture.

« Et cependant Dagobert méritera toujours le titre et l'honneur de fondateur de l'église et de l'abbaye de Saint-Denys, puisqu'il rebâtit cette église avec une incomparable magnificence, et dota le monastère avec une libéralité toute royale. L'art inspiré de saint Éloi décora le tombeau des saints martyrs des plus beaux ornements ; et la description que nous trouvons de ces richesses artistiques, dans les auteurs contemporains de Dagobert, étonne notre admiration. Les successeurs de Dagobert imitèrent la piété de ce prince envers saint Denys, et furent presque tous inhumés dans sa basilique. Cependant l'église de Dagobert devenait ruineuse ou insuffisante. Elle dut être rebâtie par les soins de Pépin et de Charlemagne, et ce grand homme assistait à la dédicace de la nouvelle église, en 775.

« L'édifice carlovingien, pillé plusieurs fois par les Normands, subsista jusqu'à sa réédification par le plus illustre des abbés de Saint-Denys, le sage et grand Suger, dont les travaux furent continués par saint Louis, et terminés par l'abbé Matthieu de Vendôme.

(133) « Ce qu'il nous importe de rappeler, c'est la translation opérée par Suger des saints corps qui, jusqu'à lui, reposaient dans la crypte, et furent placés par le saint abbé, au milieu des plus imposantes cérémonies, dans le tombeau qu'il avait construit au chevet de l'église supérieure, au-dessus même de l'antique crypte. Rien aujourd'hui ne peut donner une idée de la magnificence déployée par Suger dans l'édification de ce tombeau et de l'autel de la confession du saint martyr, qui le précédait. Les autres parties de son église, le maître-autel surtout, n'étaient pas moins magnifiques. Ce tombeau, cet autel de la Confession, quoique dépouillés par l'injure du temps et les passions humaines, pendant les guerres civiles et religieuses, d'une partie de leurs richesses, ont subsisté jusqu'au commencement du XVIIe siècle, où ils furent remplacés par un ouvrage d'un goût bien différent, et qui, au jugement de Félibien, laissait regretter l'œuvre de Suger.

« Ce nouvel autel dura jusqu'à cette révolution qui voulait régénérer l'humanité en abolissant l'Évangile et le christianisme, et en détruisant tous les monuments dont il avait enrichi le sol de notre patrie. Qui ne voudrait effacer de notre histoire cette page si lugubre, attestant aux générations futures qu'un jour les passions déchaînées de l'impiété ne firent qu'un monceau de ruines de la basilique dionysienne, contemporaine des origines de notre foi, témoin subsistant et éloquent de toutes nos gloires religieuses et nationales ? Mais malgré tous les efforts d'une fausse philosophie et d'une science d'erreur, la foi reste impérissable dans les cœurs que Dieu possède. Au milieu de cette tempête de ruines, au milieu des menaces, des passions furieuses, la foi veillait sur un dépôt plus précieux (134)

que les marbres et l'or : la foi arrachait à l'impiété triomphante les restes des saints martyrs. Ceux des rois même les meilleurs ne pourront être sauvés ; ceux de nos saints martyrs le seront.

« C'est ici le moment de prononcer avec respect et reconnaissance le nom de ce vénérable religieux dont Warenflot, ancien et dernier trésorier de la basilique bénédictine, qui sut soustraire, cacher et conserver les saintes reliques, aussitôt qu'il le put sans danger ; il les déposa, avec toutes les preuves et les témoignages de leur absolue authenticité, de leur parfaite intégrité, dans l'église et sur l'autel de l'ancien monastère des carmélites, qui alors servait de paroisse à la ville de Saint-Denys.

« C'est dans ce sanctuaire que les saintes reliques ont reposé jusqu'à 1819. Alors le roi Louis XVIII ordonna la confection de trois châsses dignes de sa munificence, et la translation du précieux dépôt dans l'antique basilique... Ils étaient donc rentrés dans leur église, ces saints corps, objet de la vénération des siècles, et qui avaient toujours été regardés par la foi de nos pères comme le palladium de la France chrétienne ! L'église où ils étaient réintégrés avait été restaurée par Napoléon Ier. A la suite du grand empereur, le roi Louis-Philippe avait eu la généreuse pensée de compléter et d'achever cette restauration. Mais ce travail était loin de restituer à la vieille et vénérable église sa forme séculaire, telle qu'elle était sortie de la pensée et du cœur de Suger et de saint Louis. Il était réservé à l'empereur Napoléon III, secondé par un artiste habile, de rendre à son caractère natif, à son auguste et sublime ordonnance, ce magnifique temple. Des travaux considérables qui honorent une époque et un peuple ont été entrepris et achevés.

(135) « Nous jouissons de l'église de Suger dans sa forme ravissante. Sur le vieux sol retrouvé et reconstruit, les tombes royales, que le temps a épargnées, apparaissent dans leur antique majesté. Le chœur est à son ancienne place ; le maître-autel occupe la sienne. La lumière et l'art prodiguent leurs richesses sous ces voûtes sacrées. Cependant une tombe manquait à cette résurrection d'un glorieux passé ; le sanctuaire supérieur restait vide. Rendons grâces à Dieu : la réparation est complète. L'autel de la confession des saints martyrs a été rétabli sur son antique base. Derrière cet autel et au fond de l'abside, s'élève, gracieux, imposant, admirable, ce tombeau des saints martyrs. S'il ne présente plus la richesse des ornements dont Suger l'avait décoré, il est à la même place et revêt à peu près les mêmes formes.

« Il a aussi repris sa place, le glorieux apôtre des Gaules ; il est remonté sur le trône que les siècles lui avaient élevé ; il est rentré dans son sanctuaire avec = ses saints compagnons. Du haut de ce pinacle, qu'il soit et reste toujours le héros de la foi, le père de nos âmes, le protecteur de la patrie, le consolateur de toutes les douleurs ! »

Nous ajouterons ici, avec Mgr Maret : « Que Sa Sainteté Pie IX daigna répondre à ses vœux, et, par un rescrit du 20 juillet 1875, accorda la plus large indulgence, l'indulgence plénière, à tous les fidèles qui visiteront, une fois l'année, l'église et le tombeau de saint Denys, et qui, après avoir reçu dans les dispositions requises les sacrements de pénitence et d'eucharistie, prieront aux intentions ordinaires du souverain Pontife. L'indulgence est applicable aux défunts, par voie de suffrage. »

CHAPITRE III
DE LA CHAPELLE DE SAINT-EUGENE

Nous avons été témoins de la douleur des fidèles de la paroisse de Deuil, qui ne purent rapporter les reliques de leur saint martyr, et de la joie des religieux de Saint-Denys, qui les conservèrent avec un pieux attendrissement et les placèrent dans l'oratoire de Saint-Eugène. *In oratorio suo locaverunt. «* Ces dernières paroles, dit M. le chanoine Davin, qui sont à la lettre : *dans l'oratoire sien,* indiquent assez un temps antérieur à Suger, qui fit rétablir l'église de Dagobert, de Pépin et de Charlemagne, et, en lui donnant d'immenses proportions, en changea radicalement toute l'économie. Le corps de saint Eugène fut placé à la *troisième chapelle du chevet,* à droite, en le regardant, partie qui était hors de l'ancienne église. Celle-ci n'avait pas de chapelle pour saint Eugène, mais bien *un oratoire,* comme parle très exactement l'auteur. »

Ainsi la *troisième chapelle,* après la porte d'entrée de la sacristie, était autrefois la chapelle de Saint-Eugène. Elle possédait ses reliques. Pendant des siècles, cet incomparable trésor demeura là sous la garde des religieux de Saint-Denys, auprès du glorieux tombeau (137) de l'apôtre des Gaules et de ses compagnons. Pendant des siècles, les pieux pèlerins de Deuil s'en vinrent verser de douces larmes et d'abondantes prières dans le sein du généreux martyr. Chaque année l'amour, la reconnaissance, une invincible foi les ramenaient auprès de ces reliques sacrées qu'ils avaient longtemps possédées et qu'ils désiraient si ardemment recouvrer. Oh ! s'il était donné aux habitants de Deuil du XIXe siècle de se représenter exactement la piété de leurs ancêtres envers saint Eugène, piété qui se manifestait dans des élans pleins de foi, là, dans cette antique chapelle, où nous voulons aller chaque année célébrer le saint sacrifice de la messe, nous sommes assuré que les plus fervents se trouveraient bien tièdes auprès de leurs aïeux ; et s'il est des familles dont les traditions chrétiennes ont cédé au torrent dévastateur de l'irréligion, qui est plus que jamais à l'ordre du jour, au spectacle émouvant des manifestations enthousiastes de leurs pères, elles feraient un retour sur elles-mêmes, rougiraient de leur honteuse désertion et reviendraient à des sentiments plus nobles et plus purs.

Enfants de Deuil, allons puiser à cette source bénie où tous allaient puiser autrefois l'amour de la justice et de la vérité, l'amour de Dieu et du prochain, la force de savoir vivre et la force de savoir mourir comme ont vécu et sont morts les véritables serviteurs du Christ, dans tous les siècles... Mais l'autel est dépouillé de son trésor, mais la chapelle est veuve de son glorieux martyr... La chapelle et l'autel sont dédiés à une grande sainte, à sainte Geneviève. Il est vrai, et nous en sommes profondément affecté. Toutefois, ne désespérons pas. Les fidèles de Deuil sont connus à la basilique de Saint-Denys, et tous les ans ils y reçoivent le plus paternel accueil, alors qu'ils (138) vont honorer saint Denys et ses compagnons. Signons tous une pétition, adressons-la au vénérable primicier de l'insigne chapitre de Saint-Denys. Nous qui ne voulons rien avoir de commun avec les tristes expulseurs des temps anciens et modernes, nous ne demanderons pas que l'on retire à sainte Geneviève sa chapelle, nous demanderons seulement à cette illustre sainte, comme une grâce singulière, qu'elle veuille bien faire l'honneur de sa chapelle à saint Eugène. Ce n'est là, après tout, qu'une simple restitution contre laquelle, nous en sommes bien assuré, on n'invoquera pas la prescription. S'il le fallait et si nous y étions autorisé, pour voir saint Eugène reprendre triomphalement possession de sa chapelle, refuserions-nous de donner une parcelle de la précieuse relique que la basilique de Saint Denys a bien voulu restituer, en 1761, à la paroisse de Deuil ! A l'œuvre donc, et la joie de nos pères sera grande dans le ciel ; et saint Eugène ne nous devra-t-il pas de continuer sa protection, si sensible toujours, à sa bien-aimée paroisse de Deuil ?

(139)

CHAPITRE IV
DE SAINT-DENYS A NOGENT ET A REIMS, ET DE REIMS A SAINT-DENYS. - DU CULTE QUE RENDAIENT A SAINT EUGENE LES MOINES DE SAINT-DENYS

Saint Eugène, qui avait été le disciple et le compagnon de saint Denys, durant le cours du 1er siècle de l'ère chrétienne, devait être encore le compagnon des pérégrinations de ses saintes reliques dans la seconde moitié du IXe siècle.

Les Normands, ou hommes du Nord, multipliaient leurs invasions sur les terres des Francs. Voguant sur les eaux dans des barques rapides, ces redoutables barbares, vrai fléau de Dieu, pénétraient par les fleuves dans l'intérieur des terres. Tantôt par le Rhin et tantôt par la Seine, tantôt par la Loire et tantôt par le Rhône même, ils apparaissent soudain, jettent l'épouvante dans tous les cœurs et ne laissent derrière eux que des ruines fumantes et des cadavres amoncelés. Partout c'est le pillage et la dévastation, partout c'est le carnage et la mort. Les villes et les campagnes payent aux barbares le tribut de leurs larmes et de leur sang, de leurs biens et de leurs richesses. C'est à peine si (140) quelque ville, quelque seigneur, quelque abbaye, peut, par d'énormes rançons, échapper à la fureur dévastatrice de ces nouveaux Huns commandés par d'autres Attila.

Une fois l'abbaye de Saint-Denys a échappé à la ruine, y échappera-t-elle dans de nouvelles incursions ? Les religieux tremblent moins pour leurs personnes que pour les trésors sacrés que leur a confiés la divine Providence. Ces reliques précieuses des premiers apôtres de la foi dans les Gaules et dans les Espagnes ne seront-elles pas indignement profanées et jetées au vent par ces impitoyables sauvages ? L'anxiété est à son comble. On prie, on délibère, on consulte les vieillards les plus expérimentés. Comment pourrait-on hésiter ? Ne faut-il pas mettre en lieux sûrs ces inestimables trésors ?

Après l'an 859, nous trouvons les reliques de nos saints martyrs à Nogent-sur-Seine, une des terres des moines, dans le Hurepoix. Et de 887 à 890 nous les retrouvons à Reims, entourées de la vénération des peuples. Ainsi la foi vigilante des religieux conservait à la postérité ces trésors menacés par la barbarie. Nous verrons que d'autres barbares menaceront encore ces précieux restes de nos pères dans la foi, et que le protestantisme et la révolution ne le céderont pas en impiétés sacrilèges et en horribles dévastations à la barbarie de ces hommes du Nord.

Dieu, qui toujours sait tirer le bien du mal, comme les hommes savent, hélas ! tirer le mal du bien, donnait ainsi aux religieux et aux chrétiens fidèles l'occasion de manifester leur piété. Ainsi le culte de nos saints se propageait sur le sol de notre France, et faisait éclore et fleurir partout les vertus chrétiennes les plus pures et les plus héroïques, au milieu de ces (141) catastrophes effroyables qui semblent, sous une forme ou sous une autre, se renouveler périodiquement pour rappeler aux hommes que sans le Christ Jésus ils sont ou redeviennent des barbares, et que par lui ils sont ou deviennent des héros et des saints éprouvés par la terre, couronnés par le ciel.

Qui redira la joie des chrétiens et des moines de Saint-Denys lorsque, après ces longues années de veuvage et d'angoisses, les reliques de nos martyrs firent retour dans la merveilleuse basilique, aux chants des hymnes et des cantiques.

Aussi pensons-nous qu'il serait intéressant pour tous de savoir par quels chants et par quelles prières liturgiques était honoré le martyr de Deuil, auprès du tombeau de l'illustre Aréopagite.

Nous avions l'intention tout d'abord de consacrer un chapitre spécial à l'Office de saint Eugène, et de le donner tel que l'a trouvé et transcrit dom Antonio de Ribera, au XVe siècle, dans l'abbaye de Saint-Denys. Nous renonçons à cette idée. Peut-être nous sera-t-il donné de reproduire ailleurs ces documents si instructifs et si curieux. Les matines comptaient douze leçons, dont la lecture est très attrayante ; mais comme elles ne font que reproduire en abregé l'histoire de saint Eugène, de son martyre, des miracles opérés sur sa tombe et de sa résidence miraculeuse à Saint-Denys, les donner ici serait se répéter sans grand intérêt pour le lecteur. Dom Antonio a copié la messe de saint Eugène qui se chantait alors, et il n'a pas omis d'en transcrire le plain-chant. C'était un souvenir trop précieux pour

Tolède, et l'on constate, non sans en être touché, qu'il tenait à tout copier avec un soin jaloux, ne voulant rien négliger de ce qui glorifiait le premier archevêque (142) de la métropole de l'Espagne. Heureux nous-même de constater quels magnifiques honneurs ont été rendus à saint Eugène, pendant des siècles, dans l'antique basilique, nous avons dû nous résoudre à réduire ce chapitre en un simple paragraphe.

(143)

LIVRE CINQUIÈME
SAINT GÉRARD ET SAINT EUGÈNE

Un des épisodes les plus merveilleux et les plus touchants de l'histoire des reliques de saint Eugène est sans contredit, avec celui de la translation de ses reliques à Tolède, celui que nous allons relater et dont saint Gérard est le héros. L'histoire en a été faite en des termes qui rentrent si bien dans notre cadre, qu'avec l'autorisation des auteurs nous n'avons qu'à les reproduire. Nous donnons d'abord plusieurs chapitres de : *l'Essai sur la vie de saint Gérard, abbé de Brogne,* par M. l'abbé Servais, vicaire de Temploux (Namur[4]). Ces pages, tout empreintes de foi, charmeront nos lecteurs. Nous donnerons ensuite le récit de Mabillon, traduit par M. le chanoine Davin. C'est un récit pittoresque et plein de fraîcheur que l'on se plaît à relire. Notre tâche est ainsi rendue bien facile, et nous en témoignons toute notre reconnaissance à nos bienveillants collaborateurs.

Mais tout d'abord nous donnons un document des plus intéressants, que nous trouvons dans la magnifique (144) histoire de l'Église de l'abbé Darras, au tome XIX., à la page 435. On verra par là sur quelles bases solides sont appuyées les relations qui suivent.

PONTIFICAT D'ÉTIENNE VIII
923-931
(Darras, tome XIX, page 435.)

Le second (document), dit l'abbé Darras, qui nous est parvenu dans son intégrité et sans aucun soupçon d'interpolation rétrospective, est particulièrement intéressant, soit par son objet, soit par la solennité qui entoura sa promulgation. Il est ainsi conçu :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité et de sainte Marie toujours vierge, Étienne, souverain pontife du siège apostolique, serviteur des serviteurs de Dieu, aux catholiques nos frères et nos fils dans tout l'univers : sachent tous les fidèles présents et à venir que, par la clémence divine, notre fils et frère Gérard, abbé du monastère de Brogne (aujourd'hui Saint-Gérard-de-Brogne, au diocèse de Namur), après avoir relevé de ses ruines et restitué dans son antique splendeur ce pieux établissement, l'a consacré en l'honneur de la sainte Mère de Dieu, Marie toujours vierge, des saints apôtres Pierre et Paul et de saint Jean-Baptiste. Il y a réuni d'insignes reliques et entre autres celles du saint martyr Eugène de Tolède, disciple de saint Denys (de Paris), dont la translation eut lieu naguère en grande pompe et magnificence. Il a de plus fait don à ce monastère de toute sa fortune partrimoniale, champs, territoires avec tous leurs droits et appartenances, telle qu'il la possédait en héritage. Prosterné à nos pieds, Gérard, après nous avoir rendu ce compte fidèle, nous a supplié d'user de notre autorité apostolique pour frapper d'anathème quiconque oserait dépouiller son monastère et lui ravir soit (145) les reliques qu'il possède, soit les livres ou ornements sacrés, soit les terres, domaines et droits dont ils jouit en ce moment et qu'avec la miséricorde de Dieu il pourra posséder à l'avenir. Il nous a surtout demandé de confirmer les divers privilèges concédés à son abbaye par la munificence des précédents rois ou empereurs : en sorte que nul évêque, comte, avoué, aucun juge public, aucun personnage de quelque rang ou dignité que ce soit, ne puisse prétendre au droit d'entrer dans l'église de ce monastère, dans son enceinte et sur toute l'étendue de ses domaines pour y exercer la justice, lever des taxes, exiger des amendes, tributs, soit en argent, soit en nature, construire des habitations, exploiter les forêts, prendre des cautions, extorquer aux hommes du monastère, libres au serfs, des contributions injustes. Mais, au contraire, qu'il soit permis au serviteur de Dieu Gérard, et à ses successeurs, d'administrer avec ses religieux les biens, terres et domaines de l'abbaye, sous la sauvegarde de notre immunité apostolique, sans que nul ait à y intervenir, à moins que pour des causes spéciales l'abbé et ses religieux ne l'y appellent. Il nous a demandé aussi de comprendre dans l'anathème les envahisseurs qui se jetteraient à main armée sur les terres de l'abbaye, tueraient les habitants, incendieraient les maisons, dévasteraient les terres et y commettraient des actes d'oppression

[4] Godenne, imprimeur-éditeur, rue de Bruxelles, 13, à Namur. 1 fr. 25 franco.

ou de violence. C'est pourquoi, en présence et du consentement des évêques de ce saint-siège de Rome nos frères, nous avons accueilli la prière du serviteur de Dieu Gérard, et nous lui avons accordé par notre autorité apostolique le privilège qu'il est venu solliciter. Donc, par l'autorité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de sainte Marie toujours vierge et mère de Dieu, de saint Jean-Baptiste, des saints apôtres Pierre et Paul, du saint martyr Eugène, patron et protecteur de ce lieu, des autres saints dont les reliques y reposent, et ensemble de tous les saints dont les noms sont écrits au livre de vie, nous excommunions, anathématisons et condamnons tous ceux qui violeraient l'immunité et la liberté de l'Église de Brogne jusqu'à ce que, repentants de (146) leur crime, ils en aient fait pénitence, réparé le dommage et obtenu le pardon de l'abbé et des religieux. Au contraire, nous prions le Seigneur notre Dieu d'accorder à tous ceux qui respecteront et observeront fidèlement la teneur de ce rescrit, ses grâces et ses miséricordes en ce monde et la vie éternelle dans l'autre. » - Moi Castorius, notaire régionnaire et scriniaire de la sainte Église romaine, par mandement de l'autorité apostolique et par ordre du saint pape Étienne, j'ai reconnu le présent décret. - Signature du glorieux pape Étienne. Donné le V des calendes de Mai (27 Avril), l'an de l'incarnation de N.-S. 930. - Fait à Rome heureusement. Amen. - Moi, Léon, archiprêtre de la sainte Église romaine, j'ai souscrit par ordre de notre seigneur Étienne. - Moi, Valentianus, évêque, j'ai souscrit. Amen. - Moi, Agapit, évêque, j'ai souscrit. Amen.

Suivent avec la même formule les signatures de neuf autres évêques, lesquels furent présents au concile romain, où le privilège de l'abbaye de Brogne fut confirmé.

(147)

CHAPITRE I
NAISSANCE ET JEUNESSE DE GERARD,

Le juste germera comme le lis et fleurira devant le Seigneur.

Le saint dont nous allons narrer la vie naquit à Stave, près de Florennes, dans l'ancien pays de Lomme, vers la fin du IXe siècle. Dans les premières années du siècle dernier on pouvait y voir encore la tour où Gérard vint au monde. Ses parents étaient de noble origine. Stance, son père, appartenait à l'illustre famille des ducs d'Austrasie, et sa mère Plectrude était, d'après la tradition, la propre sœur d'Étienne, évêque de Liège, que Charles le Simple, roi de France, compte dans un diplôme parmi les membres de sa famille.

L'histoire nous a conservé bien peu de détails sur l'enfance de Gérard ; mais tout porte à croire que son éducation fut celle des fils des maisons seigneuriales de l'époque.

Dès que son enfant avait heureusement vu le jour, la pieuse châtelaine s'empressait de le faire transporter à l'église ou au moutier le plus voisin : elle ne voulait l'embrasser que régénéré dans l'onde sainte du baptême.

(148) Pour nos pères, en effet, à la naissance d'un enfant, la première pensée était une pensée de foi : le petit être, qui vagissait en entrant dans le monde, leur apparaissait comme un esclave soumis à la plus cruelle des tyrannies, et, sans retard, ils volaient aux fonts baptismaux pour lui rendre la liberté des enfants de Dieu. Le jour du baptême avait, dans l'esprit de nos aïeux, une tout autre importance que celui de la naissance ; aussi jusqu'à la fin de leur vie, dans les circonstances solennelles, en appelaient-ils avec attendrissement au sacrement qu'ils avaient reçu.

Après avoir été plongé par trois fois, selon la coutume du moyen-âge, dans l'eau régénératrice, l'enfant prédestiné fut reporté à son heureuse mère. Elle le prit entre ses bras avec une tendresse mêlée de respect, et se mit à l'allaiter elle-même, ne souffrant pas qu'une étrangère le nourrît de sa substance. C'est sur les genoux de Plectrude que Gérard bégaya les noms du bon Sauveur et de la divine Vierge ; c'est de Plectrude qu'il apprit à prier comme on priait alors, avec cette foi naïve et pure qui désarme le bras de Dieu et enfante des prodiges.

A l'école maternelle aussi sa mémoire s'enrichit des traits les plus touchants de la Bible ; son intelligence précoce commença à réfléchir sur les mystères augustes de notre religion.

Voilà comment Plectrude comprenait ses devoirs de mère chrétienne. En Gérard elle voyait, éclairée par la grâce, non pas seulement la chair de sa chair, l'enfant qu'elle avait porté dans son sein, mais surtout une âme à façonner, un dépôt précieux confié à sa garde par Dieu lui-même.

A l'époque qui vit naître notre saint, l'instruction donnée aux enfants nobles était des plus élémentaires. (149) Le chapelain du château ou quelque clerc leur enseignait l'écriture et leur apprenait à lire le latin et la langue tudesque ou romane.

Les nombreux loisirs que lui laissaient l'étude, l'enfant les employait en jeux innocents, en exercices corporels. Son éducation simple et tout imprégnée de l'idée religieuse avait quelque chose d'austère, de rude même : elle ne connaissait pas ces délicatesses pernicieuses auxquelles trop souvent, de nos jours, des parents aveuglés accoutument leurs fils : sa couchette était dure et il mangeait un pain grossier.

Souvent Plectrude lui donnait de sages conseils qu'il écoutait avec une docilité respectueuse. Stance, de son côté, en un mâle langage, savait lui inspirer l'honneur et la bravoure : tous deux, par leurs exemples plus encore que par leurs paroles, lui montraient comment un gentilhomme doit vivre pour ne point déroger à sa naissance et à sa dignité de chrétien.

Ces leçons - est-il besoin de le dire ? - étaient mises religieusement en pratique par le jeune Gérard. Doué d'une piété solide, il se plaisait à passer de longues heures dans le lieu saint ; volontiers il écoutait la parole de Dieu et, ce qui est mieux, la conservait dans son cœur afin de la méditer à loisir et la faire fructifier. Sa science de la religion se perfectionnait ainsi, et dans son âme, avec l'âge, croissait l'amour du bien. Parmi toutes les vertus, la chasteté surtout lui était chère : pour conserver intact ce trésor d'un inestimable prix, il fuyait, plein d'horreur, la compagnie des jeunes gens dissolus ou, quand la nécessité le

forçait à les fréquenter, il témoignait son vif dégoût pour leurs conversations obscènes.

Une si vertueuse conduite devait être récompensée ; et certes le Seigneur Jésus, l'amant des cœurs purs, (150) comblait celui de Gérard de ses grâces de choix. La providence d'ailleurs veillait sur lui et le menait comme par la main, le protégeant au milieu des dangers du monde.

Les années de l'enfance révolues, l'heure vint où Gérard, comme les jeunes gens de sa condition, dut quitter le manoir paternel pour aller faire ses premières armes auprès de quelque puissant seigneur. Ce fut naturellement au comte Bérenger que Stance et Plectrude confièrent leur fils. Gérard se vit bientôt apprécié de son maître. Sa douceur et sa vertu, son mâle courage, alliés à une rare prudence, toutes les heureuses qualités qui font le gentilhomme accompli, lui gagnèrent la faveur et l'amitié de Bérenger. Le comte l'appelait à dire son avis dans les affaires les plus difficiles, il s'en faisait accompagner partout ; car tous devinaient que Dieu remplissait son jeune serviteur de l'esprit de sagesse et du don de conseil.

Un charme céleste était répandu sur la personne de Gérard. On ne pouvait refuser sa sympathie à ce caractère aimable et conciliant. Ses compagnons eux-mêmes avaient pour lui du respect : la ferveur de sa piété et l'intégrité de ses mœurs les ravissaient d'admiration.

Charitable envers les pauvres, en qui il considérait les membres souffrants du Christ humilié, il leur distribuait d'abondantes aumônes, se privant des choses superflues pour augmenter ses pieuses largesses. Inexorable envers son corps, qu'il réduisait en servitude, il pratiquait à la cour l'austérité et la frugalité du cloître.

L'historien Rohrbacher affirme, nous ignorons d'après quels documents, que Gérard fit plusieurs campagnes sous Bérenger : « Sa vertu, dit-il, n'en reçut aucune atteinte ; au contraire, la licence des camps ne servit qu'a la fortifier. »

(151)

CHAPITRE II
VOCATION DE GERARD

La parole du Seigneur s'est fait entendre à moi, disant : « Voici que je t'ai constitué aujourd'hui..., afin que tu arraches et que tu détruises, que tu édifies et que tu plantes. »

Le Seigneur, qui dispose toutes choses avec force et suavité, fait entendre sa voix aux âmes qu'il s'est choisies et veut attacher plus étroitement à son service. Tantôt, comme à Samuel, il parle presque tout bas, dans le silence du sanctuaire ; tantôt, comme il advint à Saul, il foudroie le pécheur et en fait un apôtre.

Telle est la vocation de ces hommes providentiels que le Ciel destine, dans un siècle troublé, à une grande mission : un prodige détermine leur renoncement au monde. Ce fut aussi la vocation de Gérard.

Parmi les distractions des seigneurs, au moyen âge, la chasse occupait le premier rang : ils s'y affectionnaient à cause de l'intérêt qu'offre la poursuite des fauves au travers des taillis, ou plutôt parce que, dans ces courses pénibles, ils voyaient un simulacre et un apprentissage de la guerre.

Un jour donc, Bérenger, à la tête d'une brillante (152) troupe de seigneurs, chassait dans la forêt de Marlagne, voisine de Namur. Pendant qu'avec ardeur le comte et, ses compagnons se livrent à leur plaisir favori, Gérard, sous la secrète impulsion de la grâce, se laisse aller à des pensées plus sérieuses. Quand sonne l'heure du retour, au lieu de regagner la résidence comtale, il s'enfonce dans la forêt, et, sans plus se soucier du repas qui attend au logis la suite fatiguée de Bérenger, il se dirige vers la villa de Brogne. Son dessein est d'y visiter une antique chapelle consacrée autrefois par le bienheureux Lambert, et bâtie sur des terres appartenant aux seigneurs de Stave. Son âme a faim de la louange divine : pour la rassasier, il veut assister à l'office qui chaque jour se célèbre au sanctuaire de Brogne.

Pieux dès sa plus tendre enfance, Gérard trouve en effet ses délices dans la prière liturgique, dans le chant des psaumes et l'ordre des cérémonies pleines d'allégories mystérieuses du culte chrétien. Comme il se montre bien par là le disciple prédestiné du patriarche saint Benoît qui, dans sa règle, ordonne aux moines de préférer à tout *l'œuvre de Dieu !* C'est de ce nom si expressif que Benoît appelle la récitation des heures canoniques.

Gérard, à peine arrivé à l'oratoire, demande un prêtre et exprime le désir d'assister aux saints mystères. En attendant, son esprit s'absorbe dans la méditation. Tout à coup une vision vient frapper ses regards : ce sont les apôtres Pierre et Paul., environnés d'une surnaturelle clarté. Ils lui enjoignent de remplacer au plus tôt la chapelle où il est en prières par une belle et vaste basilique, dédiée au prince des Apôtres et au saint martyr Eugène. O prodige ! il lui semble que saint Pierre, le prenant par la main, le conduit (153) familièrement par l'église et le portique. Il s'étonne, il se demande ce que cela peut bien signifier. Mais le saint lui trace le plan du sanctuaire qu'il s'est choisi, et détermine jusqu'aux moindres détails de sa construction. En même temps, comme preuve de la réalité de leur apparition et comme gage de leur protection bienveillante : « Nous ferons, disent les apôtres, sortir de la pierre une eau salutaire à plusieurs. »

Sur ces entrefaites le prêtre est arrivé ; il va monter à l'autel ; mais apercevant le pieux jeune homme plongé dans une douce contemplation, il craint de le distraire et laisse s'achever le mystérieux colloque. La vision s'évanouit. Gérard semble sortir à regret d'un délicieux sommeil ; il prie le prêtre de l'excuser, et, tandis que l'hostie sainte s'immole, il demande au Seigneur de répondre fidèlement à ses desseins sur lui. Sa prière est exaucée : rempli d'une force divine, Gérard prend la résolution d'exécuter sans retard l'ordre qui lui a été donné, et, tout ému encore d'une telle faveur, il quitte ce lieu béni pour regagner en toute hâte la résidence du comte Bérenger.

Cependant combien il lui tarde d'accomplir le désir du ciel ! Une sainte impatience agite son âme. En peu de jours, toutes ses mesures sont prises : la chapelle est rasée, et, sur son emplacement, on voit

bientôt s'élever une église digne de la munificence du serviteur de Dieu. Car Gérard ne se contente pas de remplir à la lettre l'ordre divin : sa piété réclame davantage. Voilà pourquoi il veut doter généreusement cette église miraculeuse, et sur ses revenus prélever une somme considérable, destinée à l'entretien d'une communauté de clercs chargés provisoirement de la célébration de l'office. Du consentement de son père et de Guy, son frère, il fait cession de ses droits sur le domaine (154) de Romerie, en faveur du sanctuaire de Brogne. Pour lui, désireux de se consacrer sans réserve au Dieu qui l'appelle et l'attire à lui depuis longtemps, il forme le projet de construire un monastère à Brogne même, et d'y vivre dans la pratique des vertus évangéliques. « Que ceux-là sont heureux, se dit-il, qui n'ont d'autre occupation que de louer le Seigneur et de le prier jour et nuit ! » Souvent il a médité cette parole du psalmiste que l'Église chante au début de matines : « Si, aujourd'hui, vous entendez la voix divine, n'endurcissez point votre cœur. » Et Dieu vient de lui parler, de lui montrer avec plus d'insistance que jamais le cloître comme l'asile de la vraie joie et la garantie du solide bonheur.

Gérard est prêt : il n'attend plus, pour accomplir son sacrifice, qu'une occasion favorable. La providence, toujours admirable dans ses voies, va bientôt la lui ménager.

Mais avant de raconter comment notre saint embrassa la vie religieuse, voyons, pour mieux apprécier sa conduite, quelle idée il se formait du moine. Comme tout le monde aux temps chevaleresques, Gérard voit dans le moine un soldat, dont la vie est une guerre sans trêve. Que d'autres, également illustres par leur naissance, doués du même courage, aillent conquérir la fugitive gloire humaine dans les tournois et sur les champs de bataille ; qu'ils s'ingénient à mériter par leurs exploits d'être célébrés comme des héros dans les poèmes et les chansons de gestes ; pour lui, la couronne de justice qui ne se peut flétrir, cette gloire dont les saints jouissent auprès de Dieu semblent mille fois préférables à la vaine renommée qui s'éteint après avoir été répercutée un instant par l'écho des âges. Son cœur, trop vaste pour se contenter des honneurs de la terre, (155) ambitionne la récompense de ceux qu'on a nommés si justement « les soldats du Christ ».

L'existence du cloître n'est-elle pas la milice par excellence ? C'est contre des ennemis nombreux, redoutables, rusés, que le moine, dans sa solitude, est appelé à lutter chaque jour sous l'œil de Dieu. Il y a les passions, qu'il faut incessamment combattre ; il y a les sens, auxquels toute satisfaction coupable, parfois même naturelle, doit être refusée ; il y a la volonté propre, avec ses caprices et son indépendance native, que le religieux doit briser à chaque heure pour la soumettre à la règle, cette discipline de la milice spirituelle. Voilà les nobles combats que la vaillante âme de Gérard est impatiente de livrer.

(156)

CHAPITRE III
GERARD MOINE A L'ABBAYE DE SAINT-DENYS

Les lèvres du prêtre garderont la science. Le Seigneur lui a donné la science des saints.

Peu de temps après la construction de la basilique de Brogne, Bérenger, ayant des affaires de la plus haute importance à traiter avec Robert, comte de Paris, jeta les yeux sur le prudent Gérard. Il ne trouvait, parmi son entourage et les seigneurs qui composaient son conseil, personne à qui il pût, avec plus de sécurité et une assurance plus grande de succès, confier une mission aussi délicate.

Accompagné d'une escorte, notre saint partit de Namur, en 918. Le voyage s'acheva sans encombre. Le jour était sur son déclin, quand Gérard arriva enfin en vue de Lutèce, aux portes de l'abbaye de Saint-Denys. Pendant que ses gens se dispersent à la recherche d'un gîte pour la nuit, il aspire à se recueillir et à implorer les lumières d'en haut. Son attrait pour le cloître le pousse d'ailleurs à passer quelques jours, quelques heures du moins dans la retraite, afin d'y réclamer (157) le secours divin dont il ressent le besoin à la veille de remplir une négociation pleine de difficultés.

Il entre donc dans l'église du monastère. C'était l'heure des vêpres, et les religieux faisaient commémoraison de saint Eugène martyr. Cette coïncidence le frappe. Quel est ce saint ? se demande-t-il. Ne serait-ce pas celui que Dieu a désigné pour être le patron de mon église de Brogne ?

Le bruit des miracles opérés sur le tombeau de saint Eugène s'était répandu surtout dans les Gaules, et nous ne saurions être surpris des questions du gentilhomme belge.

L'office terminé, Gérard s'empresse de satisfaire sa légitime curiosité ; il prend à part les religieux, et les interroge sur ce saint martyr dont il vient d'entendre prononcer le nom pour la seconde fois.

« C'est, lui répondent-ils, le compagnon de notre protecteur saint Denys ; à quelque distance d'ici il a versé son sang pour la foi, et nous vénérons ses restes dans cette église. »

A ces paroles, Gérard tressaille de joie. Il fait connaître sa mission auprès du comte Robert, il raconte la vision dont le ciel l'avait naguère favorisé ; puis il exprime l'ardent désir d'emporter à Brogne les reliques de saint Eugène, pour en enrichir sa chère fondation.

Les moines d'abord refusent de se séparer de leur trésor ; mais cédant aux instances de leur pieux visiteur, et entendant de sa bouche la promesse d'embrasser la vie religieuse à Saint-Denys après le temps des épreuves ordinaires, ils consentent enfin à sa demande. Une condition lui était imposée : il fallait fonder à Brogne, avec une colonie de Saint-Denys, un nouveau monastère bénédictin. Gérard l'accueille avec transport. Ici encore sa perspicacité lui fait reconnaître le doigt de Dieu.

(158) En vain pendant la nuit cherche-t-il le repos ; son esprit est trop préoccupé : le néant des choses humaines le frappe vivement, la conduite de la Providence à son égard le touche jusqu'à l'enthousiasme : pour gagner le ciel il est prêt à tout entreprendre et à tout souffrir. Dès que sa mission est remplie, Gérard retourne auprès du comte Bérenger. Celui-ci, satisfait de l'habileté et de la prudence avec lesquelles son jeune favori a exécuté ses recommandations, le félicite et manifeste l'intention de récompenser ses signalés services.

Mais notre saint : « Permettez, dit-il, que je sollicite de votre bienveillance une faveur que j'estime plus précieuse que les honneurs dont vous pourriez me combler ; depuis un long temps, j'ai renoncé en mon esprit aux biens périssables de ce monde ; mon unique désir est de me donner tout entier à Jésus-Christ, sous le froc du moine. » Bérenger ne s'étonne point, car il sait la piété et la douce charité, la sagesse dont Gérard lui a déjà donné tant de preuves. Mais c'est avec peine qu'il se résout à laisser partir un gentilhomme d'un tel mérite, l'ornement de sa cour, son conseiller et son ami.

Muni de la bénédiction de son oncle l'évêque de Liège, auquel il a communiqué son projet, encouragé par lui à suivre la vocation divine, Gérard reprend la route de France. Le voilà donc arrivé ce moment impatiemment attendu où, libre de toute entrave, il pourra se consacrer à Dieu sans retour ! Telles sont ses dispositions quand il vient heurter à la porte du monastère de Saint-Denys.

A la vérité, les religieux ne s'attendaient guère à le revoir : au jeune postulant, ils avaient appliqué

le passage de l'Évangile où nous lisons la défection du jeune (159) homme riche qui ne savait, en vue de la perfection, se déterminer au sacrifice de sa fortune. Aussi grande fut la surprise des moines. Ils témoignèrent une vive joie de le recevoir, louèrent sa grandeur d'âme et l'accueillirent comme un frère.

Quant à notre saint, impatient d'accomplir le renoncement auquel le conviait le divin Maître, il se dépouille avec sa chevelure de tous les sentiments mondains, et cède à l'abbaye la propriété des biens qu'il possédait au pays de Lomme. Dégagé de la sorte de toute attache terrestre, son cœur se dispose à jouir désormais avec une entière liberté de la possession de Dieu, son trésor impérissable.

A cette époque de l'histoire, les sciences humaines se trouvaient dans une triste situation.

Les Normands, dans leurs incursions du siècle précédent, avaient ruiné une foule de monastères qui étaient autant de foyers d'érudition et de piété ; bien rares étaient les écoles échappées au torrent dévastateur, où s'était réfugiée, comme dans un dernier asile, la vie scientifique et littéraire. On comprend après cela comment un homme aussi distingué que Gérard, chargé de négocier les affaires les plus épineuses, n'avait des lettres qu'une connaissance rudimentaire : bon nombre de gentilshommes de son temps savaient à peine lire et écrire.

Il fallait, certes, un courage peu ordinaire, une humilité profonde pour reprendre à son âge l'étude de la grammaire. C'est là pourtant une faveur qu'il sollicite peu après son entrée à Saint-Denys : il ne l'obtient qu'à force d'instances. Avec ardeur Gérard s'adonne au travail sous la direction d'un moine ; et telle est son aptitude, telles sont ses heureuses dispositions qu'il parvient, en peu de temps, à savoir par cœur tout le Psautier, (160) à comprendre et à interpréter non seulement la Bible, mais les écrits des saints Pères. Puis, sans doute comme son contemporain le bienheureux Jean, abbé de Gorze, parcourant l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, il en confie à sa mémoire les traits et les enseignements les plus importants. Il apprend les leçons que l'on récite à certains jours pendant l'office, les oraisons, les rites divers qui règlent l'administration des sacrements, les lois de la supputation des fêtes et des époques liturgiques. Préceptes économiques, décrets des conciles, édits des princes séculiers, principes de la juridiction au for intérieur, il ne néglige rien de ce qui peut l'instruire. Homélies traitées sur les leçons tirées de l'Évangile ou des épîtres, vie des saints les plus dignes d'admiration, voilà ce qui fait l'objet de ses études et de ses méditations journalières.

C'est ainsi qu'il acquiert une grande facilité d'élocution, puisant, chaque fois qu'il doit discourir, dans ce riche trésor de connaissances.

Non moins avide d'acquérir la science des saints, Gérard mettait une scrupuleuse exactitude à observer la règle du monastère, à faire usage « des instruments de l'art spirituel », comme parle le patriarche des moines d'Occident. Il lui tardait en effet d'arriver au sommet de la perfection religieuse. Chacun admirait sa solide et touchante piété, sa sollicitude à accomplir l'œuvre de Dieu, son amour du silence et de la mortification, sa charité toujours douce, toujours bienveillante ; en un mot, on reconnaissait en lui le vrai moine de Saint-Benoît, mélange heureux de douceur et de force tempéré d'une constante sagesse.

Ces progrès et la régularité exemplaire du fervent religieux déterminèrent ses supérieurs à lui conférer les saints ordres. C'était alors un privilège qui ne (161) s'accordait qu'à de rares sujets, la plupart des frères ne montant pas les degrés de l'autel. Malgré la résistance opiniâtre qu'opposa son humilité, Gérard, après avoir passé par toutes les fonctions intermédiaires, fut enfin, la neuvième année de son séjour à Saint-Denys, promu au sacerdoce.

Ce fut l'évêque de Paris, Adelhème, successeur de Fulrade, qui l'ordonna.

Nous pouvons deviner, sans les pouvoir ressentir dans toute leur vivacité, les saints mouvements qui s'emparèrent de son âme quand, pour la première fois, ses mains offrirent à Dieu, en faveur du monde coupable, l'hostie d'expiation. Que de douces larmes il répandit, tandis que le prêtre éternel accueillait là haut, en les bénissant, les ferventes prémices de son sacerdoce ! O heure vraiment bénie entre toutes, que celle où un homme, ayant à peine franchi le seuil de la virilité, n'étant par nature que néant et faiblesse, commande au Verbe divin par qui toutes choses ont été faites ! Le fils même de Dieu obéit sans retard à la voix de sa créature non plus esclave, mais amie, qui l'invite à renouveler la salutaire immolation de la croix.

Un si profond mystère d'amour, un prodige d'anéantissement si incompréhensible, voilà ce qui confondait l'esprit de Gérard. La sainte terreur qui le remplissait, était seulement dissipée par la confiante pensée de son désintéressement. Il lui semblait que son indignité aurait dû l'éloigner à jamais de l'autel ; mais puisque la volonté de ses supérieurs lui ordonnait d'y monter, sa pieuse âme, abandonnant toute crainte, se livrait docile aux embrasements de la charité.

(162)

CHAPITRE IV
RETOUR DE GERARD AU PAYS DE LOMME

Louez le Seigneur dans ses saints... Dieu est admirable dans ses saints.

Durant ces longues années de probation passées dans l'exercice des vertus monastiques, Gérard avait fait preuve de tant de sagesse et de docilité, qu'il lui parut enfin permis de rappeler à ses frères leur promesse de lui céder les reliques de saint Eugène. Au chapitre, devant la communauté assemblée, il formula donc sa demande. Rien assurément n'était plus légitime. Aussi les religieux de Saint-Denys, pour qui accomplir une promesse était une obligation sacrée, n'hésitèrent point, quoi qu'il leur en coûtât, à satisfaire le désir du serviteur de Dieu. D'ailleurs ils aimaient, ils vénéraient leur vertueux Gérard, celui qu'ils avaient dans leur admiration appelé du nom de Père. Ils lui abandonnèrent sans trop de regrets une partie de leur insigne trésor. Aux reliques du saint martyr (os, du bras et autres parcelles), ils joignirent encore des ossements de deux innocents martyrisés par le roi Hérode, ainsi qu'un autel portatif recouvert (163) de ciselures d'argent, sur lequel saint Denys avait célébré dans sa prison. Les livres ne furent pas oubliés. On lui donna pour la bibliothèque de la nouvelle abbaye d'antiques manuscrits destinés à l'instruction des moines. C'étaient vraisemblablement des Évangéliaires, des Psautiers, des Antiphonaires, des Manuels d'oraisons, des Ordos, la Bible, les Vies des Pères et les Actes ou Passions des Martyrs, le traité de saint Hilaire sur la Trinité, les Étymologies de saint Isidore, les Lettres de saint Jérôme, et d'autres ouvrages compris à cette époque sous le titre de livres ecclésiastiques.

Vint le jour de la séparation. Gérard dit adieu à cette maison qui l'avait formé à la vie claustrale, à ces bons religieux dont il avait reçu un fraternel accueil, à ces lieux sanctifiés par plusieurs générations de fidèles imitateurs du divin Maître ; son cœur saignait à la pensée de quitter le monastère où pendant dix années il avait goûté le bonheur d'appartenir à Jésus-Christ.

Mais cette sorte d'inconsciente tristesse qui nous envahit quand il nous faut laisser des êtres et des choses chers, ne régnait pas seule dans l'âme virile de notre Gérard ; un autre sentiment, celui de l'espérance, la dilatait en lui faisant entrevoir dans un prochain avenir, son abbaye de Brogne, asile de religieuse ferveur, source d'édification pour les contrées environnantes. Son rêve de plus de dix ans allait donc devenir une réalité :

A ses côtés il voyait les douze moines doctes, zélés, fidèles observateurs de la règle, que le monastère de Saint-Denys lui confiait pour servir, comme les Apôtres à l'Église, de fondement et de colonnes à l'édifice qu'il souhaitait construire. Et pour l'aider dans cette entreprise n'avait-il pas avec lui les reliques de (164) ce martyr que le ciel lui-même lui avait donné comme protecteur ? Voilà ce que se dit Gérard au moment où la pieuse caravane se met en route. Elle se hâte, elle précipite même sa marche. Craindrait-elle les insultes des mécréants, les attaques des bandits postés le long du chemin, ou celles des barbares infestant de nouveau le pays' ? Non ; chose qui semblera prodigieuse à nos modernes esprits forts, elle craint uniquement qu'on ne lui arrache, dans les bourgades qu'il lui faudra traverser, quelques ossements de martyrs !

Dans ces siècles de foi enthousiaste, les saints apparaissaient aux foules comme les prophètes de la loi ancienne, investis d'une mission et d'un pouvoir surhumains : leur gloire éclipsait toute autre gloire. Les martyrs surtout étaient pour elles d'incomparables héros, couronnés dans le ciel et accordant de là aux fidèles une efficace protection. Aussi tout ce qui avait appartenu à ces hommes divins, leurs ossements par-dessus tout, avaient aux yeux des chrétiens d'alors infiniment plus de valeur que les trésors de la terre.

On enveloppait leurs reliques dans l'or et la soie ; on les renfermait dans des châsses d'un merveilleux travail : car on était convaincu qu'elles étaient pour la ville, le pays qui leur accordait l'hospitalité, une infaillible sauvegarde contre les dangers, un rempart inexpugnable contre les puissances ennemies de l'homme. De là la pieuse rivalité de populations voisines ; c'était à qui posséderait les reliques les plus nombreuses et les plus insignes. De là, parfois encore des contestations sans fin, des procès, des luttes longues et opiniâtres où le sang même était versé.

Après cela, la précipitation qu'affectaient les compagnons de Gérard en quittant le monastère de

Saint-Denys s'explique tout naturellement ; et ce que nous (165) venons de dire éclaircira le récit de l'arrivée et de la réception des reliques de saint Eugène au pays de Namur.

Heureusement les craintes des pieux voyageurs devaient être vaines. Ils arrivèrent à Couvin, municipe situé aux confins de l'ancien pays de Lomme. Là, dans le prieuré dont l'oratoire abritait le corps du saint abbé Venant, Gérard fit déposer les reliques de son émule, le martyr Eugène. Elles y étaient en toute sécurité, puisque le prieuré était pour lors desservi par deux religieux du monastère de Saint-Germain-des-Prés, que Gérard connaissait personnellement et qui lui étaient unis par les liens d'une sainte amitié.

Cependant d'après une sage mesure de l'Église, il fallait, avant d'exposer des reliques à la vénération du peuple, l'autorisation expresse de l'ordinaire du lieu. Voilà pourquoi, laissant à Couvin son trésor à la garde de Verembert et d'Ermar (c'étaient les noms des deux religieux de Saint-Germain), Gérard se rend à Liège auprès de l'évêque. Richard non seulement s'estime heureux d'accorder la permission sollicitée, mais, rendant grâces à Dieu de ce qu'il a daigné doter son diocèse des glorieuses dépouilles du héros chrétien, il écrit aux fidèles une lettre pastorale par laquelle il les exhorte à honorer particulièrement le martyr Eugène, et à recevoir ses restes avec toutes les marques d'une sainte allégresse.

Le succès qui venait de couronner la nouvelle démarche tentée par Gérard était bien de nature à l'encourager à mettre sans plus de retard son pieux projet à exécution. Revenu à Couvin, il dispose tous les détails de la cérémonie de la translation ; il la veut solennelle et majestueuse.

Au jour fixé afflue de toutes parts une innombrable (166) foule. C'est à grand'peine qu'au travers des flots pressés de la multitude répandue depuis Couvin jusqu'à Brogne, le religieux cortège s'avance. Tous à l'envi, nobles et manants, hommes libres et serfs, veulent sur leurs épaules porter la châsse contenant les reliques ; chacun essaye d'y appliquer respectueusement les lèvres ; on offre au saint des dons et des prières ; des malades sont apportés afin que, comme autrefois sur le passage de Pierre, ils se trouvent guéris au seul contact de la châsse vénérée. C'est la persuasion commune qu'il en sort une mystérieuse vertu.

En même temps s'élève un concert de cris de joie s'harmonisant avec des cantiques où sont célébrées les louanges du triomphateur ; car la translation avait toutes les apparences d'un triomphe.

On devine l'enthousiasme qui s'empara de la foule quand l'archidiacre Adelhème, délégué par l'évêque de Liège, vint du monastère de Saint-Feuillen, à Fosses, à la rencontre du cortège. Autour du prélat se pressait un nombreux clergé ; la croix marchait en avant et des bannières flottaient au-dessus des populations qui suivaient recueillies. Adelhème se prosterna par trois fois avec les siens, en se frappant la poitrine, devant les reliques. Ensuite, au chant du *Te Deum,* entonné par des milliers de voix et répercuté par l'écho des forêts d'alentour, les pèlerins s'acheminèrent vers la ville de Brogne. Dès que le cortège y arriva, l'archidiacre prit avec respect sur ses épaules le précieux fardeau, et voulut le déposer lui-même sur l'autel de la basilique.

Voilà comment aux siècles de foi nos pères savaient honorer les saints : en eux ils louaient Dieu, dont la puissance divinise en quelque sorte ses serviteurs fidèles, et lui rendaient de solennelles actions de (167) grâces pour les merveilles opérées par leur entremise.

Cette translation des reliques de saint Eugène se fit en 928, le 18 du mois d'août, jour où l'Église célèbre la fête de saint Agapit. Pour en perpétuer la mémoire, le clergé et le peuple décidèrent à l'unanimité de se rendre chaque année à Brogne, à cette même date, remercier le Seigneur du joyeux événement qui avait fait couler tant de douces larmes.

(168)

CHAPITRE V
TRAITS INTERESSANTS DU CULTE DE SAINT EUGENE EN BELGIQUE

§ I
Séquence de la messe de saint Gérard.

D'une voix mélodieuse célébrons les louanges du Seigneur et en Lui réjouissons-nous toujours.

Certainement Il nous accordera ce que nous espérons, si nous persistons à frapper à la porte et à prier avec persévérance.

Qu'elle croisse la gloire du Créateur, et que son illustre confesseur Gérard voie sa mémoire grandir !

Car sa vertu éprouvée et son âme ferme dans la foi ont rendu gloire à Dieu.

Méprisant la noblesse de son origine, foulant aux pieds les vains honneurs du monde, il choisit par fidélité à l'appel divin la règle de la voie étroite, que sait pourtant élargir la force de l'amour.

Déjà parvenu à la maturité de l'âge, Gérard s'exerce comme un enfant à l'étude des lettres.

Il s'y instruit dans la perfection, grâce à la riche intelligence que Dieu lui a départie.

(169) Doué de grands talents, il s'élève jusqu'au sommet où repose la suprême sagesse.

Bientôt il devient à la fois le ministre et le convive du céleste banquet. Prêtre, la ferveur et la sainteté de sa vie en font une hostie vivante.

Préposé comme guide au troupeau du Christ, il commence par se donner lui-même comme un modèle de sainte continence.

Ce fut d'abord par ses exemples, puis par sa doctrine, comme le recommande d'ailleurs la loi évangélique, qu'il forma ses disciples.

Son admirable vigilance fit de lui le père d'une multitude de religieux et de monastères.

Il rendit la vue aux aveugles, la santé aux malades ; les guérisons coulaient en foule de la source du paradis.

Enfin, après bien des labeurs et des souffrances, il termina sa vie par une sainte mort.

Une guirlande glorieuse orne maintenant son âme dans l'assemblée des Bienheureux.

O Gérard, bon pasteur, guidez-nous vers les joies véritables que fait goûter la couronne de l'heureuse immortalité, dans le ciel où nous jouirons du fruit de notre espérance en contemplant la face de Dieu. Amen. Alléluia !

N'est-ce pas là un chant à la gloire de saint Eugène, dont saint Gérard est le fils de prédilection, et que nous unissons désormais dans un même amour et dans un même culte' ?

ORAISONS
EXTRAITES DE L'OPUSCULE DU PRIEUR SOURIS

O Gérard, père très saint, fidèle et juste serviteur du Dieu très haut ; vous qui soulagez les malheureux consumés par la fièvre, et guérissez toutes sortes de maux : je vous en (170) prie, au nom de votre habituelle bonté, ayez pitié de moi : une longue et pénible fièvre me fait cruellement souffrir ; par vos saintes prières rendez-moi la santé, et faites que, sain d'âme et de corps, je puisse rendre de dignes actions de grâces au Dieu tout-puissant et le servir sans retour.

V. Priez pour nous, bienheureux père Gérard.

R. Afin que, purifiés de la souillure de nos crimes, nous jouissions après notre mort de la véritable vie dans la béatitude.

PRIONS

O Dieu tout-puissant et éternel, qui, par les mérites de Saint Gérard, votre confesseur, au moyen de cette eau qui lui fut promise, avez voulu que les corps affaiblis des fidèles récupérassent leur première vigueur, accordez-nous, nous vous en supplions, la grâce de nous purifier à la source de votre miséricorde, de mépriser les séductions de ce monde, et de mériter par la pureté de notre âme et de notre corps de recevoir enfin la céleste récompense. Daignez nous exaucer au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

§ II
Miracles.

Au Xe siècle plusieurs prodiges signalèrent la translation des reliques de saint Eugène au pays de Lomme. A Bouillon, une femme accourue sur le passage du cortège fait au saint l'offrande de deux cierges qui s'allument d'eux-mêmes ; un loup qui avait emporté dans la forêt voisine un agneau, que voulait offrir une femme d'Ermeton, vint le lui rendre à l'invocation du nom d'Eugène. Symboles touchants des âmes qui (171) s'allument comme d'elles-mêmes à la vive clarté de cette céleste lumière, et des cœurs innocents ravis à la rage de l'esprit infernal, qui au seul nom du saint se voit contraint de rendre sa proie !

Mais, de même qu'en France le glorieux martyr prouva sa bienfaisance en multipliant les guérisons, ainsi, dit le biographe anonyme de saint Gérard (cap. XIX), il manifesta en Lotharingie par de fréquents miracles la puissance de son crédit.

On accourut à Brogne comme on était accouru à l'oratoire de Deuil ; on y offrit des dons et des prières, et les malades s'en retournaient guéris.

Quant à l'os du bras de saint Eugène rapporté de France, en 918, par le moine Gérard, il se conserve dans l'église de Saint-Gérard, contenu dans un reliquaire de bois argenté représentant l'avant-bras avec la main, et renfermé lui-même dans une sorte de niche vitrée, sous la statue de saint Pierre, à l'autel de la nef latérale de droite.

(172)

CHAPITRE VI
L'ABBAYE DE BROGNE

Il est des redites qui, loin de fatiguer, sont un charme nouveau pour le lecteur sérieux. Aussi reproduisons-nous ici sans y rien retrancher, après les pages si intéressantes que nous venons de citer, le premier et le second article de M. le chanoine Davin sur l'abbaye de Brogne, article que nous trouvons au 31 janvier et au 3 février 1866 du journal *le Monde,* sous forme de feuilleton. C'est une traduction de Mabillon, auteur ancien et des plus estimés.

Premier article.

Le corps de saint Eugène reposait en paix à l'abbaye de Saint-Denys, après le baptême de Rollon et de ses Normands, et il s'y signalait par de nombreux et célèbres miracles quand Dieu l'appela à de plus grands honneurs. Quelques-uns de ses os vont devenir entre les mains d'un saint l'instrument de rénovation de l'état monastique, et par lui de la société tout entière, dans l'étendue du vaste territoire que les Romains appelaient la Gaule-Belgique et les deux (173) Germanies, et qu'embrassent à peu près la Seine et le Rhin. Nous entrons ici dans une histoire posthume de saint Eugène, qui est des plus merveilleuses parmi celles des saints, des plus absolument authentiques, au jugement de Mabillon, et dont nous ne pouvons presque rien omettre. Bérenger, comte de Namur, vers l'an 900, avait parmi les jeunes nobles de sa cour, j'allais dire de son camp, car nous sommes à l'apogée de la féodalité, un neveu d'Étienne, évêque de Liège, nommé Gérard. « Si la jeunesse ornait son corps, une sainte et splendide chevelure blanche décorait son âme. » Aimant l'Église, altéré des eaux de la doctrine, les savourant sans cesse sous son armure laïque, recherchant les gens de bien, étant la providence des pauvres gens, on eût dit le soldat-moine saint Martin ; et il ne plaisait pas moins aux hommes qu'à Dieu. Le comte en faisait son conseiller inséparable, voyant, comme l'intendant de Pharaon, que tout prospérait entre les mains de ce nouveau Joseph. Un jour qu'il revenait de la chasse avec le comte, au lieu d'aller à la table préparée à leurs fatigues, il se rendit dans l'église voisine de Brogne, petit oratoire fondé par Pépin pour entendre la messe plus à l'aise dans la saison des chasses. Cet oratoire, bien que situé au milieu de la Lotharingie, dépendait toujours des Francs et obéissait à Charles le Simple. En attendant que le prêtre vint célébrer les saints mystères, Gérard se mit à prier, et, le prêtre tardant à venir, un sommeil divin descendit sur lui.

Il vit dans une vision les colonnes de l'Église, Pierre et Paul, debout devant lui ; et le chef du collège apostolique parut lui prendre la main dans sa main et le promener familièrement au milieu de l'église et de l'atrium. L'homme de Dieu demandant ce qu'il voulait (174) avec cette promenade, il lui annonça qu'il fallait construire là un oratoire, affirmant qu'il s'était choisi ce lieu et avait pris pour coopérateur son tendre fils, le martyr Eugène.

« J'ai décrété, dit-il, d'être de ce lieu le patron, et, après Dieu, le gardien et le procureur bienveillant. »

Tout réjoui d'une si grande promesse, Gérard était impatient de connaître de quelle manière la chose devait être effectuée. « Comment, dit-il, excellent pasteur, pourrais-je devenir maître du corps du saint martyr` ? » Sur quoi l'Apôtre reprit d'un visage joyeux : « Est-ce que quelque chose est impossible à Dieu' ? Confie la chose à Dieu et à moi ; renverse par les fondements cette basilique et remplace-la sans retard par une plus ample et plus élégante, en exécutant avec soin tous les détails selon ce qui t'est montré. » Et il lui montrait, en effet, et l'étendue de l'oratoire et comment il fallait y adapter chaque chose.

Mais déjà le prêtre appelé était arrivé, et, s'étant préparé selon l'usage, il voulait célébrer la messe. Et cependant il n'osait réveiller Gérard, soit en faisant du bruit, soit en le touchant ; mais il attendait plutôt en silence qu'il se réveillât de lui-même.

Enfin, l'apparition de l'apôtre achevée, le bienheureux homme revint de son bien-aimé sommeil, et, le prêtre murmurant un peu de son retard prolongé, il l'apaisa ainsi d'une voix amicale :

Je t'en prie, serviteur de Dieu, ne t'émeus point

De ce que j'ai goûté un sommeil aussi avantageux.
Je ne puis rendre d'assez dignes actions de grâce au Christ,
Dont j'ai vu dans un court repos les étonnants miracles...

… Puis le saint homme ayant construit l'oratoire, (175) et y ayant établi le service divin des clercs, il se mit à réfléchir beaucoup sur le trésor que lui avait promis le Ciel, et comment il pourrait avoir en sa possession le corps sacro-saint du bienheureux Eugène, martyr et évêque. Pendant que son esprit revenait souvent sur ce point, différentes raisons donnèrent occasion au dit comte Bérenger (la Providence prenait ainsi ses dispositions) d'envoyer en France une ambassade à un comte illustre nommé Robert, que la noblesse des Francs éleva plus tard au trône et au sceptre. Ayant fait venir vers lui l'athlète de Dieu, seul à seul, il lui révèle les secrets de son dessein et d'une voix amie il lui confie le message qu'il doit porter. Sans retard, l'homme du Seigneur, se met en route avec les siens, et après quelques jours il arrive près de Paris. Le jour baissait ; l'heure trop avancée lui interdit d'aller glus avant ; il donna à quelques-uns des siens les indications pour trouver sur divers points l'hospitalité. Pour lui, avec quelques-uns d'entre eux, il se rend au temple des martyrs du Christ, Denys et ses compagnons, et offrant à Dieu les libations dévotes de ses prières, il implore pour lui le patronage si désirable des saints.

Il arriva par la providence de la clémence suprême qu'à cette heure même la troupe des moines chantait l'office de vêpres. Homme d'église, Gérard redoublait d'attention en entendant leurs modulations si douces. Or voici qu'on vint à l'endroit de la prière où le chœur des frères implore spécialement les suffrages des saints. On en nomma quelques-uns par leur nom, et la commémoraison d'Eugène le martyr bien-aimé eut son tour. Quand ce mot parvint aux oreilles de l'athlète du Christ, son esprit entra dans une vive hésitation. Serait-ce celui dont il avait appris le nom dans sa vision' ?
(176) Et il se mit à supplier le Christ en silence, dans son cœur,
De le tirer de sa suspension et de l'amener à la certitude.

Cependant, les chants des vêpres étant terminés, il prit à part quelques-uns des frères les plus élevés en dignité et leur tint ce discours :

« Je vous en prie, mes Seigneurs et Pères très chéris, daignez faire connaître à ma bassesse quel est ce martyr Eugène dont j'ai entendu tout à l'heure articuler le nom entre les autres noms. » Eux, considérant la simplicité et l'innocence de cet homme, lui répondent d'un commun accord : Ne savez-vous point, Père vénérable, qu'il a été évêque de la ville de Tolède ? N'est-il pas vrai qu'il fut l'auditeur de notre patron le seigneur Denys, et son collègue pour distribuer aux gentils les semences de la parole de Dieu, et qu'il a rendu son esprit dans les supplices des tourments, couvert de la rosée de son sang ? » A ces paroles l'homme vénérable ne peut plus dissimuler la joie de son aine, et, leur déclarant son désir, il les supplie de ne le révéler à aucun mortel. « O Pères très chéris et très dévots pour Dieu, dit-il, s'il plaisait à votre très douce dilection d'accorder à ma petitesse des reliques de ce saint, je rendrais à votre charité et sans délai, croyez-moi bien, une rétribution convenable. » Eux, frappés de stupeur, s'écrient : « Comment serait-il possible, homme de Dieu, que ce que vous demandez s'accomplisse ? A peine un homme pourrait-il rapporter tous les nombreux miracles opérés par lui dans cette province des Gaules, ce qui fait que tous chérissent Eugène comme un ange ! Croyez-en notre fraternité, vous avez demandé une chose très difficile. »

L'homme de Dieu leur répondit : « Mes Pères, veuillez, de grâce, ne point parler ainsi et m'enlever (177) sitôt toute espérance. Est-ce que la main du Seigneur est impuissante ? Est-ce que quelque chose lui est difficile ? Où est la divine volonté, il n'y a plus de difficulté ; où il n'y a plus de difficulté découle nécessairement la possibilité. » Voyant une si grande sagesse dans ses réponses, ils lui déclarèrent en ces mots leur bienveillance : « Allons, homme de Dieu, écoutez quelques mots, s'il vous plaît, et recevez un conseil pour atteindre l'objet de vos vœux. Si l'amour divin touchait votre cœur et que vous voulussiez vous faire moine en ce lieu, peut-être Dieu favoriserait-il votre désir et vous ferait-il obtenir ce que vous demandez avec tant d'instances, le corps du bienheureux martyr. Tel est le résumé de notre conseil : pesez de votre côté ce que vous avez à faire. »

Après ce discours les frères se retirent chez eux.
Le saint est conduit à la chambre d'hôte, à lui préparée.

J'abrège ici le récit qui ne concerne pas directement saint Eugène. Le noble Gérard médite la nuit

suivante les paroles des moines. Il se décide à renoncer à tout pour servir Jésus-Christ. Il va trouver le comte de Namur, lui rend compte de sa mission et lui demande son congé. Bérenger pleure un frère d'armes et « le plus ami des amis » et consent à son départ. Gérard va ensuite trouver Étienne évêque de Liège, son oncle, qui l'examine avec soin et lui donne sa bénédiction pour son sublime projet. Il revient à Saint-Denys, où il fait abandon et hommage de ses biens. On lui coupe la barbe et la chevelure. Il demande la permission d'apprendre les lettres ; il l'obtient et l'on admire ce soldat appliqué aux éléments de la grammaire comme un enfant de cinq ans. Il apprend tout le psautier par cœur, et en butinant comme une abeille sur toutes les (178) fleurs des saintes Écritures, il n'en est pas moins le plus obéissant des moines. L'abbé croit devoir l'élever aux saints ordres. D'année en année il monte jusqu'à la dignité de prêtre.

Bientôt dans cette maison de Saint-Denys où s'épanouissaient en ce temps toutes les vertus célestes, il brille à un rang exceptionnel de sainteté, et l'historien, dont il nous faut reprendre ici le récit textuel, ajoute : « Un commun décret fut rendu par les frères de ne rien faire d'important dans l'intérieur du cloître sans avoir pris son avis. » Calculant alors que le moment opportun pour sa demande était arrivé, et qu'il pouvait espérer d'obtenir les dépouilles vénérables du saint martyr, un jour que les moines étaient rassemblés en congrégation, il cherche à se les concilier par cette très douce allocution : « O mes Pères et Seigneurs, membres éminents de la divine vie religieuse, qui, comme des sénateurs du ciel, demeurez en la cour d'un paradis terrestre, quelles actions de grâces puis-je rendre à votre unanimité dans le Christ, moi qui, pécheur et naufragé sous les flots d'un monde orageux, ai été reçu par vous avec bonté dans le port tranquille de ce monastère ? Je n'en ai point la possibilité, je n'en ressens point la faculté. Mais là où la fragilité humaine reste impuissante, la divinité, riche en dons, pourra suppléer abondamment. Que la dilection très douce de votre unanimité daigne maintenant porter son attention à la cause où tend l'exorde de ce discours ! Je l'exposerai en peu de mots. Étant encore dans l'état séculier et étant grandement occupé aux affaires publiques, une vision divine, et vive le Seigneur ! m'apparut durant le sommeil, et il me fut ordonné de bâtir au plus vite avec mes pauvres ressources un oratoire en l'honneur du prince des apôtres et au nom de son (179) tendre fils, le martyr Eugène. J'ai pu accomplir cela, Dieu aidant, en peu de temps, et, selon ce que je pouvais, j'ai confié l'oratoire aux soins des clercs, qui font là le service divin, après avoir pourvu à leurs frais de nourriture et de vêtements. De tels oracles m'ayant été manifestés touchant ce martyr, que la munificence de votre paternité, que je supplie, m'accorde ce martyr, à moi qui suis votre fils, et cela d'autant plus que votre Église sans rivale renferme tant de lumières de saints, qui illuminent suffisamment toute la France ! Que la pauvre basilique de ce petit lieu soit enrichie d'un si grand trésor, et vous obtiendrez en récompense la grâce de la bénédiction d'en haut et la gloire de l'éternité bienheureuse. »

A ces paroles, les frères s'écrièrent d'un commun accord (car, touchés d'un souffle divin, ils ne pouvaient refuser ce que demandait l'homme de Dieu) :

« O Eugène, perle étincelante des martyrs, qui pourra dignement célébrer vos louanges ? »

La Gaule tout entière ne brille-t-elle pas de vos vertus ?
Personne n'implore votre secours qu'il ne l'obtienne,
Et vous savez porter remède à toutes nos langueurs.

Et puis, se tournant vers l'homme de Dieu : « Vous demandez, dirent-ils, Père très chéri, de grandes choses, et que l'on pourrait refuser très justement à tout autre qu'à vous-même. Mais puisque c'est la volonté du Seigneur comme vous le dites bien, et que votre manière de vivre, digne d'imitation, a très bien mérité de nous, nous donnons notre assentiment à votre supplique, en toute bienveillance et promptitude. Tout ce qui est à nous est et doit être à tous, mais surtout à votre fraternité, dont notre Église (180) possède tous les biens. Nous vous donnons donc volontiers celui que vous demandez, et nous vous accordons des reliques des autres saints. » Chacun de nous peut, en réfléchissant et en consultant son âme, se faire une idée de ce qu'éprouva à ces paroles l'homme de Dieu. Mais pourquoi ces longs discours ? Une urne, d'où devait découler le salut, une urne contenant les membres du martyr bien-aimé, et travaillée par un orfèvre convenablement pour leur faire honneur, est apportée. On la remet à l'homme de Dieu, qui pourra la transporter, ainsi qu'il l'a tant désiré, dans sa patrie. Inutile de nous demander les noms des moines dignitaires qui ont attesté la vérité de ce qui se fit alors, puisque les pages véridiques de la translation du martyr les désignent individuellement.

Les Frères, là-dessus, lui disant adieu, le congédient en paix avec les siens. Il part secrètement, craignant les gens du pays, qui auraient pu lui enlever un si grand trésor ; et, hâtant sa course :, il vient à un

municipe du territoire de Lomage, nommé Cuvigny. Là vivaient deux moines du monastère de Saint-Germain, auquel appartenait alors le terrain de ce municipe. Ils observaient avec beaucoup d'exactitude les veilles auprès du corps du saint abbé Venant. Gérard confia les reliques de saint Eugène à leur garde bien éprouvée ; car ils étaient depuis longtemps liés avec lui des liens d'une pieuse intimité. Puis il alla trouver le seigneur Etienne, jugeant convenable, en apportant une telle perle à son diocèse, d'avoir tout d'abord son approbation.

Ainsi le Christ a coutume d'enrichir ses disciples.
Gérard, méprisant les richesses, a suivi ses ordres ;
Il rentre dans sa patrie avec sa conquête, dont elle va resplendir.

(181) L'homme de Dieu ayant quitté Cuvigny et y ayant laissé le corps du bienheureux martyr, voici que le Seigneur daigna opérer par lui, à la louange de son nom, des choses qu'il serait fâcheux de passer sous silence. Un des deux frères, s'étant laissé aller à boire un peu plus qu'à l'ordinaire, dormit plus tard qu'il ne fallait pour les laudes de la nuit, vaincu qu'il était par la boisson et appesanti par un sommeil excessif. Saint Venant, se présenta à lui portant un visage sévère et le corrigeant avec des paroles et des verges : « Pourquoi, dit-il, dors-tu, moine négligent ? Pourquoi diffères-tu d'acquitter à Dieu les hymnes qui lui sont dues ? Pourquoi es-tu accablé par le sommeil, moine Werembert ? Voici que ton frère Ermar se plaint de ta paresse à dormir, lui qui est levé depuis longtemps pour accomplir les veilles saintes. Si la révérence qui m'est due ne t'aiguillonne pas, comment la présence du bienfaisant martyr Eugène, qui t'est confié, ne t'émeut-elle pas au moins ? Ignores-tu ses mérites ? N'éclatent-ils pas dans les rangs lumineux des saints, comme le soleil parmi les astres ? Debout, te dis-je, debout au plus vite ! Et ce que tu aurais dû faire tôt, hâte-toi de le faire au moins tard ! »

Cette correction servit si bien à Werembert, qu'on ne le vit plus cesser même un instant les louanges auprès du martyr, si ce n'est pour des devoirs d'humanité, et cela jusqu'au jour où le fidèle créancier vint redemander son fidèle dépôt. Que pas un incrédule ne s'avise de traiter ce récit de fable ! Le fait est constant par la déposition même de celui auquel il est arrivé. Et qu'il ne se hâte pas de sourire de ce trait, celui qui s'attarde dans une vie toute de sensualité et de grossières jouissances, oubliant les saintes veilles du Seigneur et ne sachant pas imiter (182) ce pauvre moine dans son humilité et dans sa pénitence.

Mais l'homme de Dieu ayant déclaré au prélat, son seigneur, l'arrivée et le nom de l'éminent martyr, le prélat, qui était d'un cœur gai et d'un esprit subtil, se mit à jouer sur ce nom sacré et dit ces paroles :

Que le bienheureux Eugène nous obtienne, je l'en prie, l'*Euge*
Que le Seigneur veut bien dire au serviteur fidèle,
En le récompensant avec les joies du royaume céleste !

Et puis, élevant ses mains pieuses et ses yeux vers le ciel, il bénit Dieu en lui rendant les actions de grâces suivantes :

Louange et honneur, magnificence et éclat soit à toi, Christ rédempteur,
Qui, étant bon, donne beaucoup de biens à tes serviteurs sans mérite !
Quelles nombreuses gratitudes pourrais -je te rendre,
Toi qui enrichis notre pays d'un aussi grand nom ?
Cet éminent martyr, envoyé jusqu'à nos frontières,
Apporte à tous, je le crois, des faveurs de salut.

Et, se tournant vers l'homme de Dieu :

Pourquoi tarder, fils très chéri ? dit-il,
Écarte tous les retards et ne cesse pas, je te prie,
Que tu n'aies accompli ce que tu désires de tout ton cœur,

« Voici que nous allons porter un édit dans tout le voisinage de vos terres, afin qu'une immense foule de l'un et l'autre sexe accoure à l'envi au-devant du martyr, et introduise le grand Eugène avec un grand Euge dans

le tabernacle que Dieu lui a préparé par le zèle de la dévotion. »

(183) Grandement fortifié par cette réponse et corroboré par l'autorité épiscopale, l'homme de Dieu revient au plus vite à Cuvigny, reprend le bienheureux martyr qu'il a laissé en dépôt, et, l'emportant, il arrive par le plus court chemin à Brogne. Qui pourra énumérer la multitude du peuple qu'attirait à soi, la renommée du martyr, déjà répandue, et volant de toutes parts, sans s'arrêter ?

Elles pressait les uns, elle avertissait les autres de se hâter :
Le piocheur courbé arrive et le laboureur fatigué ;
Le bouvier désire voir, et le garçon du bouvier ;
Le serf et l'homme libre mêlés ensemble accourent là.

Qui a entendu le bruit du martyr qui passe et a pu s'en aller indévot et nonchalant à sa maison ?

L'ampleur des champs suffit à peine à la joie des peuples :
Ils apportent des présents, ils font des salutations d'une voix pieuse ;
Ils collent des baisers au métal de l'urne découverte.
Toute cette foule chante avec douceur des odes sacrées.

Ils élèvent leurs voix jusqu'aux astres ; ils louent les grandes choses faites par Dieu. Vous eussiez vu tout le chemin parcouru sans fatigue, avec une grande ardeur des âmes, avec les agréables jubilations de l'allégresse, et il vous eût semblé que le ciel souriait, tant la sérénité de l'air était suave !

A cette vue, Adelhemus, archidiacre, homme très sage et de mœurs très nobles, sur l'archidiaconie duquel ces choses se passaient, ayant pris avec lui divers ordres de clercs, qui portaient devant eux l'étendard de la croix et les bannières des saints, (184) et étant accompagné d'une multitude nombreuse de l'un et de l'autre sexe, accourt à la hâte du monastère de Saint-Félan. Dès que le brancard du martyr qui approchait eut paru, l'archilévite se prosterna trois fois à terre avec les siens très humblement. Étendus, ils frappent leurs poitrines ; les frappant ils confessent leurs péchés ; les confessant ils épanchent des soupirs mêlés de larmes ; les épanchant ils demandent des remèdes convenables ; et faisant cette demande ils vouent à Dieu des sacrifices de pénitence. Alors, saisi d'une allégresse spirituelle, l'archidiacre s'écrie : « Rendons tous, rendons toutes sortes d'actions de grâces à Dieu, qui nous a visités se levant d'en haut ; et pendant que nous étions plongés dans les souillures ténébreuses de nos vices, nous a illuminés de la gratuite et brillante lumière d'un si grand patron ! »

Aucun écrivain ne pourrait décrire l'effervescence de l'exaltation quand les deux peuples vinrent à se mêler ! La joie était si grande, que les yeux de beaucoup étaient mouillés de douces larmes. Où trouver un homme d'un esprit si sauvage, d'un cœur si dur, qui n'eût pas éprouvé à ce spectacle une dévote componction ! On se fait une joie de passer sous la relique salutaire, une joie de la toucher, une joie de la porter, une joie de lui offrir des présents, une joie de la vénérer. Les chants étaient pleins d'élan, les voix retentissaient de toutes parts.

Tous chantaient sur les tons les plus élevés *Kyrie eleison,* ou *Gloria in excelsis Deo,* ou *Te Deum laudamus !* Ce n'étaient partout que louanges du Seigneur. La voûte de l'air mugissait d'acclamations, la terre en rebondissait. Les cimes des monts, les creux des vallées, les épaisseurs des forêts renvoyaient l'écho des (185) cantiques. Jamais plus agréable lumière vint-elle à briller ? C'est avec ces jubilations, c'est avec ces saintes pétulances que, sur les épaules de l'archilévite, Eugène entre à Brogne et est intronisé décemment dans l'oratoire du prince des apôtres, séjour que Dieu lui a destiné. On l'honore sur l'heure par des présents d'oblation ; on promet pour l'avenir une assiduité généreuse à son patronage.

Cette douce translation eut lieu le jour de la fête du bienheureux martyr Agapet, le 18 du mois d'août ; et il y eut une acclamation de tout le clergé et de tout le peuple pour que la mémoire en fût rappelée chaque année par un culte très solennel. Tout s'étant ainsi achevé dans la joie, chacun s'en retourna chez soi dans la tranquillité de la paix. Quiconque implore d'une voix sincère les suffrages de ce saint en éprouve sans délai les effets très prompts ; et depuis le jour fortuné de sa translation, tout le pays voisin proclame que des secours nombreux et insolites lui sont advenus. Et de même que naguère en France il s'est montré bienfaisant par les prodiges de plusieurs signes, comme les pages de ses gestes remplies de miracles le rapportent, ainsi maintenant sa munificence étend sur la Lotharingie les bienfaits les plus nombreux encore de ses vertus puissantes.

Second article.

La renommée du martyr grandissant au loin et faisant connaître les merveilles de ses vertus, une foule nombreuse accourut de tous côtés à sa mémoire, comme des abeilles à leur ruche, chacun apportant (186) selon son pouvoir des présents d'oblation avec une dévotion très grande. Il y a concours de loin et de près ; les dons votifs sont entassés en abondance autour du très pieux martyr Eugène, toujours invoqué par ceux qui sont dans la tribulation, toujours prompt à les secourir. Beaucoup viennent chagrins pour les péchés commis, et par les prières du saint ils s'en retournent joyeux à leurs demeures. L'ennemi du genre humain, qui a fait choir de son trône éternel. celui qui cultivait le paradis, voyant cela avec impatience, répandit le venin de sa jalousie dans le cœur (le dirai-je ?) des clercs des environs, au point qu'ils s'efforcèrent, de toutes les manières de rabaisser le culte du bienheureux martyr. O sacrilège ! Ils vont trouver le pontife qui se trouvait alors aux Fosses, et dans leurs discours remplis de plaintes ils vomissent devant lui I'infection concentrée de leur malveillance : « Est-ce par votre autorité et votre volonté, pasteur très vigilant, disent-ils, qu'un certain saint, nouveau venu, reçoit, sous le gouvernement de votre épiscopat, un culte dont la vérité est fort incertaine ? Voici qu'on honore à Brogne je ne sais quel martyr Eugène, dernièrement arrivé du pays des Francs, auquel tout le monde rend, en cierges et autres oblations, une vénération si grande qu'on le croirait un des apôtres. Où est le texte de son martyre ? Où est l'écrit contenant ses gestes ? Il importe à votre prudence d'examiner singulièrement et de scruter si cet Eugène est de Dieu ou non. » Ils suggèrent perfidement ces pensées à l'évêque et s'efforcent de toutes manières de l'exciter contre le martyr. C'était à nous, à notre tour, d'influencer (sans grand espoir) le seigneur évêque : « Écoutez, Évêque, lui dis-je, moi, l'auteur de ces pages, je vous dis à l'oreille des choses que je ne dis pas ailleurs. Il (187) faut vous garder avec soin et vous observer avec diligence, de peur que quelque envieux n'abuse votre esprit par un discours trompeur. Pourquoi songer à apaiser l'envie en délaissant la vertu ? L'envie a la corruption sur la bouche, dit Salomon, et un païen a composé ce proverbe : *L'envieux maigrit des richesses opimes de son voisin.*

Vous serez flagellé, croyez-moi, vous serez flagellé très cruellement, si vous vous rendez aux fourberies des jaloux. Abrégeons. La trompette de la voix apostolique crie : « Les mauvais colloques corrompent les bonnes mœurs ; » et le pontife écoutant plus qu'il ne doit les mensonges des malveillants, la joie qu'il avait éprouvée auparavant de l'arrivée du martyr s'efface complètement de sa mémoire. Subjugué par les philtres de ce poison, il prend le chemin de Liège, avec le dessein de faire tomber les hommages reçus par le magnifique martyr. Mais dans le village de Maloigne, où était préparé son logement, une digne peine, et dont le pied ne boitait pas, l'atteignit. Il n'est pas arrivé en ce lieu, sans prévoir rien de sinistre, que tout à coup une douleur le prend au flanc, mais si grande, qu'il craignit de rendre aussitôt l'esprit. Les plus cruelles tortures le tourmentaient, et il n'avait pas un moment de repos. Hors de lui il grinçait des dents, il se tordait les mains, et jetait çà et là les jambes et les bras. Son visage, qui passait du rouge au blanc et au noir, indiquait toutes ses souffrances.

Enfin, rentrant en son âme, il reconnaît la faute qu'il a commise et il s'adresse ces reproches :

Ah ! malheureux Étienne, quel sentiment t'a fait changer ?
Ah ! homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté de ce martyr ?

(188) C'est à bon droit que tu es abattu, à bon droit que tu souffres, à bon droit que déjà tu meurs. Pourquoi as-tu acquiescé aux mordantes paroles des envieux ? Pourquoi as-tu oublié le grand *Euge* du grand Eugène ? »

Ainsi il s'accusait, ainsi il se poursuivait lui-même en gémissant. Inondés de larmes autour de lui, les chapelains cherchent à le consoler et lui disent en sanglotant : « Cessez de nous déchirer de vos plaintes, père bien-aimé, mais plutôt cherchez en méditant quelque remède à cette incommodité. » Et lui : « Je t'en supplie, dit-il en s'adressant à quelqu'un de ses fidèles, frère bien-aimé, si tu as mon salut à cœur, si tu veux me voir encore vivant, fabrique au plus vite deux cierges de la longueur et de la largeur de mon corps et va en toute hâte les porter pour le recouvrement de ma santé au bienheureux martyr Eugène, contre lequel je confesse de toute mon âme avoir péché dans ma présente faute. Si par ses mérites j'échappe à la mort, j'engage ma foi, je promets, je fais vœu que je ne serai point oublieux du bienfait reçu. »

Celui qui avait reçu l'ordre du prélat met à l'exécuter l'empressement que demandait la véhémence

d'une telle douleur, et il vole à Brogne, ayant comme des ailes aux pieds. Là, il entre dans l'oratoire du saint, portant les cierges ; les portant, il court les présenter au martyr ; présentés, il les allume ; allumés, il les place en sanglotant aux côtés de son mausolée, en formant la croix. Chose étonnante à voir et digne d'être notée ! quand ces flambeaux touchèrent à leur fin, l'évêque malade reçut à l'improviste la guérison qu'il attendait.

Rendu à sa santé première et point ingrat envers la bienfaisance du martyr de qui découle le salut, il se (189) décida à lui offrir un présent de gratitude, qui fut son mémorial à jamais.

Mandant le custode de l'église de Brogne, nommé Anselme, si j'ai bonne mémoire, il lui ordonne de venir le trouver à Liège avec la Passion du martyr, pour la faire corroborer dans le synode général qui allait se tenir par l'autorité épiscopale. Celui-ci accomplit de grand cœur cet ordre. La Passion fut récitée tout le long en plein synode ; elle fut agréée de tous ceux qui étaient présents ; et il fut décidé d'un commun avis de tout le clergé que le martyr serait honoré avec une digne vénération et que sa Passion approuvée et acceptée serait désormais lue dans l'église. Puis l'évêque, prenant la parole, comme un témoin digne d'être entendu, ne craignit pas de révéler ce qui lui était arrivé, et qui plus est, ce qu'il avait souffert. Et il ajouta : « Voici, frères très chéris, que la dilection de votre fraternité a appris combien grand est le mérite de ce saint, combien il est terrible d'encourir sa colère, combien il est salutaire et désirable d'acquérir ses bonnes grâces ; car si en me châtiant il m'a frappé d'une flagellation accablante, sa grâce cependant ne m'a point livré à la mort. Il me semble donc décent et honorable qu'avec votre assentiment et par votre décision nous l'honorions de quelque gratification, afin qu'il daigne intercéder pour nos excès auprès de la clémence et de la piété divine. » Tous, à l'unanimité approuvèrent ce sentiment, et en conséquence le seigneur évêque poursuivit : « Il est décidé par un décret pontifical, que ce sacré synode approuve et dont il décrète l'exécution, que dans toute la décanie où repose le martyr sa solennité sera observée comme le dimanche, et que l'église de Brogne aura désormais immunité de toute redevance (190) alimentaire due aux évêques de Liège. Que ce décret demeure ratifié et inébranlable à jamais ; qu'aucun de nos successeurs n'ose l'enfreindre ni l'infirmer, mais qu'il cherche à apprendre ce qui m'est arrivé à moi, qui ai été avec ignorance récalcitrant contre le saint ; qu'en apprenant il craigne, qu'en craignant il évite et qu'en évitant il garde intact ce décret. » La première procuration de ce décret fut remise, dit-on, avec le droit perpétuel de conservation, à frère Flodin, doyen de la décanie en ce temps-là.

Ainsi saint Eugène, après avoir comblé la France de ses bienfaits, allait en combler la Gaule-Belgique. Saint Gérard substitua bientôt des religieux aux clercs qui desservaient l'église de Brogne. Il fit confirmer solennellement le privilège de la nouvelle abbaye par le pape Étienne VIII (929), qui appelle saint Eugène martyr archevêque (premier évêque) du siège de Tolède, disciple et envoyé *(ordinati)* de saint Denys archevêque. »

Henri l'Oiseleur accorda bientôt une confirmation semblable (932), que l'empereur Othon III renouvellera (992) après avoir enrichi personnellement l'abbaye de l'église et de la cour de Mettet avec ses dépendances (987).

Saint Gérard, sentant sa fin approcher, voulut visiter une dernière fois les nombreux monastères qu'il avait réformés ou fondés, pour les confier à des mains sûres. Après quoi il revint mourir au milieu de ses frères de Brogne. Le saint patriarche leur donna sa bénédiction, se munit du saint viatique et de l'huile du dernier combat, fit sonner la cloche de l'église comme pour accompagner son départ de la voix sacrée et puissante de saint Pierre et de saint Eugène, et il rendit ainsi le dernier soupir.

(191) Entre autres bienfaits de la divine largesse, qui ont été confiés à l'église de Brogne par le bienheureux Gérard, il en est un sur ce nombre, dit Mabillon, que je ne tairai pas, car on ne peut le taire. Ayant obtenu licence et liberté de quitter le monastère parisien de Saint-Denys, où il avait renoncé au siècle, et de regagner sa patrie pour y opérer un plus grand bien sur ses propres terres, Dieu lui fit une grâce. Tout ce qu'il demanda, il le reçut. Il reçut douze personnes du second ordre (des moines) d'après le nombre des apôtres, bons docteurs, formateurs des mœurs, observateurs de la discipline régulière. Il reçut des livres de ce temps, dont j'ai vu l'un, qu'a écrit et consacré l'antiquité. Il reçut le corps du bienheureux martyr Eugène, archevêque de Tolède, qu'a baptisé et instruit l'apôtre Pierre et que Clément a envoyé pour prêcher aux Espagnols, avec le bienheureux Denys, qui devait prêcher aux Gaulois. Il reçut aussi un autel de voyage *(iterarium altare)* dont se servait saint Denys de son vivant et sur lequel il célébrait la messe, étant dans la prison, quand le Christ lui apparut et se donna à lui, disant : « Reçois, mon bien-aimé, ceci, que je compléterai bientôt pour toi, de concert avec mon Père. » Cet autel était entouré d'argent battu au marteau, qui représentait les titres des apôtres.

Qui n'admirerait les secrets desseins de la divine Providence, qui tient en réserve durant des siècles d'incomparables trésors pour raviver la foi des peuples ! Apôtre du nord, nous allons voir saint Eugène redevenir l'apôtre du midi.

(193)

LIVRE SIXIÈME
LES RELIQUES DE SAINT EUGÈNE A TOLÈDE

L'histoire des reliques de saint Eugène resterait bien incomplète si nous ne donnions la traduction de plusieurs documents espagnols et latins que nous devons aux infatigables recherches de M. le chanoine Davin.

La traduction de l'espagnol est l'œuvre d'un officier de la Légion d'honneur, d'un philologue distingué, à qui nous avons été heureux d'offrir un livre assez rare, une *Imitation de Jésus-Christ* en latin, en français, en grec, en italien, en allemand, en espagnol et en anglais.

Ces documents sont au nombre de six ; les citer suffira pour donner une idée de l'importance et de l'intérêt de ce livre : 1° Lettre par laquelle don Pierre Manrique, chanoine de l'Église de Tolède, raconte au Chapitre son voyage en France ;

2° Lettre du président et des auditeurs du parlement de Paris, à Ieurs seigneuries, le doyen et les chanoines du Chapitre de la sainte Église de Tolède ;

3° Donation faite par Charles IX, roi de France, du (194) corps de saint Eugène à don Manrique, chanoine de Tolède, et attestation de l'archevêque de Bordeaux ;

4° Description des fêtes de la Translation du corps de saint Eugène, de Tordelaguna à Tolède, en 1565 ;

5° Procès-verbal de la donation faite par Philippe II à l'Église de Tolède du corps de saint Eugène ;

6° Jeux littéraires en l'honneur de saint Eugène.

(195)

CHAPITRE I
LETTRE PAR LAQUELLE DON PIERRE MANRIQUE, CHANOINE DE L'EGLISE DE TOLEDE, TRESORIER ET MARGUILLIER DE LADITE EGLISE, RACONTE AU CHAPITRE SON VOYAGE EN FRANCE[5]

« Aux illustres et très révérends doyen et membres du Chapitre de la sainte Église de Tolède, don Pedro Manrique, chanoine de ladite sainte Église :

« C'est le fait de la divine Providence, comme le dit saint Ambroise, de rendre bien souvent la santé aux hommes, en usant de remèdes peu appropriés â leurs infirmités. Ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour ouvrir les yeux de celui qui ne voyait pas, les enduit de boue, laquelle est plutôt faite pour aveugler ; auparavant Isaïe guérit la plaie du roi Ézéchias la couvrant d'une pâte de ligues, laquelle, au dire des Orientaux, est très nuisible pour ce genre de maladie. Et pour procurer les biens spirituels, Dieu agit également de la même manière en se servant d'intermédiaires (196) débiles ou défectueux, comme il le fait actuellement en ce qui concerne la translation, de l'abbaye de Saint-Denys en France à cette sainte Église de Tolède, du corps béni de son glorieux martyr saint Eugène, qui a été le premier évêque de cette Église. Car la divine Providence a voulu que ce fût moi qui fût l'agent de cette translation, de manière que, toute sagesse humaine étant mise de côté, sa divine majesté en recueillît plus de gloire. Oui, c'est bien Dieu qui a conduit toute cette affaire, c'est bien lui qui a inspiré aux cœurs de vos seigneuries le désir de supplier avec tant d'instances le roi notre seigneur et maître d'entamer cette négociation ; c'est bien lui qui a donné tant d'ardeur au roi notre seigneur pour commencer et poursuivre cette entreprise ; lui enfin qui a fait jaillir d'une petite étincelle une flamme qui, grâce à nos prières, est devenue un véritable incendie ! Oui, c'est à Dieu et à son immense bonté qu'il faut attribuer l'origine de ce projet, et c'est aussi sa sagesse infinie qui a indiqué les moyens pour le mener à bonne fin ; comme c'est encore sa grande puissance qui a permis d'applaudir et de surmonter tous les obstacles, pour arriver au résultat heureux dont nous nous réjouissons tous à l'heure présente.

« Par là, cette sainte Église de Tolède a obtenu ce qu'elle désirait le plus par-dessus toutes choses, sans comparaison aucune ; car ladite Église possède de grandes richesses et de plus ces pierres vivantes qui, comme le dit saint Paul, « sont indispensables pour élever ou agrandir l'Église spirituelle et matérielle. » Grâce à ces ressources, la sainte Église de Tolède a développé le culte divin et la majesté de ses cérémonies ; elle a pu couvrir extérieurement ses ministres d'ornements précieux, et ce qui est bien préférable, (197) exiger d'eux le zèle, le bon exemple et la dévotion intérieure. Donc tous ces avantages, l'Église de Tolède les avait en abondance, bien que lorsqu'il s'agit du service de Dieu, il faille toujours désirer le progrès et qu'on ne puisse exagérer la mesure à lui donner. Enfin une seule chose, dont elle avait été privée jusqu'à présent, lui manquait, et cette chose acquise suffit à compléter son trésor.

Ladite chose doit être tenue d'autant plus en estime, qu'il y a un an personne n'osait espérer l'obtenir, et que plus le désir de la posséder était profond et vif, moins on entrevoyait le moyen d'acquérir ce bien si inestimable. »

Dans les trois pages qui suivent, don Pedro s'étend longuement sur les faits suivants :

1° L'empereur Théodose fait transporter à Constantinople le corps de saint Jean Chrysostome ;

2° Le roi des Lombards, Luitprand, fait porter, d'Afrique à Pavie, le corps de saint Augustin ;

3° Saint Ambroise ne cessant de se réjouir d'avoir trouvé les corps des saints martyrs Vital, Agricola, Gervais et Protais, et faisant transporter quelques reliques de ces saints de Ravenne à Milan ;

4° Le roi Alphonse Ier, de Portugal, faisant deux fois le voyage de la province de l'Algrave, pour obtenir le corps de saint Vincent et le transporter à Lisbonne ;

5° Le roi Ferdinand le Grand fait la guerre au roi maure de Séville, pour obtenir les corps des saintes Juste et Rufine, ainsi que celui de saint Isidore ;

6° Le roi Sanche le Gros fait toute sorte d'instances auprès d'Abderram, roi maure de Cordoue,

[5] Cette lettre fut lue à ce chapitre dans les premiers jours de décembre 1565.

jusqu'à ce qu'il ait obtenu le corps de saint Pélage ;

7° Saint Ildefonse, archevêque de Tolède, ayant trouvé les corps des saints Juste et Pasteur, s'installa (198) dans la ville d'Alcalade Ménarez, où reposaient lesdits corps, pour y finir ses jours.

Il finit cette longue digression en faisant observer que, si l'on donne des louanges à toutes les personnes qu'il vient de nommer pour les peines et travaux qu'elles eurent à supporter, combien plus doit-on estimer et glorifier le zèle, la prudence et la valeur du roi Philippe II, pour avoir obtenu du roi de France Charles IX le corps de saint Eugène. Puis il continue :

« Et si l'on songe au prix qu'attachait la sainte Église de Tolède au bras du glorieux saint Eugène, que l'empereur obtint du roi de France Louis VII dit le Jeune ; si l'on se rappelle les fêtes et les démonstrations de joie que tout le royaume et ladite Église firent à cette occasion, on peut se rendre compte quels doivent être à cette heure notre bonheur et notre joie spirituelle, ainsi que notre reconnaissance envers notre seigneur roi, dont la réputation, la grandeur et la gloire dépassent celles de tous les rois de nos jours. Combien devons-nous aimer notre monarque et lui être soumis, pour avoir, avec l'aide de Dieu, obtenu ce que nous désirions depuis tant d'années, et pour avoir mis le comble à nos richesses en nous rendant notre saint, qui nous a enfantés à la lumière de la foi, qui a fondé notre Église de Tolède, qui en a été le premier évêque, et qui est notre patron et notre second apôtre. Je dis notre second apôtre, parce que saint Jacques, qui est particulièrement l'apôtre de l'Espagne (lequel nous a secourus et défendus tant de fois et par tant de miracles insignes), saint Jacques, dis-je, ayant subi le martyre lors de son retour d'Espagne à Jérusalem, avait laissé incomplète la prédication de l'Évangile dans notre province, de sorte que saint Paul (comme il le dit deux fois dans son épître aux Romains), se proposait (199) d'y venir achever l'œuvre de saint Jacques ; mais Dieu ne voulut pas qu'il fît personnellement cette œuvre. Rome, capitale du monde, avait alors besoin d'un tel chef pour la conquérir et la soumettre au pouvoir de l'Évangile. Aussi le vœu de saint Paul fut-il accompli par saint Eugène, son disciple ; j'appelle saint Eugène son disciple, parce qu'il l'était de saint Denys, qui fut, lui, disciple de saint Paul. Remarquez que les noms de Denys et d'Eugène sont grecs tous deux, de sorte qu'il est très vraisemblable que saint Eugène quitta Athènes avec saint Denys, et qu'il fut un des nombreux auditeurs qui crurent, avec Denys, à la prédication de saint Paul, dont parle l'histoire sacrée des Actes des Apôtres. Or, bien que notre saint ait été toujours prêt à nous combler de biens, comme l'ont éprouvé par mille miracles tous ceux qui se sont recommandés à lui, et comme l'éprouvent encore de nos jours un grand nombre d'habitants de notre ville, néanmoins l'absence de son corps amenait chez nous une certaine froideur, une sorte d'oubli de s'adresser à lui.

« Mais actuellement, grâce à sa présence parmi nous, grâce aux dispositions qu'elle va nous inspirer, il y aura désormais un grand nombre de fidèles qui, sentant augmenter leur dévotion à son égard, prieront avec une grande ardeur, ardeur qu'excitera et la vue de ses reliques et le culte qu'on lui rend ; alors l'amour envers lui croîtra, il ravivra notre foi, il donnera à nos prières des ailes pour s'envoler jusqu'au trône de Dieu ! Voilà ce qui nous est permis d'espérer, et, de plus, vos seigneuries recueilleront force récompenses spirituelles et une gloire temporelle bien acquise pour avoir, dans notre heureux temps, atteint le but, je ne dirai pas seulement de leurs pieux désirs, mais des (200) désirs de tous les prêtres qui ont exercé leur ministère avant nous dans cette sainte Église de Tolède. Et maintenant j'ajouterai que l'heureux succès de cette affaire doit vous engager à parachever la fortune spirituelle de ladite Église, « car les grands biens reçus de Dieu, dit saint Augustin, doivent nous apprendre à en espérer d'autres et à obtenir ceux qui nous manquent, la grâce reçue étant l'annonce de celle que l'avenir réserve. »

« Quant à moi, voulant remplir ponctuellement la mission dont vous m'avez chargé ; désirant vous complaire et mettre au courant des choses ceux qui nous succéderont à l'avenir dans notre Église de Tolède, j'ai cru devoir vous faire en quelques lignes, avec toute vérité et simplicité de style, le récit de mon voyage, en vous marquant les moyens dont Dieu a daigné nous combler pour enrichir notre sainte Église d'un si grand trésor, qu'il nous donne lieu de prévoir toute la gloire qui en reviendra à sa divine sagesse, tout l'honneur qu'en retirera notre saint et tous les biens que nous-mêmes en recevrons.

« Saint Eugène, contemporain des apôtres, fondateur de la religion dans le royaume de Tolède et premier évêque de cette ville, obtint la couronne du martyre en France, dans une localité (Deuil) située à trois petites lieues de Paris, pendant la persécution de Domitien ; ses bourreaux jetèrent son corps dans le lac Mercasie (Marchais), qui est auprès de cette localité.

« Beaucoup d'années après, un homme du nom d'Ercold fit, par suite d'une révélation, tirer de ce lac le corps de notre saint, lequel corps fut déposé, par un autre miracle, à Dyol (Deuil).

« Là, en l'honneur de notre martyr, s'éleva une (201) somptueuse église et s'institua plus tard un

prieuré de chanoines réguliers ; et c'est dans cette localité que reposa le corps du saint jusqu'à ce qu'un autre miracle le transporta au fameux monastère de Saint-Denys, où l'on enterre les rois de France et où repose également le corps de saint Denys l'Aréopagite, le maître de saint Eugène. C'est dans cette abbaye qu'est depuis demeuré le corps de notre saint et qu'il y a été l'objet d'une grande vénération, Dieu, sur son intercession, y ayant opéré de nombreux et signalés miracles. Dans les temps passés, jusqu'à l'empereur Charles-Quint, notre seigneur de glorieuse mémoire, tous les prélats, tous les ministres de notre sainte Église de Tolède se sont efforcés à plusieurs reprises de recouvrer le corps de ce glorieux saint, pensant avec raison que plus Dieu avait enrichi ladite Église des biens spirituels, et ce par-dessus toutes les autres, à l'exception toutefois de celle de Rome, tête et mère de toutes les autres, plus il était fâcheux que cette Église de Tolède eût à regretter le corps de son premier patron, de son premier évêque, principe et cause de tant de faveurs reçues de Dieu. Toutefois l'empereur don Alphonse, fils de dora Thaca et neveu de celui qui, sur l'indication de notre archevêque, don Raymond, conquit Tolède sur les Maures, l'empereur Alphonse profita d'une heureuse circonstance pour obtenir de Louis de France un bras de notre saint Eugène, relique que la sainte Église de Tolède a tant vénérée et appréciée comme signe et gage de la faveur complète que Dieu lui fait actuellement, à elle particulièrement, et à tout le royaume, et grâce aux efforts du roi catholique don Philippe, notre seigneur, et second de ce nom.

« Car les chefs de l'Église de Tolède, connaissant la grande dévotion de notre roi, le supplièrent de demander (202) aux rois très chrétiens de France, Charles IX, et sa mère, Catherine de Médicis, ce premier trésor ; et Sa Majesté, mue d'une part par sa dévotion toute spéciale à notre saint, dont elle avait éprouvé l'heureuse intervention en plusieurs circonstances ; désirant, d'autre part, ennoblir son royaume et notre Église avec un tel joyau ; voulant enfin faire connaître toute la satisfaction que lui donne le service des ministres de cette même Église, Sa Majesté Philippe, dis-je, daigna se charger de cette affaire, et, à cet effet, adressa toutes les dépêches nécessaires à son ambassadeur en France, don Francez de Alava. Comme Dieu tient dans sa main les cœurs des rois, la divine Providence voulut bien que les rois très chrétiens de France accueillissent favorablement cette demande. Alors le roi d'Espagne, notre seigneur, écrivit à cette sainte Église de Tolède pour l'informer de la suite heureuse donnée à sa requête, en l'invitant à choisir une personne devant se rendre en France, pour recevoir le corps de notre saint Eugène.

« L'Église de Tolède répondit aussitôt à Sa Majesté, comme l'exigeait l'immense grâce reçue de sa royale main, et elle me désigna pour remplir la mission en question.

« Je quittai donc Tolède le 10 octobre de l'année dernière, mil cinq cent soixante-quatre (1564), emportant toutes les lettres destinées à m'accréditer auprès de Sa Majesté notre roi d'Espagne, lettres écrites par le seigneur don Gonnez Tello Giron, gouverneur de cet archevêché, et par leurs seigneuries le doyen et les chanoines du Chapitre. Je reçus en outre un pouvoir pour me mettre à même de faire à la cour de notre roi, pendant le voyage et durant mon séjour en France, toutes les dépenses nécessaires à la réussite de ma mission, (203) ainsi que l'exigeait, d'une part, l'importance de l'affaire, et d'autre part la générosité dont use toujours notre sainte Église de Tolède dans les choses propres au service de Dieu, même quand leur importance est bien inférieure à celle dont j'étais chargé. Le roi notre seigneur me reçut à Madrid avec sa bienveillance ordinaire ; il me donna l'ordre qu'on lui demandât toutes dépêches qui seraient utiles pour le succès de l'affaire, puis il me remit des lettres écrites de sa main propre et de celle de la reine notre maîtresse, lettres qui devaient m'être nécessaires en France, et il ajouta de vive voix les recommandations les plus expresses. Je crois que lettres et paroles peuvent se résumer de la sorte : que lui, Philippe II, était très reconnaissant de la libéralité faite par les rois très chrétiens, qui avaient accueilli si favorablement sa demande ; pour l'exécution de la promesse faite, il priait lesdits rois très chrétiens de me livrer le corps du saint, à moi d'abord, prêtre et ministre de l'Église de Tolède (dans laquelle devait être placé ce corps), et de plus son serviteur, par lui envoyé en France, pour recevoir ledit corps.

« En outre Sa Majesté m'ordonna d'adresser à don Francez de Alava, son ambassadeur à la cour de France, par un courrier avec une lettre royale qu'il me remit pour que ledit ambassadeur s'informât, auprès des rois très chrétiens de la tenue que j'aurais à garder durant mon voyage en France, afin que tout ce qui devait être fait fût conforme aux désirs desdits rois chrétiens, attendu que ceux-ci avaient déjà fait entendre que cette affaire devait être traitée avec une grande adresse et le plus de secret possible, en raison des troubles existant dans tout le royaume, troubles alors suscités par le misérable aveuglement d'un grand nombre d'hérétiques, qui avaient notablement en horreur le culte (204) des saints, et aussi parce que ces mêmes rois craignaient l'opposition des catholiques, si ceux-ci venaient à apprendre notre

prétention de les dépouiller d'une si sainte relique et des secours qu'ils en espéraient.

Le courrier en question devait venir me retrouver avant mon entrée en France, de manière que je puisse, d'après la réponse qu'il m'apporterait, régler ma conduite telle qu'elle devait l'être. J'emportais de Madrid les instructions les plus complètes et toutes les dépêches nécessaires, prouvant évidemment le réel et le vif désir de Sa Majesté Philippe II pour l'heureux succès de cette sainte entreprise. Parti avec l'aide de Dieu, j'arrivai à Toulouse, ville de France vers laquelle se dirigeait alors en toute hâte la cour, qui venait de quitter Marseille. Là, je m'efforçai immédiatement de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour mener à bonne fin notre affaire. C'est alors que le très révérend cardinal Charles de Lorraine, abbé de Saint-Denys, commença son opposition à la volonté des rois très chrétiens, ne voulant pas que son monastère fût dépossédé d'un tel trésor ; il disait « que c'était chose bien répréhensible, dans des temps aussi troublés, de donner le corps d'un saint pour lequel on avait tant de dévotion, surtout quand il y avait lieu d'espérer que, grâce à l'intercession dudit saint, Dieu voudrait bien pardonner tous les péchés qui, sans aucun doute, étaient la cause des troubles qui affligeaient la France ». Il ajoutait « que le don de ce saint corps affligerait singulièrement les catholiques et ne réjouirait que les hérétiques. »

« Il disait encore qu'il fallait moins considérer le sang qui avait été répandu dans les luttes intervenues entre la France et l'Espagne, que le tort que cette dernière voulait faire actuellement au premier de ces (205) royaumes, sous prétexte d'une paix qui avait été refusée tant de fois, malgré toutes les propositions faites à cet égard par la France. Que pour lui, étant abbé de Saint-Denys, il ne seyait point à son honneur de voir ce monastère dépouillé, pendant le temps de sa direction, d'un bien possédé jusqu'à ce jour ; puisque l'abbaye de Saint-Denys, grâce à un miracle insigne, avait été mise en possession pendant de si longues années d'un tel trésor, elle ne pouvait à son sens en être dépouillée que sur l'avis et la permission de notre saint-père le Pape.

« La grande autorité, la réelle puissance de ce prince ajoutaient beaucoup de force à ses raisonnements, de sorte que l'affaire, éprouvant du retard, s'ébruita, et peu à peu la négociation devint plus difficile, parce que, même dans le conseil du roi, furent répétées les objections émises par le très révérend cardinal ; les choses en vinrent à ce point, que pendant plusieurs jours je perdis toute espérance d'arriver à mes fins en usant seulement de moyens humains. Ce qui me soutint durant ces difficultés, ce fut la pensée que notre glorieux saint, assouplissant les esprits de tous, les amènerait à consentir au transport de son corps à son église, dans laquelle il est si vénéré, et dans laquelle il doit l'être toujours pour la gloire de Dieu, son propre honneur et notre avantage à nous tous. Entre temps, les rois très chrétiens insistèrent beaucoup auprès du très révérend cardinal pour qu'il cessât son opposition ; ils lui remontrèrent combien il leur importait de posséder la faveur et l'amitié du roi catholique, lequel avait montré un tel empressement dans sa requête, qu'il ne pouvait manquer d'être tout à fait indisposé à leur égard si elle était rejetée ; que d'ailleurs, eux-mêmes ayant au premier abord agréé sa demande, il (206) ne leur était plus possible de manquer à ce qu'ils avaient promis.

« En même temps l'ambassadeur d'Espagne en France adressa au très révérend cardinal divers messages chargés de lui représenter avec instance tout l'intérêt que le roi Philippe II prenait à cette affaire ; que par conséquent aider à sa réussite était attirer sur les rois chrétiens et sur tous les catholiques de France un bien certain ; qu'à cette heure ces catholiques avaient un si réel besoin de l'aide du roi d'Espagne et que l'affaire était arrivée à un tel degré d'avancement, que les choses les plus fâcheuses étaient à redouter si on la faisait échouer ; que dans ce cas c'était à lui, le cardinal, qu'on imputerait tous les malheurs qui pourraient en résulter, que c'était de plus de sa part une imprudence insigne de s'opposer aux désirs du roi d'Espagne, si puissant alors, que tous réclamaient son appui, et surtout quand les terres du cardinal et celles de son frère le duc de Guise touchaient le territoire des Flandres.

« Ainsi se comportait l'affaire, quand le bruit se répandit que la reine d'Espagne, notre maîtresse, allait se rendre à Bayonne pour voir les rois très chrétiens, Charles IX, son frère et Catherine de Médicis, leur mère à tous deux, comme du reste cela a eu lieu plus tard. Cette nouvelle eut une réelle influence pour la réussite de ma mission, en raison du plaisir qu'elle causa aux rois très chrétiens. Enfin tous les moyens que je viens d'énumérer et d'autres encore, qui furent également mis en œuvre, amenèrent les événements qui eurent lieu quelques jours après, bien qu'il vaille mieux croire pieusement que la véritable influence pour le succès résida surtout dans les prières de la sainte Église de Tolède et dans celles que ne cessèrent d'adresser à Dieu pour recommander la réussite d'une si grande (207) entreprise toutes les régions d'Espagne. Moi de mon côté, qui étais au courant des difficultés de chaque jour et de celles que l'avenir nous réservait, je faisais dire beaucoup de messes dans les monastères et maisons

religieuses de France ; je maintenais en continuelles prières force religieuses et je faisais distribuer un grand nombre d'aumônes, tous moyens pieux que je ne cessai d'employer jusqu'à mon retour en Espagne. Aussi Dieu daigna-t-il écouter ces nombreuses supplications et modifier les dispositions de ceux qui nous étaient contraires, si bien que le 23 janvier de cette présente année 1565, fête de notre glorieux saint archevêque Ildefonse, les rois très chrétiens me firent connaître combien ils étaient heureux de me livrer le corps de notre saint, car toute opposition à cet égard avait pris fin.

« Je leur demandai aussitôt les lettres nécessaires pour me rendre à Saint-Denys, à l'effet de prendre possession de la sainte relique ; mais Leurs Majestés très chrétiennes me firent répondre que ma venue à la cour de France, ainsi que les motifs qui m'y avaient attirés, étaient si bien connus, que j'allais exposer à un grand péril la réussite de l'affaire si je me rendais en personne à Saint-Denys ; car le sujet de ma mission était tellement odieux à tous, qu'on allait ou essayer de m'arrêter en chemin, ou qu'à mon retour, soit les catholiques me feraient résistance, soit les hérétiques commettraient quelques profanations sur le saint corps ; et qu'on venait de recevoir la nouvelle que diverses localités situées sur la route à parcourir venaient de se soulever, et que Paris entre autres était tout troublé par l'arrivée d'un chef hérétique, lequel entretenait à l'entour trois cents cavaliers armés ; qu'enfin si les religieux de Saint-Denys voyaient arriver (208) un étranger prêtre d'une autre église pour les déposséder du saint, il en résulterait de très réelles difficultés.

« Je répondis à toutes ces observations qu'ayant l'ordre exprès de mon Église d'assister à Saint-Denys, en personne, à la livraison du corps du saint, ma présence dans ladite abbaye était pour moi obligatoire, et que Leurs Majestés devaient écarter,, même par la force, tout ce qui pourrait mettre obstacle à l'heureuse issue de ma mission, tant en raison de l'importance de ladite mission que pour dégager leur parole royale et sauvegarder leur honneur ; et j'ajoutais que Leurs Majestés très chrétiennes ne pouvaient prétendre donner complètement ce qu'elles avaient promis, si elles ne le donnaient pas de manière à satisfaire la personne chargée de le recevoir. Ces discussions duraient depuis quelques jours, lorsque l'ambassadeur d'Espagne, don Francès de Alava, me fit savoir que d'après une lettre que notre seigneur roi venait de lui adresser, je devais faire tout ce que les rois très chrétiens désiraient ; car, en laissant lesdits rois agir à leur guise, l'affaire aurait certainement une fin plus sûre et plus honorable ; que si j'allais à Saint-Denys et qu'il arrivât quelque accident, quelque événement soit dans cette localité, soit en route, les rois très chrétiens en profiteraient pour se dégager en déclarant avoir pour leur part fait tout ce qu'ils devaient, puisqu'ils avaient donné les ordres qu'on leur avait demandés et que le manque de réussite ne pouvait être reproché qu'au roi d'Espagne, n'ayant pas envoyé un agent propre à traiter une affaire de cette importance ; de sorte qu'en laissant les rois très chrétiens prendre toute la conduite de ladite affaire à leur charge, sans leur imposer une tierce personne, leur autorité et leur bonne volonté feraient (209) éviter les refus des religieux ainsi que les inconvénients qui pourraient en résulter ; car si quelques troubles s'élevaient alors, soit à Saint-Denys, soit en chemin, on ne saurait l'imputer au roi d'Espagne don Philippe, qui lui déclarait se tenir pour fort satisfait que les rois très chrétiens reçussent des mains de leurs sujets la sainte relique à l'effet de la remettre entre les siennes, et que, si la remise du saint corps s'effectuait de roi à roi, tout genre de tromperie et même de soupçon serait évité ; enfin, après quelques discussions, voyant que le moyen indiqué par notre roi était de beaucoup le meilleur, et qu'il valait mieux, en effet, que la remise du saint corps s'effectuât de roi à roi, je consentis à suivre l'avis des rois très chrétiens et qu'eux de leur part feraient tout ce qui leur avait été demandé.

« Lesdits rois me firent alors l'accueil le plus gracieux, ce qui prouve bien que l'idée de faire réussir l'affaire était le seul motif de leur opposition à mon voyage à Saint-Denys. Mais, en me refusant cette faveur, ils accordaient d'autres grâces beaucoup plus précieuses que je vais vous faire connaître. D'abord ils me remirent des lettres royales datées de Toulouse le 6 février 1565, pour messire René Baillet, président du parlement de Paris, personne grave et très catholique, auquel ils ordonnaient de prendre avec lui deux auditeurs et le grand vicaire de l'évêque de Paris, et d'aller retirer de Saint-Denys le corps du glorieux saint Eugène, en dressant un procès-verbal de tout ce qui se passerait à ce sujet dans ladite abbaye. Ils me donnèrent en outre une lettre toute privée pour le même président, lettre dans laquelle ils lui enjoignaient d'accomplir cette mission avec la plus grande célérité : attendu que, disait cette lettre, Leurs Majestés désiraient vivement complaire à notre seigneur (210) roi ; enfin ils autorisèrent Antoine de Ribera, chapelain du chœur de la sainte église de Tolède, à assister à l'exécution des clauses exprimées dans leurs lettres royales.

« Je dépêchai donc ce dernier, dont je dois louer le zèle, la sagesse et l'activité, pour qu'il assistât à tout ce qui devait se passer, soit publiquement, soit en secret, et qu'il fût, comme notaire apostolique,

accrédité témoin de tout pour en dresser l'acte.

« Comme le procès-verbal émanant des susdits président et auditeurs relate ponctuellement ce qui fut public ou secret dans l'affaire, et fait exactement connaître ce qui se fit à Saint-Denys pour en retirer le saint corps, je ne mentionnerai ici aucun détail à ce sujet, vous renvoyant à ces documents si complets, dont je joins à ma présente missive les copies, ainsi que celle de toutes les autres pièces relatives à cette grande entreprise, de manière que ceux qui voudront en avoir une idée exacte, trouveront un dossier complet, sans avoir besoin de recourir aux originaux.

« Mais outre le saint corps reposant à Saint-Denys, j'étais résolu d'exiger le coffre qui le renfermait, attendu que je regardais comme très important, pour la satisfaction complète de la sainte église de Tolède, de la rendre propriétaire d'un reliquaire si précieux et qui, pendant tant d'années, avait été regardé comme un trésor inestimable.

« J'appris alors que les religieux de ladite abbaye s'obstinaient à ne pas livrer ce coffre ; mais j'étais bien décidé à ne pas partir sans l'avoir en ma possession, afin qu'il fût bien constant que nous avions enlevé de Saint-Denys le corps de saint Eugène ; car en emportant le coffre, nous laissions entièrement vide la chapelle de ce saint. A cet effet et sur ma demande, (211) les rois très chrétiens donnèrent les ordres nécessaires pour qu'on remit immédiatement ledit coffre au sieur Antoine de Ribéra, lequel resta alors à Paris jusqu'à ce qu'il l'eût reçu. Après il vint me retrouver avec le procès-verbal du président du parlement de Paris et de ses auditeurs, document rédigé en langue française et latine, par une lettre que ces derniers adressaient au doyen et au chapitre de l'église de Tolède, pour leur faire connaître la célérité et le soin qu'ils avaient mis à accomplir les ordres donnés à cet égard par les rois très chrétiens.

« Ledit Antoine de Ribéra portait en outre avec lui la clef du coffre du corps du saint, lequel avait été confié au très illustre Louis de Gonzague, prince de Mantoue et duc de Nevers, italien de naissance, excellent catholique, élevé depuis son enfance à la cour de France.

« Ce prince, accompagnant le corps saint avec soixante cavaliers, conduisit, avec la permission de Dieu, cette sainte relique à Bordeaux, où il arriva le 1er mai, jour de la fête de saint Philippe et de saint Jacques, et par conséquent jour aussi de la fête particulière de notre seigneur roi, de sorte que la divine Providence fit la grâce à Sa Majesté de lui donner de jouir ledit jour du fruit de sa dévotion à saint Eugène. Les rois très chrétiens étaient alors décidés à quitter très promptement cette ville de Bordeaux ; aussi le 2 du même mois de mai, ils firent mander l'ambassadeur de notre seigneur roi, ainsi que moi-même, afin de me remettre le corps du saint. Nous fûmes à cet effet à leur palais, et, après avoir parlé de cette affaire, il fut jugé convenable que cette remise fût l'objet d'une cérémonie publique, de manière qu'on ne vînt pas à s'imaginer que la crainte des hérétiques avait obligé de la faire (212) clandestinement. Moi-même, craignant que les catholiques et ceux qui ne le sont pas ne commissent quelque méfait à mon égard, je crus devoir faire observer que je me plaçais entièrement entre les mains des rois très chrétiens lesquels, à mon sens, devaient repousser, même par la force, ceux qui voudraient me faire tort ; et j'émis l'avis aussi que la cérémonie extérieure divulguerait tout ce qu'il y avait de volontaire de leur part dans la libéralité qu'ils faisaient à notre seigneur roi, ainsi qu'à nos seigneuries. Ceci dûment établi, Leurs Majestés fixèrent le jour de leur départ de Bordeaux le lendemain, 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix ; et le matin Leurs Majestés se rendirent à l'église principale, étant accompagnées de quelques cardinaux, évêques et princes et gentilshommes de la cour et de la ville.

« Le corps du saint fut mis sur le maître autel et les offices divins furent dits avec une grande solennité. Quand ces offices furent achevés, le roi très chrétien appela l'ambassadeur seul et lui dit quelques paroles qui peuvent se résumer comme il suit : « qu'il était heureux de l'alliance existant entre lui et notre roi, et de l'exprimer ; mais que, de son côté, il espérait que le roi d'Espagne lui rendrait la tête de saint Quentin, que ce dernier roi avait emportée lors de la prise de la ville de ce nom. » L'ambassadeur ayant répondu comme il le devait, Sa Majesté très chrétienne m'appela pour me tenir le même langage, et m'enjoignit de le rappeler à notre seigneur roi, en lui disant combien lui, souverain de France, désirait lui complaire, comme le prouvait du reste le don qu'il lui faisait, puisqu'il lui livrait une chose si appréciée par tous dans toutes les provinces de son royaume.

(213) « Ledit roi me chargea en outre de prier le Chapitre de mon Église de vénérer tout spécialement le corps saint qu'il lui abandonnait, ne fût-ce que par reconnaissance de la libéralité que Sa Majesté faisait, et que ledit Chapitre voulût bien toujours prier Dieu pour le royaume de France. Je répondis alors que je rapporterais au roi mon maître tout ce qu'il venait de me dire, et qu'il était facile

de se rendre compte de la reconnaissance du roi catholique en se rappelant l'insistance de sa demande ; que j'avais la confiance que ce présent resserrerait à jamais le nœud de leur amitié, et consoliderait l'alliance de Leurs Majestés, d'où ressortiraient de grands biens pour le service de Dieu. Quant à notre sainte Église de Tolède, j'affirmai à Sa Majesté très chrétienne que la reconnaissance de ses ministres pour une telle faveur serait éternelle. Et, lui ayant baisé la main, je me dirigeai vers la reine ; celle-ci me parla longuement, m'enjoignant de dire à notre roi et à notre reine tout l'amour qu'elle leur portait, et quelle peine elle avait prise pour leur faire livrer le corps de saint Eugène malgré l'opposition générale. Elle me pria encore avec émotion de raconter à notre sainte Église de Tolède, l'état fâcheux dans lequel se trouvaient les choses religieuses en France, pour que ladite Église adressât à Dieu de ferventes prières tant en faveur du royaume que pour la vie de son propre fils.

« Après lui avoir répondu comme je le devais, je lui baisai la main. Alors le très révérend archevêque de Bordeaux saisit avec un très grand respect, sur le maître autel, un petit coffre couvert de velours cramoisi, fermé à clef et portant divers sceaux ; il me le remit entre les mains, s'exprimant comme il suit en français ;

(214) « Le roi très chrétien, mon maître, m'a dit de vous remettre ce coffre, dans lequel il certifie et affirme e que se trouvent les reliques de saint Eugène, martyr, premier archevêque de Tolède, pour que vous le portiez au roi catholique d'Espagne, son frère, comme gage et preuve évidente de sa parenté avec lui et de l'étroite amitié qu'il lui porte. » Je pris alors ledit coffre avec la plus grande vénération, et comme ce coffre portait la serrure et les sceaux qui y avaient été apposés à Saint-Denys, sur l'ordre du président du parlement de Paris, et dont son procès-verbal fait mention, je ne voulus pas demander qu'on l'ouvrit, de peur que ma curiosité pour voir le corps du saint n'amenât quelque fâcheux incident ; ne fût-ce que de montrer clairement que je me défiais de la bonne foi du roi, qui avait en tout montré jusqu'alors un zèle réel pour le succès de ma mission. En outre la présence d'un grand nombre d'hérétiques qui se trouvaient là m'interdisait de montrer cette sainte relique. Sa Majesté très chrétienne ordonna alors qu'on me remît un acte sur parchemin, portant sa royale signature et son sceau en or, ainsi que l'affirmation de son secrétaire Laubespin, lequel acte constate la donation faite au roi notre maître de la sainte relique. Puis le révérend archevêque me donnait un autre acte pour la remise du saint corps, qu'il avait apporté lui-même au nom et sur l'ordre des rois très chrétiens. Ceux-ci sortirent aussitôt de l'église, et, à la porte, montèrent à cheval et quittèrent Bordeaux, sans même retourner à leur palais. J'emportai alors le corps du saint à ma demeure, en me faisant accompagner par l'ambassadeur d'Espagne, par un certain nombre de gentils-hommes et autres personnes qui m'avaient suivi dans mon voyage, ainsi que par quelques amis de notre (215) ambassadeur qui se trouvaient à Bordeaux. Le lendemain nous prîmes la route de l'Espagne, emportant avec nous le corps du saint, caché dans une litière, dans laquelle je montai moi-même pour mieux dissimuler et pour ne pas perdre de vue notre trésor. Et l'ambassadeur, don Francez de Alava, me continuant les bons offices qu'il m'avait toujours prodigués, accompagna le saint jusqu'à la frontière d'Espagne, ce qui donna, grâce à son autorité, une grande sécurité à notre voyage : car nous n'avions à notre disposition qu'une quantité insuffisante d'armes et de gens pour nous défendre, si besoin en était ; mais la bonté divine permit que dans tout le cours de ce voyage il ne nous arrivât aucun accident. Il y avait cependant sept mois qu'avait commencé cette négociation, objet de tant de répugnances pour beaucoup, et cela dans un pays étranger contenant alors un grand nombre d'hérétiques. Et bien que le succès fût complet, Dieu sait combien de peines et de soucis nous avions eu à endurer, tels, du reste, qu'on les rencontre souvent dans des négociations bien moins importantes. Mais c'était Dieu lui-même qui avait évidemment conduit toute cette affaire, laquelle ne pouvait en conséquence manquer de réussir, malgré les angoisses qu'elle nous avait fait souvent éprouver. Le 9 mai, fête de saint Grégoire de Nazianze, nous traversâmes la rivière qui sépare les deux royaumes, et après avoir rendu mille grâces à Dieu, dont la miséricorde nous avait permis de mener à bonne fin cette entreprise, nous remerciâmes aussi bien dévotement le glorieux saint qui, après quinze cents ans d'absence, retournait dans ce royaume d'Espagne, en lui demandant que par sa sainte intercession nous conservions à jamais la foi qu'il nous avait inculquée dans les temps anciens, alors (216) que nous étions assis dans les ténèbres et les ombres de la mort. Je fis alors orner convenablement la litière dans laquelle le saint corps fut désormais tout seul, après avoir fait toutefois fermer les rideaux, et nous arrivâmes de la sorte à Saint-Sébastien. J'envoyai tout de suite un courrier à notre seigneur et roi, qui se trouvait en ce moment à Valladolid. Ma dépêche lui faisait connaître le succès que Dieu avait donné à ses pieux désirs, et que mon intention était de gagner Santa-Gadea, près de Vittoria, où je trouverais toute facilité pour vénérer et garder secrètement la sainte relique ; car cette ville était sous l'autorité de mon père, alors gouverneur de la Castille, et que là

j'attendrais les ordres de Sa Majesté. En même temps j'écrivis au seigneur gouverneur de Tolède et aux doyen et chanoines de cette sainte Église pour leur donner le même avis. Sa Majesté me répondit par un autre courrier, me faisant connaître la joie que lui fit éprouver ma dépêche et combien il était satisfait de tout ce que nous avions fait. Il m'ordonnait en outre d'attendre à Santa-Gadea ses ordres ultérieurs. Notre seigneur roi écrivit également au doyen et au chapitre de Tolède pour leur notifier sa joie, et leur dire qu'il désirait beaucoup qu'on fit de grandes fêtes pour la réception du saint. Au reste je transcris ici la lettre du roi, laquelle fera connaître aux temps à venir combien grande était sa piété, et combien vive était sa joie de l'heureux succès de cette affaire. »

(217)

Analyse de la lettre de Philippe II au doyen et au chapitre de Tolède.

Le roi informe le doyen du chapitre et le chapitre lui-même de l'arrivée du corps de saint Eugène dans la ville de Santa-Gadea ; il leur ordonne d'envoyer dans cette ville leurs dignitaires, leurs chantres prébendés et leur musique, pour recevoir dignement la sainte relique ; leur faisant connaître qu'il va écrire à tous les gouverneurs, corregidors et alcades des lieux par où passera le corps du saint, pour se rendre de Santa-Gadea à Tolède, afin que ledit corps soit reçu partout avec les plus grands honneurs et la plus grande dévotion.

Quant aux cérémonies qui devront se faire à Tolède lors de l'arrivée du saint corps, il déclare s'en rapporter à leur piété, et à leur dévouement envers lui-même. Car puisqu'ils connaissent sa piété à lui, Philippe d'Espagne, ainsi que sa dévotion envers le saint, il ne met pas en doute que le chapitre ne fasse tous ses efforts pour que cette réception soit splendide, et il y tient d'autant plus, que les temps actuels sont mauvais, en raison des ravages énormes que cause dans la chrétienté l'hérésie du protestantisme. (Cette lettre porte la date du 14 mai 1565.)

Suite du récit de Pierre Manrique.

« Dès l'arrivée à Tolède de la lettre royale et de mes dépêches, on y fit immédiatement une procession (218) générale pour remercier Dieu de la grande faveur qu'il nous faisait. Et les fêtes et réjouissances telles qu'on avait lieu de les attendre de la piété de la si sainte et si célèbre Église de Tolède, ainsi que d'une cité si renommée, durèrent quelques jours. Ensuite le chapitre délibéra sur ce qui devait se faire, et il répondit au roi pour le remercier de la grâce immense que Dieu venait d'accorder à tout le royaume et particulièrement à l'Église de Tolède par sa royale entremise. Ils lui écrivirent également pour lui faire connaître leur sentiment relativement à la conduite à tenir afin d'amener le saint corps à Tolède. Sa Majesté ayant pris connaissance de cette lettre, on m'ordonna de me rendre à Tordelaguna en tenant pendant le voyage la même conduite que j'avais observée d'Irun à Santa-Gadea. Cette décision parut la seule à prendre, parce que d'abord Tordelaguna est la première belle localité de l'archevêché de Tolède soumise au temporel et au spirituel à l'archevêque de ladite ville de Tolède, et qu'on y trouverait toutes les ressources nécessaires pour la garde et le service du saint corps. De plus, Burgos et les lieux environnants étant alors infectés de la peste, on avait été obligé de décider, contrairement à ce qui avait été premièrement convenu, de ne faire aucune réception solennelle depuis Santa-Gadea jusqu'à Tordelaguna en raison du grand concours de malades, qui se réuniraient pour demander la santé au saint, car bien qu'on pût espérer que ces malheureux seraient exaucés, par là on exposerait à un véritable danger toutes les autres personnes, danger auquel elles n'échapperaient que par un miracle. Enfin, le roi voulant assister à la réception solennelle du saint avec la reine, laquelle était en ce moment à Bayonne (où, comme nous l'avons dit plus haut, elle (219) était allée voir sa mère et son frère), force était d'attendre son retour, bien que dans la suite les choses se passèrent autrement. Je fis ce qu'on venait de m'ordonner et le saint corps, placé dans son coffre de bronze et d'argent, apporté de Paris par Antonio de Ribera, fut placé dans la litière bien fermée et accompagné seulement d'un petit nombre de gens, de sorte que ceux qui savaient ce qu'elle contenait devaient trouver que la sainte relique, quoique couverte, voyageait peu convenablement, et ceux qui n'étaient pas au courant ne pouvaient pas se rendre compte de ce qu'elle portait. C'est avec ces précautions qu'on arriva près de Tordelaguna, dans un lieu où étaient réunis quelques dignitaires de la sainte église de Tolède avec les chantres et les joueurs de viole de ladite église, et où on avait porté une grande quantité d'étoffes brochées de soie et d'argent, ainsi que des cierges pour l'ornement et le service de l'église de Tordelaguna où devait s'arrêter le saint corps.

« Le 2 juillet, fête de la Visitation de Notre-Dame, eut lieu, entre Uzeda et Tordelaguna, la réception du saint corps, au-devant duquel sortirent quatre-vingt-dix croix et bannières plus ou moins belles. De toutes les localités de cet archidiaconat vinrent un grand nombre de prêtres, de religieux et un concours énorme de gens. Les chanoines de l'église de Tolède, qui étaient à Tordelaguna, portèrent sur leurs épaules le saint corps jusqu'à l'église de cette ville, où saint Eugène fut placé sur un somptueux échafaudage que l'on avait élevé sur des piliers, à cet effet, devant le maître autel, avec une telle habileté que le saint sacrement et le tabernacle bien orné dominaient ledit échafaudage. Par conséquent le corps du saint occupait la place principale, comme il le devait et comme l'exigeait la (220) dévotion du public. Les habitants de la ville et ceux des environs firent ce jour et les jours suivants autant de réjouissances qu'ils purent, témoignant par leur joie tout le prix qu'ils attachaient à la faveur que Dieu leur avait faite en ramenant un si grand bien dans leur pays.

« Et pendant tout le temps que le corps du saint demeura à Tordelaguna, soir et matin furent célébrés les offices divins avec un grand concours de prêtres, une solennité très réelle et une piété toute spéciale. On brûla jour et nuit une grande quantité de cierges blancs dans l'église, où accourut une foule de monde, venue de toutes les localités du royaume de Tolède, comme des autres provinces d'Espagne. »

Les cinq dernières lignes contiennent la certification de la lettre de Manrique par Antonio de Ribera, chapelain, faisant fonction de notaire apostolique, lequel mentionne que ladite lettre fut lue dans le chapitre de la sainte Église de Tolède.

(221)

CHAPITRE II
LETTRE DU PRESIDENT ET DES AUDITEURS DU PARLEMENT DE PARIS A LEURS SEIGNEURIES LES DOYENS CHANOINES DU CHAPITRE DE LA SAINTE EGLISE DE TOLEDE

« René Baillet, président, Adrien du Drac et Philibert de Dzon, conseillers du roi très chrétien en son Sénat suprême de Paris, aux vénérés et très religieux seigneurs les doyen et chapitre de l'église archiépiscopale de Tolède, salut dans le Seigneur.

« Avec une grande allégresse de cœur et une non moins singulière bienveillance envers vous, nous accomplissons l'acte parfait que demandent de nous les pères excellents et très religieux, Charles notre seigneur et roi très chrétien et la reine, sa sérénissime mère. Nous ne saurions trop louer la munificence si merveilleuse et d'une piété si douce de nos princes, qui vous honorent, vous glorifient et vous enrichissent par le don si saint des reliques du corps du bienheureux Eugène, disciple de Denys et premier archevêque de Tolède.

Nous applaudissons de tout notre cœur à votre (222) piété, à votre dévotion, à votre religion si remarquable pour honorer la mémoire des saints qui, lorsqu'ils étaient ici-bas, s'appliquaient à devenir véritablement le temple de Dieu et le sanctuaire de l'Esprit-Saint. Aussi le Dieu très bon et très grand n'a-t-il pas fait que, par l'intercession de ce bienheureux martyr et par vos très saintes prières, notre France et l'Église catholique tout entière, troublées par les dissensions des siècles impies, puissent enfin respirer et sortir de la ruine ! Tous nous pensons de même sur ce point.

Nous croyons superflu de chercher à vous assurer plus que vous ne l'êtes de la sollicitude et de l'activité avec lesquelles le seigneur Pierre Manrique, votre excellent collègue, a mené à bonne fin cette affaire, et c'est par lui que nous espérons avoir bien mérité de vous. Et si nous avons quelques mérites en tout ceci, nous avons la douce espérance que nous ne serons pas oubliés dans les ardentes et solennelles supplications que vous adresserez à ce très glorieux martyr.

Confiants dans la sincérité de vos cœurs pour nous recommander à la charité de saint Eugène, nous vous en serons éternellement reconnaissants.

Que Jésus-Christ Notre-Seigneur conserve, comble de ses grâces et sanctifie votre chapitre et chacun de vous en particulier.

Écrit à Lutèce des Parisiens, au mois d'avril l'an 1565 de Notre-Seigneur. »

(223)

CHAPITRE III
DONATION FAITE PAR CHARLES IX, ROI DE FRANCE, DU CORPS DE SAINT EUGENE A DON MANRIQUE, CHANOINE DE L'EGLISE DE TOLEDE

« Charles, par la grâce de Dieu roi de France, à tous, présents et à venir, salut ! »

« Comme notre très cher et très aimé frère le roi catholique d'Espagne nous a fait savoir par don Francès de Alava, son ambassadeur auprès de nous, son grand désir de recouvrer le corps de saint Eugène, martyr, déposé dans l'église Saint-Denys près Paris, à l'effet de le transporter dans la ville dont ce saint fut le premier évêque, et comme je désire, en raison de la parenté et de l'étroite amitié qui existe entre nous, lui faire ce présent, bien que ce soit chose par nous tenue grande et importante, ainsi que du reste tout autre qu'il me demanderait, nous faisons savoir qu'après avoir bien réfléchi sur cette affaire et par-dessus tout pris le conseil et l'avis de la reine, madame Catherine, notre chère et bien-aimée dame et mère, nous avons résolu d'orner la vénérable Église de Tolède, par la présence des reliques de son grand (224) pasteur. A l'effet de quoi, nous avons chargé un président et deux conseillers de notre cour ou parlement de Paris, avec d'autres notables personnes, d'aller retirer avec toute la vénération due, au lieu où il reposait, le corps dudit saint Eugène, et d'en dresser procès-verbal. Et cela fait, notre cher et aimé cousin Louis de Gonzague, prince de Mantoue et duc de Nevers, nous a amené de Paris un coffre fermé avec deux sceaux, dans lequel est renfermé le corps dudit saint Eugène ; lequel coffre fut mis entre les mains de notre loyal et aimé conseiller l'archevêque de Bordeaux. Et nous, en la présence de beaucoup de princes, cardinaux, évêques, prélats, seigneurs et gentils-hommes, accompagnant notre personne, après avoir fait célébrer une messe solennelle, nous avons à haute voix et ouvertement appelé ledit Francès de Alava, et lui avons dit qu'en raison de la parenté, de l'alliance et étroite amitié existant entre notre susdit frère et nous, et que, voulant lui complaire, nous donnions notre consentement à ce que ledit corps de saint Eugène fût transporté à la susdite église de Tolède ; car sans cette clause nous aurions été obligé de lui refuser, tant ces saintes reliques sont vénérées dans notre royaume. Ce présent que nous lui faisons nous donne l'espérance que notre susdit frère nous rendra la tête de saint Quentin, qui a été transportée dans la principale et première église du comté de Flandres, espérance dont nous avons chargé don Pedro Manrique, chanoine de la susdite église de Tolède, de se faire l'interprète près de notre susdit frère le roi catholique. Et après nous avons fait remettre à don Pedro Manrique, en notre présence, le corps dudit saint Eugène, pour qu'il le portât aux chanoines et chapitre de l'église de Tolède ; sachant avec quel respect ceux-ci recevront ce présent ; (225) se rappelant que nos prédécesseurs les rois très chrétiens ont, dans tous les temps précédents, orné leur église par des dons nombreux et principalement par diverses reliques bien précieuses provenant de l'empereur de Constantinople. En conséquence, recevant le corps de saint Eugène par notre libéralité, nous les prions de le recevoir, l'honorer et vénérer avec une dévotion semblable à l'affection qu'ils semblent lui porter.

« Et en raison de ce présent nous leur demandons bien instamment qu'en souvenir de notre générosité ils prient Dieu publiquement, et offrent le saint sacrifice pour le bien de notre royaume ; ce faisant comme nous en avons l'espoir, ils feront une chose tout à fait conforme tant à l'amitié et à l'amour que nous leur portons, qu'à l'obligation et à la reconnaissance qu'ils nous doivent.

« Et pour que cette libéralité soit ferme et stable à jamais, nous avons fait à ces présentes apposer notre sceau.

CHARLES.

Pour le roi, étant présente la reine mère,

DE LAUBESPIN. »

(225)

CHAPITRE IV
DESCRIPTION DES FETES DE LA TRANSLATION DU CORPS DE SAINT EUGENE DE LA VILLE DE TORDELAGUNA, OU IL ETAIT RESTE CENT TRENTE-DEUX JOURS, A TOLEDE, EN NOVEMBRE MIL CINQ CENT SOIXANTE-CINQ, PAR DON ANTONIO DE RIBERA, CHAPELAIN AU CHŒUR DE LA CATHEDRALE

Antoine de Ribera commence par annoncer qu'il va continuer le récit du chanoine Manrique, trésorier de l'église de Tolède, qui a ramené de Bordeaux à Tordelaguna le corps de saint Eugène, puis il donne les renseignements suivants :

« Vers le milieu du mois d'octobre 1565, le roi Philippe II, qui se trouvait alors à Ségovie, décida que le corps de saint Eugène devrait faire son entrée à Tolède le 15 novembre suivant.

« Et il avisa de cette décision le gouverneur de cet archevêché, ainsi que son chapitre, pour que ceux-ci se rendissent à Tordelaguna afin d'accompagner le corps du saint ; (l'archevêque ne pouvait alors prendre part au voyage, en raison d'un concile provincial qu'il présidait à cette époque). Mais comme la fête du martyr (227) saint Eugène se célèbre le 15 novembre (la translation de son bras, qui eut lieu en 1156, se fêtant le 12 février), le chapitre de l'église de Tolède obtint du roi que l'entrée du corps de ce saint n'eût lieu que le 18 du même mois de novembre. Le roi, de plus, fit connaître que ledit jour il se trouverait à Tolède avec la reine et la princesse Jeanne de Portugal, sa fille.

« En conséquence, le 4 novembre 1565, le doyen et quelques membres du chapitre quittèrent Tolède, avec une litière couverte de brocard, traînée par des mules revêtues de velours cramoisi, et dirigée par deux conducteurs portant des vêtements de la même étoffe. Devant ladite litière on portait une crosse et derrière on élevait une mitre splendide. En tête marchaient deux prébendés, le premier avec une croix épiscopale, le second avec une bannière ayant une hampe dorée et où était représentée l'image de saint Eugène. Une grande foule accompagna cette litière à sa sortie de la ville, pendant que les cloches sonnaient à toute volée, et que les joueurs de viole faisaient résonner leurs instruments, ce qui mit tout le monde en joie.

« 1° Tordelaguna. Le cortège entra à Tordelaguna le mercredi suivant 7 novembre. Le lendemain parut le sieur Salazas, alcade de la cour du roi, envoyé par Sa Majesté, et le surlendemain arriva sa seigneurie, le gouverneur de l'archevêché de Tolède, accompagné de chanoines, de prébendés et de chantres de l'église de Tolède. Le samedi, sa seigneurie chanta la messe le plus solennellement possible, et après le dîner, un grand nombre de prêtres et de religieux s'étant réunis, on se mit en procession, en portant sur les épaules le saint corps, ayant en mains des torches de (228) cire blanche allumées dont le nombre pouvait s'élever à cinquante.

« On porta ainsi les reliques jusqu'à la distance d'un quart de lieue hors de la ville ; là, tandis qu'un grand nombre des habitants de Tordelaguna s'attristaient et que quelques-uns même pleuraient de voir s'éloigner le saint hôte qui avait demeuré cent trente-deux jours dans leur église, on plaça la relique sur la litière, afin de presser la marche, et puis aussi parce que d'une part le coffre qui la contenait était fort lourd, et que d'autre part il était difficile d'écarter le concours de gens qui voulaient y imprimer leurs lèvres. On se remit alors en route ; pendant tout le chemin, chevauchaient sur quatre haquenées blanches, auprès de la litière, quatre pages vêtus de velours ; la croix et la bannière marchaient en tête, et la ville de Tordelaguna avait eu soin d'envoyer une compagnie de son régiment, et tel fut l'ordre de la marche toujours observé jusqu'à Tolède.

« 2e Talamanca. On arriva ce jour même à Talamanca ; tous ceux de cette ville vinrent au-devant de la relique avec cinq croix, sept bannières et deux chœurs de danseurs.

« 3° Daganso. Le lendemain dimanche, après avoir entendu la messe et avoir dîné, on quitta Talamanca et on arriva à Daganso.

« 4° Alcala. Le lundi, on entra dans Alcala de Henarès[6] d'où sortirent toutes les confréries avec quatre-vingt-douze croix, cent vingt bannières ; tous les habitants des lieux environnants vinrent également, et il y eut un grand nombre de torches et de chœurs de danse. Tous les religieux de tous ordres, et tous les (229) membres de tous les clergés, ainsi que les lettrés et professeurs de l'université, s'y trouvaient ; la campagne était tellement remplie de monde, que c'était chose merveilleuse à voir.

« Arrivé près de la ville, on tira de la litière le coffre contenant le saint corps, qui fut porté sur les épaules des soldats du régiment d'Alcala.

« Tel fut l'ordre de la procession : En tête marchait une compagnie de militaires, puis venaient cent vingt et une bannières, et derrière elles quatre-vingt-douze croix. Sur les flancs à droite et à gauche s'avançaient les conseillers de toutes les localités situées à six lieues à la ronde qui étaient venus à Alcala, accompagnant leurs croix et leurs bannières ; tous portaient des torches ou des cierges allumés.

« Marchaient après eux les prêtres des localités avec leur surplis, quelques-uns ayant des crosses d'argent et des chapes ; puis suivaient les professeurs de tous les collèges de cette université, et derrière eux les religieux de tout ordre. Venaient ensuite quatre-vingt-dix maîtres ès arts avec leurs chaperons et leurs houppes bleues, vingt docteurs en médecine avec leurs chaperons et leurs houppes jaunes, tous portant des torches à la main. Ceux-ci étaient suivis par six docteurs en droit canon avec leurs chaperons et houppes rouge-vermeil. Ensuite il y avait cinquante docteurs en théologie avec chaperons blancs et houppes de même couleur. Puis suivait le chapitre de Saint-Juste dans l'ordre suivant : les chapelains marchaient les premiers avec chapes ; puis venaient les prébendés, lesquels, étant maîtres ès arts, portaient des houppes bleues sur leurs bonnets ; marchaient après, les chanoines avec des chapes très riches, lesquels chanoines, étant tous docteurs en théologie, avaient sur (230) leurs bonnets des houppes blanches et portaient des cierges de cire blanche.

« Derrière eux tous venait don Alphonse de Mendoza, recteur de cette université, avec un camail blanc et une houppe de même couleur, comme étant docteur en théologie et précédé de deux appariteurs avec leur masse d'argent, qui montrent bien quelle est l'autorité dudit recteur.

« C'est dans cet ordre que marcha la procession jusqu'à la rencontre du saint corps, et au retour elle précéda ledit saint corps entrant en ville par la porte de Guadalajaca, qui était richement tapissée et ornée. »

Description des différents autels dressés dans la ville.

« Premier autel des Libraires, dressé par la corporation des libraires.

« Deuxième autel des Franciscains, dressé par les religieux.

Troisième autel du Collège des trois Langues élevé par les élèves, et l'auteur rapporte scrupuleusement les inscriptions latines et même des odes et chansons espagnoles qui furent chantées.

« Devant l'église Saint-Ildefonse trois autels avaient été élevés en l'honneur de saint Eugène. La procession, prenant la grande rue, arriva à l'église de Saint-Juste, principale église de la ville, où dans la principale chapelle avait été dressé un superbe tombeau, sur lequel on déposa le saint corps. Alors il y eut des danses très remarquées et qui furent l'objet de récompenses. Ce jour-là même arriva un ordre (231) du roi enjoignant que le jour suivant on fût à Rexas, et que le jour d'après on arrivât à Xetase, où notre reine devait venir vénérer la sainte relique.

« 5° Rexas. De sorte que le mardi, après une messe solennelle, on sortit d'Alcala vers le milieu du jour en procession, et on arriva le soir à Rexas. Le mercredi on partit de bonne heure de cette ville. En route on rencontra Mgr de Forcade, ambassadeur de France près la cour d'Espagne, lequel s'agenouilla avec toute sa suite et dit en français qu'en présence de tout l'enthousiasme qu'excitait en Espagne le corps de saint Eugène, il était obligé de convenir que la France avait bien fait de le donner.

« 6° Xetase. On arriva à deux heures de l'après-midi à Xetase. Un quart d'heure avant notre cortège, y étaient entrés la reine d'Espagne, l'infante Jeanne, princesse de Portugal et don Juan d'Autriche (le vainqueur de Lépante). A l'entrée de la ville, on tira le corps de la litière ; les gentilshommes les plus remarquables le mirent sur leurs épaules, et leurs Majestés et Altesses l'attendirent à la porte de l'église.

« On chanta plusieurs odes religieuses ; et la reine, la princesse et les gentilshommes de leur suite, après avoir baisé le coffre de la relique et fait leur prière, prirent, cet après-midi même, la route

[6] Henares, petite rivière qui coule près d'Alcala.

de Madrid.

« Un grand nombre de courtisans vint vénérer la sainte relique le jour suivant, qui était un jeudi et fête de saint Eugène ; car bien qu'on eût décidé d'en faire la célébration à Xetase, on quitta néanmoins cette ville pour ne pas perdre de temps et pouvoir passer un jour complet à Vergas, de manière à y préparer tout ce qui était nécessaire pour l'entrée à Tolède.

« 7° Yllescas. On alla donc coucher à Yllescas, où (232) l'on fut reçu avec dix-huit croix, trente et une bannières, quelques danses et un nombreux clergé, qui vint là de toutes les contrées avoisinantes.

« 8° Vargas. Le vendredi, on tira le saint corps de la litière, et en procession on alla coucher à Vargas. Trois croix et quatre bannières et deux chœurs de danses vinrent au-devant.

« On resta à Vargas tout le samedi. Ce fut chose merveilleuse à voir le concours de gens qui accourut, ainsi que la dévotion de tout le monde depuis notre départ de Tordelaguna jusqu'à Vargas, et cela dans tous les lieux qu'on traversa et où l'on s'arrêta. Tous, quittant leurs villes ou villages et maisons, versaient des larmes, poussant mille cris de joie spirituelle. Jamais chose pareille ne s'était vue. Et ce ne fut pas une petite affaire pour l'alcade de cour et les alguazils, ainsi que pour les chanoines qui accompagnaient la relique, que d'écarter ceux qui voulaient toucher ou baiser le coffre contenant la sainte relique ; et cela, bien souvent au risque d'être bousculés, étouffés ou blessés plus ou moins grièvement. Et dans les lieux où l'on s'arrêtait, jour et nuit on venait baiser ledit coffre, et divers religieux et autres prêtres faisaient, surtout le soir, des prédications dans les églises, et même dehors, pour augmenter la dévotion et la paix spirituelle. Et tout ce qu'on offrit au saint corps à Tordelaguna, comme ailleurs, fut distribué aux pauvres. Tout le samedi que le corps fut à Vargas vinrent le vénérer une grande quantité d'habitants de cette ville, tellement que pour pouvoir disposer ce qu'il fallait pour entrer à Tolède le lendemain on fut obligé de fermer l'église et de prêcher en dehors, même pendant la nuit. Trois heures avant qu'il fit jour, on commença à dire des messes, et tout étant bien disposé, (233) la litière avec ses portières fermées et entourée d'alguazils (gens de police) et de hallebardiers de la garde du roi pour écarter le monde, le dimanche 18 novembre 1565, on commença à se mettre en route pour Tolède au lever du soleil. »

(234)

CHAPITRE V
ENTREE DU CORPS DE SAINT EUGENE A TOLEDE LE DIMANCHE 18 NOVEMBRE 1565, A NEUF HEURES DU MATIN

« Vers neuf heures on arriva en vue de Tolède par la plaine ; toute la campagne était couverte de monde ; l'artillerie, qui était sur la place près de la porte de Crambrone et Vitagra, commença alors à tonner.

« Le corps étant arrivé au milieu de la plaine, on vit accourir toutes les confréries de Tolède et des lieux environnants, avec leurs bannières, au nombre de cent cinquante, leurs croix, au nombre de cent vingt-cinq, et une immense quantité de torches et de cierges allumés. De chaque localité étaient venus des chœurs de danse, sans compter ceux de l'église de Tolède, tous tellement merveilleux et avec des inventions si originales, qu'on ne peut les décrire.

« Avec tout ce concours de monde on arriva au pied de la côte par où l'on monte à l'hôpital de Cardena-Tavero ; et là, les seigneurs gouverneur et chanoines et tous ceux qui accompagnaient le corps descendirent de cheval et, entourant la litière, ils montèrent jusqu'à la place de l'hôpital, où Sa Majesté (235) et le prince Charles son fils, et les sérénissimes Rodolphe et Ernest d'Autriche et de Bohême, ses neveux et fils de l'empereur Maximilien II, attendaient la tête nue, lesquels accompagnèrent tous le corps jusqu'à un magnifique catafalque ou tombeau faisant autel, richement orné d'arcs couverts de velours et sur lequel le coffre contenant les reliques fut placé. Sa Majesté alors se retira avec son fils et ses neveux et se mit à la fenêtre d'une salle dudit hospice pour voir de là passer toute la procession.

« Aussitôt on retira de la litière le coffre contenant le saint corps, et on le mit sur des brancards couverts de brocard cramoisi, pour qu'on pût le porter sur les épaules ; alors la procession commença à défiler, ceux qui en faisaient partie ne s'arrêtant que le temps nécessaire pour s'agenouiller devant le coffre. Tous portaient des cierges de cire blanche.

« Les religieux marchaient d'après l'ancienneté de leur ordre, et chacun d'eux précédé de sa croix : leur nombre s'éleva à cinq cent cinquante.

« Ils étaient suivis par les curés, les bénéficiers de cette contrée et ceux de la ville et par les chapelains de toutes les chapelles et de chapitres dont le nombre s'élevait à six cents environ. Puis venaient les très révérends évêques suffragants de cet archevêché et ceux de Giron, portant mitre et chasuble. Ensuite marchait le corregidor avec le conseil de la ville. C'est dans cet ordre que s'avançait la procession vers la cathédrale de Tolède, sans qu'on la laissât pénétrer à l'intérieur, parce que sur l'ordre de Sa Majesté on avait fait fermer, dès que la procession s'était mise en marche, toutes les portes, à l'exception de celle du Pardon, qui était sévèrement gardée, de sorte que, lorsque le saint corps arriverait à l'église, ceux qui (236) étaient tenus d'y entrer pussent le faire. Cette mesure fut prise en raison de la foule immense qui se trouvait là, venue de trente à quarante lieues à la ronde. Toutes les localités de la contrée étaient demeurées dépeuplées ; jamais on n'avait vu rien de semblable, ni autant de monde réuni et on pense que jamais rien de semblable ne sera vu ni en Espagne ni ailleurs. De plus, toutes les maisons de Tolède étaient couvertes de tapis, depuis le pavé de la rue jusqu'aux toits, ce qui ne s'était jamais fait. Et, chose étonnante, il n'y eut ni dispute ni accident d'aucune sorte ; mais bien au contraire une paix parfaite et une entente générale, ce qui prouve que notre glorieux saint et pasteur protégeait toutes ses brebis. Ce qui aida singulièrement à maintenir l'ordre et la paix fut l'arrêté pris par le corregidor que personne n'eût à sortir de la ville. Aussi fut-on obligé de faire dresser sur tout le parcours de la procession des échafaudages partout où on en put mettre, et même devant les portails et les fenêtres du premier étage des maisons.

« Avant que le corps du saint se mit en marche, l'évêque de Cordoue, comme le plus ancien des prélats, l'encensa, et dit l'oraison. Aussitôt le roi prit les brancards du coffre, faisant comme s'il voulait porter le corps sur ses épaules, pour imiter l'empereur Alphonse 1er son aïeul qui, avec ses deux fils et un grand du royaume, avait porté sur ses épaules le bras du glorieux saint, quatre cent dix ans auparavant.

« En mémoire de quoi, quand on fait la procession de la cathédrale de Tolède, pour fêter la translation dudit bras, les chanoines portent la relique sur leurs épaules, ce qui ne se fait pour aucun

autre.

« Mais Sa Majesté n'ayant pas dans son fils et ses neveux des compagnons de force suffisante et de (237) taille égale, quelques-uns des plus grands seigneurs prirent les brancards. Derrière eux marchèrent le fils du roi, ses neveux et, précédant le corps, allaient les officiers municipaux de tous grades et autres personnes ecclésiastiques avec des torches de cire blanche allumées dans les mains, ainsi que trois prébendés portant, le premier, la crosse ; le deuxième, la croix épiscopale, et le troisième la mitre, et c'est dans cet ordre qu'on se dirigea vers l'église, pendant que les musiciens jouaient de leurs violes, et que les chantres entonnaient le *Te Deum laudamus.*

« L'Ange gardien qui est à l'entrée de Tolède, sur la porte de Visagra, tenait à la main cette inscription :

« Salut, ô Eugène, père des âmes, deux et trois fois salut. Si j'ai été commis à la garde de la ville conservée par toi avec sollicitude, revenant après tant de siècles, sois donc aujourd'hui le compagnon de mes soucis ; vigilant, allège mon bonheur, je t'en prie. »

« Dans l'intérieur de la porte de Visagra, il y avait une belle musique de guitares. »

Entrée à Tolède.

« Une fois le corps entré dans la ville, les cavaliers du régiment le prirent sur leurs épaules, Sa Majesté ayant fait semblant de vouloir le porter et de le leur abandonner. Passé les boutiques du faubourg, on avait fait en étoffe une sorte de nuages au-dessus de la rue, qui s'ouvrirent quatre fois en quatre endroits, (238) et d'où descendit alors, par un artifice ingénieux, une colombe qui se posa sur le petit pavillon qui était sur le coffre du saint et l'enleva avec elle dans la nuée. A la tour du Roi, qui se nomme encore la porte des Crucifix, il y avait un arc de triomphe dédié à saint Denys l'Aréopagite.

« L'histoire raconte que ledit saint Denys, après avoir débarqué à Arles avec ses compagnons, envoya saint Eugène en Espagne, lequel alla à Tolède, y renversa les idoles et y baptisa beaucoup de monde. Aussi y avait-il sur l'arc de triomphe l'inscription suivante :

« Les Tolétains au bienheureux Denys l'Aréopagite, qui envoya Eugène son disciple pour annoncer la parole évangélique à cette ville, qui a conservé jusqu'à ce jour la foi du Christ qu'elle a reçue de lui. »

L'auteur fait une longue digression dans laquelle il certifie que, comme le dit l'inscription, la foi chrétienne s'est toujours conservée depuis saint Eugène à Tolède. Il raconte que Tarif-Abenzier, chef des musulmans, après avoir conquis presque toute l'Espagne sur le roi Rodrigue, s'avança vers Tolède, que l'évêque de cette ville s'enfuit alors avec le roi Pelage dans les Asturies, que Tolède assiégée fut obligée de se rendre en 707, à la condition toutefois de conserver sept églises. Le chapelain Antonio de Ribera s'étend ensuite sur la liturgie mozarabe et romaine.

A la tour d'Alarcon, dans l'espace vide laissé par la porte, était un autre arc de triomphe dédié à Ercold, dont il est fait mention dans l'histoire de la vie et des miracles opérés par saint Eugène. Il y avait l'inscription suivante :

(239) « A Ercold, instruit des secrets des cieux, qui a révélé que les eaux du lac Marchais recélaient le corps de saint Eugène, les Tolétains, heureux de témoigner leur amour à l'homme de Dieu. »

« On avait peint le martyre de saint Eugène : on avait dessiné comment on l'avait jeté dans le lac Marchais où il était resté sans qu'on le sût, plusieurs centaines d'années.

Il y avait deux inscriptions :

La première, *Volvenda dies omnia revelat.*
« Dans son cours le temps révèle toutes choses. »

La deuxième, *Virtus quamvis oppressa emergit.*
« Quoique opprimée, la vertu finit toujours par triompher. »

Près de la forge qui est à l'entrée, il y avait encore un arc de triomphe dédié au roi Alphonse VII et à Raymond, archevêque de Tolède, avec l'inscription suivante :

« Les Tolétains dédient cet arc de triomphe au roi Alphonse VII et à Raymond archevêque de Tolède ; parce qu'ils ont rappelé à l'Espagne le souvenir de saint Eugène ; au roi, parce qu'il a fait apporter ici le bras du saint. »

Et l'on avait peint Alphonse demandant à son gendre Louis VII roi de France ledit bras.

Or, continue don Antonio de Ribera, pour bien comprendre cette inscription, il faut savoir qu'il y eut un concile présidé par le pape Eugène III, à Reims ; l'archevêque de Tolède, Raymond, s'y rendit ; et en (240) passant par Saint-Denys il visita l'abbaye et y lut l'épitaphe suivante :

« Ici repose saint Eugène, martyr, premier évêque de Tolède. »

Ce qui étonna beaucoup notre Raymond. Et celui-ci, ayant pris toutes les informations, acquit la certitude de la vérité de cette épitaphe. Car saint Denys avait en effet envoyé d'Arles son compagnon saint Eugène pour aller en Espagne, lequel se rendit à Tolède, d'où étant revenu en France voir son maître saint Denys, et prêchant dans les environs de. Paris, il fut martyrisé près de Groslay[7]. De retour à Tolède, après le concile, l'archevêque Raymond parla de sa découverte au roi Alphonse.

Or, peu après, il arriva que le roi de France, voulant éclaircir un soupçon qu'on lui avait inculqué sur sa femme, qu'on prétendait fille illégitime du roi Alphonse, feignit de se rendre en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Alors le roi Alphonse avait été le recevoir avec toute sa cour et avec le roi de Navarre, et tous ces souverains s'étaient rendus ensemble à Saint-Jacques. Puis de là Alphonse emmena à Tolède le roi de France et lui présenta un jour l'archevêque Raymond en disant : « Voici, mon gendre, le frère de ma femme, la reine Berenguela, qui vous donna ma fille pour femme. » Le roi de France, enchanté d'être délivré de son soupçon et d'avoir la certitude de la légitimité de sa femme, promit alors à son beau-père le roi Alphonse, qui lui avait demandé le corps de saint (241) Eugène, de faire tous ses efforts pour le lui envoyer.

Mais ayant trouvé, à son retour en France, une grande opposition à cette translation, il se borna à envoyer un bras dudit saint Eugène. Et encore, pour arriver à ce résultat, fut-il obligé de donner aux moines de Saint-Denys une superbe pierre précieuse qu'il avait rapportée d'Espagne. Le bras de saint Eugène fut, à son arrivée, l'objet d'une grande cérémonie religieuse, faite le 12 février 1156. »

Don Antonio de Ribera s'excuse de cette nouvelle digression, et, rentrant dans son sujet, il continue :

« En quittant l'arc de triomphe dressé au roi Alphonse VII et à l'archevêque Raymond, le saint corps entra dans la grande rue, où était dressée une statue équestre en bronze, de grandeur naturelle, dédiée à l'empereur Marc-Julien Philippe, le premier des empereurs romains qui crut à la loi du Christ, et donna au pape Fabien de grands biens pour les pauvres.

« Il y avait les inscriptions suivantes :

INSCRIPTION DE LA STATUE DE PHILIPPE

« A l'empereur Marc-Julien Philippe, qui, le premier des empereurs romains, fut initié aux mystères du Christ et donna au souverain Pontife Fabien, pour le soulagement des pauvres, des richesses que le parricide Dèce voulut extorquer à Xiste Fabien, son successeur,

« Les Tolétains, qui ne sont pas oublieux des exemples de leurs ancêtres. »

(242) L'antique statue portait l'inscription suivante :

« A l'empereur César-Julien Philippe, pieux, heureux, auguste, parthique, très grand tribun, père de la patrie, consul, les Tolétains très dévots à la Divinité et à Sa Majesté. »

---

[7] C'est-à-dire Deuil. - Les auteurs espagnols confondent Deuil et Groslay, le lac Marchais se trouvant plus rapproché de Groslay ; telle en doit être la raison.

Au bout de la grande rue, près de la vieille maison où se distribue le pain en temps de disette, il y avait un autre arc de triomphe, dédié à notre roi Philippe II, sur lequel on l'avait peint avec la Religion et la Piété, ainsi qu'avec son fils Charles pendant qu'il recevait le corps de saint Eugène pour le remettre dans Tolède.

Il y avait les inscriptions latines suivantes, que nous avons traduites en français :

« Je confesse que je suis bien redevable à Eugène, qui m'a rendu les Tolétains favorables, et à Philippe II, roi très puissant, qui a su restaurer les monuments élevés par eux en mon honneur. Car je suis moins heureux de ma victoire sur les Parthes que de leur faveur. »

La dernière de ces inscriptions, mise au-dessous d'un pélican se déchirant les flancs pour en nourrir ses enfants, était rédigée comme il suit :

« Cet oiseau nourrit ses petits de son sang.
« Par mon sang, vous, citoyens, je vous ai engendrés.
« A Deuil j'ai péri, frappé par la main de Sisinnius.
« Mon sang versé est encore l'aliment de vos âmes. »

Dans une note marginale, Ribera mentionne, à propos de ce Sisinnius, que saint Eugène fut décapité (243) par un Sisinnius, à l'instigation des habitants d'un pays qui s'appelait, en 1565, Groslay, et qu'il fut jeté ensuite dans le lac Marchais, lequel est situé entre Groslay et Dueil.

Sur la place des Changeurs, il y avait un autre arc de triomphe, dédié au prince Charles ; sur cet arc étaient représentés saint Ildefonse et sainte Léocadie, souhaitant la bienvenue à saint Eugène, lequel tournait les yeux vers le prince et le roi pour leur demander de faire venir les corps de ces saints.

Il y avait l'inscription suivante :

« A don Carlos, fils de Philippe, prince de la jeunesse, dont les excellentes vertus, la religion et la magnanimité font concevoir les plus belles espérances pour la patrie.

« Si son père très auguste, accablé par les affaires, a renoncé à ramener les reliques de saint Ildefonse et de sainte Léocadie, pour qu'il revienne à ce projet, les Tolétains ardents dans leurs vœux. »

En tête de l'arc de Philippe était écrit :

« A Philippe II, roi des Espagnes, dont l'ardeur pour protéger la religion, et la vigilance pour défendre la république chrétienne, furent si manifestes dans l'échec sanglant qu'il infligea aux Turcs à Malte et dans la sécurité qu'il assura à notre mer ; à lui, qui se préoccupa si vivement de ramener dans notre ville les reliques de notre saint père Eugène, les Tolétains. »

(244) AUTEL DES ÉVANGÉLISTES

Devant la maison réservée au marché de la soie, on avait dressé un autel artistement arrangé, où on avait représenté les quatre Évangélistes, avec un visage de douce admiration à la vue du corps de saint Eugène.

ARC EN L'HONNEUR DE PHILIPPE II

O Seigneur, de trop d'honneur vous comblez vos amis,
Vous les avez glorifiés en présence des rois. C'est un olivier qui porte des fruits ;
C'est un cyprès qui s'élève dans les airs.
Ne convient-il pas que les rois se fassent gloire
De porter les reliques du saint.
Race de Luther, frémis de rage. Maltais assiégés.
Turcs vaincus !

SIXIÈME ARC A PHILIPPE II

A la Bourse on avait dressé un arc de triomphe superbe avec cette inscription :

« A Philippe II, roi des Espagnes, restaurateur de la république chrétienne, vengeur de la religion, réorganisateur de la discipline militaire, ami de la justice, vainqueur des Anglais, des Africains, des Turcs, par la grâce duquel le bras de saint Eugène a été réuni à son corps,

« Les pères du temple de Tolède tout dévoués à Sa Majesté. »

HERCULE SUR UNE TOUR

Sur la place du Conseil de la ville on avait dressé un hercule sur une petite tour avec cette inscription : (245) « Fort comme Hercule, qui terrassa les monstres de la terre, Philippe terrasse les monstres ennemis de l'Église. »

LES SEPT ARCS DE TRIOMPHE DE LA CATHÉDRALE

A la porte du Pardon de la cathédrale, depuis la tour jusqu'à la chapelle mozarabe, on avait dressé sept arcs de triomphe de merveilleuse architecture, tout à fait à la romaine ; l'arc du milieu était la porte d'entrée et il portait l'inscription suivante, adressée à saint Eugène :

« A saint Eugène, compagnon de saint Denys l'Aréopagite, premier évêque de Tolède, parce que, envoyé en Espagne par saint Clément, le quatrième pape depuis saint Pierre, il choisit cette ville. »

Suivent d'autres inscriptions, et entre autres une qui représente saint Eugène dans l'admiration de la beauté de la cathédrale et des édifices de Tolède, où il n'avait vu jadis que des cabanes :

Grand roi, c'est le salut qui nous vient par Eugène ;
Avec lui c'est la joie et la paix qu'il ramène.
Tes reliques, doux Père, émerveillent nos yeux ;
Tolède les possède, hosanna jusqu'aux cieux !
Le Père l'a rêvé, le Fils le réalise.
Avec les plus heureux que ton sort rivalise,
Philippe, notre roi, si vaillant, si pieux !

« Le corps du saint, jusqu'à son arrivée aux sept arcs de la porte du Pardon, avait été porté par les soldats du régiment de cette ville.

« Là, les évêques le prirent sur leurs épaules, le roi renouvelant la même démonstration, par lui deux fois (246) faite antérieurement de le recevoir des évêques pour s'en charger lui-même. »

ENTRÉE DU CORPS DE SAINT EUGÈNE DANS LA CATHÉDRALE DE TOLÈDE

Les évêques, aidés par différents dignitaires de la cathédrale et quelques chanoines, entrèrent le corps de saint Eugène dans la cathédrale, le dimanche 18 novembre 1565, et le mirent sur le maître-autel du côté de l'évangile. Après que l'évêque de Cordoue l'eut encensé et fait différentes prières, les chantres entonnèrent la pièce de vers religieux suivante, faite dans le genre pastoral et dont les paroles et, l'air sont fort gracieux :

Je demande des félicitations, bergers,
Hola ! ha !
Car le pasteur de votre troupeau
Est là, est là !

Après cette solennelle réception, le roi fut se reposer à l'Alcazar, son château. Alors, malgré tous les

efforts pour l'empêcher, la foule se précipita pour baiser le reliquaire du saint corps. Quand elle fut sortie, quelques dignitaires restèrent en garde pendant la nuit, et, à dix heures, sur l'ordre du roi, le coffre fut ouvert et les ossements reconnus par le seigneur docteur Velasco, du conseil suprême de Sa Majesté, par les seigneurs gouverneurs de l'archevêché et doyen du chapitre, et aussi par don Pedro Manrique, à l'exclusion de tous ceux qui étaient dans la chapelle, sauf moi, Antoine de Ribera, et ceux qui portaient des flambeaux.

Le jour suivant, le lundi 19 novembre, le roi vint (247) entendre la messe dans cette église, avec les princes son fils et ses neveux. Suit la donation du corps de saint Eugène à la cathédrale de Tolède, faite à l'issue de cette messe. Puis la description des fêtes de la translation qui durèrent huit jours ; illuminations, feux d'artifices, danses, jeux littéraires, etc. etc...

Enfin, comme la chapelle où avait été déposé le corps n'était pas appropriée pour contenir tout le monde qui venait vénérer saint Eugène, on obtint du roi la permission de le transporter dans une chapelle plus commode.

Tout ce récit est daté du mois de novembre mil cinq cent soixante-six.

(248)

CHAPITRE VI
PROCES-VERBAL DE LA DONATION FAITE PAR PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE, A L'EGLISE DE TOLEDE DU CORPS DE SAINT EUGèNE. 19 NOVEMBRE 1565

Au NOM DE DIEU. AMEN.

« Que tous sachent que dans la ville de Tolède, le lundi 19 novembre 1565, depuis la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant dans la cathédrale de ladite ville, et dans la chapelle principale de ladite église, près de son maître-autel, à droite de l'évangile, le roi catholique don Philippe, notre seigneur (second de ce nom), accompagné de Sa Majesté le prince don Charles, notre seigneur et son fils aîné, et des sérénissimes princes Rodolphe et Ernest, fils aîné et cadet de l'empereur Maximilien (second de ce nom), neveux du roi, notre seigneur, avec beaucoup de prélats, grands et gentilshommes, à savoir :

Suffragants de l'archevêché de Tolède en 1565.

Huit évêques : 1° Don Christoval de Rojas, évêque de Cordoue ;

(249) 2° don Juan Suarez de Carvajal, évêque de Lugo ;

3° don Pedro Gasca, évêque de Siguença ;

4° don Christoval de Baltodano, évêque de Palenciade ;

« 5° don Diego de Cavarrubias et de Legna, évêque de Segovia ;

6° don Fraz Bernardo de Fresneda, évêque de Cuença, confesseur et conseiller d'État de Sa Majesté ;

7° don Honorato Juan, évêque d'Osma et précepteur du prince, notre maître ;

8° don Pedro Carlos, évêque de Girona ;

Vingt-un seigneurs, ducs, princes, tous nommés, et un grand nombre de gentilshommes accompagnant le roi ;

Le chapitre de Tolède en 1565, et autres chanoines et bénéficiers de l'église et de la ville de Tolède ;

Don Pedro Manrique de Padilla, fils du gouverneur de Castille, chanoine de Tolède et chapelain de Sa Majesté ;

Se présentèrent devant Sa Majesté, et alors don Pedro Manrique de Padilla dit au roi notre Sire que, comme Sa Majesté le savait bien, il avait été envoyé par elle, lui, Manrique, avec des lettres de sa royale main et de celle de la reine, notre maîtresse, en vertu de la commission à lui donnée par le gouverneur de l'archevêché de Tolède, et le doyen et chapitre de la sainte église de Tolède, vers le roi très chrétien de France, et la reine très chrétienne sa mère, pour leur demander de lui livrer le saint corps du glorieux saint Eugène martyr, premier archevêque de Tolède, lequel corps était alors déposé dans le monastère de Saint-Denys, lieu de la sépulture des rois de France, près Paris ; et que lesdits rois très chrétiens, le roi (250) et la reine sa mère, sur les instances, prières et intercession de Sa Majesté Philippe II, lui avaient promis de lui livrer ledit corps ; mais qu'après son arrivée à la cour de France, beaucoup de gens s'étaient opposés à l'abandon de la sainte relique, et notamment le cardinal de Lorraine, alors abbé dudit monastère de Saint-Denys. Que néanmoins lesdits rois très chrétiens ordonnèrent à messire Bayllet, leur président du Parlement de Paris, avec deux auditeurs du même Parlement, et le vicaire de l'évêque, d'aller retirer le corps dudit saint du monastère de Saint-Denys ; lesquels, ayant fait toutes les diligences et vérifications nécessaires (selon que l'établit le procès-verbal que lui, Manrique a montré à Sa Majesté), retirèrent le corps de saint Eugène du monastère et le remirent à Louis de Gonzague, prince de Mantoue et duc de Nevers, lequel le transporta à Bordeaux, où se trouvaient le roi et la reine mère. Que la sainte relique était arrivée, le 1er mai de cette présente année 1565, à Bordeaux, jour de la fête de saint Philippe et de saint Jacques ; le 3 du même mois, fête

de l'Invention de la Sainte-Croix, à la cathédrale de cette ville, après que l'office divin fut terminé, lesdits rois très chrétiens, en présence de quelques cardinaux, évêques et beaucoup d'autres seigneurs, dirent à don Francès de Alava, ambassadeur de Sa Majesté catholique à la cour de France, qu'en raison de l'amour qu'ils portaient à Sa Majesté catholique et de la parenté et alliance existant entre elle et eux, ils avaient voulu lui complaire en lui donnant ce qu'ils estimaient tant, et qu'alors ils ordonnèrent à l'archevêque de Bordeaux de remettre au susdit Manrique le corps du saint, qui était dans un coffre fermé et scellé, placé sur l'autel comme le constate au reste : 1° l'acte de donation émanant (251) dudit roi très chrétien, signé de sa main et revêtu de son sceau, et 2° un acte dressé par l'archevêque de Bordeaux ; toutes pièces que ledit Manrique a présentées à Sa Majesté catholique. Qu'alors, Manrique avait amené le corps dudit saint en Espagne jusqu'à la ville de Tordelaguna, conformément à l'ordre qu'il en avait reçu et que, de cette ville, ledit corps avait été amené, dûment escorté par les susdits chanoines, jusqu'à cette sainte église de Tolède, où il se trouvait actuellement ; et que lui, Manrique, au nom du chapitre, le lui remettait et plaçait entre ses royales mains pour que Sa Majesté mandât de le placer dans le lieu qu'il lui plaira de choisir.

Et cela dit, Manrique remit à Sa Majesté la clef du coffre dans lequel se trouvaient les os dudit corps saint et lui donna aussi tous les documents précités.

Sa Majesté, ayant répondu alors en quelques mots pour dire combien elle était satisfaite de tout ce qui avait été fait, remit lesdits documents à l'archidiacre Gonzalo Perez, son secrétaire d'État, et il ordonna à don Christoval de Rojas, l'évêque de Cordoue qui avait célébré pontificalement la messe, et qui était alors près du maître-autel, revêtu de ses ornements, de retirer d'un grand coffre de métal doré, qui était avec des brancards couverts de velours cramoisi, le coffre dans lequel était la sainte relique. Ce que fit ce prélat, et dès qu'il eut placé ce dernier coffre sur le milieu presque du maître-autel, en présence de Sa Majesté, du prince son fils, des très sérénissimes princes ses neveux, des susdits gouverneurs, doyen, dignitaires et chanoines de cette sainte église de Tolède, le même évêque de Cordoue ouvrit le coffre, qui était, comme il vient d'être dit, couvert de velours cramoisi, avec la clef que lui remit Sa Majesté, et il (252) enleva l'enveloppe faite soit de coton soit d'une étoffe de soie, qui recouvrait les os du corps saint. Les reliques ainsi mises à nu, Sa Majesté s'approcha et les baisa, et à sa suite les princes et les évêques par ordre d'ancienneté. Et cela fait, l'archevêque de Cordoue, par ordre de Sa Majesté, mit à part un os du saint corps pour l'envoyer, comme il avait été convenu entre Sa Majesté et le chapitre, au royal monastère de Saint-Laurent, de l'ordre de Saint-Jérôme, que Sa Majesté faisait construire près de l'Escurial. On enveloppa cet os d'un morceau de soie, où il doit rester dans le coffre avec les autres, ainsi que le décida Sa Majesté, jusqu'à ce qu'elle ordonne de le retirer pour l'envoyer audit monastère.

Ensuite l'évêque de Cordoue ferma le coffre, le remit dans le coffre plus grand et rendit la clef à Sa Majesté.

Le secrétaire du roi, Gonzalo Perez, dit par ordre de Sa Majesté et à si haute voix que tous pouvaient l'entendre : Que Sa Majesté ayant reçu les reliques de saint Eugène des mains de don Pedro Manrique, Sa Majesté les confiait et donnait de sa royale main à la sainte église de Tolède, au gouverneur, au doyen et au chapitre tous présents et mandataires de cette église ; que lesdites reliques devaient y perpétuellement demeurer sans que personne pût les faire passer ailleurs, soit en totalité, soit partiellement ; sans l'agrément de Sa Majesté ou de ses successeurs ; que Sa Majesté se réservait seulement l'os dont il a été parlé plus haut, et que le saint corps serait déposé dans la chapelle du Saint-Sépulcre, qui est sous la chapelle principale et sous son maître-autel, ainsi que cela avait été convenu. Que si, dans la suite, il paraissait utile de le mettre dans une autre partie (253) de l'église, on ne pourrait le faire qu'après y avoir mûrement réfléchi, en demandant l'autorisation du roi, et qu'alors la translation devait être faite avec toute la décence et la solennité voulues.

Sa Majesté ordonna de plus qu'on fît faire au plus grand coffre trois serrures avec trois clefs, dont l'une lui serait remise pour la détenir lui et ses successeurs, ou la remettre à qui bon leur semblerait, l'autre clef devant être donnée à l'archevêque et la troisième clef devant être remise au doyen et au chapitre de ladite sainte église, qui devaient la déposer et laisser dans le trésor avec toutes les autres choses qui y sont. Et la petite clef du coffre plus petit, Sa Majesté la donna de sa royale main à don Garcia Manrique, le trésorier sus-nommé, auquel il ordonna qu'on remît toutes les pièces ci-dessus énoncées pour que lui-même les déposât avec la petite clef dans le trésor de l'église. Et ainsi ledit don Garcia Manrique reçut ladite clef en baisant les royales mains de Sa Majesté et aussitôt le gouverneur, le doyen et le chapitre baisèrent également les mains du roi, en déclarant qu'ils acceptaient, au nom de leur sainte église, le présent que le monarque lui faisait, et ils reçurent alors la sainte relique pour faire d'elle

tout ce que Sa Majesté avait ordonné.

Et tout ceci terminé, la sainte relique fut portée par les prélats en procession du maître-autel à la chapelle du Sépulcre, étant suivie de Sa Majesté, des très sérénissimes princes, des grands, des seigneurs et gentilshommes, et elle fut déposée dans une sorte de tabernacle que l'on avait édifié à cet effet au-dessus du tombeau qui est dans cette chapelle.

Et ainsi demeura le saint corps sous la garde de Manrique, comme trésorier de l'église.

(254) Suit l'attestation du notaire apostolique, Ferdinand de Lunar, certifiant la complète exactitude des faits ci-dessus mentionnés.

Le dix-neuf novembre, mil cinq cent soixante-cinq.

Attestation de l'archevêque de Bordeaux.

Antoine de Sansac, par la grâce de Dieu et du saint siège apostolique, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine à tous les fidèles du temps présent et à venir, salut !

Par ces lettres signées de notre main, nous déclarons et attestons ce qui suit :

L'an de grâce 1565, le 3 mai, sous le règne du roi très chrétien Charles IX, dans notre église métropolitaine, a été célébrée la messe solennelle à laquelle assista le roi très chrétien avec sa sérénissime mère et une suite nombreuse de cardinaux, évêques, princes, chevaliers et autres hommes illustres, ainsi que les chanoines de notre église et la cour du roi. Ensuite le roi harangua don François de Alava, ambassadeur du roi catholique d'Espagne, et don Pierre Manrique, prêtre et chanoine de Tolède, auxquels il nous ordonna de remettre, pour être portée au roi d'Espagne, la châsse qui renfermait le corps sacré de saint Eugène, évêque de Tolède. Cette châsse, couverte d'une soie rouge, fermée et scellée de deux sceaux, avait récemment été apportée jusqu'ici, du célèbre monastère de Saint-Denys, près Paris, par l'illustre prince de Mantoue, Louis de Gonzague, duc de Nevers, chevalier de son ordre, et déposée sur le maître-autel (255) de notre église métropolitaine. Ce don était le précieux gage, l'incontestable preuve de l'étroite bienveillance, de la cordiale parenté et de l'alliance inviolable conclue entre les deux rois. En même temps le pieux roi demandait audit envoyé de rendre au plus tôt à lui-même et à l'Église de France, la tête de saint Quentin.

C'est avec de grandes solennités que nous avons livré cette sainte relique en présence du roi très chrétien, de la reine, des cardinaux, évêques, princes et de tous ceux dont nous avons parlé, par la foi desquels nous avons signé ces lettres.

Fait à Bordeaux les jour, an, ci-dessus indiqués.

ANTOINE DE SANSAC,
Archevêque de Bordeaux. »

(256)

CHAPITRE VII
EDIT CONCERNANT LES JEUX LITTERAIRES POUR LA FETE DU MARTYR SAINT EUGENE, PREMIER EVEQUE DE TOLEDE, QUI DOIVENT AVOIR LIEU LA SEPTIEME DES CALENDES DE DECEMBRE, JOUR CONSACRE A SAINTE CATHERINE, PATRONNE DE L'ACADEMIE, L'AN 1565, PIE IV ETANT PONTIFE, PHILIPPE II ROI CATHOLIQUE D'ESPAGNE, ET MAITRE BERNARDIN DE SANDONAL SUPERIEUR DE L'ACADEMIE DE TOLEDE.

« L'académie de Tolède voulant contribuer aux réjouissances publiques de toute la ville, à l'occasion du retour de saint Eugène, pense qu'elle ne peut mieux exprimer la joie qu'elle ressent que par le témoignage de ses travaux littéraires. Elle invite donc la république des lettres, et en particulier les plus habiles d'entre les jeunes gens, à célébrer par différents concours le retour si précieux de ce saint chef de la ville de Tolède.

« Afin que chacun s'applique avec plus d'ardeur à ces concours, elle décide d'offrir des prix dont l'élégance surpassera la valeur et si par le témoignage honorable de ces prix leur talent n'est pas suffisamment récompensé, du moins auront-ils bien mérité de saint Eugène et par leur piété et leur science, ce qui est à (257) considérer, et se seront-ils rendus célèbres parmi nos concitoyens.

« PREMIER CONCOURS. - Parmi ceux qui auront composé avec autant de charme que de piété une hymne en l'honneur du saint martyr, le premier aura un anneau d'or dont l'éclat sera rehaussé par une perle d'une rare beauté ; le deuxième, une casquette de soie ornée de plumes de pintades de Numidie ; le troisième, une petite ceinture toute de soie parée de clous et de cercles d'or.

« RÈGLE : Que le vers soit de mesure ïambique ou asclépiade, et de préférence saphique et adonique.

« Que l'on n'aille pas au delà du huitième quatrain, et si l'on veut, qu'on s'en tienne au sixième. - Selon l'usage, qu'on termine par la Doxologie consacrée à la sainte Trinité. - Que l'on prenne son temps.

« DEUXIÈME CONCOURS. - Parmi ceux qui, dans une poésie élevée, qui convient à la majesté d'un si grand monarque, auront exalté la piété que notre invincible roi Philippe a montrée, lorsque de la Gaule, où depuis si longtemps elles étaient conservées avec tant de vénération, il fit transporter dans notre ville les précieuses reliques de saint Eugène, le premier aura une coupe d'argent, le deuxième, une petite cassette dont il puisse se servir pour porter les amulettes sacrées ; le troisième, un miroir de cristal.

« RÈGLE : Que le chant soit héroïque. On peut aller jusqu'à trente vers, mais qu'on en fasse vingt au moins.

« TROISIÈME CONCOURS. - Parmi ceux qui, s'inspirant des documents des auteurs estimés ou de l'antique tradition de l'Église catholique, auront raconté en prose avec le plus de clarté et de soin l'histoire du (258) vénérable martyr Eugène, en ayant soin de relater la présente translation, le premier sera récompensé d'une salière en argent dont les bords seront dorés ; le deuxième de trois aunes de taffetas couleur de pourpre ; le troisième, d'autant de lin dont la finesse le dispute à la blancheur.

« RÈGLE : Que le récit soit d'un style facile et nullement affecté. Qu'on veille surtout à la brièveté.

« QUATRIÈME CONCOURS. - Parmi ceux qui, dans quelque poème, auront plus harmonieusement félicité l'Église de Tolède sur le retour du premier pasteur si ardemment désiré depuis

tant de siècles par ses ancêtres, le premier aura trois aunes de soie rose ; le deuxième, un coffret ciselé, ornement des tables somptueuses ; le troisième, une sonnette d'argent dont l'usage lui sera précieux pour faire venir son serviteur absent, sans que par sa voix il trouble la douce inspiration de muses.

« RÈGLE : Que le chant soit élégiaque ou phalèque. Dans le premier genre qu'on se borne à cinquante vers, et à vingt dans le second.

« CINQUIÈME CONCOURS. - Parmi ceux qui dans une agréable et élégante épigramme auront célébré le sépulcre vénéré de sainte Catherine, lequel, par un merveilleux prodige, est situé sur le mont Sinaï, le premier remportera en récompense une tasse d'argent appuyée sur un pied de même métal, vase très commode pour préparer les œufs qu'on veut prendre tels qu'ils conviennent à la santé de ceux qui se livrent à l'étude ; le deuxième deux cuillers d'argent ; le troisième des gants parfumés.

« RÈGLE : Que l'épigramme soit de dix vers au plus et au moins de huit ; que le vers soit élégiaque.

(259) « SIXIÈME CONCOURS. - Nous invitons, comme il est juste, les poètes les plus studieux de notre pays à un concours pour cultiver la muse de Castille, qui tient le premier rang par son élévation et ses charmes, par trois sonnets ou par des odes populaires que les Etrusques appellent chansons ; qu'ils louent saint Eugène revenant au milieu de nous, le roi à qui l'on doit ce retour et la ville de Tolède qui possède ces vénérables reliques. Au lieu d'achever par des vers, mettez pour finir d'une manière claire et agréable, la paraphrase que nos poètes appellent glose. Celui qui aura mérité le premier prix, recevra l'effigie en or très pur du roi Philippe ; le deuxième le portrait du martyr saint Eugène ; le troisième un écrin de poignes d'ivoire.

« RÈGLE : Suivez le rythme populaire : *Des Toledo tu pastor...* Que la mesure dans les vers et les odes soit celle de François Pétrarque ; que la glose ne passe point le septième vers et avec le même nombre ; que les rythmes soient développés deux ou trois fois.

« LOI COMMUNE A TOUS LES CONCOURS : Que dans ces joutes littéraires les champions évitent avec soin les hideux solécismes et les fautes si puériles de quantité. Qu'ils donnent un double exemplaire de leur composition poétique, l'un signé du nom de l'auteur, l'autre sans nom. Qu'ils présentent au président de l'académie un travail écrit avec simplicité, dont les caractères soient nets et distincts, sans rature ni surcharge d'aucune sorte.

« Les juges chargés de décerner les récompenses sont les très illustres et très savants :

« Domnus Didacus Cavarrubias, episcopus Segobiensis ;

(260) « Domnus Honoratus Joannes, episcopus Uxamensis ;

« Domnus Didacus Castella, Toletani templi decanus.

« Acceptez sans contestation la juridiction de ces doctes juges. Celui qui la contesterait, qu'il soit, pendant dix ans exclu de notre république.

« LOI DES JUGES : Que nos juges s'interdisent rigoureusement toute indulgence, toute faveur, toute préférence, toute sympathie, toute aversion, en un mot toute passion qui blesserait la plus stricte impartialité. Qu'ils reçoivent dans la lice aussi bien les étrangers que nos concitoyens, sans chercher à connaître subrepticement le nom des concurrents.

« Que le prévaricateur s'attende à voir s'élever contre lui pour le flageller et Thémis et le génie des études.

« Donné en notre Académie, aux calendes de novembre, l'an du Seigneur 1565. »

(261)

LIVRE SEPTIÈME
LE CULTE DE SAINT EUGÈNE A DEUIL DEPUIS LA MOITIÉ DU IX° SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

CHAPITRE I
DE 850 ENVIRON A 1761

Depuis la moitié du IXe siècle jusqu'en 1761, Deuil demeure privé des reliques du grand thaumaturge. Nous ne ferons qu'esquisser rapidement la situation douloureuse dans laquelle le laisse durant de si longs siècles la perte de son précieux trésor.

Laissant à l'historien de Deuil le soin de donner de plus amples détails sur cette période si intéressante de son histoire, nous effleurerons seulement les points les plus importants. Toute la tradition se lèverait contre nous, si nous voulions douter que le culte de saint Eugène demeura très florissant dans la paroisse pendant le cours de ces siècles de foi. Si le corps de saint Eugène n'était plus là, son esprit planait toujours sur Deuil, et les fidèles et les religieux gardaient (262) au cœur un invincible amour pour son martyr. Autant qu'ils le pouvaient, assurément, ils allaient à Saint-Denys se prosterner et prier auprès des reliques de leur saint ; mais ils demeuraient constants à l'honorer et à le prier chez eux.

Donner brièvement quelques -unes des notes de M. le chanoine Davin sur l'histoire du prieuré de Deuil, que nous emprunterons au journal *le Monde,* sera le mode le plus intéressant de prouver que le tombeau de saint Eugène est demeuré glorieux.

A la fin du Xe siècle, par le malheur des temps, nous trouvons l'église de Saint-Eugène privée de ses religieux gardiens, entre les mains des seigneurs de Montmorency, qui unissent aux apanages de leurs fils la terre de Deuil et tout ce qu'elle contient. Le monastère de Deuil, *monasterium Dioili,* en fait partie. C'est le témoignage d'André du Chesnes (Histoire de la maison de Montmorency), que nous citerons encore, et qui écrivait en 1624.

Saint-Florent-le-Jeune est une abbaye de Saumur, née de Saint-Florent-le-Vieil, abbaye qu'a fait naître et fleurir la grotte de saint Florent, soldat de Dioclétien, disciple de saint Martin. Ses moines, austères par leurs pénitences, attrayants par leurs vertus, attirent les regards d'Hervé de Montmorency, qui leur confie le tombeau de saint Eugène : « Ils tesmoignoit ainsi l'affection qu'il portoit aux monastères bien réglés et où le service divin estoit mieux entretenu, par les grands biens qu'il fist à celuy de Sainct-Florent de Saumur, rebasty par Thibaut I, comte de Chartres, donnant à Sigon, abbé, l'église de Sainct-Eugène de Dueil, pour y establir des moynes de sa congrégation, celles de Sainct-Pierre-de-Gonnesse et de Saint-Marcel, assise dans Sainct-Denys, une autre à Verneuil et (263) quelques terres à Espineul-sur-Seine, après l'an 1060. »

Voici la charte de cet acte important, conservé en double original latin au trésor de Chantilly et aux archives de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur.

« Qu'il soit connu aux fidèles du Christ, et en particulier à mes successeurs, que moi, Hervé de Montmorency, désirant obtenir la rémission de mes péchés et l'indulgence de Dieu pour les âmes de mes parents et prédécesseurs, je confère une partie de mes biens aux pauvres du Christ servant Dieu sous l'habit monacal dans le monastère de Saint-Florent de Saumur, afin que je puisse obtenir par leur suffrage ce que je ne puis obtenir par le mérite de mes œuvres.

Qu'il soit donc connu de tous ceux que cela intéresse que je leur donne l'église du bienheureux Eugène de Dueil, solidement et paisiblement, comme je la possède, à savoir : les offrandes, la sépulture, les hôtes de l'atrium, la dîme des alleux de Montmagniac ; je leur donne aussi l'église de Gonesse et ma part de dîme et de sépulture et tout ce que j'ai dans ladite église, à l'exception de mes hôtes de l'atrium. » Guillaume, abbé de Saint-Florent, pour y entrer plus canoniquement, demanda cette église de Saint-Eugène à Guillaume, évêque de Paris, qui la lui accorda en 1002. Bouchard, fils d'Hervé, la dota ensuite, et cela avant le XIIe siècle. Il fit confirmer cette donation par Gualon, évêque de Paris,.dans un acte

public fait en chapitre de sainte Marie, l'an de l'incarnation du Seigneur 1110.

Il a conféré, dit l'évêque, le monastère de Deuil et aussi l'atrium, qui comprenait les habitants des abords du monastère dans un certain pourtour, qui lui payaient l'impôt et en recevaient la justice.

Le pape Calixte II, dans une bulle donnée à Bénévent, (264) l'an 1122, confirma l'église de Saint-Eugène de Deuil avec ses appartenances à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur. Alexandre III, sur la fin du règne de Louis le Jeune, adressa à Daniel, prieur de Deuil, et à sa communauté, qui était alors composée de douze religieux, une bulle par laquelle il prenait sous la protection de saint Pierre l'église de Saint-Eugène et le lieu où elle est située, etc., de Saint-Martin de Groslay, de Grodelio, etc.

Enfin Urbain III, dans une nouvelle et ample bulle, proclame de nouveau que l'église de Deuil appartient à l'abbaye de Saint-Florent, et il marque en détail toutes les dépendances de cette église. C'est la consolidation définitive de l'œuvre des Montmorency et du monument que Rome n'a pas moins à cœur que Paris ou Chartres d'élever à la gloire du grand saint Eugène.

D'après le manuscrit de Deuil, le prieur de Deuil nommait, dès 1110, à la cure de Saint-Marcel à Saint-Denys ; dès 1186 à celle de Gros-Bois ; XIIIe siècle, à la cure de Deuil ; de 1300 à 1600, à celles d'Aubervilliers et de Montmagny. Les bénédictins de Saint-Florent de Saumur devaient ainsi rester sept siècles en possession de l'église de Saint-Eugène de Deuil. Cette église avait été construite au temps du roi Robert, au berceau de ce qui s'appelle le royaume de France, par les premiers barons de France, les Montmorency. Bientôt après, en effet, nous les en trouvons tranquilles et souverains propriétaires. Les religieux, qui étaient au nombre de douze, quand Urbain III leur adressa sa bulle, en 1186, ne desservaient pas la paroisse, mais le curé était à leur présentation. L'autel de la paroisse était dans la nef de l'église, sous le titre de la Nativité de la sainte Vierge. La paroisse, (265) dit Lebœuf, porte le titre de Notre -Dame dans des pièces de 1514, 1544, 1550. Les religieux occupaient le chœur, qu'ils firent rebâtir, au XIIIe siècle, en abside élevée, sans vitrages, avec des colonnes en demi-cercle portant la voûte, dans le genre de l'église de Cluny, le chef-d'œuvre de saint Hugues. Ici, au lieu d'un rang de colonnes, il y en a deux ; et ces colonnes, jumelles et délicates, d'une seule pierre, de deux pieds (66 centimètres) de circonférence, présentent je ne sais quoi d'angélique et de surnaturellement fort qui ravit. « Saint Eugène, dit Lebœuf, est représenté en archevêque au-dessus de l'autel. » Cette image tenait lieu des reliques dont la Providence avait marqué ailleurs l'imperturbable et glorieux repos.

Elle marquait comme une résurrection sur un tombeau vide. Cette apothéose, que saint Jean appelle « la résurrection première », devait se continuer pour saint Eugène dans des proportions admirables. Le tombeau vide de saint Eugène eut tour à tour pour gardiens les prieurs du monastère, prieurs et curés à la fois ; les curés présentés par les prieurs, les chapelains de saint Eugène, les curés et leurs vicaires.

Nous pourrions donner une liste bien longue, et qui certes ne manquerait pas d'intérêt, de prieurs, de curés, de chapelains, de vicaires, qui veillaient avec un soin jaloux à la garde de ce tombeau, et qui célébraient avec constance les vertus et le triomphe du vaillant champion de la foi ; mais ce sera l'objet d'un travail intéressant et que nous croyons inutile de donner ici en abrégé.

Nous citerons seulement, à la fin de ce chapitre, ce passage que nous empruntons en partie à l'abbé Lebœuf. Il écrivait en 1754 : « Dans ces derniers temps ont été prieurs de Deuil, successivement, MM. Annibal (266) de Marais, Louis d'Agoult, puis Jean-Antoine d'Agoult, chanoine de l'Église de Paris.

« C'est ce chanoine qui donna à la paroisse l'autel de marbre actuel figurant le tombeau de saint Eugène. J'ai appris qu'on travaille à réunir ce prieuré à la communauté des prêtres de Saint-François-de-Sales, établi pour la retraite des ecclésiastiques âgés.

« D'Agoult, en effet, devait être le dernier prieur commendataire. En 1764, par suite d'échange entre l'abbé de Saint-Florent et les messieurs de Saint-François-de-Sales, le prieuré de Deuil fut cédé à ces messieurs formant une communauté pour la retraite des prêtres âgés. »

(267)

CHAPITRE II
RÉVERSION DES RELIQUES DE SAINT EUGENE A DEUIL

Nous empruntons ce qui suit à l'excellent ouvrage de M. Comartin.

La portion du bras que possède, de nos jours, l'église de Deuil fut obtenue en 1761 du grand prieur de Saint-Denys par l'abbé Martin, curé de cette paroisse ; il dut, pour réaliser cette réversion, se pourvoir auprès du chef de son diocèse, à l'effet d'obtenir l'autorisation nécessaire ; il l'obtint, à la date du 11 septembre 1761, de Mgr de Beaumont du Repaire, alors archevêque de Paris, et l'ordonnance rendue par le prélat prescrivit en même temps le cérémonial à observer pour cette fête.

Licence donnée, le 11 septembre 1761, par l'archevêque de Paris à l'abbé Martin, curé de Deuil, pour la réversion des reliques de saint Eugène de l'abbaye de Saint-Denys, et leur translation à l'église de Deuil. - Fête célébrée le 21 septembre.

Nous, Christophe DE BEAUMONT DU REPAIRE, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, (268) Archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbonne, etc. etc. ;

Permettons à l'abbé Martin, curé de l'église paroissiale de Deuil, de notre diocèse, d'aller processionnellement à l'église de l'abbaye de Saint-Denys,

Pour y recevoir une portion des reliques de saint Eugène, qui lui a été promise par les religieux de cette abbaye, l'emporter avec la solennité et la décence requises, et l'exposer à la vénération des fidèles dans ladite église paroissiale de Deuil.

Donné à Paris, le 11 septembre 1761.

Signé :CHRISTOPHE,
Archevêque de Paris.

Par mandement de Monseigneur,
Signé :DELATOUCHE,
Chanoine, secrétaire.

Le jour de la translation des reliques de saint Eugène fut fixé au 21 septembre ; l'abbé Martin, accompagné de M. de la Live, seigneur de Deuil, des marguilliers, du syndic perpétuel de la commune et des autres autorités, se rendirent processionnellement à l'abbaye de Saint-Denys ; arrivés à la basilique, ils reçurent solennellement du grand prieur, Pierre Boucher, un ossement de l'un des bras de saint Eugène, qui fut renfermé dans la châsse actuelle, offerte par la générosité de l'abbé Martin lui-même ; cette châsse fut ramenée en grande pompe à l'église de Deuil et suspendue à la voûte du chœur, en signe de respect et de vénération pour les reliques qu'elle renfermait. (269) Telle était la situation quand la révolution éclata. Pendant les mauvais jours de ces temps agités, les vases sacrés et les ornements d'église furent portés au district et vendus au profit du domaine. La châsse de saint Eugène ne fut pas plus respectée ; elle fut descendue de la voûte, retirée de son coffre et dépouillée des lames d'argent et des ornements extérieurs qui la décoraient. Cependant le bedeau de la paroisse, Sény Jacquet, homme pieux et dévoué, parvint à la soustraire aux profanations nouvelles dont elle était menacée ; pendant que les agents de l'autorité d'alors établissaient dans l'église, sur l'autel même, une montagne de gazon pour servir à la célébration des cérémonies patriotiques, il fut assez heureux pour introduire en secret la châsse de saint Eugène sous le maître-autel, avant qu'il fût complètement recouvert.

Après ces événements, dans des jours plus calmes, l'an IV (1796), M. l'abbé Hurel, successeur de M. l'abbé Lagasse, reprit l'exercice public du culte ; quand il rentra dans l'église, il la trouva dévastée ; toutefois la châsse, les fonts baptismaux, l'autel et le tabernacle avaient échappé providentiellement au désastre ; il rétablit la châsse au lieu qu'elle avait occupé, à la voûte de l'église ; initié qu'il était à l'art de peindre comme à l'art de guérir, le digne ecclésiastique la restaura lui-même ; il la décora de peintures

que M. l'abbé Ducasse, curé actuel, dans son respect pour les traditions du culte, a voulu faire survivre à une restauration récente ; ce travail a été conservé en souvenir de son auteur, et il existe encore aujourd'hui tel qu'il était autrefois. Quelques parcelles des reliques de saint Eugène ont été tout récemment recueillies par un chanoine titulaire de la cathédrale de Paris, M. l'abbé Coquand, curé fondateur de la (270) nouvelle église Saint-Eugène, dans le faubourg Poissonnière ; il doit ce précieux dépôt à la bienveillance confraternelle de M. l'abbé Arthaud, chanoine honoraire de Versailles, et curé de la paroisse de Longpont, près Montlhéry.

Le grand prieur, en remettant à l'abbé Martin, ainsi que nous venons de le dire, la relique de saint Eugène, y avait ajouté un certificat d'authenticité dont nous donnons le texte et la traduction ci-après, aux annexes ; nous devons cette communication à l'obligeance et aux utiles recherches de M. Huchot, filleul du vénérable abbé Hurel, possesseur de nombreux et précieux documents, puisés à des sources aussi respectables qu'authentiques.

Déclaration d'authenticité de la relique de saint Eugène,
martyr à Deuil.
(Traduction.)

Nous, Pierre BOUCHER, grand prieur de la royale abbaye de Saint-Denys en France, et de toute la communauté de l'ordre de ladite abbaye de Saint-Benoît, de la congrégation de Saint-Maur, aux vénérables serviteurs de Dieu, au vénéré pasteur et aux paroissiens de l'église de Saint-Eugène de Deuil, du diocèse de Paris, salut en Notre-Seigneur :

La demande que vous Nous avez présentée, vénérables serviteurs de Dieu, pour obtenir de Nous une parcelle des saintes reliques du corps de saint Eugène, martyr et pasteur de votre église, Nous atteste que vous êtes animés, à l'égard de saint Eugène, de cette ardente piété qui convient à des chrétiens, à l'égard des saints du paradis.

(271) Aussi avons-Nous donné des éloges à votre ferveur et avons-Nous pensé, de même, qu'il était convenable d'admettre votre juste demande.

C'est pourquoi Nous vous envoyons cet os, extrait de la châsse de saint Eugène, avec toute la vénération requise, et qui, de l'avis des chirurgiens anatomistes, est une portion de l'un de ses bras.

A la vérité, si votre piété ne considère que la quantité de l'objet, le don sera minime ; mais elle sera pleinement satisfaite, si elle envisage la puissance de sa sainteté ; saint Grégoire de Nazianze nous apprend, en effet, « que les corps des saints ont la même vertu que leurs âmes, et les gouttes de leur sang et le moindre instrument de leur supplice, le même mérite que leur corps. »

Qu'il nous soit donné de faire l'expérience de cette vérité, par l'intercession du glorieux martyr saint Eugène, et par la charité de votre pieuse assemblée : tel est l'objet de nos vœux les plus ardents.

Et pour que toute confiance soit accordée aux présentes, Nous vous les avons délivrées sous notre seing, celui de notre secrétaire et le sceau du chapitre de notre royale abbaye de Saint-Denys, en France.

L'an de la rédemption du monde, le 1761, et du mois de septembre, le 21e.

Signé : Pierre BOUCHER,
Grand prieur.

(Cachet du chapitre) François-Charles AUVRAY,
Secrétaire général.

(Cachet du curé)MARTIN,
Curé de Deuil.

Signatures : Jacques TULEU, DELALISSE D'EPINAY, SÉNY, (272) Philippe BAUDOIN, Jean-Baptiste MACIAS, marguillier en charge, Thomas BOURUER, marguillier de Saint-Sauveur, PALIEUX, ancien marguillier, Denys EMERY, Pierre TULEU, Pierre FAUVEAU, BOURCIER, GILLES, François RIVIÈRE, P. GORIOT, M. MARIA Alex., maître d'école ; Médard RIVIÈRE, Laurent GÉRARD.

(273)

CHAPITRE III
ANCIEN OFFICE DE SAINT EUGENE. – LITANIES

Nous voulions nous faire un devoir de reproduire ici l'office de saint Eugène tel qu'il a été approuvé en 1739, par M. Thierry, vicaire général de Mgr l'archevêque de Paris, et tel qu'il a été réédité en 1781, avec ce titre :

NOUVEL

OFFICE DE SAINT EUGÈNE

MARTYR
PATRON DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE DEUIL

Prix : Sept sols.

A PARIS
DE **L'IMPRIMERIE** DE LA **VEUVE HÉRISSANT**
RUE NEUVE NOTRE-DAME

Et se **vend :**
A DEUIL, CHEZ CHARLES FÉRET, MARCHAND ÉPICIER
M DCC LXXXI

(274) Nous nous contenterons de donner la leçon de saint Eugène, la prose avec la modification apportée à la suite de la réversion des reliques en 1761. Nous donnerons ensuite une hymne en l'honneur de saint Eugène, des litanies composées en son honneur, et l'hymne des IIe vêpres.

AU IIe NOCTURNE
IVe LEÇON

SAINT EUGÈNE est mis au nombre des disciples ou des compagnons de saint Denys I°^C, évêque de Paris, dans plusieurs actes de martyrs. Ce saint évêque l'envoya dans plusieurs lieux pour visiter les Églises confiées à ses soins. Revenu de ses visites après le martyr de saint Denys, lorsque la persécution était encore des plus vives, il fut pris dans un village qu'on appelle Deuil, qui est à trois lieues de Paris ; et là, après avoir donné des marques éclatantes de sa foi, il fut condamné à avoir la tête tranchée, par la sentence du gouverneur Sisinnius Fescenninus. Son corps fut jeté par les gentils dans un certain lac, dit le lac de Marchais. Hercold, homme d'une grande considération, qui avait déjà fait bâtir une église sur le tombeau de saint Denys, le chercha dans ce lac, et l'ayant trouvé, l'ensevelit honorablement, à l'endroit même où il avait souffert le martyre, et il y fit élever un magnifique oratoire. Son corps sacré ayant été transporté, avant le X° siècle, dans le monastère de saint Denys en France, plusieurs portions de ses reliques furent envoyées dans différentes églises de France et d'Espagne, où elles sont en grande vénération.	EUGENIUS in multis Martyrum Actis, sancti Dionysii Parisiensis Episcopi sociis aut discipulis annumeratur. Cum ab eodem in diversa loca ad visitandas Ecclesias missus esset, adhuc fervente persecutione post martyrium sancti Dionysii reversus, apud parisiensem pagum in vico dicto Diogilo, quatuor ab urbe millibus, comprehensus est ; et egregia fidei confessione edita, per Sisinnii Fescennini præsidis procuratorem capitali supplicio damnatus est. Corpus ejus a Gentilibus, ne sepeliri posset, in lacum quemdam juxta villam Mercasii demersum fuit : quod quidem, ædificata jam super tumulum sancti Dionysii basilica, Hercoldus, vir illustris, requisivit, et inventum structo in loto passionis Oratorio honorifice sepelivit. Cum autem ad Monasterium sancti Dionysii in Francia ante decimum seculum translatum fuisset, excerpta ; plures ex ejus reliquiis portiones in varias (275) Galliæ et Hispaniarum Ecclesias transmisse sunt, ubi magna cum veneratione coluntnr.

PROSE
EN L'HONNEUR DE SAINT EUGÈNE

I Verbi semen qui plantavit His in terris, et rigavit Laudemus EUGENIUM.	I A l'apôtre, au martyr de Deuil, Amour, honneur, joyeux accueil, Louange à saint EUGÈNE !
II Tibi quod dedit loquendo Confirmavit moriendo, CHRISTI testimonium.	II Athlète magnanime et sans peur, Témoin du Christ, il parle, il meurt, Victime de la haine.

III Orbis sordes cum pagani Elueret Christiani Sanguinis effusio,	III Des flots de sang, sang des chrétiens, Ont purifié des païens Les hideuses souillures ;
IV In nos rivum derivasti Parvum gregem confirmasti Nobili martyrio.	IV Et pour rendre son troupeau saint, Un flot de ce torrent divin Jaillit de ses blessures.
V Roma, Petro,defensore, Gallia propugnatore Gaudet Dionysio.	V Rome, Pierre est ton défenseur, Gaule, Denys es ton vainqueur, O divine allégresse !
VI Nostra vallis servatore, Et fido deprecatore Gaudeat Eugenio.	VI Vallée, Eugène est ton gardien, Au ciel, Eugène est ton soutien, O ravissante ivresse !
VII Dionysi facientis Imitator, et docentis Auditor assiduus.	VII Denys, parle, il t'écoutera, Agis, humble, il t'imitera, Disciple très fidèle.
VIII In se Christum sic formavit, Martyrio sic prælusit Cœli miles strenuus.	(276) VIII Ainsi le Christ, en lui formé, Le voit de combats affamé, Des soldats le modèle,
IX Mox eumdem quo calebat, Inter gentes accendebat Ignem sancti Spiritus.	IX L'Esprit-Saint embrase son cœur, Partout il propage l'ardeur De la céleste flamme.
X Ab idolis avocabat Multos Christo, vindicabat Periclis interitus.	X Les faux dieux partout sont vaincus, Au Christ il donne des élus, Prodiguant sa grande âme.
XI Huic mors præsens intentatur Dira per novam grassatur Tempestas Ecclesiam.	XI La tempête ne l'effraye pas, Les chrétiens volent au trépas, Dépouilles opimes ;
XII Jam magistrum immolarat Trinam caelo consecrarat Ferus ensis hostiam.	XII Rustique, Éleuthère et Denys, Sont tombés, de leur foi punis, Admirables victimes.
XIII Quos in fletus erupisti,	XIII Eugène, tu pleures ton sort :

Morientem cum vidisti Patrem sine filio !	« Quoi, dis-tu, sans le fils la mort A terrassé le Père ! »
XIV Noli flere : idem ensis Te inox adjunget in cœlis Parentis consortio.	XIV Le glaive qui frappa Denys, Au père aimé rendra son fils, Sèche tes pleurs, espère.
XV En dum firmat vacillantes, Dum reducit abnegantes, Tandem comprehenditur.	XV Du faible il affermit les pas, Il ramène au Christ l'apostat, Satan rugit de rage.
XVI Christum jussus ejurare, Multos deos adorare Renuens, occiditur.	XVI « Renie le Christ, ton Dieu sauveur, Adore tous nos dieux... ou meurs ! » Il meurt bravant l'orage.
XVII Membra latenter pagani In lacus Marchesiani Gurgitem præcipitant.	XVII Dans les ténèbres, les bourreaux, Du lac Marchais prennent les eaux Pour lieu de sépulture.
(277) XVIII Sed illic, invicta fraude, Illæsa, Deo custode, Multos annos latitant.	XVIII Dans les flots, prodige divin, Longtemps les reliques du saint Demeurent sans souillure.
XIX Inde tandem eruuntur, Indice quo servabantur, In hac æde collocantur, Pietatis sumptibus.	XIX Ercold vient, prodige éclatant, Ravit son trésor à l'étang, Au martyr dans son propre champ Bâtit un oratoire.
XX Sed, o triste detrimentum ! Corpus undis incorruptum, Nobis a Deo servatum, Aufertur ab hostibus.	XX Mais des Normands l'invasion, Cause de profanation, Prive notre dévotion. O douloureux déboire !
PRIÈRE XXI Corporis quod perdiderunt Tui partem receperunt : Cum parte quam meruerunt, Tuum servent spiritum !	PRIÈRE XXI Du corps que nous avions perdu, Vois, un fragment nous est rendu, A nos larmes il était dû, Que son esprit soit le nôtre
XXII Spiritum orbe majorem, Terrenorum contemptorem, Supernorum amatorem Totum Deo deditum !	XXII Oh ! combien vaste est son esprit ! Il tient le monde en grand mépris, Le ciel pour lui seul a du prix. O Seigneur, il est bien vôtre !
XXIII O qui cœlo vim fecisti, Qui cruciatus vicisti, Mortem ipsam calcavisti, Qui nos ita docuisti Superare vitia.	XXIII Au ciel, indomptable lutteur, Toi qui, vaincu, règne en vainqueur, De la mort vrai triomphateur, Nous puisons en ton noble cœur L'art de triompher du vice.

XXIV Cultu pio te colamus, Opem tuum sentiamus, Teque factis exprimamus, Ut tecum perveniamus, Ad regna cœlestia ! Amen.	XXIV D'un saint culte nous t'honorons, En ton secours nous espérons Fidèles, nous t'imiterons, Avec toi nous triompherons, Sortis vainqueurs de la lice.

(278)

HYMNE
POUR LES Ires ET IIes V

Chastes vierges et vous, pieux enfants, chantez aujourd'hui tour à tour, sur vos lyres sacrées, le martyr qui a versé son sang pour Jésus-Christ dans ce village.	Virgines, et vos pueri vicissim Nunc juvat sacro celebrare plectro, Martyrem cujus fuit hicce Pagus, Sanguinem tinctus
Que l'heureuse Rome le revendique pour son citoyen.Pour nous, toute la France l'appelle et le regarde avec justice comme le père de notre foi.	Jam suum felix sibi Roma civem. Vindicet. Dicit, repetitque jure Martyrem nostra fidei factorem Gallia tota.
Eugène arrive ici à la tète d'une troupe choisie de saints personnages. Je les vois tous animés du même zèle ; déjà ils répandent une lumière céleste sur ceux qui reposent dans l'ombre de la mort.	Ecce cum lecta procerum caterva Iluc adest. Omnes habet unus ardor : Luce jam pura recreant sedentes Mortis umbra.
La persécution la plus cruelle ne ralentit point leur courage : ils ne craignent ni les menaces, ni les glaives, ni les différents genres de mort : c'est ainsi que le feu de l'amour divin enflamme les cœurs qui ne respirent que le Ciel.	Non furor dirus studium moratur. Non mina terrent gladii, necesque Corda sic urit studiosa cœli Ardor amoris.
Ils se présentent aux tyrans avec intrépidité. Mais saint Eugène, très digne soldat de Jésus-Christ, brille au-dessus de ses compagnons, comme la lune parmi les astres.	Mentibus firmis adeunt tyrannos. At pugil Christi micat inter omnes, Sanctus Eugenius, velut inter ignes Luna minores.
Joyeux de mourir, il présente à l'épée sa tête, qui doit être immolée pour la cause de Jésus-Christ. Qu'il est beau de mourir d'une telle mort ! On jouit dans le ciel d'une meilleure vie.	Emori latus, caput immolandum Pro dei causa statua sub ense. Sic mori pulchrum ! Meliore cœli Luce potimur (279)
C'est en vain qu'une nation cruelle ordonne de jeter son corps dans l'eau. Hercold, homme consacré à la piété, aura soin de	Spargit incassum fera gens per undas Membra. Solvet vir sacer hinc cadaver : Rite reddetur tumulo, piosque Reddet honores.

retirer son corps de ce bourbier, fera élever sur le lieu de son sacrifice un tombeau digne du saint martyr, et lui rendra les honneurs religieux. Le peuple, dans la confiance d'obtenir la santé du corps et de l'âme, vole à son tombeau : et tandis qu'il honore les cendres d'un père aussi respectable, ces cendres pleines encore de la vertu du Dieu vivant, chassent leurs maladies corporelles et spirituelles. O douleur ! ce lieu-ci ne les possède plus. Et vous, ô notre père et notre protecteur, vous n'écoutez pas nos désirs empressés sur ce sujet ! Écoutez du moins des vœux plus légitimes : vos enfants vous demandent votre médiation auprès de Dieu, pour leur obtenir de jouir de votre esprit. Gloire souveraine au Père et au Verbe qu'il a engendré : gloire égale à vous, Saint-Esprit, qui êtes le lien du père et du fils ; faites que nous arrivions à l'heureux port du salut, en suivant l'exemple d'un si grand modèle. Ainsi soit-il.	Huc volat fidens populus salutis : Dum colit patris cineres verendi, Corporis morbos animique pellunt Numine pleni. Proh dolor ! pagus viduatur illis. Vota non audis, pater atque custos Et tuos audi pueros petentes Mente potiri. Summa laus Patri, genitoque Verbo ; Et tibi compar, utriusque Nexus : Nos velis, tanto duce, per beatos Tangere portus. Amen.

(280) AUTRE HYMNE DE SAINT EUGÈNE

De saint Eugène la digne mémoire Revient, ô frères ; l'Église applaudit, La Gaule triomphe d'être enrichie Du gage sacré d'un tel martyr. Disciple de la Grèce, il visite l'Espagne, Docteur de l'Espagne il revoit la Gaule, Recherchant, dans la fidélité de son cœur, La présence du savant docteur des Gaules. Il désire son Père, il le cherche de ses vœux, Déjà il était près de lui, l'ennemi s'irrite, Saisit l'homme de Dieu et de son glaive Lui tranche la tête. Dans un lac voisin son corps est jeté, A cet excellent gardien ce dépôt est confié ; Bien longtemps intact comme au premier jour Son corps demeure sous les eaux. Ercold souffre ; une vision de Dieu Par la bouche de Denys lui parle ainsi : Que pour prix de sa guérison le saint soit retiré des eaux, Qu'un sanctuaire s'élève en son honneur.	Sancti Eugenii dignamemoria Recurrit, Socii ; plaudat Ecclesia, Exultat Gallia, tanti Martyrii Sacro ditata pignore. Alumnus Graeciae, visit Hispaniam, Doctor Hispaniæ revisit Galliam, Docti præsentiam Doctoris Galliæ Fideli captans pectore. Patrem desiderat, votum prosequitur, Jam prope venerat, hostis irascitur Sanctus vir rapitur, quem ensis tenerat, Caput vellens a corpore. In lacu proximo corpus submittitur, Custodi optimo pignus commi titur ; Recens, ut mittitur manet longissimo Sub unda corpus tempore. Hercoldus patitur, quem Dei visio Ex hoc alloquitur in Dionysio : Salutis pretio Sanctus redimitur, Digno locandus decore.

Gloire soit au Père, au Fils soit honneur, Force, puissance, louange, jubilation ; A l'Esprit-Saint même gloire, mêmes honneurs, Pour qu'il soit établi qu'ils ont même puissance ! Ainsi soit-il.	(281) Sit Patri gloria, sit honor Filio, Virtus, potentia, taus, jubilatio ; Flamini socio surgat sors socia, Ut pari constant robore. Amen.

Les litanies qui suivent nous ont été communiquées par une personne pieuse de la paroisse. Nous ne savons rien de leur origine, mais nous les trouvons assez intéressantes pour les transcrire ici.

LITANIES DE SAINT EUGÈNE, MARTYR A DEUIL

Seigneur, ayez pitié de nous.
Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Père Céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Fils rédempteur qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Esprit-Saint qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Trinité sainte qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
O Dieu qui êtes près de tous ceux qui vous invoquent, ayez pitié de nous.
Dieu puissant qui êtes la force de vos martyrs, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Mère de Dieu, priez pour nous.
Reine des Apôtres, priez pour nous.
Reine des Martyrs, priez pour nous.
(282) Reine des Confesseurs, priez pour nous.
Saint Eugène, docile à la lumière de la foi, priez pour nous.
Saint Eugène qui avez renoncé à la noblesse de votre origine pour conquérir celle de chrétien, priez pour nous.
Saint Eugène qui avez été baptisé par saint Pierre, priez pour nous.
Saint Eugène qui avez foulé aux pieds les richesses et les honneurs pour embrasser la pauvreté évangélique ; priez pour nous.
Saint Eugène qui avez quitté votre pays pour porter au loin la lumière de l'Evangile, priez pour nous.
Saint Eugène qui êtes le glorieux apôtre de l'Espagne, priez pour nous.
Saint Eugène qui avez fondé par vos soins et vos labeurs l'Église de Tolède, priez pour nous.
Saint Eugène, plein de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, priez pour nous.
Saint Eugène qui entreprenez un long voyage dans l'intérêt de votre Église naissante, priez pour nous.
Saint Eugène, arrêté dans ces contrées pendant que vous y cherchiez votre glorieux ami saint Denys, priez pour nous.
Saint Eugène, traîné devant le gouverneur païen, priez pour nous.
Saint Eugène qui avez confessé généreusement le nom de Jésus-Christ, priez pour nous.
Saint Eugène, inébranlable dans la foi, priez pour nous.
Saint Eugène qui avez méprisé les tourments et la mort, priez pour nous.
Saint Eugène qui scellez de votre sang la doctrine de l'Évangile, priez pour nous.
(283) Saint Eugène qui avez cueilli sur notre terre la palme du martyre, priez pour nous.
Saint Eugène dont le corps fut jeté par les païens dans le lac du Marchais, priez pour nous.
Saint Eugène qui y êtes demeuré plusieurs siècles préservé de toute corruption, priez pour nous.
Saint Eugène dont les reliques furent révélées par saint Denys au pieux Ercold, priez pour nous.

Saint Eugène dont le corps fut rapporté miraculeusement à l'endroit même de son martyre, priez pour nous.
Saint Eugène au tombeau duquel s'opérèrent de nombreuses guérisons, priez pour nous.
Saint Eugène qui fûtes pendant des siècles l'honneur et la gloire de Deuil, priez pour nous.
Saint Eugène qui nous avez quitté par un prodige sans cesser de nous protéger, priez pour nous.
Saint Eugène qui avez voulu retourner au milieu de votre premier troupeau, priez pour nous.
Saint Eugène dont nous avons encore une précieuse relique, priez pour nous.
Saint Eugène sur le tombeau duquel s'immole chaque jour la céleste victime, priez pour nous.
Saint Eugène dont la relique cachée à une époque de terreur fut rendue à notre amour par les soins du prêtre vénéré, priez pour nous.
Saint Eugène que nos pères invoquaient avec tant de piété, priez pour nous.
Saint Eugène dont le sang fut pour nous la semence de la foi, ne la laissez pas s'éteindre dans nos cœurs, intercédez pour nous, nous vous en supplions.
Saint Eugène qui avez guéri tant de maladies corporelles, obtenez-nous maintenant la guérison spirituelle (284) de nos âmes, intercédez pour nous, nous vous en supplions.
Saint Eugène qui vous êtes toujours montré pour nous un père plein de tendresse, ne soyez pas insensible aux malheurs de vos enfants coupables, intercédez pour nous.
Saint Eugène, arrêtez, nous vous en conjurons, par votre puissante intercession les progrès toujours croissants de l'indifférence et de l'impiété, priez pour nous.
Saint Eugène, prenez sous votre protection les générations qui s'élèvent afin de les ramener vers Dieu, priez pour nous nous, vous en supplions.
Que votre protection, grand saint, s'étende sur ceux qui vous implorent et conserve en nos cœurs les trésors de la foi.

PRIONS

O DIEU, qui avez été glorifié par la courageuse confession de foi de saint Eugène, votre martyr, jetez sur nous, à cause de lui, des regards de miséricorde, ne nous abandonnez pas au malheureux sort que nos infidélités sans nombre n'ont que trop mérité, ne retirez pas de dessus nous vos grâces, éloignez les châtiments qui nous menacent, et accordez à sa puissante intercession de voir raviver parmi nous une foi languissante afin que, nos œuvres étant désormais conformes à votre loi, nous arrivions tous au bonheur éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

(285)

CHAPITRE IV
L'ORATOIRE DE SAINT EUGENE AU LAC MARCHAIS

M. Comartin, maire de Groslay, écrivait en 1865 :

« Le Marchais ou Patin était autrefois un fief seigneurial au profit duquel une perception de dîme avait été solennellement établie vers 1202, sous Philippe-Auguste, en faveur des suzerains. Il était enclavé dans les terres de Groslay, situé sur la paroisse de Deuil, relevant cependant de la seigneurie de Montmorency. L'étang ou le lac était, comme il est encore de nos jours, un vaste carré d'un arpent environ, planté sur ses bords de saules et d'arbres de différentes essences. Il appartenait, en 1790, à M. Danger de Bagneux, ancien seigneur de Groslay. Par acte authentique du 21 octobre 1844, la commune de Groslay est devenue propriétaire du lac Marchais, toujours situé sur le territoire de Deuil.

Avant la révolution de 1830, M. le marquis Eugène de Montmorency était sur le point d'acheter le lac et les terrains des abords ; son désir était de transformer cet étang, d'y construire une chapelle sous le vocable de saint Eugène et d'en faire don à la fabrique de (286) Deuil. La révolution, en l'éloignant du pays, fit renoncer M. de Montmorency à son projet.

Des constructions importantes entouraient le lac autrefois. Une chapelle et une communauté de religieux avaient été établies au lieu même où se trouve aujourd'hui une propriété de M. le commandant Legros, bâtie sur le même emplacement, de l'autre côté de la route, proche du village de Montmagny, mais dépendant du territoire de Groslay, et qui porte toujours le nom de maison ou propriété du Marchais.

Il n'y a pas longtemps que les derniers vestiges des murs du domaine existaient sur les bords du chemin, jadis petit sentier à peine indiqué, qui conduit de Groslay aux villages de Montmagny et de Deuil. Les cultivateurs y trouvent encore, en labourant leurs champs, les traces de vieilles fondations qui attestent l'existence et l'ancienneté de ces souvenirs. On assure même que des pierres tombales recouvrant les corps des religieux de l'ancienne communauté existent à une certaine profondeur, non loin du lac. C'était, dit M. le chanoine Davin, une sorte de *Campo santo.* On aimait à dormir du dernier sommeil près des eaux où saint Eugène a dormi cinq à six siècles sans corruption. De temps immémorial, continue M. Huchot, ancien instituteur de Deuil, lorsque, le mardi des Rogations, la procession, revenant de l'église de Groslay, passait devant ce lac,, elle s'arrêtait et, se tournant vers ce lieu autrefois gardien du corps du saint martyr, elle chantait solennellement le répons *Qui vicerit* avec son verset et le *Gloria ;* et après le verset et l'oraison elle reprenait son chemin vers Deuil en chantant trois fois : *Sancte Eugeni, ora pro nobis.*

Espérons, disait M. le chanoine en 1865, que la procession, qui est interrompue depuis bien longtemps, (287) reviendra autour de ces eaux, parmi les saints et illustres morts, chanter l'hymne au vainqueur et : *Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit !*

En l'an de grâce 1884, en même temps que M. Ferdinand Larcher et Louis Emery, président du conseil de fabrique faisaient gracieusement don par acte notarié, à l'église de Deuil, le premier du terrain de la Croix-de-Mission du Gué, le second du terrain de la Croix-de-Mission du chemin de Montmorency, M. Honoré Emery, à qui l'on doit la chaire de Deuil, concédait légalement à la fabrique un terrain situé sur les bords du lac Marchais, pour l'oratoire de saint Eugène, érigé avec son autorisation en 1882 ; et en 1885 il accordait à perpétuité l'autorisation de planter des arbres à haute tige sur les rives même de sa propriété.

L'heure était venue de réédifier, sous une forme nouvelle, l'antique chapelle élevée autrefois sur les bords du lac Marchais par la piété des ancêtres. C'était en 1881. Un appel est fait à la générosité des fidèles de Deuil et des environs. C'est pour saint Eugène ; l'appel est entendu, on y répond de toutes parts : Deuil, Montmagny, Groslay veulent concourir dans une large mesure à l'érection de l'oratoire.

Les souscriptions abondent. Le journal *l'Univers,* en reproduisant un article de M. l'abbé Massuchetti sur le lac d'Enghien et saint Eugène, prête à l'œuvre, avec une grâce parfaite, le concours de son immense publicité. Des offrandes arrivent de bien des côtés : MM. les curés de Saint-Etienne-du-Mont, de Saint-Laurent, de Sainte-Marguerite, de Saint-Eugène de Paris envoient ou apportent la leur. Dans une lettre, que nous voudrions reproduire tout entière, nous lisons : « Expulsé et persécuté, je vous

adresse l'obole du pauvre en l'honneur de saint Eugène mon patron. » Elle est signée (288) : « Eugène Lachat, évêque de Bâle, à Lucerne, Suisse. »

En mai 1882, les fondements de l'oratoire sont jetés. Une couche épaisse et profonde de béton sera la base de l'édicule. Dans ses fondations un tube est déposé, avec les noms de tous les souscripteurs, en tête desquels est inscrit celui d'un confesseur de la foi, avec les noms de Sa Sainteté Léon XIII, glorieusement régnant, de Mgr Paul Goux, évêque de Versailles, de ses deux grands vicaires, Antoine Vié, aujourd'hui archiprêtre de Saint-Maclou de Pontoise, et Gabriel Groux, anciens curés de Deuil, du doyen de Montmorency Charles Marais ; et avec d'autres documents ont été mis ces deux-ci :

ANNO DOMINI NOSTRO
JESU CHRISTI
M. DCCCLXXXII
HAEC SCRIPTA
IN HONORE BEATI EUGENII
SUB HOC SACELLO
A DOMINO EUGENIO RELIA TESSIER
DIOLI ECCLESIÆ PAROCHO
CONDITA SUNT

Felix MASSUCHETTI,
vicarius.

(289)

État de la société européenne en l'an de grâce 1882.

« Le vicaire de Jésus-Christ, Sa Sainteté Léon XIII, successeur de Pie IX, de glorieuse mémoire, voit son autorité grandir dans le monde entier. Toute autorité humaine est partout en décadence parce que partout elle a donné et donne plus ou moins des gages à la révolution satanique, destructive essentiellement de toute autorité. Seul, et grâce à l'infaillibilité dont l'a doté le Christ rédempteur, le pontife romain tient d'une main inébranlable le drapeau de Dieu, secondé par d'éminents cardinaux, par l'épiscopat, toujours sur la brèche, par un clergé régulier et séculier vaillant et zélé. Là est le salut et là seulement. Les catholiques commencent à le comprendre ; les révolutionnaires l'ont compris depuis longtemps. Aussi la juiverie et la franc-maçonnerie, toutes-puissantes en Europe, s'acharnent-elles avec une hypocrisie et une fureur diaboliques à détruire dans les âmes la foi catholique, et dans les cœurs l'amour de Jésus-Christ. La France est la proie des révolutionnaires, qui la veulent flétrir et ruiner en livrant l'âme de ses enfants aux abjectes et impures doctrines du sensualisme et du matérialisme. Va-t-elle enfin secouer la néfaste et odieuse étreinte de ces suppôts de l'enfer ? De mortelles angoisses torturent nos cœurs qui veulent cependant garder l'espérance.

« L'Italie, par son éphémère royauté, tient la papauté captive, captive elle -même de la révolution. Le jour où les chaînes de la papauté seront brisées sera le joui de la délivrance !

« L'Angleterre, par sa criante injustice, pousse l'Irlande (290) dans la voie de la révolte ; cette reine avide des mers ne voit pas que détruire le catholicisme c'est engendrer la révolution, qui la dévorera si elle ne répare trois siècles d'odieuse persécution...

« La Russie voit une hideuse secte, le nihilisme, frapper à coups redoublés le despotisme, bourreau impitoyable de la Pologne...

« L'empire prussien rappelle la fable du *Bœuf et de la Grenouille,* c'est le péché de l'Europe, a dit un illustre publiciste, Louis Veuillot, c'est le fléau de Dieu... qui s'en ira en lambeaux après avoir rempli sa triste mission. A l'heure actuelle, il donne la main à l'Italie, qui, à son exemple, jette des milliers d'espions sur le sol français. Ils attendent l'étincelle qui doit jaillir de l'Orient et embraser l'Europe apostate, que seul le vicaire de Jésus-Christ pourra relever de ses ruines morales, intellectuelles et matérielles.

« Par le Cœur sacré de Jésus, par nos saints et nos martyrs, faites, Seigneur, que les mauvais jours soient abrégés, et que l'heure de la délivrance soit proche ! »

Le mercredi des Rogations 1882, de l'église de Deuil la procession se dirige vers le lac Marchais, en chantant les litanies des Saints et une bénédiction est donnée à ces fondements du nouvel oratoire.

Désormais tous les ans, la veille de l'Ascension, les pieux fidèles de Deuil iront redire au bord du lac Marchais l'invocation que chantaient leurs ancêtres : *Sancte Eugeni, ora pro nobis ! (A* moins qu'en ce siècle où il est beaucoup parlé de liberté, il leur soit défendu de porter en triomphe la croix de Jésus-Christ et les reliques de leur bienheureux martyr.) Et dans un avenir prochain, sans doute, un rendez-vous sera donné ce jour-là aux paroisses de Groslay et de Montmagny pour assister à la messe, qui sera célébrée avec une (291) sainte et confiante allégresse sur l'autel du champêtre oratoire.

Mais nous sommes au 15 octobre 1882. L'oratoire de saint Eugène se dresse, gracieux et décoré avec goût, sur les bords du lac, au milieu des vignobles et des arbres fruitiers de la vallée. C'est le jour de la bénédiction solennelle de l'oratoire. Les processions partent de Deuil et de Groslay. Pour la première fois on chante le cantique « Issu d'une illustre origine », dont les paroles sont de M. l'abbé Devrais et la musique de M. Charles Sclosser, ancien professeur de musique de Strasbourg, gardant au cœur le souvenir de la patrie mutilée, mort à Deuil en 1885. Quatre palmes, apportées de Jérusalem, souvenir du premier pèlerinage de pénitence, accompagnent la relique du saint martyr, avec deux bannières dont les sujets sont dus au pinceau de M. l'abbé Gourdan, curé de Groslay.

Nous lisons dans l'*Univers* du 15 octobre 1882, sous la signature de M. Rastoul, l'un de ses rédacteurs, en résidence à Deuil :

« Le dimanche 15 octobre, une édifiante et belle cérémonie réunissait, sur les limites des trois paroisses, les fidèles de Deuil, de Groslay et de Montmagny au diocèse de Versailles. L'année dernière, à l'occasion dû jubilé extraordinaire accordé par Sa Sainteté le pape Léon XIII, les fidèles de ces trois paroisses avaient exprimé le désir, sinon émis le vœu qu'un oratoire s'élevât en l'honneur de saint Eugène, dont la mémoire est restée en grande vénération, auprès du lac Marchais, où son corps a été retrouvé plusieurs siècles après son martyre. Le zélé curé de Deuil, M. l'abbé Eugène Tessier, s'inspirant de ce vœu, s'était immédiatement mis à l'œuvre. Il avait mené l'entreprise à bonne fin, et dimanche avait lieu la bénédiction (292) de l'oratoire érigé en l'honneur du premier archevêque de Tolède, du disciple de saint Denys, martyrisé comme lui dans le voisinage de Paris. Le temps a favorisé la touchante cérémonie ; il était couvert et les chemins étaient boueux, mais la pluie n'est pas venue, comme on pouvait le craindre, troubler les fidèles. Un peu avant deux heures, on partait en procession de l'église de Deuil, distante d'environ trois kilomètres du lac Marchais. Les fidèles étaient nombreux. On y remarquait la bannière de saint Eugène, portée par les membres de la confrérie érigée en son honneur, et les reliques du saint martyr. En route, les fidèles de Montmagny se joignent à la procession.

A Groslay, une procession non moins nombreuse s'était organisée. Elle arriva au lac Marchais, devant l'oratoire, lorsque déjà celle de Deuil y était. M. le doyen de Montmorency, qui présidait la cérémonie, procéda à la bénédiction de la croix, de la statue de saint Eugène et de l'oratoire. Il adressa une courte mais émouvante allocution à la foule des fidèles, sur ce thème heureusement choisi : « Notre Seigneur Jésus-Christ, glorifié par ses saints, les glorifie à son tour. » Son édifiante allocution recevait un frappant commentaire de ce qui se passait. Il y a bien des siècles, Eugène, arrivant de Tolède, a été tué par les ordres d'un magistrat romain, qui se flattait de détruire ainsi la foi chrétienne naissante dans les Gaules ; le corps du martyr a été jeté dans un étang pour le dérober à la vénération des fidèles peu nombreux et proscrits. Et voilà qu'une révélation fait connaître où a été jeté le corps de saint Eugène, et que le martyr reçoit un culte qui n'a fait que s'étendre. Certes, Dieu glorifie bien celui qui l'a glorifié... »

Sous cette signature : « Un pèlerin, » nous lisons (293) dans le même journal, à la date du 6 octobre 1883, un nouvel article que nous croyons devoir citer encore :

« Monsieur le Directeur,

« Les manifestations de la foi libres et spontanées ont toujours leur éloquence. Elles ont un langage que tous comprennent, et qui cependant varie selon les dispositions d'esprit et de cœur de ceux qui en sont les témoins. Elles ravivent dans les âmes des fidèles les flammes généreuses de l'amour divin : elles font tressaillir l'honnête homme retenu dans les chaînes humiliantes du respect humain ; elles jettent le trouble et le malaise dans la conscience de l'impie et de l'esclave de passions inavouables, qui affectent des airs d'indifférence ou de dédain quand ils ne font pas entendre les blasphèmes de la rage satanique.

Aussi regardons-nous comme un devoir de provoquer ces manifestations par tous les moyens possibles, de les multiplier, de leur donner tout l'éclat et toute la solennité qui conviennent aux actes

extérieurs et publics de la piété des hommes envers Dieu et envers ses saints. Celui-là même qui aurait été le témoin émerveillé des splendides manifestations de la foi catholique au sanctuaire à jamais béni de Notre-Dame de Lourdes, n'hésiterait pas à saluer avec émotion et bonheur la modeste solennité qui permettait de grouper autour de l'oratoire de saint Eugène, situé auprès du lac Marchais, les pieux fidèles de Deuil, de Groslay, de Montmagny et des pays environnants.

Sur une plate-forme circulaire en pierre, un dôme gracieux, porté par quatre colonnes et que domine la croix, s'élève sur les bords du lac Marchais. Sous ce dôme est un autel en pierre, et sur cet autel (294) un piédestal remplace le tabernacle et porte la statue de saint Eugène, l'envoyé du saint pape Clément, le compagnon de saint Denys, l'apôtre de Tolède, le martyr de Deuil.

Cet oratoire a été érigé en 1882, grâce à la générosité inépuisable des fidèles dévots à saint Eugène et des chrétiens qui, au jour de leur baptême, ont reçu le nom du glorieux martyr.

Chaque année le mois de septembre verra désormais, s'il plaît au Seigneur, les paroisses de Notre-Dame de Deuil, de Saint-Martin de Groslay et de Saint-Thomas de Montmagny se réunir et se grouper religieusement autour de l'oratoire pour célébrer l'anniversaire de son inauguration en même temps que l'anniversaire de la réversion des reliques de saint Eugène au lieu mémorable de son martyre.

Mais nous sommes au dimanche 23 septembre 1883. Les reliques du saint martyr reposent sur l'autel, au milieu des fleurs ; les cantiques saints ont cessé ; les bannières de la procession, présidée par M. le curé de Saint-Laurent, prélat de la maison du saint-père, les palmes du martyr apportées de Jérusalem, les oriflammes de Groslay, flottent symboliques et gracieuses autour de l'oratoire. M. l'abbé Eugène Barbé, chanoine de Versailles, inspiré par le recueillement des fidèles, par les chants des hymnes et des cantiques, par la beauté de la procession qui se déroulait en longues files dans les sinueux contours de la campagne, par l'éclat radieux d'un ciel si sombre et si pluvieux la veille, fait jaillir de son cœur apostolique ces accents que donnent seul l'amour de Dieu et de ses saints, l'amour des âmes.

Tour à tour il célèbre le saint aimé de Deuil, le Seigneur Jésus, qui allume au cœur des martyrs la flamme divine de la charité et du dévouement, et les (295) vaillants chrétiens qui savent honorer ces immortels triomphateurs des lâchetés du cœur et des aveuglements plus ou moins volontaires de l'esprit.

Les chants retentissent de nouveau, l'encens fume et monte vers la statue de saint Eugène, vers le ciel où le vénéré martyr implore de la miséricorde de Jésus de nouvelles bénédictions pour ses disciples si fidèles et si dévoués toujours.

M. le curé de Saint-Laurent ne s'éloignera pas de l'oratoire sans applaudir à la réalisation de la pensée qui a été la sienne et que d'autres ont partagée, de marquer d'un signe de foi le lac qui a gardé si longtemps le corps de saint Eugène. Il parle, et sa parole chaude et populaire trouve un écho dans tous les cœurs. S'agit-il de donner son couronnement au modeste oratoire, de manifester ses dévotions au saint martyr, de garder les enfants au Dieu du Calvaire, tous seront unanimes, tous écouteront et suivront toujours les enseignements des pasteurs des âmes.

Du cœur des hommes de Dieu la semence tombait dans une bonne terre, elle y portera des fruits et rendra cent pour un.

Le souffle d'impiété qui passe, s'il éloigne quelques âmes faibles et pusillanimes, par la permission de Dieu révolte les cœurs nobles et chrétiens où ne font que sommeiller les sentiments de l'honneur français et de la foi catholique, et chaque année verra grossir le nombre des pèlerins de saint Eugène et se multiplier les actes de dévotion si chers au glorieux martyr.

Le soir, au retour, dans les églises de Groslay et de Deuil, les fidèles, heureux et recueillis, recevaient la bénédiction du Dieu de l'Eucharistie et disaient tout heureux : C'est une journée du bon Dieu, elle sera (296) l'aurore de plus belles journées. Dieu aime la France encore, et saint Eugène veille sur la paroisse de Deuil et la protège toujours ! »

De chaque côté de la statue de saint Eugène, on remarque aujourd'hui, novembre 1885, deux vases en fonte où croissent des plantes naturelles. Tout à l'entour de l'oratoire est une grille circulaire, élégante et élevée, en fer, ornée de flèches en fonte. Des rosiers grimpants, plantés naguère, couvriront bientôt cette grille de feuillage et de fleurs qui seront « les roses de saint Eugène ». Des acacias-boules formeront au dôme une couronne de verdure et, le lierre enlacera les colonnes, courra autour du dôme et, symbole touchant, ira s'appuyer sur la croix comme pour s'élancer vers le ciel.

(297)

CHAPITRE V
LES RELIQUES ET LE CULTE DE SAINT EUGENE EN 1886 SAINT-DENYS. - BROGNE. - TOLEDE. - LONGPONT. - SAINT-EUGÈNE DE PARIS. - DEUIL

§ I
Saint-Denys.

C'est en vain que l'on cherche des reliques de saint Eugène dans l'antique basilique de Saint-Denys, la dépositaire sacrée, la magnanime dispensatrice de ce trésor céleste. Qui donc lui a ravi la dernière parcelle de ce précieux dépôt ? La révolution de 93. Les hommes qui marchaient en hurlant : Liberté, égalité, fraternité, progrès, civilisation, ces héros du pillage, ces fils aînés du siècle des lumières, ces sacrilèges profanateurs de toutes les richesses accumulées de la patrie française, brûlaient les bibliothèques et les archives de la nation, mutilaient les plus beaux monuments de l'architecture, jetaient au vent les cendres des rois, des grands hommes, des saints... Voilà pourquoi Saint-Denys ne possède plus de reliques de saint Eugène.

(298)

§ II
Brogne.

A la révolution, les reliques de saint Eugène ont été soustraites en Belgique à l'impiété des mécréants, et, l'affreuse tourmente passée, elles ont été restituées à l'église paroissiale de Saint-Gérard (ancien village de Brogne), dans la province de Namur, où elles sont encore.

« Quant à l'os du bras de saint Eugène, écrit M. l'abbé Servais en 1885, rapporté de France en 918 par le moine Gérard, il se conserve dans l'église de Saint-Gérard. Il est contenu dans un reliquaire de bois argenté, représentant l'avant-bras avec la main, et renfermé lui-même dans une sorte de niche vitrée, sous la statue de saint Pierre, à l'autel de la nef latérale de droite. »

Le 11 août 1881, M. l'abbé J.-B. Moreau, curé de Saint-Gérard, nous écrivait qu'il s'efforçait de relever dans le cœur des fidèles le culte du saint martyr. Dieu bénira sa piété, et par saint Eugène, et par saint Gérard son glorieux patron, la foi demeurera dans cette paroisse désignée miraculeusement pour la glorification des reliques de notre saint martyr.

Cette paroisse était visitée quelques mois plus tard par M. l'abbé Félix Massuchetti, heureux d'aller porter à ces reliques sacrées le tribut d'hommages que se plairont à lui rendre partout et toujours la paroisse de Deuil et son pasteur. (299)

§ III
Tolède.

C'est à M. Comartin que nous empruntons tout ce paragraphe :

« Les reliques de saint Eugène, recherchées par différents prélats, furent sollicitées notamment par Raymond, archevêque de Tolède en 1156, sous le règne de Louis VII dit le Jeune. Odon de Deuil, secrétaire et chapelain du roi, prit sur lui, en sa qualité de prieur de l'abbaye de Saint-Denys, de céder à ses instances et de donner à Raymond un bras de l'illustre martyr ; cet acte de libéralité lui fut vivement reproché. Une partie seulement d'un bras fut donnée en d'autres circonstances.

Quatre siècles plus tard, comme il a été dit ailleurs tout au long, la demande du surplus des

reliques fut faite par Pierre Manrique, envoyé de Philippe II. Ce roi, très fervent catholique, après de longs et persévérants efforts, obtint en 1565, de son beau-frère Charles IX, roi de F r a n c e , l a cession de la presque totalité de ce précieux dépôt. Il quitta le palais de Simancas, pour aller au-devant du cortège, porta un instant sur ses épaules, et suivit pieds nus, jusqu'à la cathédrale, la châsse qui renfermait les reliques de saint Eugène, accompagné d'une affluence considérable de fidèles, et la pompe religieuse de cette cérémonie surpassa (comme on a pu le voir plus haut) par sa magnificence, l'éclat de toutes les solennités antérieures.

Les religieux de l'abbaye de Saint-Denys avaient (300) toujours gardé un douloureux souvenir des libéralités d'Odon de Deuil : ce dernier avait dû faire le voyage de Rome pour se justifier auprès du pape de cette largesse dont il avait pris sur lui toute la responsabilité ; mais longtemps après, vers 1595, un traité d'union et de paix fut signé entre les chanoines de Saint-Denys et ceux de Tolède ; l'office de saint Eugène, qui avait été supprimé du bréviaire, y fut rétabli à Saint-Denys et à Deuil, lieu de son martyre ; enfin l'accueil le plus hospitalier est aujourd'hui réservé aux chanoines du diocèse de Paris qui voyagent en Espagne.

La cathédrale de Tolède était bien digne, il faut le dire, de posséder les précieuses reliques de saint Eugène, son fondateur. Son origine remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne, au temps de l'apôtre Santiago et d'Elpidius, ermite du mont Carmel.

Elpidius, disent les historiens, éleva une vaste église sous l'invocation de sainte Marie. Eugène l'érigea en cathédrale, en fut le premier évêque, vers l'an 76 après Jésus-Christ, lui conserva le titre de Notre-Dame de l'Assomption ; et sa suprématie sur toutes les églises d'Espagne, déjà reconnue en concile, le fut plus tard encore par une bulle du pape Eugène III, en 1148, après l'expulsion des Maures.

En 312, quand la persécution des chrétiens, qui sévissait alors, eut cessé, l'empereur Constantin s'étant converti, la basilique de Notre-Dame de Tolède, que le préfet Dacien, envoyé de Dioclétien, avait fait détruire, fut relevée. L'évêque Marinius, aidé et encouragé dans son œuvre par l'empereur, n'épargna rien pour réédifier un temple aussi remarquable par ses proportions que par sa somptueuse architecture.

Les auteurs font remonter vers cette époque la présentation de la sainte chasuble par la sainte Vierge, (301) protectrice de la cathédrale, à saint Ildefonse ; plusieurs tableaux, d'une exécution remarquable, représentent cet épisode de l'histoire chrétienne.

A l'angle de la nef transversale qui sépare le maître-autel du chœur, au couchant, on voit, à travers une grille, enchâssée dans le mur, la pierre sur laquelle a été conservée l'empreinte du pied de la Vierge lorsqu'elle descendit visiter l'église.

« On lit l'inscription suivante :

Adorabimus in loco, ubi steterunt pedes ejus.

Nous adorerons la place où la Mère de Dieu posa son pied. »

Cette pierre a conservé le nom de : Pierre d'apparition. Les fidèles, en entrant dans l'église, en approchent la main comme vers un bénitier, ils la touchent du doigt et le portent à leurs lèvres, en signe d'adoration.

Vers le milieu du VIIIe siècle, peu de temps avant l'avènement au trône de l'empereur Charlemagne, au temps des Goths, les Maures, sous la conduite de leur chef Jarif, firent invasion en Espagne, se rendirent maîtres de Tolède et y établirent leurs mosquées ; Tolède fut reprise plus tard par le roi don Alonzo VI, et le culte chrétien rétabli. Charles Martel, fils de Pépin, sauva l'Europe entière de la domination des Arabes par la grande victoire qu'il remporta, près de Tours, en 732, sur les Maures d'Espagne, commandés par le célèbre Abdérame, qui y perdit la vie. Cette victoire lui valut le surnom de Martel.

Pour faire disparaître la trace du passage de l'invasion des Maures et du culte qu'ils avaient introduit en Espagne, l'église de Tolède, sous le règne de Ferdinand (302) et d'Isabelle, fut rasée et rebâtie : ce fut l'archevêque Rodrigue, assisté du roi et de toute la cour, qui en posa solennellement la première pierre en 1227 ; c'est la cathédrale qui existe de nos jours et que tout le monde admire.

Voici les notes que nous avons pu recueillir sur place, dans le voyage que nous fîmes l'an dernier (1864) à Tolède, lors de l'inauguration des chemins de fer des Pyrénées et du nord de l'Espagne à Saint-Sébastien, par Sa Majesté don François d'Assise, le 15 août 1864 :

L'impression première qu'on éprouve en entrant dans la cathédrale de Tolède, la plus belle et la plus riche d'Espagne, est profonde et grandiose ; cette œuvre admirable, qui dura plus de deux siècles à

compléter, semble avoir atteint le plus haut degré de perfection que puisse obtenir l'art humain. Dans ces contrées religieuses, la maison de Dieu est un objet de prédilection ; c'est le lieu le plus orné, le plus riche, le plus fleuri ; c'est là qu'on trouve l'ombre la plus fraîche et la paix la plus complète et la plus vraie ; les catholiques du Nord n'ont pas l'idée du luxe, de l'élégance, je dirai même du confortable des églises espagnoles ; cette cathédrale est un chef-d'œuvre d'art ; les bas-reliefs et les fresques représentent différents sujets allégoriques et religieux, notamment les combats soutenus par les Tolédains contre les Maures. Toute son architecture, du gothique le plus parfait et le plus pur, est d'un ensemble et d'une harmonie de style que rien ne contrarie dans les détails.

Les vitraux, étincelants de couleurs vives merveilleusement calculées, enchâssés dans des morceaux de pierre sculptée avec la délicatesse et le fini d'une orfèvrerie gothique, tamisent un jour doux (303) et mystérieux qui porte au recueillement et à la prière.

Le sanctuaire et les chapelles latérales pourraient, par leur importance, passer pour autant d'églises séparées.

Le retable du maître-autel, type du majestueux et du grandiose, est un énorme entassement de colonnettes, de niches, de statues, de rinceaux et d'arabesques indescriptibles ; toute cette décoration, qui monte jusqu'à la voûte et qui fait le tour du sanctuaire, est peinte et dorée avec une richesse inimaginable.

La partie la plus intéressante à visiter en quittant le transept où sont placés le chœur et la stalle en forme de trône du cardinal-archevêque, est la chapelle octogonale du *Sacrarium,* qu'on appelle aussi *l'Octavium* à cause de ses huit pans.

C'est dans la chapelle du *Sacrarium,* proche des sacristies que les reliques de saint Eugène sont exposées. Les bronzes, les marbres, les pierres fines, les métaux les plus riches et les plus précieux y abondent ; on y garde aussi les trésors de l'antique basilique, c'est-à-dire les ornements de tout genre : les chapes de brocart d'or, de damas et d'argent, les calices, les ciboires, les ostensoirs en or, enrichis de diamants, les gigantesques chandeliers d'argent massif et de vermeil, les croix de grand prix, les bannières brodées, tout le matériel religieux enfin du drame sublime et non sanglant qu'on appelle le sacrifice de la messe, et de cette pompe imposante et sévère dont le culte catholique et l'Église semblent seuls avoir le secret.

Des arcs pratiqués dans les guichets des croisées forment autant de niches où sont placés un nombre (304) infini de reliquaires ; dans chaque travée, on remarque des bustes, des statues de bronze, d'argent ou d'ivoire, et notamment une statuette de l'Enfant-Jésus en or massif, enrichie d'améthystes, d'émeraudes et de brillants.

Au milieu de cet assemblage de richesses, impossibles à décrire, on voit, placée en grand honneur, la châsse de saint Eugène, fondateur du siège épiscopal de Tolède ; ses reliques sont renfermées dans un sarcophage en argent massif, gravé de ciselures et de bas-reliefs ; au-devant de la châsse, figurent, en or massif, une statuette de saint Ferdinand, rénovateur de la célèbre basilique, au XIIIe siècle ; et de l'autre côté le buste de sainte Rosalie ; au-dessus on voit sainte Magdeleine au pied de la croix, et plus bas, le reliquaire de saint Raymond, archevêque de Fitero ; puis dans une autre travée de cette splendide chapelle est placée la châsse de sainte Léocadie, deuxième patronne de la cathédrale.

L'entrée en est défendue par des grilles en fer ouvré, comparables à d'admirables et énormes guipures, enveloppées de portières en tapisserie, aux plis larges et puissants. Ces tentures protègent le *Sacrarium* contre la chaleur dévorante du jour et y conservent une délicieuse fraîcheur. Enfin cette vaste coupole, éclairée à grande hauteur par la voûte, d'où jaillit la lumière, est d'un style imposant, qui retient en extase le voyageur étonné des trésors qu'elle renferme.

Saint Eugène a sa chapelle séparée dans un des bas côtés de l'église, au levant, près du transept, à côté d'une fresque d'une taille gigantesque, de saint Christophe.

Le saint martyr, en bois sculpté, est représenté (305) assis, la mitre en tête et la crosse à la main. Le retable est complété par différents épisodes de la Passion, peints sur bois.

Telle est la description, très en raccourci, de cette magnifique cathédrale, mais que le cercle que nous nous sommes tracé nous empêche d'étendre davantage ; on nous pardonnera cette digression archéologique en l'honneur de saint Eugène, qui en est l'objet, et qui nous a permis de constater de quel culte et de quels hommages sa mémoire est honorée. »

§ IV
Longpont.

Nous n'avons pas de renseignements précis sur les reliques de saint Eugène que possède l'église de Longpont. Nous savons seulement de quel merveilleux don était doué M. l'abbé Artaud, prêtre d'un grand mérite et d'une rare piété, pour augmenter toujours l'incomparable trésor des reliques de Notre-Dame-de-Bonne-Garde, et nous ne saurions nous étonner d'y trouver des reliques de saint Eugène. Elles sont renfermées, nous écrit M. l'abbé Cayron, dans un magnifique reliquaire donné par la paroisse de Boissy-sous-Saint-Yon. Les fidèles de Deuil, nous n'en saurions douter, se feront un honneur d'aller porter les reliques de notre saint martyr à cette procession, vraiment magnifique, qui se renouvelle à Longpont d'année en année, le lundi et le mardi de la Pentecôte. (306)

§ V
Saint-Eugène de Paris.

Nous lisons dans l'opuscule de M. Ernest Razy, paru en 1859 :

« Aujourd'hui, grâce à Dieu, le culte du martyr de Deuil est à jamais rétabli dans notre patrie. Au sein de Paris, non loin de la voie qui porte le nom de l'apôtre, sur les terrains même qu'il traversa jadis, s'élève maintenant une église placée sous son invocation. Désormais le descendant des Césars sera également honoré dans les deux illustres pays auxquels il appartient, l'Espagne et la France, et dans les deux grandes églises témoins de son dévouement apostolique, Tolède et Paris.

Par les soins de son vénérable curé, l'église Saint-Eugène possède aussi une partie des reliques de son patron. Ces reliques appartenaient auparavant à la cure de Longpont, où l'on conserve un assez grand nombre des restes de nos glorieux martyrs. Elles provenaient sans doute de l'abbaye de Saint-Denys ou peut-être même de celle de Longpont. M. le curé de cette dernière localité a bien voulu s'en dessaisir en faveur de M. l'abbé Coquand, qui méritait à tous les titres d'en être le donataire. Bientôt, nous l'espérons, le jour viendra où ces reliques augustes seront renfermées dans une châsse digne de contenir un trésor si précieux. Telle est d'ailleurs l'intention du pasteur de notre paroisse. » (307)

§ IV
Saint-Eugène à Deuil en 1886.

l'EGLISE

Nous n'avons plus que peu de détails à donner, nous voulons simplement photographier la situation en 1886.

L'église de Deuil, qui mesure environ cinquante mètres de longueur sur dix-sept dans sa plus grande largeur, a trois nefs principales, et sur la droite, en regardant l'autel, une quatrième qui forme la chapelle de la Sainte-Vierge. Celle-ci comprend en longueur le tiers environ de l'église et se trouve à égale distance de l'entrée du chevet. Elle se prolongera certainement un jour jusqu'à l'entrée de l'église, le chiffre toujours croissant de la population (aujourd'hui 2,450 environ) et le désir d'assigner aux enfants des écoles une place convenable en feront une nécessité qui sera comprise par les administrateurs intelligents de la commune. Les deux nefs latérales vont se perdre dans un passage circulaire qui permet de faire le tour du maître-autel. La grande nef et les deux nefs latérales sont du XIe siècle, mais leur restauration est toute moderne. Des planches vermoulues et disjointes formaient la voûte de la grande nef, un plafond en plâtre formait la voûte de la nef de gauche ; des voûtes, aux arceaux irréguliers du XIe

et du XVe siècle, formaient la troisième nef. Un premier travail hardiment conduit a refait les piliers des nefs, et un second, habilement exécuté, a (308) refait les voûtes en briques moulurées d'un style correct. La partie la plus ancienne de l'église, seule demeurée intacte, est la travée la plus rapprochée du chœur. La voûte et ses quatre chapiteaux à personnages intéressants à étudier sont du XIe siècle, ainsi que le clocher, restauré il y a quelque vingt ans à peine. Deux blasons anciens sont à sa clef de voûte ; ils représentent l'un : trois têtes de bœufs ; l'autre vraisemblablement une croix, une échelle et une crosse ou une épée.

La chapelle de la Sainte-Vierge est une construction du XVe siècle à peine ébauchée, mais habilement restaurée par les ouvriers de M. Pothin, successeur de M. Heurteau d'Orléans, remarquable inventeur des voûtes en briques, en collaboration avec un curé de campagne.

Six blasons modernes forment les clefs de voûte de cette chapelle et de la nef voisine. Les deux premiers rappellent la date de la restauration de l'église en 1880 : 1° les armes de Léon XIII ; 2° les armes de Mgr Paul Goux ; 3° les armes de Saint-Denys ; 4° les armes de Tolède ; 5° les armes de Condé, à qui l'on doit la chapelle ; 6° les armes de Saumur, en souvenir des bénédictins de Saint-Florent.

A l'entrée du chœur, l'attention est attirée par deux peintures murales très remarquables dues au pinceau d'un artiste distingué, M. E. Fossey (1868), inspiré par M. l'abbé Antoine Vié, alors curé de Deuil. La fresque du côté de l'évangile représente le martyr de saint Eugène ; et celle du côté de l'épître, la translation des reliques du saint martyr, du lac Marchais au champ d'Ercold, c'est-à-dire là même où se trouve le chœur de l'église.

Le chœur est du XIIIe siècle ; la grâce de sa structure charme tous les regards. Malheureusement la (309) restauration de cette partie de l'église, faite en 1760, quoique rectifiée en 1880, demeure défectueuse.

Les fenêtres, qui sont au nombre de dix, ne sont pas du style et la grande voûte du sanctuaire ne l'est pas davantage. Il faudrait tout raser pour faire une restauration parfaite, c'est un beau rêve. Mais combien l'œil de l'artiste n'est-il pas émerveillé par cette petite voûte circulaire. Elle s'appuie d'un côté sur onze groupes de colonnes posées entre les fenêtres, et de l'autre sur quatorze monolithes, qui forment sept groupes de colonnes jumelles de la plus élégante structure. Ces monolithes supportent la voûte du sanctuaire et du chœur avec quatre colonnes de dimension plus grande. Circulaire, le sanctuaire est entouré par ces sept groupes de monolithes, reliés entre eux par une grille en fer forgé posée en 1884. Les vitraux les plus remarquables de l'église, ornée de nombreux tableaux, sont les trois qui se trouvent à l'entrée même de l'église. Celui qui est au-dessus de la grande porte représente le reliquaire de saint Eugène porté par le docteur Martin pendant nombre d'années, médecin aimé de la population de Deuil et par le curé de Deuil, Jean Rémy Hurel. C'est une page intéressante de l'histoire de Deuil écrite sur ce vitrail.

A l'extérieur, l'église n'a rien de monumental. Son chevet est enclavé dans le jardin du presbytère. Sa façade seule donnait sur la rue. D'un côté la maison d'un tailleur et d'un charcutier, avec une cour en vue de la sacristie, existent toujours. De l'autre était l'asile élevé sur l'ancien cimetière. Sa démolition, en 1885, a dégagé l'un des côtés de l'église et fait une petite place que la municipalité, après quelques essais, saura approprier avec une convenance parfaite.

L'AUTEL

(310) Le tombeau de saint Eugène a tout d'abord été le lac Marchais pendant des siècles. Mais Dieu veut que son serviteur soit honoré parmi les hommes. La place de son tombeau sera miraculeusement désignée. Sera-ce celle qui a vu couler le sang du martyr ? Tout le fait présumer, mais la certitude historique en sera-t-elle jamais établie ? Quelle est aussi précisément la place de l'oratoire d'Ercold, transformé plus tard en chapelle, transformée elle-même en église ? Est-ce où était l'autel, il y a quatre ans à peine, et qu'une inscription, gravée sur le marbre indiquera quand sera refait le dallage du chœur ? C'est-à-dire tout à l'entrée du chœur, puisque le sanctuaire, de forme circulaire, avançait de plus de deux mètres dans la nef ? Est-ce un peu en deçà, est-ce un peu au delà ? Qui le saurait dire ? Ce qui est certain, c'est que le chœur est demeuré le chœur de Saint-Eugène, tandis que la nef est devenue depuis des siècles la nef de Notre-Dame sous le vocable de sa Nativité : ce qui ferait supposer que le chœur est bien le centre de l'oratoire d'Ercold, et par conséquent le lieu qui fut le tombeau de saint Eugène et très probablement de son martyr. Ajoutons qu'un tableau, qui représente saint Eugène en archevêque et que possède encore l'église, était suspendu dans le chœur après que ses reliques demeurèrent à Saint-Denys.

Nous lisons dans les notes de M. Huchot : « que saint Eugène fut martyrisé dans un champ, où l'église ou plutôt le chœur a été bâti, et son corps jeté dans le lac de Mercase actuellement Marchais. Qu'Ercold, d'origine franque, ayant retiré du lac les ossements du saint martyr, les aurait placés (311) dans une chapelle, bâtie sur le lieu de son martyre. Que depuis ce temps Deuil n'a cessé d'avoir, après la chapelle, une église, dont le chœur, à cause de la situation de l'ancienne chapelle, se nommait le chœur de Saint-Eugène, où étaient vénérées les reliques du saint martyr, et qu'en avant de l'autel était le chœur paroissial, nommé chœur de Notre-Dame. » (Extrait de don Peyron.)

Aussi avons-nous renoncé au projet de faire une chapelle de Saint-Eugène à la place de la sacristie actuelle. Le chœur lui a toujours été dédié, son nouvel autel, don de la piété des fidèles, s'élève au milieu du chœur, et l'ancien autel, adossé à la sacristie, forme un sanctuaire, devenu le sanctuaire du Sacré-Cœur de Jésus.

Après ces données, il paraît évident que le transfert de l'autel de l'avant à l'arrière-chœur, s'il offre des avantages réels, indiscutables, n'a rien qui puisse choquer la tradition. Or ces avantages, que tous aujourd'hui reconnaissent et proclament, sont de trois ordres différents : au siècle dernier le chœur de l'église était monacal, la nef était paroissiale, aux moines était le chœur, aux habitants de Deuil la nef ; alors tout indiquait que l'autel fût entre le chœur et la nef, quand même l'unité de l'église et l'harmonie de ses lignes architecturales en dussent souffrir. Aujourd'hui l'église est tout entière paroissiale, la nef et le chœur sont aux fidèles, elle doit donc faire un tout harmonieux et parfait. C'est la première raison du transfert de l'autel. Mais ce transfert, la majesté du culte divin, l'éclat et la splendeur des cérémonies saintes, ne le réclamaient-ils pas depuis longtemps ? Et la piété des hommes, des jeunes gens, des garçons des écoles, et des chantres, tous relégués absolument derrière l'autel, (312) n'en souffrait-elle pas et ne réclamait-elle pas d'urgence ce transfert, qui rend à l'église toute son unité architecturale, paroissiale et religieuse ?

« Mais s'il est encore des âmes en qui des traditions vénérables éveillent des délicatesses, qui pourraient n'être pas satisfaites de toutes ces raisons, nous leur citerons un trait, que nous puisons textuellement dans les *Annales hagiologiques* de M. Ch. Barthélemy, dans la livraison de juillet 1860 : « *Vie de saint Saturnin, apôtre et premier évêque de Toulouse, écrite au* V[e] *siècle par un auteur anonyme... »* Deux femmes enfermèrent dans un cercueil de bois le corps du bienheureux martyr saint Saturnin, et elles le descendirent dans un fossé profond, songeant bien moins à lui dresser un tombeau qu'à dérober ses précieuses dépouilles à la haine sacrilège des hommes. Elles demeurèrent longtemps inconnues aux hommes sous un simple gazon, mais connues de Dieu et honorées des anges, jusqu'à ce que saint Hilaire, qui fut assis sur le siège de Toulouse longtemps après, ayant fait creuser jusqu'au cercueil, découvrit ce trésor ; mais, n'osant toucher à ces reliques sacrées, il se contenta de les envelopper à la hâte d'une voûte de briques, qu'il eut toutefois la précaution de couvrir de terre, pour ne les pas exposer à la profanation des infidèles, et il éleva sur le tout une petite chapelle de charpente. Mais comme dans la suite beaucoup de fidèles eurent la dévotion de se faire enterrer proche le corps du saint martyr, ce lieu se remplit de tombeaux : ce qui fit entreprendre à saint Silvius, successeur de saint Hilaire, le dessein d'une belle et spacieuse basilique, dans la pensée d'y transférer les reliques de saint Saturnin. Il commença l'ouvrage, mais la mort l'empêcha de l'achever. Cette gloire était réservée à saint (313) Exupère, qui succéda à saint Silvius. Ce prélat, que son mérite extraordinaire et ses rares vertus égalaient non seulement à tous ses prédécesseurs et à tous les autres prélats de son siècle,, mais ne rendaient pas même inférieur au bienheureux Saturnin, mit heureusement la dernière main à ce superbe édifice.

Cependant, comme il faisait quelque difficulté d'y transporter le corps du saint évêque, non qu'il manquât de foi, mais par un motif de respect, il fut averti en songe de ne pas différer plus longtemps d'exécuter son premier projet ; qu'au reste les âmes des saints n'appréhendaient point que leur bienheureux repos fût interrompu par la diminution qui pouvait arriver à leurs cendres, ou par quelque mouvement que pût recevoir leur corps ; qu'au contraire, ce qui serait avantageux pour la sanctification des fidèles, ne pouvait être que glorieux aux martyrs :

Nullam fieri vel diminutione cinerum, vel commotione membrorum spiritibus injuriam : quia manifesta res esset hoc martyribus pro ficere ad honorem, quod profuisset credentibus ad salutem.

Cette vision ayant rassuré saint Exupère, il présenta aussitôt une requête aux religieux empereurs, pour avoir la permission de faire cette translation, ce qu'il obtint de la piété des princes ; et la cérémonie se fit avec une magnificence proportionnée à la gloire où était élevé saint Saturnin, et digne de la piété de saint Exupère.

L'autel donné en 1761 par le dernier prieur de Deuil, Jean Antoine d'Agoult, chanoine de l'Église de

Paris, est en marbre. Malheureusement il n'est plus tel qu'il a été donné. Il se compose de trois parties absolument disparates et sans style. Le tombeau est d'une sorte de marbre très précieux et le tabernacle (314) d'une autre sorte plus commune. Les gradins sont en bois, sur lequel sont peints deux anges adorateurs, et le coffre qui renferme le reliquaire est en chêne massif également peint. Aussi le style de l'église, la piété des fidèles, la gloire de saint Eugène ont-ils réclamé un nouvel autel[8].

LES RELIQUAIRES

Dans le coffre de chêne adossé à l'autel du saint martyr, est un magnifique reliquaire, dû à la piété des fidèles et au zèle du pasteur il y a quelque vingt ans. Il renferme un autre reliquaire qui a été donné en 1761 par l'abbé Martin, alors curé de Deuil, pour recevoir la précieuse relique que voulait bien concéder Saint-Denys. Un bras de saint Eugène avait été conservé dans la basilique de Saint-Denys. C'est un os du poignet de ce bras qui fut accordé à la paroisse de Deuil. Le reliquaire en bois était orné de lamelles d'argent, qui ont été enlevées par les révolutionnaires, toujours prêts à s'enrichir des dépouilles de l'Église. Avant 1791, il était suspendu à la voûte du chœur. Un courageux et ingénieux chrétien, le bedeau Étienne Sény, à qui, non sans émotion, nous rendons hommage, sut habilement le dissimuler sous le tertre élevé, à la place de l'autel, en l'honneur de la déesse Raison, sous le régime de laquelle toutes les folies, (315) même furieuses, sont à l'ordre du jour. Il échappa ainsi, avec son incomparable trésor, à la profanation sacrilège de ces monstres d'impiété. Après la révolution, en 1804, M. l'abbé Hurel, le vaillant confesseur de la foi, le chantre de saint Eugène, orna de gracieux dessins ce précieux reliquaire, que l'on porte en procession au lac Marchais au mois de septembre de chaque année, en souvenir de la réversion des reliques et de l'inauguration de l'oratoire.

LA RELIQUE DE SAINT EUGÈNE

Dans les notes de M. Hurel, nous lisons ce qui suit :

« Voici une espèce de protocole qui renferme les renseignements concernant la relique de saint Eugène et qui constate l'authenticité de la relique :

Vu le procès-verbal en date du 21 septembre 1761, signé par le prieur de l'abbaye de Saint-Denys ; vu l'autorisation de Mg[r] l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, en date du 11 septembre 1761, donnant permission à M. Martin, alors curé de Deuil, d'aller processionnellement à l'église de l'abbaye de Saint-Denys recevoir une portion des reliques de saint Eugène, qui lui a été promise par ces religieux, et d'exposer ladite relique à la vénération des fidèles ;

Vu le procès-verbal, qui constate, après nous être assuré par le témoignage de M. Hurel, actuellement curé desservant de Deuil, où il est depuis trente-trois ans (1794 à 1828), que ladite relique, dans le temps de la révolution, a été conservée intacte par les soins de Jacques Sény, bedeau de ladite église ; que le reliquaire de bois, qui la renfermait et qui fermait à clef, (316) n'a point été ouvert par des mains profanes, que seulement on en avait détaché extérieurement les plaques d'argent qui le couvraient ; sur la demande du-dit sieur Hurel, nous avons continué la permission d'exposer ladite relique à la vénération des fidèles ; et pour qu'à l'avenir on ne puisse avoir de doute sur l'authenticité de ladite relique, nous l'avons réunie au procès-verbal susdit par un fil de soie bleu, et apposé le sceau de nos armes, à Versailles, ce 15 septembre 1828.

ÉTIENNE JEAN-FRANÇOIS DE BORDERIES,
Évêque de Versailles. »

---

[8] Ce nouvel autel, don gracieux des fidèles dévots à saint Eugène, œuvre remarquable due à l'habile ciseau de MM. Gardien et Cherprenet de Limoges, a été solennellement consacré par M[gr] Paul Goux, le 28 octobre 1886, et dédié à saint Eugène. Il renferme des reliques de saint Clément, de saint Victor et de sainte Tranquilline.
L'ancien autel, admirablement restauré, est consacré au Sacré-Cœur, dont la chapelle a été décorée avec goût par un peintre habile autant que consciencieux en 1888.

LES FÊTES DE SAINT EUGÈNE

Toujours honoré dans la paroisse de Deuil avec une filiale dévotion, saint Eugène l'est particulièrement en cinq circonstances.

Une confrérie a été érigée en son honneur par Mgr Pierre Mabile, à la prière de M. l'abbé Vié, en l'an de grâce 1869. Il suffit d'invoquer saint Eugène, de remplir fidèlement tous ses devoirs de chrétien et de se faire inscrire sur les registres pour être membre de cette confrérie.

Le dernier dimanche de chaque mois, après les vêpres, on fait dans l'église la procession de saint Eugène. Les membres de la confrérie portent sa bannière, on chante une hymne, un verset et l'oraison du saint martyr. Après le salut, on chante avec une solennité touchante le *De profundis* pour les âmes des confrères défunts, et c'est avec une allégresse toujours nouvelle que l'on fait ensuite retentir les voûtes sacrées des dernières strophes des cantiques de M. Hurel, (317) qui se trouvent dans une excellente petite brochure, résumé exact de l'histoire de saint Eugène et de ses reliques.

Trois fêtes sont instituées en l'honneur de saint Eugène :

La fête patronale du pays, qui se célèbre le dimanche qui suit le 21 mai. Sous un dôme orné de frais bouquets, entouré de lumières, de verdure et de fleurs, sont exposés les reliques du saint dès le matin. A neuf heures la procession s'organise. La fanfare l'accompagne. De gracieux reposoirs sont placés de distance en distance. Les reliques sont portées solennellement dans les rues de la paroisse. La fanfare fait retentir les airs de ses marches triomphales, les enfants de Marie chantent d'harmonieux cantiques, et les chantres, toujours nombreux, toujours fidèles, de leurs voix graves, sonores, mélodieusement rythmées, célèbrent par des hymnes la gloire de l'illustre martyr sous la protection duquel fleurissent la Sainte-Enfance, le patronage des jeunes gens, la confrérie prima primaria des Enfants de Marie, les mères chrétiennes de Notre-Darne-de-Sion, la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, l'affiliation à la Communion Réparatrice, les Œuvres de Saint-François-de-Sales, de la Propagation de la Foi, des Séminaristes, etc.

Toute la journée, c'est fête à l'église. Les dévots à saint Eugène viennent en foule et passent agenouillés sous les reliques saintes. Après le salut, on se presse autour des reliques, et tous les cantiques composés pendant la révolution par M. Hurel sont chantés avec une foi, avec un entrain qui émeuvent vivement les étrangers témoins de ce spectacle édifiant si nouveau pour eux.

Le dimanche qui suit ou qui précède le 21 septembre, (318) comme nous l'avons dit ailleurs, on porte processionnellement les reliques de saint Eugène à l'oratoire du lac Marchais.

Le 15 novembre, anniversaire du martyre de notre saint, la fête se célèbre avec la même pompe, avec la même solennité qu'au mois de mai. Mgr Paul Goux a voulu que la fête du grand saint, qui, l'un des premiers assurément, a arrosé le sol du diocèse de son sang pour affirmer sa foi au Christ Jésus, soit célébrée avec le rit double.

Encore quelques années et l'Église de Deuil célébrera le dix-huitième centenaire du martyr Eugène ! Gloire au grand serviteur de Dieu ! Heureux ceux qui sauront s'associer à cette fête du héros chrétien !

Le Christ est l'arbre divin sur lequel ont été greffés ces puissants rameaux choisis de Dieu pour donner au ciel de siècle en siècle, jusqu'à la fin des temps, un feuillage. toujours verdoyant, des fleurs toujours odorantes, des fruits toujours divins... Un de ces rameaux bénis, qui s'étendent sur toutes les contrées de la terre pour donner à chaque région les ombrages toujours vivifiants de la foi catholique, dirigé par la main de Dieu, s'est étendu sur Deuil et l'a couvert de son ombre protectrice et dix-huit fois séculaire.

Rome qui l'a engendré à la foi chrétienne ; Tolède qui lui doit la splendeur de sa foi ; Saint-Gérard, (Brogne) qui par lui a vu refleurir les vertus admirables des moines de Belgique ; Saint-Denys, qui ne saurait séparer son culte de celui de son glorieux patron, porteront toujours leurs regards vers le lieu à jamais béni du martyre de saint Eugène, lieu miraculeusement désigné pour être son tombeau, et voudront avec Saint-Eugène de Paris et Notre-Dame de (319) Longpont, célébrer glorieusement avec les fidèles chrétiens de la paroisse de Deuil et des environs, le dix-huitième centenaire du martyre de saint Eugène, dix-huitième centenaire qui sera célébré, s'il plaît au Seigneur, le 15 novembre 1895.

(321)

LIVRE HUITIÈME LE CHANTRE DE SAINT EUGÈNE

« L'Église de Deuil a été fondée par un martyr et ravivée par un confesseur. »
Paroles de Mgr de Borderies.

AVANT-PROPOS
LA REVOLUTION

C'est une joie bien douce pour nous de pouvoir dédier à nos bien-aimés paroissiens, qui l'accueilleront, nous en sommes assuré, avec bonheur, cette notice sur celui que l'on vénère toujours sous le nom de « curé de Deuil », sur celui que nous aimons à appeler « le chantre de saint Eugène », sur M. Jean-Rémy Hurel, missionnaire secret, vicaire et curé de Deuil. Mais cette notice nous ne saurions la faire sans parler de la révolution, au sein de laquelle il a vécu, par laquelle il a souffert et contre laquelle il a réagi de (322) toutes les puissances de son cœur de prêtre et de Français.

Il existe un nombre considérable d'histoires de la *révolution française,* mais chacune diffère selon l'esprit qui l'a dictée. La révolution a ses avocats fanatiques et ses irréconciliables ennemis. Un grand nombre d'hommes flottent entre les uns et les autres, et selon leurs vues particulières ils inclinent plus ou moins, ceux-ci d'un côté, ceux-là de l'autre. Dans les discussions qui s'élèvent chaque jour plus ardentes, plus passionnées, parce que chaque jour la révolution poursuit son œuvre avec plus de violence et d'acharnement, il y a des malentendus, des sous-entendus, et surtout, selon l'éducation et les mœurs de chacun, des tendances vers l'un ou l'autre point extrême de la question, extrême mal qui est le satanisme et extrême bien qui est le catholicisme.

Personne ne saurait donner une définition de la révolution qui soit acceptée de tous ; cependant nous croyons que nous sommes parfaitement autorisé à dire que la révolution est une inspiration satanique, qui pousse les générations modernes, sous toutes les formes de gouvernement, empire, monarchie et république, à la destruction du christianisme et de toutes ses assises naturelles et surnaturelles. Nous appelons assises naturelles du christianisme toutes les lois de Dieu, écrites dans la conscience de l'homme, qui se résument dans le Décalogue et qui doivent régir les individus, les familles et les sociétés. Nous appelons assises surnaturelles tous les enseignements divins qui nous viennent par la révélation et par la tradition catholique.

Mais si nous disons que la révolution est satanique dans son essence après un illustre écrivain, ne soulèverons-nous (323) pas quelques réclamations ? Et cependant n'est-ce pas elle qui a dit par l'un de ses organes les plus retentissants : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » Et cependant, après un siècle de perpétuels essais, qui n'aboutissent qu'à creuser le gouffre toujours davantage et à désorganiser tout l'ordre social européen par la perversion des esprits et la dépravation des cœurs, ne sommes-nous pas suffisamment éclairés pour dire que la révolution, dans sa marche plus ou moins tortueuse, plus ou moins violente, va à la destruction de tout autorité divine et humaine pour s'incarner dans un dieu État, ou Peuple en apparence, sectaire et satanique en réalité. Ce Dieu moderne, État ou Peuple, n'est autre chose que le despotisme le plus arbitraire ou l'anarchie la plus orgueilleuse, c'est-à-dire la plus satanique, et sous son couvert il n'est pas de crime abominable qui ne se commette contre toute vertu, contre toute justice, contre toute vérité, contre toute liberté des enfants de Dieu. C'est la révolution.

La république vaut ce que vaut sa constitution et ce que valent les hommes qui la représentent, comme la royauté et l'empire valent ce que valent leurs constitutions et les hommes placés à leur tête. La révolution, elle, vaut ce que vaut le mal, le vice, le mensonge, la haine, l'esprit de destruction, satan. Un révolutionnaire sera toujours un destructeur du bien politique, social et religieux, s'il reste fidèle à l'esprit de la révolution. Le nihiliste, s'il est conséquent avec son principe, voilà le parfait révolutionnaire ; car le nihilisme n'est et ne peut être que la destruction de l'être, comme le catholicisme n'est et ne peut être que la perfection de l'être.

La révolution, c'est le mal, et voilà pourquoi l'un de ses plus bouillants adeptes s'écriait : « Le

cléricalisme, (324) c'est l'ennemi, » parce que l'Église de Jésus-Christ, c'est le bien pour les familles comme pour les nations. Tous les alliages du bien que vous trouverez dans les doctrines et dans les faits de la révolution appartiennent à Dieu et à l'Église de Dieu, à qui ils sont empruntés pour masquer le mal ; tous les alliages du mal que vous trouverez, non dans l'Église, mais dans ce qui peut par un point ou par un autre toucher à l'Église, appartiennent à la révolution. Mais ces alliages, nous ne les nions pas, car ce sont eux qui sont la cause des malentendus et des dissentiments qui tomberaient d'eux-mêmes, si l'on apportait plus de précision, de droiture, et moins de passion dans l'examen de ces questions parfois bien ardues. Voilà pourquoi l'Église, qui est mère, sera toujours indulgente pour les hommes, mais jamais pour la révolution.

Nous attarderons-nous après cela à discuter sur ce que l'on appelle les *bienfaits de la révolution ?* Serait-ce un moment bien choisi pour vanter ces prétendus *bienfaits,* que celui où la révolution, par tous les moyens les moins avouables, dépouille les familles, la société, l'Église de Dieu de leurs droits les plus sacrés, les mieux établis ; que celui où, sous des formes différentes, elle semble avoir pris à tâche de mutiler, de ruiner, d'avilir la nation française ; que celui où la papauté, toute rayonnante de vérité et d'amour sur le monde, se voit bloquée dans le Vatican, autour duquel rugissent toutes les passions humaines déchaînées contre elle ! Les *bienfaits de la révolution !* mensonge historique flagrant ! L'enfance devenue la proie de l'impiété, la jeunesse livrée à toutes les corruptions, le malade pauvre confié malgré les protestations indignées de la science aux mercenaires ; le père et la mère de famille sans autorité, parce qu'ils sont poussés (325) à méconnaître l'autorité de Dieu ; l'envie chez l'ouvrier sans Dieu, l'égoïsme chez le propriétaire sans foi ; l'honneur, les intérêts, l'avenir de la patrie entre les mains de journalistes éhontés qui inspirent confiance à un peuple qui n'a plus confiance en Dieu ; les cris sauvages de liberté poussés par des multitudes affolées, et bientôt remplacés par des gémissements et des désespoirs qu'engendrent des passions tous les jours plus surexitées ; des chants de fraternité qui répondent à des armements universels ; et pour tout résumer en deux mots : la honte aujourd'hui et la ruine demain, ne voilà-t-il pas quelques-uns des bienfaits de la révolution qui arme tous les hommes valides de l'Europe les uns contre les autres, qui expulse, qui tyrannise, qui élève les uns et abaisse les autres, sans doute pour faire mentir comme à plaisir sa fameuse devise : Liberté, Égalité, Fraternité, et nous en souffleter d'une manière plus sarcastique et plus sanglante ?

On ne saurait donc trop le reconnaître et le proclamer : tout ce que l'Europe possède encore de principes de vie et de trésors sociaux lui vient de Dieu par son Église, fille du Dieu des sciences, fille du Dieu des vertus ; et si l'Europe doit être éclairée, arrachée à la décomposition et à la mort, sauvée, c'est par l'Église qu'elle le sera, par l'Église dont M. Jean-Rémy Hurel a été l'humble mais vaillant et infatigable champion dans la paroisse de Deuil et dans les alentours.

Cet intrépide confesseur de la foi est un exemple admirable de ce que peuvent une vertu à toute épreuve et une charité sans borne, puisque nous recueillons aujourd'hui encore, dans la paroisse de Deuil, les fruits de vie dont ses rudes labeurs, fécondés par le (326) sang du Christ Jésus et du glorieux martyr du Christ Eugène, ont été la merveilleuse semence.

Nous ne voulons pas refaire ici l'histoire générale de la révolution française. Notre but est plus modeste ; nous citerons simplement un épisode de cette histoire, en fixant les esprits sur la vie d'un homme de bien, d'un confesseur de la foi à qui, après Dieu et après saint Eugène, Deuil doit d'avoir gardé, au travers de ces bouleversements successifs, son esprit de famille, son esprit de conservation sociale, son esprit religieux. Il était le champion de l'Église catholique et il se jeta dans la lice avec cette ardeur contenue qui convient aux fils de la lumière, qui marchent d'un pas sûr dans les voies que leur a tracées Jésus-Christ, voies douloureuses souvent, voies glorieuses toujours, parce qu'elles sont les voies d'un Dieu de paix, de justice et d'amour.

Nous ne possédons que très peu de documents sur M. Hurel, mais ils ne manquent pas d'intérêt. Nous les empruntons à la famille Huchot, qui les doit elle-même aux recherches, à la sagacité et à l'intelligence de l'un de ses membres, Raphaël Huchot, filleul de M. Jean-Rémy Hurel, et qui les conserve précieusement.

Nous avions d'abord divisé cette notice en trois chapitres que nous énumérons ici, mais nous avons cru devoir réserver les deux premiers pour un opuscule séparé, aussi se réduira-t-elle au dernier chapitre, qui formera le sujet de ce vile livre.

1° *Les précurseurs de la révolution.* C'est une page d'histoire, que nous trouvons dans les manuscrits de M. Hurel, copiée de sa main dans un écrit bien fait pour initier le lecteur aux trames secrètes et aux visées destructives des auteurs de la révolution.

2° *Les martyrs de la révolution.* C'est une lettre copiée (327) par M. Hurel, et qui, en nous décrivant les persécutions subies par les prêtres déportés par la révolution, nous révèle à quels dangers était constamment exposé l'intrépide confesseur de la foi, qui allait de village en village porter, pendant toute la période révolutionnaire, les secours de la religion aux fidèles terrorisés par les ennemis de toute justice et de toute vertu. Ces deux chapitres nous révèlent mieux encore que quelques notes trop arides qui nous restent sur M. Hurel, les pensées intimes de son cœur d'apôtre : le premier, en nous faisant connaître les ennemis implacables que sa foi désignait à leurs attaques rageuses ; le second, en nous montrant que toutes ses sympathies allaient à ceux qui, plus que lui encore, souffraient persécution pour la justice.

3° Le chantre de saint Eugène.

Nous donnerons dans ce VIIIe livre, les notes que nous avons pu recueillir sur cet homme de Dieu. Elles feront deviner quels combats il a dû livrer, quels périls il a bravés, quelle foi intrépide et quelle charité brûlante il a manifestées. Nous le diviserons en sept chapitres :

1° *Les premières années de la révolution à Deuil ;*

2° Le missionnaire ;

3° Le vicaire ;

4° Le curé de Deuil ;

5° *La médecine du curé de Deuil ;* car ce grand médecin des âmes était savant aussi dans l'art de procurer du soulagement aux corps ;

6° Le chantre de saint Eugène ;

7° Le règlement de la confrérie de Saint-Eugène. Nous verrons, non sans charmes, à l'œuvre celui que nous aimons à appeler le chantre de saint Eugène, et à considérer comme le vaillant champion de (328) l'Église de Dieu contre la révolution satanique qui nous dit aujourd'hui, par la voix du trop fameux député italien Cipriani, acclamé par tous les révolutionnaires :

« Mon programme, c'est un fusil et un paquet de cartouches... Il faut savoir se glisser dans le Saint des saints pour le faire sauter. Il faut tout sacrifier, père, mère, enfants, l'honneur même, pour faire triompher la révolution. »

Puisse cette modeste notice aviver dans les cœurs des fidèles disciples du Christ et des pasteurs de son Église ces sentiments nobles, généreux, chrétiens, qui sont et qui demeureront l'apanage éternel des enfants de l'Église catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle nous voulons vivre et mourir.

Fête de la Purification, 1886.

(329)

CHAPITRE I
LES PREMIERES ANNEES DE LA REVOLUTION A DEUIL

Nous copions à peu près textuellement M. Huchot dans ce premier chapitre :

« Administration de la paroisse de Deuil : Avant 1789 et depuis la chute de la féodalité, l'administration civile de la paroisse était confiée à un syndic perpétuel nommé au nom du roi et à un syndic annuel. Leur conseil se composait des seigneurs d'Ormesson, de la Chevrette, de MM. de Saint-François décimateurs, représentant le prieur, le curé et les marguilliers. Un procureur fiscal était chargé de la police, et le curé tenait les registres de l'état civil. Les seigneurs faisaient faire la corvée (aujourd'hui les prestations) aux habitants pour l'entretien des chemins ; deux collecteurs recevaient les contributions pendant deux ans ; un élu, d'accord avec les marguilliers, faisait les rôles. Le tabac était affermé à un particulier, les contributions indirectes perçues par un receveur buraliste des aides ; un bailli et un tribunal à Montmorency avaient basse (contraventions), moyenne (délits) et haute justice (crimes). Le tribunal relevait du Châtelet et parlement de Paris. Les maîtres d'école, reçus et payés par les (330) marguilliers, dépendaient du curé, soumis lui-même aux supérieurs de MM. de Saint-François d'Issy, représentant le prieur, lequel dépendait de l'archevêque de Paris. Le syndic relevait du lieutenant civil de la généralité de Paris. Le tabellion était commissionné par le notaire du prince de Condé, seigneur de Montmorency, qui nommait aussi l'arpenteur-voyer. L'huissier relevait du Châtelet de Paris, qui le nommait.

En 1789, en vertu d'édits du roi Louis XVI, on créa une municipalité.

Municipalité de la paroisse de Deuil.

Louis Emery, syndic municipal.	membre de la municipalité.
François Rivière, aîné.	membre de la municipalité.
François Emery.	membre de la municipalité.
Jacques Tiphaine.	membre de la municipalité.
Charles Baudoin.	
Jacques Cousin, procureur fiscal.	

Par ce moyen les seigneurs d'Ormesson et de la Chevrette, les prieurs, curé et marguilliers perdirent l'administration civile de la paroisse.

En 1790, le 31 janvier, constitution de la municipalité en vertu du décret de l'Assemblée nationale et de lettres patentes du roi (résultat du serment du jeu de Paume).

1° M. Develly, vicaire depuis 1782, lit les décrets et lettres patentes.

2° M. Lagasse, curé depuis 1787, convoque les habitants au prône.

Tous s'assemblent chez Mme la marquise de Talleyrand. M. Develly fait l'appel des habitants. Les trois plus anciens sont scrutateurs. Après le vote on dépouille (331) le scrutin, qui donne pour président du bureau : M. Lagasse, curé, 84 sur 120 voix ; pour secrétaire : M. Pierre Baudoin, ancien buraliste. Le bureau constitué, on procède à la nomination d'un maire, qui est J.-Fr. Rivière, ancien tabellion (notaire), 75 voix sur 120. Le procureur de la commune est J. Léguillier, marchand, 66 voix sur 120.

Le conseil ou corps municipal est composé de cinq membres, auxquels on adjoint 12 notables. Tous prêtent le serment de maintenir de tout leur pouvoir la constitution du royaume et d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi... C'est ainsi qu'après leur avoir doré la pilule, remarque M. Huchot, les curé et vicaire perdirent le reste de leur influence dans les affaires de la paroisse. Nous verrons comment tout ce qui leur restait de pouvoir va leur être retiré pièce à pièce, jusqu'au moment où leur église même sera fermée.

Le 21 février, M. Develly, en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale et de lettres patentes du roi, déclara les biens du vicariat.

Ils consistaient en traitement des représentants du prieuré	350[l]
Messes fondées par le prieuré	250
Messes fondées par la fabrique	33 10 s

Total	633^{l} 10 s

Le 27 février, pareille déclaration des curé et marguilliers des biens de la fabrique, savoir : 11 arpents, 7 perches louées 389^{l} 5 s

Rentes sur particuliers	224 14
Sur les greffes 100, sur la ville et les tailles 450	550
Total des recettes	1163^{l} 15^{s}

(332) Charges ou dépenses de la fabrique :

acquit de fondations, dépenses d'entretien	672^{l} 6^{s}
A la sœur d'école	230
Rente due par la fabrique	100
Logement du maître d'école	40
Dépenses	1042^{l} 6^{s}

Le dimanche 28 février, à l'issue des vêpres, tous les habitants, réunis dans l'église, prêtent le serment à l'unanimité « de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi, et d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi. » Puis on chante : *Domine, salvum fac regem,* et *Te Deum.*

Le 25 avril 1790, le conseil municipal faisait publier une ordonnance de police ainsi conçue

1° Défense de donner à boire pendant le service divin, et l'été, passé 10 heures du soir, l'hiver 9 heures ; à peine de 5 francs et de 10 en cas de récidive pour les cabaretiers et de 2,50 et 5 pour les buveurs.

2° De causer aucun scandale dans l'église, à peine de 30^{s}, etc.

3° Balayage des rues, tous les samedis, sous peine de 3^{l}.

4° De faire de l'herbe dans le champ d'autrui.

5° De chasser avant l'enlèvement des récoltes.

6° De jurer et de blasphémer le nom de Dieu.

7° Excepté avec la permission par écrit du procureur de la commune, de travailler les dimanches et fêtes, pendant le service divin, dans les champs et enclos.

8° Les messiers sont chargés de l'exécution de cette ordonnance.

9° (333) M. le curé est invité à en faire lecture au prône et le procureur à la publier à la porte de l'église.

Le 14 juillet 1790. Fédération : 1° Sur la place de l'Eglise M. le curé bénit le drapeau de la garde nationale, donné par M. Minel, commandant. Ce drapeau, dont la hampe est terminée par une lance, est tricolore, savoir : bleu et rouge en échiquier, ces couleurs séparées par une croix blanche au centre de laquelle est une couronne de chêne et d'olivier, et au milieu : la Nation, la :Loi, le Roi. Ce drapeau, qui a servi jusqu'en 1816, a été brûlé par le fils Minel. 2° Accompagné par M. Develly, vicaire, M. le curé entonne le *Te Deum.* 3° On prête le serment ordinaire. 4° M. le curé a célébré une messe sur la place, après laquelle le corps municipal renouvelle le serment. M. le curé entonne de nouveau le *Te Deum,* et chacun de signer ensuite le procès-verbal.

27 juillet. La garde nationale est déclarée en permanence à cause des malintentionnés qui circulent dans les campagnes.

23 août. Le corps municipal arrête que les bâtiments du prieuré seront achetés pour en faire des logements pour les maître et maîtresse d'école, dont les salles étaient trop petites et insalubres ; qu'il serait établi un nouveau cimetière dans le jardin du prieuré. Il charge le maire d'acheter tous ces bâtiments et tous les biens appartenant à l'église pour les lui conserver. C'est ainsi, ajoute le narrateur, qu'à Deuil on reconnaît toujours ce qui conviendrait de faire, et qu'on ne l'exécute jamais.

31 octobre. La commune s'assemble, dans l'église, en assemblée générale, choisit M. le curé pour son président, et nomme quatre assesseurs du juge de paix.

Telle est la désignation administrative de Deuil : (334) paroisse de Deuil, canton de

Montmorency (qui sera appelé un jour canton d'Emile en l'honneur de Jean-Jacques), district de Gonesse, département de la Seine-et-de-l'Oise.

5 janvier 1791. Le conseil municipal, par un arrêté, fait défense aux citoyens de s'assembler pour faire des adresses ou des pétitions.

9 janvier. Le général Lafayette applaudit au zèle de la municipalité et de la garde nationale pour le maintien de la tranquillité.

19 janvier. Conformément au décret de l'Assemblée nationale et aux lettres patentes du roi, M. le curé prête serment à la constitution civile du clergé, dans l'église.

23 janvier. M. Develly, vicaire, prête le même serment.

19 mai. M. Develly, ayant abandonné la paroisse, après avoir déclaré le regret du serment qu'il avait fait, est remplacé par M. Hermary, ancien récollet, qui prête le serment à la constitution civile du clergé.

5 et 16 juin. Établissement de la constitution mobilière et de celle des patentes.

14 juillet. Anniversaire de la fédération. Grande messe à laquelle assistent les autorités, et à laquelle M. le maire prononce un discours patriotique, suivi de la prestation du serment civique prêté par tous, avec enthousiasme, de « vivre libre ou de mourir ». *Te Deum.* Religion laïque ! Pourquoi M. le maire n'a-t-il pas dit la messe ?

2 octobre. Proclamation de la nouvelle constitution acceptée par le roi des Français, après le voyage de Varennes, annoncée au prône, proclamée par le maire, le soir, suivie du salut, *Te Deum. Domine, salvum fac regem.* Ensuite illumination, réjouissances (335) générales. (Ce premier siècle de la révolution ne sera-t-il pas appelé le siècle des constitutions ? Elles se fabriquent à la hâte et sont vieilles en naissant. Cependant on va toujours des moins bonnes aux pires, progressivement !)

22 juillet 1792. Attendu que l'Assemblée législative a déclaré « la patrie en danger », le conseil municipal se déclare en permanence et deux corps de garde sont établis, l'un à Deuil, l'autre à la Barre. La fête de la constitution n'a pas duré longtemps !

12 août. Le conseil municipal et la garde nationale publient avec la plus grande solennité la suspension du pouvoir exécutif.

4 octobre. Réunion du corps municipal, de la garde nationale et des habitants, qui « tous se sont levés simultanément et ont manifesté le désir le plus ardent de prêter sur-le-champ un serment qui doit être l'égide de l'indépendance nationale. Ce serment, prêté aussi par les curé et vicaire, est ainsi conçu : « Je jure d'être fidèle à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité, et de mourir à mon poste en les défendant. »

21 novembre. Les registres de l'état civil sont enlevés au curé et donnés à un officier de l'état civil.

1793. 24 février. Le citoyen Muphat, vicaire, prête serment de maintenir la république, la liberté, l'égalité et la constitution civile du clergé. Ce serment est prêté dans l'église, à l'issue des vêpres.

3 mars. Nomination de seize messiers dont huit portant bâton.

13 mars. M. Laymeries dénonce un placard incendiaire ainsi conçu : « Au nom de l'humanité, citoyens, les ministres et les généraux nous trompent. « Nos frères d'armes, qui sont aux frontières, en sont les (336) victimes, nous le serions de même en partant les joindre. Gardons nos foyers, nos familles et nos propriétés. »

17 mars. Julie Masson fait un don patriotique de 3 francs.

1er avril. Le conseil général de la paroisse vote une dépense de 2,549 francs pour réparation de l'église et du presbytère.

2 avril. En vertu de la loi du 25 février, le conseil général ordonne une visite domiciliaire et le désarmement chez les ex-nobles et suspects, savoir : Claude Debard, propriétaire du château de la Barre, Matthieu de Montmorency, Levasseur, Minel, Tuleu, dit Gallum, etc.

21 mai. On appelle des volontaires pour concourir à étouffer la « rébellion » dans la Vendée. Personne ne se présente.

13 août. Perquisition chez les citoyens pour constater le grain qu'il peuvent avoir et leur défendre de le vendre.

1er septembre. On ordonne à M. Tiphaine, fermier, de vendre son grain aux citoyens. Il s'emporte, dit qu'il est le maître de sa marchandise et envoie le conseil faire f... Le conseil trouve sa réponse vicieuse et attentatoire au respect dû aux lois.

29 septembre. Un commissaire de la convention requiert le maire de l'accompagner pour saisir les chevaux de luxe. Il enlève deux chevaux chez M. Minel et un chez M. Gabon. Ainsi, après avoir enlevé aux bourgeois leurs fusils de chasse, leurs pistolets, leur blé, on leur prend leurs chevaux.

5 octobre. M. Minel fait don, pour être vendu au profit des pauvres, de deux calices et de leur patène, (337) d'argent, provenant de la chapelle de sa maison. Ces calices ont été vendus 498 francs.

Le commissaire du district requiert le maire de procéder avec lui à la perquisition des grains chez les citoyens, le menaçant de le traiter comme suspect s'il s'y refuse.

Le 23° jour du 1er mois de la 3e décade de l'an II, établissement d'un comité de surveillance.

17 octobre. Descente de trois cloches envoyées à Gonesse. On commence à dépouiller les églises. Cette opération, faite par M. Bridault, coûte 171 francs.

Le comité de surveillance arrête qu'une visite sera faite chez les citoyens pour y faire disparaître les signes de la féodalité et de la royauté.

Ensuite le conseil, à l'unanimité, fait vendre dans l'église, à l'issue des vêpres, les grilles des chapelles Sainte-Geneviève, Saint-Jean et celle de communion, afin d'acquitter les dettes de la commune.

27 brumaire. Nomination d'une commission pour la répartition de l'emprunt forcé d'un milliard.

2 frimaire. Sur l'invitation du procureur du syndic du district, le conseil arrête, à la majorité, que l'or, l'argenterie, le cuivre, le fer de l'église, seraient le plus tôt possible livrés à Gonesse. On engage également les citoyens à déposer le cuivre, etc..., qui ne leur serait pas utile... C'est l'ère de prospérité républicaine, qui par le dépouillement va de pair avec la liberté par la violation des domiciles et la vente forcée des grains !

7 frimaire. Le citoyen Lagasse, curé, entre au conseil et dit : « qu'ayant le plus grand enthousiasme de se conformer à la loi », il venait déposer ses lettres de prêtrise qu'il possédait depuis 1762. En échange de ces lettres, qui sont envoyées au district, le conseil donne au curé un certificat de bon patriote, de bon (338) républicain, ayant toujours satisfait aux lois, avec éloge et exactitude.

20 frimaire. Pour satisfaire à la loi, les titres, papiers féodaux déposés par le citoyen Léger, ci-devant feutiste, par Rivière, notaire, par Jean-François Gillet, régisseur du citoyen la Live de Bellegarde, par le jardinier de M. Daguay, ont été solennellement brûlés par le maire, en présence de toutes les autorités, après que ces papiers eurent été promenés dans un tombereau dans toutes les rues de la commune ».

Génie de la révolution, génie de la destruction !

« Après quoi a été planté l'arbre de la fraternité aux vifs applaudissements des citoyens avec accompagnement de chants patriotiques et républicains et aux cris de : Vive la nation ! vive la loi ! vive la fraternité ! Malgré que le procès-verbal, fait d'avance, annonce qu'il serait signé de quantité de citoyens, on n'y voit que les signatures du maire, du procureur, de l'officier public, de P. Baudoin, de Féré et de Rivière, cultivateurs.

25 frimaire. Le conseil et le comité de surveillance font aux citoyens ces singulières questions, les réponses sont faites au scrutin :

1° Veut-on un ministre du culte catholique ? - Oui, à l'unanimité.

2° En cas d'affirmative, quel sera son traitement ? - 1,200 francs, à l'unanimité.

3° Quel citoyen choisira-t-on ? - 75 voix pour Lagasse ; 62 contre. Il est élu.

Cette assemblée antireligieuse se tient dans l'église sous la surveillance du maire. En conséquence le citoyen Lagasse reprend ses fonctions.

4 ventôse. Le conseil, ouï l'agent national, dénonce comme émigré Belzunce et Lalive, son épouse, et déclare (339) qu'il y a lieu de faire vendre leurs meubles. Et pourtant il était à la tête de son régiment, à Caen, où il a été assassiné par des Marseillais...

5 ventôse. Le citoyen Lagasse, curé, entre au conseil et dit qu'il entend, à compter de ce jour, cesser de faire les fonctions de ministre du culte.

Le maire était Léguillier, le procureur Marin, l'officier public Rabot, et le greffier Tilliet.

10 floréal. Établissement par Crassous, représentant du peuple, d'une nouvelle organisation de la commune au nom du gouvernement révolutionnaire. Les nouveaux fonctionnaires, Rivière, maire ; Marin, agent national ; Rabot, officier public, et Baudoin, greffier, prêtent serment d'être : « fidèles à la nation, à la loi, de maintenir la liberté, l'égalité, l'indivisibilité de la République ou de mourir en les défendant. »

16 prairial. Recensement des grains, qui seront versés dans un-dépôt public.

25. L'or, l'argent, le plomb, le linge de l'église de la commune de Deuil, qui a renoncé au culte,

est porté au district. Le conseil général avait, le 12, à l'unanimité, déclaré que les chapes, etc., après avoir été dénaturées, seraient vendues[9].

(340) 26. Publication du maximum pour aliments et vêtements. (Chaque citoyen est réduit à la portion congrue).

30 prairial. Fête de l'Être suprême. Une montagne avait été faite sur l'autel avec un rocher, des arbres plantés à tous les piliers. Le corps municipal, avec les écharpes, la garde nationale, les filles en blanc, les jeunes garçons, les citoyens portant à la main une branche de chêne ou des drapeaux « aux couleurs chéries sont entrés au temple. Après un discours du maire suivi des cris de : Vive la République ! on a chanté des hymnes à l'Être suprême. La joie régnait partout. Les ordonnateurs de la fête reçoivent des éloges[10].

24 messidor. On lit les décrets, les décadis dans le temple de la Raison.

On y reçoit Vion, instituteur, et la dame Brunel, institutrice.

Toutes les personnes qui viennent s'établir à Deuil sont obligées de faire un don patriotique.

26 messidor. Fête de la prise de la Bastille dans le temple de l'Être suprême.

30. Les père et mère sont responsables de leurs enfants qui ne se soumettraient pas volontairement à la réquisition.

10 thermidor. Examens des enfants des écoles (341) sur les Droits de l'homme, du citoyen, l'acte constitutionnel. Le plus savant à été Vion et la plus savante Anne Clerc (Mme Divort).

1er fructidor. Certificat de résidence, donné à Antoine Marchand, qualifié de secrétaire « du Tyran ».

1794. - 11 Frimaire. Le district de Gonesse réclame l'état des matières d'or et d'argent, etc., provenant du ci-devant culte.

6 pluviôse. Ordre donné aux ex-prêtres de se retirer dans des communes de 1,200 âmes, indiquées par le comité révolutionnaire.

15 ventôse. Nombre de citoyens et de citoyennes entrent au conseil, demandant les clefs du temple pour y faire les cérémonies de leur culte. Le conseil refuse. Les citoyens persistent. Le conseil les leur fait donner par l'ancien bedeau, provisoirement. On remarque que quantité de Parisiens viennent à Deuil faire élection de domicile et y résider.

5 prairial. Paris venant d'éprouver une crise violente contre la représentation nationale, par des excès furieux auxquels des scélérats se sont livrés, on va établir une garde sévère. Le procureur de la commune instruira sur-le-champ le procureur du district de tout trouble, etc. »

Rapprochons de cette page d'histoire locale, une page d'histoire générale.

1793-1794. - Pendant que nos armées se couvraient de gloire au dehors, la Convention révolutionnaire poursuivait le cours de ses sanglantes exécutions. Elle faisait tomber par milliers les têtes des citoyens sous la hache de la Révolution, elle les faisait mitrailler sur les places publiques des villes, elle les condamnait à des noyades sans nom. Le comité de Salut public était composé des montagnards les plus exaltés. Ses juges (342) infâmes firent tomber sous le couperet de la guillotine, la tête de la reine, de Mme Élisabeth, sœur du roi, ange de douceur et de bonté. L'élite de la noblesse, les enfants du peuple les

---

9 Cette vente a lieu. On a trouvé vingt-huit surplis, dix-sept aubes, neuf amicts, treize grandes aubes, cent pièces de linge, lavabos, purificatoires, etc., cinq nappes, une cuvette de plomb et son couvercle, un peu de galon or ou argent, une coquille d'argent, une boîte aux saintes huiles, une autre petite en vermeil, et deux cordes de cloches. Après l'enlèvement de ces objets religieux, les citoyens Pillieux et Léguillier, maçons, commissaires chargés de faire disparaître les symboles de la superstition (langage officiel du temps) arrachèrent de la voûte les écussons royaux, brisèrent les statues des saints qui décoraient les entre-piliers du haut chœur et ceux des niches de la nef, et, avec des blasphèmes que la plume se refuse à retracer, mutilèrent les représentations du grand christ et de la sainte Vierge, dont l'autel en bois fut renversé et vendu. Étienne Sény, bedeau, ayant caché la châsse dans l'une des armoires de l'autel, elle y resta. Les commissaires, par des motifs inconnus, entourèrent l'autel de fagots, sur lesquels ils contraignirent les habitants d'apporter des terres qu'ils recouvrirent de gazon. Sur cette butte, ils firent un rocher dont le tabernacle était le centre. Il servait de siège aux chanteuses, déesses de la liberté, etc. Le chœur servait aux réunions populaires. La chaire devint la tribune où le meunier de l'Étang venait chanter des chansons lubriques, etc.

10 A cette fête de l'Être suprême et de l'Immortalité de l'âme, le tertre élevé sur le maître autel était couvert de gazon, d'arbres et d'arbustes. Des guirlandes couraient d'un pilier à l'autre, et tous les assistants, une branche de chêne à la main, après avoir fait le tour du Temple, montaient sur le rocher, et chantaient des hymnes à l'Être suprême.

plus vertueux, des femmes de toutes les conditions périrent sur l'échafaud. Les anciens membres du parlement, les généraux vaincus, l'ancien maire de Paris, furent enveloppés dans la proscription générale des girondins avec Philippe-Égalité et périrent par la guillotine. Les révolutionnaires ne s'en tinrent pas à ces exécutions. Ils ne respectèrent pas même les monuments des arts. Les châteaux, les églises, les couvents furent saccagés, abattus. Les tombeaux des rois à Saint-Denys furent profanés et dévastés. Tout enfin semblait périr dans cette horrible tourmente. La culture était abandonnée ; la terre, faute de bras pour la cultiver, devenait stérile, les hommes discutaient à perte de vue sur les théories sociales et ne travaillaient plus. Aussi la famine vint mettre le comble aux maux dont la France était accablée. C'est le règne de la « déesse Raison, de la déesse Patrie » qui, sous les traits de comédiennes éhontées, souillent les autels du divin Crucifié. Robespierre triomphe. Les anarchistes de la commune, les hébertistes, les dantonistes sont impitoyablement massacrés par le terrible dictateur. Les révolutionnaires s'entre-égorgent entre eux avec furie. Maître du sol ensanglanté de la patrie en détresse, Robespierre envoie des proconsuls qui inondent de sang toutes les provinces de France. Ces infâmes bourreaux imaginent des supplices plus horribles encore que ceux que faisaient endurer à leurs victimes leurs maîtres de Paris, qui prétendaient honorer l'Être suprême.

Le 27 juillet 1794, Robespierre et ses infâmes suppôts étaient exécutés sur la place même de la (343) Révolution. Une foule immense, ivre de joie, était accourue de toutes parts, pour assister aux derniers moments de son sanguinaire tyran, qui si longtemps l'avait tenue dans l'épouvante. Avec Robespierre, expirait le règne de la Terreur. Il fallait bien des jours encore cependant pour voir fleurir la paix sur le sol ensanglanté de la France. Après cent ans, la prétendue marche en avant nous ramènerait-elle à ce lugubre régime qu'ombrageait le drapeau rouge ?

(344)

CHAPITRE II
LE MISSIONNAIRE

« 26 prairial. An III. - Jean André Laforge dénonce au conseil qu'un prêtre exerçait le culte catholique dans une maison particulière ; qu'il y avait même baptisé deux nouveaux-nés avant qu'ils aient été enregistrés. Que ce prêtre, bien qu'il exerce depuis longtemps, est inconnu, qu'il n'a justifié d'aucun papier à la municipalité, et qu'enfin, pour prévenir un plus grand mal, il le dénonçait. » Tandis qu'une chambre servait en cachette d'église aux fidèles, l'église pour le conseil était toujours le temple de l'Être suprême.

Telle est la première apparition officielle de M. Jean-Remy Hurel dans la paroisse de Deuil. L'histoire des premiers chrétiens sous les empereurs de la Rome païenne, cherchant un refuge dans les catacombes, l'histoire des missionnaires en Chine, au Japon, au pays des Annamites, sous le protectorat de Paul Bert, et l'histoire de la liberté des catholiques sous le régime de la Révolution, c'est toujours la même histoire. Elle a pour berceau l'endroit où le (345) sang d'Abel a coulé, versé par la main fratricide de Caïn, elle a pour Thabor le calvaire...

Quelle situation était celle de Deuil ?

Il n'y avait plus de vicaire, le vicariat servait à déposer les cendres de la fabrique de salpêtre. L'eau bénite méprisée, la poudre est exaltée, c'est dans l'ordre révolutionnaire, qui promet toujours la paix et ne cesse de faire la guerre.

Il n'y avait plus de curé. M. Lagasse s'était retiré à Paris, où on le vit balayant les rues. Il recevait des secours de ses anciens paroissiens de Deuil, qui s'apitoyaient sur son sort et qui lui étaient restés fidèles.

Le 12 prairial, le conseil général avait déclaré que la ci-devant église servirait de temple de la Raison, et après avoir entendu la lecture d'une lettre de Crassous, représentant du peuple dans Seine-et-Oise, concernant les communes qui ont renoncé au culte, il avait décidé à l'unanimité que les objets du culte seraient vendus à l'encan... » C'était l'unanimité de quelques énergumènes, qui en ces temps de troubles imposent souvent leurs caprices les plus extravagants aux populations terrorisées, mais ce n'était pas, il s'en faut, la majorité du pays. Mais nous continuons le récit de M. Huchot :

Vion, instituteur révolutionnaire. Le 20 messidor, Vion, instituteur, avait juré d'instruire les élèves dans les principes de la révolution, de ne leur apprendre que les droits de l'homme et du citoyen, etc. (La maxime : Ni Dieu ni maître, n'était pas trouvée encore ; mais déjà elle était appliquée, c'était l'enseignement laïque qui refleurit de nos jours.)

Alors, d'après l'avis du district, le conseil général prenait des mesures contre les malintentionnés qui (346) cherchaient à réveiller les idées de fanatisme. Ces mesures étaient proclamées par ordre du district, dans les rues, à son de caisse. Une deuxième proclamation était faite le jour de décade suivant, une affiche était apposée à la porte de la maison commune, lecture avait été faite aux pauvres petits écoliers, et ordre avait été donné à l'agent national de tenir la main à ce que ces idées de fanatisme ne se reveillassent pas. (On avait voulu les noyer dans le sang des prêtres, des religieux, des fidèles, à Paris et dans toute la France, mais l'on n'était pas assuré d'y avoir réussi. Les disciples du divin Crucifié, les prêtres de l'Église catholique, cette éternelle recommençeuse, comme l'appelle Paul Bert, le fameux vivisecteur, semblaient ne vouloir pas reculer devant le martyre, pour arracher la France à ces fous furieux et les âmes au démon.)

Qui ne saluerait avec allégresse l'apparition de l'apôtre de Deuil, dénoncé par le fanatique Laforge, parce qu'il avait baptisé deux pauvres petits enfants sans s'être muni au préalable de la permission des sbires des Robespierre et des Marat, qui l'auraient envoyé si fraternellement à la guillotine !

Ainsi présenté par le citoyen Laforge, M. Jean-Remy Hurel n'était pas sans pouvoirs ecclésiastiques. En vertu, dit M. Huchot, de pouvoirs extraordinaires donnés par l'évêque de Saint-Papoul, dans sa prison, vu les circonstances, M. Hurel, missionnaire de Saint-Lazare, après avoir vu massacrer son général, parcourt les campagnes, Bessencourt, Argenteuil, Épinay, Sarcelles et surtout Deuil. Conduit la nuit par des fidèles qui le cachent le jour, il célèbre secrètement la messe dans des lieux inconnus aux révolutionnaires. Il est reçu à Sarcelles dans la maison de Chastelux ; (347) à Argenteuil

chez les D^{elles} Houdry, institutrices ; à Saint-Denys, chez Melle de Meuse ; à Deuil, chez Barthélemy Léguillier, Jean Tilliet, P. Jolly, Nicolas Rivière ; à Épinay, chez Huchot, mon père, ancien frère de Saint-Lazare. »

Combien serait intéressant le récit des pérégrinations nocturnes de ce « malintentionné, qui cherchait à réveiller les idées du fanatisme », c'est-à-dire à ne pas laisser s'éteindre dans les cœurs l'amour de la justice et de la vérité, l'amour de la vertu, l'amour de Dieu et du Christ Jésus, son Fils adorable et principe unique de toute justice, de toute vérité et de toute vertu.

Le général des Lazaristes meurt en héros chrétien, son fils spirituel n'hésite pas : il se jette au plus fort de la mêlée. Il sait que dans les environs de Paris de nombreux fidèles ont faim et soif de bénédictions divines : au péril de sa vie, au travers de dangers sans cesse renaissants, il vole au secours des âmes vaillantes qui l'appellent, qui le cherchent, qui le cachent, non sans s'exposer elles-mêmes. Qui n'admirerait ces chrétiens, nos pères dans la foi, qui, en dépit de toutes les perquisitions des sbires de la révolution, en dépit des menaces toujours suspendues sur leur tête, offraient un abri à ce « brigand » d'un nouveau genre, ardent à ravir les âmes à l'erreur satanique, à la malédiction divine. Prononçons avec respect, avec reconnaissance, avec amour les noms de ces fidèles disciples du Christ qui, à Argenteuil, à Saint-Denys, à Sarcelles, à Épinay, à Deuil, ont su garder à la vallée de Montmorency cet intrépide apôtre de la foi chrétienne. Que les familles soient fières de descendre de ces chrétiens qui au risque d'attirer sur leur maison la fureur des pires ennemis (348) de Jésus-Christ et de la France, gardaient l'homme de Dieu pendant de longs mois dans le secret de leur demeure. Ici c'était une cave qui servait d'asile à l'héroïque proscrit, là c'était un grenier, ailleurs c'était une vaste cheminée, que sondaient les dignes successeurs des bourreaux de saint Eugène. La vaillante chrétienne qui le savait là, caché derrière les harnais du cheval, implorait Dieu dans son cœur, et les misérables s'en allaient sans découvrir celui qu'ils recherchaient et poursuivaient avec rage, dans la rue actuelle de l'église de Deuil.

Nous dirons plus loin comment, en composant des cantiques en l'honneur de saint Eugène, il charmait ses loisirs, toujours prêt à marcher à la mort ou à voler au secours des âmes en détresse. Nous nous plaisons à le considérer ici, bravant le froid, la faim, les ténèbres et les hâbleurs de la fraternité, plus redoutables que le froid, la faim et les ténèbres réunis.

Que de prières se sont échappées de son cœur de missionnaire, que de larmes ont jailli de ses yeux, que de sanglots ont oppressé sa poitrine, que de terribles méditations, que de préoccupations douloureuses ont absorbé tous ses instants ; mais aussi que de douces joies et que de consolations ineffables de se sentir entouré de tant de vénération, et d'une si maternelle sollicitude de la part des âmes auxquelles il prodiguait tous les secours de la religion. C'est une belle page à la gloire de Deuil, que cette page mystérieuse dont Dieu seul connaît tous les secrets pour en récompenser tous les mérites.

Robespierre est tombé, le règne de la Terreur a pris fin ; la mer est houleuse encore et de sourds mugissements se font entendre de tous côtés ; il n'importe : de par la loi, le missionnaire a droit à sa part (349) de lumière et de soleil, il la prendra au risque d'être emporté par les dernières et bien longues convulsions de la tourmente révolutionnaire.

Le 15 messidor, plusieurs citoyens entrent au conseil, assistés du citoyen Hurel Jean-Remy, lequel déclare, qu'en vertu de l'article V du décret du 11 prairial, il se propose d'exercer le ministère du culte catholique dans l'étendue de la commune. Il requiert qu'il lui soit donné acte de sa soumission aux lois de la république. En effet, il exerce ses fonctions dans une grange de Nicolas Rivière, disposée en chapelle et située un peu au-dessus de l'église. Car les prêtres pouvaient exercer partout alors, excepté dans les églises, travesties en temples de l'Être suprême.

25 brumaire. Devant la municipalité, est comparu Jean-Remy Hurel, habitant à Deuil, déclarant : Je « reconnais que l'universalité des citoyens français est le souverain, et je promets soumission et obéissance aux lois de la république. » (Écrit de sa main afin d'être bien sûr de ce qu'il signait.)

Nos lecteurs voudront savoir pourquoi M. Hurel tenait à écrire de sa main sa déclaration. Depuis longtemps, des pièges subtils étaient tendus aux catholiques par les protestants, les jansénistes et les révolutionnaires.

On ne voulait rien moins que séparer la France de l'Église catholique en rompant tous les liens qui l'unissaient au Souverain Pontife, au vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Cette tentative n'était pas nouvelle et n'était pas la dernière. Les personnes naïves pourraient dire : Pourquoi les prêtres ne voulaient-ils pas prêter serment à la constitution civile du clergé' ? Ne doivent-ils pas l'exemple de la soumission aux lois de leur pays ? Sont-ils soumis à un prince étranger ? (350) Ont-ils un autre drapeau que celui de leur pays ? Questions insidieuses qui dissimulent mal la perversité et la rouerie de ceux qui

les leur suggèrent.

Tous les hommes, frères en Dieu, sont appelés à devenir chrétiens, c'est-à-dire frères en Jésus-Christ et catholiques, c'est-à-dire frères en l'Église instituée par Jésus-Christ et qui a pour chef suprême le Souverain Pontife. Tous les citoyens d'une même patrie, doivent être comme des frères entre eux. L'un de ces titres n'exclut pas les autres, et l'on peut être fidèle à l'un sans trahir les autres. Voilà ce que ne savent pas, ce que ne veulent pas comprendre les accusateurs hypocrites du clergé, qui souvent, dans le secret des loges maçonniques, prennent leur mot d'ordre à l'étranger au grand détriment de la patrie.

Ils semblent ne parler « de la grande famille humaine » et ne crier sans cesse « que tous les « peuples sont frères », que pour nier plus impudemment la vraie fraternité, qui a Dieu pour père, Jésus-Christ pour frère, l'Église catholique pour mère ; tandis que toutes les sectes et toutes les sociétés secrètes ne sont que des marâtres, qui asservissent et qui avilissent ceux qui, comme des esclaves, se courbent sous leur joug infernal. Malheureux égarés, sur le sort desquels il faut pleurer, et pour lesquels on ne saurait trop implorer la miséricorde infinie du cœur adorable de Jésus !

La croix est le drapeau du chrétien, le drapeau national est celui du citoyen ; non seulement l'un n'exclut pas l'autre, mais leur union intime, profonde, convaincue, dans un culte de foi et d'honneur, fait le citoyen plus grand, plus dévoué, plus soumis. S'il en était autrement, tous les chrétiens devraient renier leur baptême, fouler aux pieds la croix du divin Rédempteur, (351) et les apostats seuls, traîtres à Dieu, à Jésus-Christ et à son Église, seraient de véritables citoyens. C'est mal se préparer cependant à remplir ses devoirs envers la patrie, que de déserter ses devoirs envers Dieu. Quoi qu'ils disent et quoi qu'ils fassent, les apostats seront toujours de mauvais citoyens, tandis que les catholiques vraiment dignes de ce nom seront toujours les plus dévoués à leur frères et à la patrie. Voilà ce qui explique le refus des saints prêtres de prêter le serment à la constitution civile du clergé. On voulait par ce serment sacrilège les séparer du centre de l'unité catholique, les forcer à abandonner le Père commun des fidèles et à se soustraire à l'autorité légitime du pasteur des pasteurs, de celui à qui Jésus-Christ a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les puissances de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle... Pais mes agneaux, pais mes brebis... Par amour pour Jésus-Christ, pour l'Église, pour les âmes, pour la France, M. Hurel, avec tous les ecclésiastiques fidèles, a répondu : Jamais je ne souillerai ni mes lèvres ni ma plume par ce serment impie. Une loi qui soustrait les enfants à l'amour et à l'autorité de leur père, qui les pousse à plonger le poignard dans le sein de leur mère, n'est pas une loi, d'après cette règle du droit commun : Une loi injuste, inique, n'est pas une loi ; *lex iniqua non est lex.* Or telle était la constitution civile du clergé, œuvre des révolutionnaires, qui voulaient forcer tout le clergé à apostasier, comme l'ont fait tout les clergés schismatiques et hérétiques des pays protestants pour le plus grand malheur des peuples. Il en est qui ont été traîtres, nous ne les nommerons pas. Il en est qui ont été faibles, comme l'abbé Develly, vicaire à Deuil. Il a prêté serment ; mais sa conscience, mais la voix du (352) pasteur suprême ont parlé plus haut que les menaces des impies : il s'est rétracté publiquement, et il s'en est allé noblement, au risque de perdre la liberté et la vie. Ses successeurs, l'abbé Hermary et M. Lagasse, faibles comme lui, n'ont pas su se ré tracter vaillamment comme lui. Mais Jean-Remy Hurel n'a pas voulu fléchir, il avait pour devise : Fidèle à l'Église de Dieu, fidèle à mon pays. » En face de la guillotine, cette devise était digne des héros et des saints. Il serait bon pour la France que cette maxime Mt celle de tous ses enfants.

Mais nous voulons copier ici une page de *l'Histoire populaire de la révolution française,* par M. Alfred Rastoul, de *l'Univers,* histoire si intéressante et si instructive tout à la fois. L'on verra mieux encore, et ce qu'était la constitution civile du clergé, et pourquoi les prêtres selon le cœur de Jésus-Christ ne pouvaient ni ne devaient l'accepter :

« La grande usurpation de l'Assemblée constituante, ce fut la constitution civile du clergé. Par cette constitution, l'assemblée, sans aucun droit, remaniait les diocèses, supprimait les canonicats, les bénéfices, etc. Elle prescrivait que les évêques seraient élus par les membres de l'assemblée du département, et leur interdisait de demander leur confirmation au pape ; les curés devaient être élus par les fidèles, le métropolitain confirmait l'évêque, et celui-ci le curé. Enfin on forçait le prêtre à prêter serment à cette constitution schismatique. C'était une double atteinte à la foi catholique et à la liberté de conscience. Cette constitution était l'œuvre de jansénistes, comme Camus, sectaires haineux que M. Thiers qualifie de chrétiens des plus « pieux », et d'hommes qui, comme Mirabeau, voulaient décatholiciser la France. Dès le commencement, la constitution (353) civile du clergé causa des troubles dans plusieurs départements, et surtout dans le Midi ; les populations protestaient énergiquement, mais on n'en tenait aucun compte. Le roi consulta secrètement le pape, qui lui indiqua le caractère schismatique de la constitution civile. En même temps il le renvoyait aux conseils de Mgr Lefranc de Pompignan,

archevêque de Vienne, et de Mgr de Cicé, archevêque d'Aix. Ces deux prélats, par une faiblesse qu'expliquent sans la justifier leurs opinions gallicanes, conseillèrent au roi d'accepter la constitution. Le prince suivit leurs conseils ; mais Mgr de Pompignan, désolé, mourut de chagrin, confessant hautement sa faute. Le 27 décembre 1790, le curé d'Embermesnil, Grégoire, le premier, prêta serment à la constitution civile ; il fut imité par la plupart des curés révolutionnaires. Quant aux évêques, sauf cinq, ils refusèrent tous un serment schismatique. Dans toute la France, sur peut-être cent mille prêtres, il n'y en eut pas vingt mille à prêter serment, et dans certains diocèses, à peine en compta-t-on quelques-uns. Et cependant les mesures avaient été bien prises pour effrayer les prêtres. On les obligeait à monter en chaire devant leurs paroissiens qu'on avait excités, et là, à déclarer s'ils refusaient ou prêtaient le serment. Certains prêtres furent menacés, d'autres furent maltraités ; un fut tué d'un coup de fusil en chaire, au moment où il expliquait pourquoi il refusait le serment ; un autre n'échappa à la mort que parce que l'amorce ne prit pas feu. En même temps que les prêtres, les religieuses étaient maltraitées, et des sœurs de Charité qui refusaient un prêtre constitutionnel étaient fouettées par des mégères et même par des hommes qu'excitait ce prêtre lui-même.

(354) « Un bref du pape Pie VI, en date du 13 avril 1791, condamna comme schismatique la constitution civile du clergé ; ce bref fut lacéré au Palais-Royal, et le pape fut brûlé en effigie. Pie VI prescrivait aux prêtres assermentés de se rétracter ; un certain nombre lui obéirent. »

En l'an IV, Deuil était publiquement desservi par M. Hurel. Mais il lui était interdit d'exercer son divin ministère dans le *lieu dit l'église.* Élevée par la piété des ancêtres pour le culte divin, l'église servait à des réunions profanes. Un courageux citoyen, Patrice Tilliet, le 7 germinal, se présente devant le conseil. Chantre dans la grange-chapelle où officie le zélé missionnaire, il déclare qu'il se destine à réciter dans l'église les prières du culte catholique. Il prête le serment qu'avait prêté M. Hurel. Et ce brave homme, après avoir, comme chantre, chanté la messe dans la grange, allait réciter les prières de la messe en français dans l'église dévastée. Le soir, il y chantait les vêpres au chœur, et les pieux habitants de Deuil, enhardis par l'énergie de ce vaillant chrétien, se reprenaient à faire retentir les voûtes de l'église trop longtemps profanée, des chants divins.

« Un citoyen de Versailles, Nicolas-David Petit-Didier, sur lequel nous n'avons pas d'autres renseignements, prête le serment et déclare que pendant dix ou quinze jours il désire exercer le culte catholique dans l'Église. »

Nous sommes en l'an V de la république. L'Église est au pouvoir des pires agents de la révolution ; le citoyen Pillieux, son plus acharné dévastateur, est toujours l'agent national. Les assemblées révolutionnaires se tiennent toujours dans l'église. Qui saura jamais quels blasphèmes, quelles impiétés, (355) quelles obscénités ont été proférés dans le lieu saint par les suppôts de satan en délire ? Qui dira quels rêves, quelles utopies, quels inimaginables projets de réforme sociale, quelles promesses irréalisables d'un bonheur parfait, quelles chimériques divagations ont retenti aux oreilles des citoyens, sortis de la voie droite du devoir et hésitant à y rentrer ?

Mais peu à peu les âmes, revenues de cet affreux cauchemar de la révolution, se groupaient autour de M. Hurel et, en l'an VI, il put exercer son saint ministère dans l'église, qui ne possédait plus rien. La dévastation était complète. Tout avait été détruit ou vendu. Les quêtes à domicile fournirent les premières ressources, et l'on put subvenir ainsi aux besoins les plus urgents. Il fut même possible de restaurer la chapelle de la Sainte-Vierge.

Mais le missionnaire n'avait pas conquis encore suffisamment sa place dans le sanctuaire de Deuil. En frimaire, on exige des prêtres un serment de haine à la royauté. M. Hurel le refuse, attendu que la religion ne hait aucune forme de gouvernement. Belle et noble profession de foi de cet apôtre de la vérité, qui donne une leçon de véritable liberté de conscience, sur les questions qui ne blessent pas l'orthodoxie catholique, à ces prôneurs de liberté de pensée, qui renient tous les dogmes les plus sacrés et qui voudraient imposer à la conscience de tous, comme un dogme, auquel il n'est pas permis de toucher, leurs utopies révolutionnaires. Ces ennemis implacables de l'infaillibilité doctrinale du vicaire de Jésus-Christ, ont la singulière prétention de se croire infaillibles sur les questions politiques. Quand donc comprendra-t-on que ces sectaires fanatiques se jouent audacieusement de la raison humaine qu'ils prétendent diviniser ?

(356) M. Hurel est, au milieu des circonstances les plus épineuses, un admirable modèle par son esprit conciliant et ferme tout à la fois. Dans l'intérêt supérieur des âmes, il sait faire les concessions et opposer les résistances qui conviennent. Ce n'est ni son repos ni une fugitive popularité qu'il recherche, c'est le salut des âmes par la vérité et par la charité.

Jamais il ne chargera sa conscience d'un serment que condamnent et sa foi et sa raison. Aussi est-il poursuivi par ces hommes qui flottent à tous les vents, qui n'ont d'autre croyance que celle qui favorise les intérêts d'un jour, et qui marchent, sur la terre agitée de perpétuelles convulsions, sans fixer leurs regards sur le ciel où règne le Dieu qui couronnera les âmes fidèles et les cœurs généreux. De nouveau, le missionnaire est obligé de se cacher, et c'est dans une retraite inconnue de ses ennemis qu'il travaille toujours à la défense de la vérité et à la sanctification des âmes.

« Ne suis effrayé non plus par les sifflements des serpents et par les rugissements des lions que par les braiments des ânes, » disait un chasseur intrépide. C'est assez la devise des vaillants dans les luttes politiques et religieuses. C'était bien celle de notre apôtre de Deuil et de la vallée de Montmorency.

Le citoyen Pourcin, pauvre homme disposé à prêter tous les serments possibles, le remplaça jusqu'à l'an X. Comme tous les hommes faibles et dont la conscience n'est pas en paix, il poursuivait de ses vexations les chrétiens qui demeuraient attachés à M. Hurel. Cependant l'église était rendue au culte, mais dans des conditions telles, que les prêtres et les chrétiens fidèles étaient toujours persécutés. Nous manquons de renseignements sur M. Hurel jusqu'à l'an X, jusqu'au Consulat qui, par le concordat, devait enfin (357) rendre la liberté au culte catholique jusque-là opprimé. Il n'est pas douteux que l'ardent missionnaire continua son apostolat, au risque de tomber entre les mains des oppresseurs de sa patrie, qui faisaient toujours la guerre aux prêtres fidèles. Mais les chrétiens de Deuil veillaient et se dévouaient, pour protéger celui qui ne craignait pas d'affronter tous les périls pour assurer le salut de leurs âmes. Douce union des cœurs, cimentée par les dangers communs et par une commune foi dans les promesses de Jésus-Christ !

(358)

CHAPITRE III
LE VICAIRE

Nous sommes en 1801, en l'an X de la république. Bonaparte, premier consul, est tout-puissant. La France, épuisée par les commotions les plus terribles, a soif de repos ; sauf dans le clan des sectaires, de toutes parts on réclame la liberté pour le culte catholique. De concert avec Pie VII, le premier consul signe ce fameux *concordat* qui a donné tant d'années de paix religieuse à la France, que les forcenés de la révolution voudraient abolir et dont nous allons donner un extrait :

Le gouvernement de la république française reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la plus grande majorité des citoyens français. Sa Sainteté reconnaît également que cette même religion a retiré et attend encore en ce moment le plus grand bien et le plus grand éclat de l'établissement du culte catholique en France, et de la profession particulière qu'en font les conseils de la république. En conséquence, et d'après cette reconnaissance mutuelle, tant pour le bien de la religion que pour le (359) maintien de la tranquillité intérieure, ils sont convenus de ce qui suit :

Article Ier. La religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France ; son culte sera public en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires pour la tranquillité publique. »

Les anciens titulaires des cures sont rappelés à leur poste. Aussi l'abbé Pourcin se retire à Paris, où il reste comme prêtre habitué d'une paroisse ; M. Lagasse, sorti en l'an II, reprend possession de sa cure, et M. Hurel est son vicaire.

En l'an X, le 27 thermidor, M. Lagasse se voit donc rétabli dans sa cure par le maire comme ministre du culte catholique.

Le 27 brumaire, la commune faisait l'achat du cimetière des Mortes-Fontaines.

Le 1er fructidor de l'an XI, le conseil décidait que la succursale de Deuil, attendu que la population était de 1,200 âmes, ne pouvait être réunie à une autre et qu'une autre ne pourrait y être annexée, et qu'un seul ministre n'était pas suffisant.

Le 3 nivôse de l'an XIII, il était pris un arrêté pour le maintien de l'ordre, de la décence et du respect dus au lieu destiné aux cérémonies religieuses et pour un lieu aussi saint. Le 10 du même mois, défense était faite aux cabaretiers de donner à boire pendant le service divin. Ils avaient ordre de fermer leur établissement à dix heures pendant l'été et à neuf heures pendant l'hiver.

Nous continuons toujours de donner les notes historiques de M. Huchot. Nous sommes sous l'empire en 1806. Les marguilliers ne sont plus nommés par l'assemblée des fidèles, mais par le préfet. Ils s'intitulent (360) administrateurs des biens et revenus de la fabrique. Ces marguilliers furent Goriot Pierre-Nicolas, Goriot Charles et Rivière Philippe. Les deux premiers, fiers de leur nomination préfectorale, se réunirent au sieur Mignot, instituteur, nommé adjoint, et vexèrent M. Hurel en le contrecarrant dans son ministère, disant dans la commune qu'il n'était pas reconnu, qu'il n'était rien, que c'était un calotin, un fanatique, etc. Enfin, comme il mettait l'ordre, lors d'une procession du salut, il fut publiquement insulté par Pierre-Nicolas Goriot, ce qu'approuva l'adjoint. Ne se trouvant pas soutenu comme il le devait être, M. Hurel n'assista plus, jusqu'à ce que l'évêque et le préfet eussent prononcé, aux offices publics, au grand mécontentement du curé et des fidèles, et à la joie des adjoints et marguilliers qui répétaient : *Nous en sommes enfin venus à bout.*

Mg^r^ l'évêque Charrier de la Roche cassa les marguilliers, qu'il remplaça par Médard Rivière et Barthélemy Léguillier. M. Hurel reprit alors ses fonctions, et fut nommé secrétaire du bureau des marguilliers.

Les comptes se rendaient alors, à l'issue des vêpres, tous les trois mois, publiquement, dans l'église, à l'œuvre. C'est de cette époque que datent la régularité dans les comptes et l'ordre dans la concession des places de l'église. Peu après l'instituteur fut cassé de ses fonctions d'adjoint, remplacé par Médard Rivière, et l'ordre fut rétabli dans la commune et dans l'église.

En 1810 mourut Jacques Sény, bedeau, qui sauva la châsse et les reliques de saint Eugène. Que Dieu garde en son saint paradis cet humble et courageux serviteur ! Pierre Leroux le remplaça. Alors la restauration du culte divin et de l'Église se poursuivait (361) sans relâche, et sans discontinuer l'on

faisait de nouvelles acquisitions. Le pourtour du chœur était garni de bancs et de boiseries, une couche de badigeon était donnée à toutes les murailles (1810-1818).

« Mais alors aussi (1819) de nouvelles hostilités se déclarèrent. M. Minet, maire, ne pardonna ni au curé, ni au vicaire, ni aux fabriciens, qui avaient refusé de le nommer président du conseil de fabrique. Cette prétention était illégale, mais l'orgueilleux a-t-il souci des lois qui ne flattent pas son amour-propre ? Ce tyranneau de village voulait que les comptes lui fussent présentés à la mairie, afin qu'il pût les examiner à loisir. Le conseil s'y refusa. Il dénonça le conseil à l'autorité supérieure, qui lui donna tort. Furieux d'avoir eu le dessous, le maire fait réduire à 375 francs le traitement du curé, et supprime celui du vicaire ; la fabrique y pourvoit. Le maire fait réduire de 100 francs le loyer de M. le curé ; la fabrique le paye (1821).

« Le 7 août 1822, mourut M. Lagasse. Immédiatement M. Hurel fut nommé curé de Deuil, et le vicariat fut supprimé. » La lecture de ces notes succinctes de M. Huchot ne suggère-t-elle pas des réflexions qui sont toutes à l'honneur de M. Hurel ? Quatre vertus ressortent de ce bref récit : son humilité, sa charité, sa foi toujours inébranlable, son zèle toujours mis à l'épreuve. Comme il est humble, ce vaillant qui accepte d'être le vicaire de ce pasteur qui avait abandonné son troupeau, qui avait donné toutes les marques d'une incurable faiblesse, et cela sur les lieux mêmes où il avait pris en main la houlette pastorale abandonnée, aux jours les plus sinistres de la Révolution ! Que lui importe le titre ? A-t-il revêtu le sacerdoce divin pour être curé ou pour être vicaire ? Non, mais bien pour travailler à la gloire de Dieu et à la sanctification des (362) âmes. Son cœur sacerdotal s'est épris d'une tendre et filiale compassion pour ce pauvre vieillard victime des temps mauvais qu'il a traversés, courbé par des orages qui ont vu des têtes plus altières se courber plus bas encore. Il sait que son péché n'a pas été un péché de malice, mais un péché de faiblesse, et il y compatit. Il l'aidera à se relever à ses propres yeux et aux yeux de ses ouailles, et c'est sous son autorité pastorale que le bien se fera durant de longues années. Et le bon vieillard le saura comprendre. Il aimera cet ange de la charité, il s'effacera devant lui, il le laissera agir, il le bénira, et le pasteur et le troupeau se reprendront à aimer Dieu et à le servir sous la conduite de cet apôtre de la charité.

« Mais l'infernal ennemi rugira contre lui et lui suscitera des adversaires implacables. Eh quoi ! Après la révolution, on le verra plus ardent, plus infatigable, plus rempli d'un saint zèle, jeter dans les âmes les semences divines de la foi, relever le culte admirable du Très-Haut, marcher d'un pas ferme dans les voies tracées par l'Évangile du Christ Jésus, ressusciter autour de lui toutes les vertus chrétiennes... ; c'en est trop, on le diffame, on le calomnie, on l'outrage publiquement. Muet devant l'insulte impudente, il se retire et il attend. La justice ne lui serait-elle pas rendue ? Toute la paroisse, et le pasteur à sa tête, est remplie d'indignation contre ces diffamateurs ; la voix des supérieurs se fait entendre, et les suppôts de l'éternel ennemi des âmes rentrent dans l'ombre vaincus et couverts de confusion. M. Minel est maire. A ce titre, il se croit tous les droits. La loi, c'est sa volonté, son caprice. Mais un homme, un prêtre, se dresse en face de lui : doux et conciliant avec les petits et les faibles, M. Hurel a toutes les énergies et toutes Ies vigueurs (363) en face de ce despote qui veut tout régenter à sa guise, conseil de fabrique et conseil municipal. Mais il est fort, celui qui a conscience de son droit et qui est assuré de la justice de sa cause. Le vicaire s'est vu privé de son traitement, mais la justice a triomphé, et M. Hurel a su n'avoir jamais d'autres ennemis que ceux de la justice, de la vertu, de Dieu. Si le missionnaire a été grand, grand aussi a été le vicaire, parce qu'il savait être toujours le serviteur de Dieu, de l'Église et des âmes. »

(364)

CHAPITRE IV
LE CURE DE DEUIL

Le 18 août 1822, M. l'abbé Jean-Remy Hurel montait en chaire et parlait en ces termes :

« Nous devons vous prévenir, mes frères, que Mgr l'évêque de Versailles nous a nommé pour remplir envers vous la charge du vénérable pasteur que nous venons de perdre. C'est sans doute, chrétiens, une mission bien honorable que d'être chargé des plus chers intérêts des hommes, que de contribuer efficacement au bonheur de ses frères, que de conduire dans les voies du salut des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, et, à travers mille périls, les introduire dans la vie éternelle : car voilà en peu de mots à quoi se réduisent les fonctions d'un pasteur. Mais si une telle mission est honorable, elle n'est pas sans difficultés dans un siècle comme le nôtre, où tout concourt à nous éloigner de Dieu et des voies de la justice. Nous ne pouvons même nous dissimuler que c'est une mission délicate et pleine de dangers ; car il ne s'agit de rien moins pour nous que de répondre de vos âmes au souverain Pasteur, quand il viendra (365) nous en demander compte. Les pasteurs, dit saint Paul, veillent sans cesse comme devant rendre compte un jour de vos âmes, *quasi rationem pro animabus vestris reddituri.* (Hebr. XIII, 17.) Nous ferons de notre côté, avec l'aide du Seigneur, tout ce qui dépendra de nous, mais nous ne pouvons faire tout, tout seul. Si celui qui vous a créés sans vous, dit saint Augustin, ne vous sauvera pas sans vous, beaucoup moins pourrons-nous vous sauver sans vous, et malgré vous. Il faut donc, mes frères, que vous nous secondiez, que vous travailliez avec nous, que vos efforts et vos prières se joignent aux nôtres, afin, comme le dit encore l'Apôtre, que nous nous acquittions de notre emploi non en gémissant, mais avec satisfaction, avec joie, avec une consolation, qui nous dédommage des peines inséparables du saint ministère. Si la fermeté pastorale nous commande quelquefois des mesures sévères, vous saurez, vous vous souviendrez et vous n'oublierez jamais que c'est la charité et la plus pure charité qui nous anime, et que la fin que nous nous proposons est la fin la plus sublime, la plus noble, la plus digne de Dieu, le salut de vos âmes ; car, à l'exemple du grand Apôtre, je veux aujourd'hui, mes bien-aimés frères, vous ouvrir mon cœur, *cor nostrum dilatatum est.* (Cor. II.) Mon désir, mon grand désir, mon unique désir, c'est qu'aucun de vous ne périsse, et que tous, tant que nous sommes, les brebis et le pasteur, nous soyons un jour réunis dans le ciel, et que là nous recevions, vous, mes frères, la récompense de votre docilité et de votre soumission, et moi, celle de mes travaux. » (Manuscrit de M. Hurel.)

Nous le verrons prodiguer ses soins aux malades ; mais, pasteur vigilant et dévoué, il avait avant tout souci des âmes. Il se consacrait avec ardeur à l'instruction (366) religieuse des fidèles, à la préparation des enfants à la première communion. Les catéchismes étaient multipliés et suivis pendant plusieurs années. Aussi les vertus chrétiennes plongeaient-elles de profondes racines dans les cœurs. Le pasteur se multipliait pour jeter dans les âmes la divine semence de l'Évangile, et les fidèles la recueillaient non sans avidité. Aussi la *tradition* rapporte que, dans les huit années du ministère pastoral de M. Hurel, un seul homme, un seul, s'est refusé obstinément à recevoir les sacrements. Ce malheureux avait la gangrène ; il recevait pour la conservation de sa vie temporelle les soins empressés du pasteur, et il refusa opiniâtrement les secours spirituels pour le salut de son âme !

Nous donnons les dernières notes historiques de M. Huchot sur M. Hurel :

« En 1823, on faisait d'importantes réparations à la charpente et à la couverture de l'église.

« Le 5 octobre 1825, mourait L. Mignot, instituteur, qui avait tant et si longtemps tourmenté M. Hurel. J.-N.-R. Huchot, filleul et élève de M. Hurel, pourvu d'un brevet de la Sorbonne, le 12 octobre, était nommé instituteur par l'évêque le 17 du même mois.

« En 1829, Mgr Étienne-Jean-François de Borderies, administre à Deuil le sacrement de confirmation. Il est satisfait de l'église, du curé, des paroissiens, et fait leur éloge en chaire, se disant heureux de se trouver dans l'antique et vénérable église de Deuil, « fondée par un « martyr et ravivée par un confesseur. » M. Langlois venant à perdre ses fonctions de président du comité cantonal, M. Hurel le remplace.

« Le 18 janvier 1830, mourait le bien-aimé pasteur. Ses forces ne répondant pas à son zèle, il mourait victime de son dévouement pour les pauvres malades.

(367) « Au jour de ses funérailles, un concours immense de Parisiens, d'habitants du canton,

remplissait l'église et les rues de la paroisse. Ses louanges étaient dans toutes les bouches des honnêtes gens, qui parlaient avec admiration de sa science évangélique et de son habileté dans l'art de guérir, de ses souffrances sous la terreur, des contrariétés qu'il avait éprouvées dans l'exercice de son ministère, de son dévouement pour les pauvres, des charités qu'il faisait, quoique pauvre lui-même, de son désintéressement, de l'art qu'il avait de gagner les cœurs. M. Sergent, curé de Soisy, fit son oraison funèbre, et M. Minel, maire, malgré ce qui s'était passé, vint franchement et hautement faire sur sa tombe un éloge vrai que tous approuvèrent et qui fit pleurer les assistants.

Le conseil fit faire un caveau pour y déposer ses restes vénérés, et les habitants lui élevèrent un monument. Les membres du conseil municipal, le 23 février, désirant témoigner leur reconnaissance envers feu M. Hurel, leur pasteur, qui pendant sa vie ne s'occupa qu'à répandre des bienfaits dans la commune, concèdent à perpétuité le terrain où il a été inhumé. »

Nous donnons ici, tel qu'il nous a été communiqué, le discours prononcé par M. Minel sur la tombe de M. Hurel :

« Permettez-moi, avant que la terre recouvre à nos yeux les restes du vénérable pasteur que nous pleurons, permettez-moi de vous exprimer ma profonde douleur, vous, habitants de cette commune, qui joignez vos regrets aux miens. Que nos accents soient unanimes. La perte que nous éprouvons est irréparable. Chaque jour vous en fera connaître l'étendue. Vous (368) avez perdu votre père et votre consolateur. Vous ne verrez plus cet homme de bien, toujours sur le chemin de vos misères, courir au-devant de vos besoins et de vos maux.

« Depuis plus de quarante ans qu'il exerce le saint ministère, il s'est dévoué entièrement à vous, il a renoncé à toutes les douceurs de la vie, et en véritable apôtre de son divin Maître, se contentant du strict nécessaire, il vous a tout donné. Son humanité n'a jamais eu de bornes, il a été au-devant de toutes les souffrances. L'étendue de ce canton ne suffisait pas à sa bienfaisance, il l'exerçait envers les malheureux de tous les pays. Son domicile était chaque jour comblé d'étrangers qui venaient participer à ses soins généreux. Son désintéressement était sans exemple ; sa réputation, son nom était connu dans tous les environs de la capitale et dans la capitale même, et dans mille autres endroits. On cite partout les effets de sa bienfaisance. Il fuyait les vanités de ce monde. On ne le voyait jamais aller chez les riches, sinon lorsqu'il venait y recueillir des aumônes pour étendre ses moyens secourables. Les pauvres n'étaient pas seuls à éprouver ses soins généreux. Dans tous les lieux où il y avait des secours à offrir, sur le moindre désir, il se présentait et presque toujours prévenait de grands malheurs. Nous avons été témoin nous-même de son zèle empressé, il a sauvé la vie à plusieurs personnes dans notre domicile. Il n'eut qu'une modique fortune et il mourut pauvre. Avec la moindre ambition, il aurait pu obtenir des places élevées dans le sacerdoce, qu'avec ses talents il eût pu remplir avec distinction. Il était ami d'une famille illustre de France, mais il a constamment refusé ses offres de service. Il n'a jamais voulu d'autre fonction (369) que celle de desservant dans cette commune. La majeure partie d'entre vous est née sous son ministère. Il vous a voué à tous son existence, et c'est encore un dévouement sans bornes qui nous l'a enlevé. Accablé de travaux que lui suscitait sa généreuse humanité, dédaignant la moindre précaution dans la plus rigoureuse des saisons, il a gagné la maladie qui l'a conduit au tombeau. C'est en allant soigner des malades qu'il a trouvé le terme de sa vie. Nous l'avons vu nous-même tout sacrifier à l'humanité souffrante, nous l'avons vu abréger le service divin, déposer précipitamment les habits sacerdotaux pour voler au secours d'une de ses paroissiennes mourante qui lui doit la vie. Nos relations, comme premier fonctionnaire de cette commune depuis quatorze ans, avec ce digne ecclésiastique n'ont jamais éprouvé la moindre dissidence. (M. Minel, par ces paroles semble vouloir effacer, et cela fait son éloge, une page fâcheuse de son histoire que la vérité nous fait un devoir cependant de conserver). Tout entier à ses fonctions apostoliques, jamais on ne l'a vu s'immiscer dans les affaires de la commune. Il prêchait la paix, la tolérance, cette vertu précieuse qu'il a possédée dans toute sa pureté. Tous les hommes étaient égaux à ses yeux. Il n'était l'homme de personne. Son église était ouverte à tout le monde. Il n'a jamais refusé son ministère à personne. Il soignait les vivants et recevait indistinctement les morts, sans s'informer de ce qu'ils avaient fait et pensé pendant leur vie ?

« Enfin, Messieurs, la carrière de cet homme de bien a été une suite non interrompue de bonnes actions ; mais, voué dès sa jeunesse à 'état ecclésiastique, il en avait choisi l'exercice le plus pénible. Il avait fait ses études pour aller prêcher dans les pays (370) éloignés la connaissance et les vertus du christianisme. Nos troubles politiques ont changé ses projets, mais n'ont pas changé sa vocation ; il l'a remplie dans cette commune, cette vocation, pour le bonheur de ses habitants. Leur douleur, leurs regrets

sont déjà une preuve de leur reconnaissance. Il ne faut pas qu'elle soit éteinte. J'éprouve une lueur de bonheur dans cette triste circonstance, en voyant tous nos vœux réunis pour élever sur cette tombe un monument à la mémoire de notre respectable curé. Je me joins avec empressement aux notables de la commune pour demander, avec le conseil municipal, à l'autorité supérieure la concession à perpétuité de la faible portion de terre, dernier asile de l'homme juste. Puisse ce monument rappeler longtemps aux habitants de cette commune les vertus de ce digne pasteur. Il a disparu subitement d'au milieu de nous, mais aussi son âme immortelle se plaira à errer autour de ces lieux pour protéger encore une population à laquelle il a voué son existence.

« Je propose pour l'érection de ce monument une souscription qui serait ouverte chez M. Tilliet, mon adjoint, et chez M. Boury, notaire. Chacun pourra y déposer son offrande, quelque modique qu'elle soit, le denier du pauvre étant aussi précieux que la générosité du riche. Le deuil est général : chacun doit être accueilli pour donner un gage de sa reconnaissance. Moi, comme maire de la commune, je demande d'être le premier porté sur la souscription.

« Permettez, Messieurs, que je sois l'interprète d'une paroissienne qui portait le plus grand respect à notre digne curé, qui lui adresse par ma bouche l'hommage le plus sincère pour être déposé sur sa tombe :

(371) Ici repose en paix le vertueux pasteur
Qui depuis quarante ans fut pour nous comme un père ;
Pleurez, infortunés, ce doux consolateur,
Il est mort indigent, le noble bienfaiteur
Qui soulageait votre misère.
Pleurez, jeunes enfants qu'il instruisait si bien
Des devoirs sacrés du chrétien.
Pleurez, vous qui touchez au terme de la vie :
D'être guéri par lui l'espérance est ravie.
Villageois, protestant, catholique, étranger,
Dans tous les rangs enfin, l'humanité souffrante
Recevait les secours de sa main bienfaisante ;
Le seul prix de ses soins fut de les soulager.
Hélas ! sa charité lui coûte l'existence,
Pleurez, habitants de ces lieux...
Mais non, vers le Seigneur levez plutôt les yeux,
S'il vous ôte un ami pour ce temps de souffrance,
Il vous en donne un dans les cieux.

Souvenirs de M. Hurel.

M. Hurel distribuait des souvenirs de première communion. Ils étaient d'autant plus précieux, que tout était de sa main, image et écriture. Nous en avons un exemplaire sous les yeux. Nous voudrions en reproduire le gracieux dessin. Deux branches verdoyantes, entrelacées au bas en forment le cadre. En haut est une couronne au milieu de laquelle est un calice. A son sommet est une hostie rayonnante. D'un côté de l'hostie est écrit ce mot : « Lumière », de l'autre : « et force » ; de chaque côté de la couronne : « Couronne de l'immortalité promise à la persévérance ; D et au-dessous :

« Nous sommes les enfants des saints et nous attendons (372) cette vie bienheureuse que Dieu donne à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise. » (Tobie).

« Moi, Adélaïde-Laurence Fauveau, j'ai reçu le gage de cette vie bienheureuse, en recevant mon Créateur le 11 juin 1823, année du Jubilé. Le même jour, j'ai juré fidélité à mon Dieu, en renouvelant les promesses de mon baptême que j'ai reçu le 4 février 1811, et dans la grâce duquel j'ai été confirmée le 11 mai 1826. Si je suis infidèle à mes promesses, je ne dois attendre qu'une terrible condamnation et le feu de l'enfer ; mais si, par la grâce du Seigneur, je lui suis fidèle, comme je l'espère, je suis assurée d'être heureuse pour toujours. Les joies de ce monde et les afflictions de cette vie passeront bien vite,

mais le bonheur que j'espère ne finira jamais. »

« J. H. S. »

Chaque rameau verdoyant porte aussi son exergue, mais le temps l'a rendu illisible.

(373)

CHAPITRE V
LA MEDECINE DU CURE DE DEUIL

M. l'abbé Jean-Remy Hurel était-il un grand médecin ? Non, si l'on interroge la Faculté ; oui, si l'on consulte les faits et les témoignages. Il était un habile praticien, et s'il n'avait pas conquis le titre et le bonnet de docteur sur les bancs de l'école, une longue pratique, éclairée par une intelligence d'élite, soutenue par un dévouement sans borne et par des recherches incessantes, fit de lui un homme vraiment utile et de grande ressource. Ce que disait, non sans prétention, un bon médecin de campagne : « Je ne suis pas docteur, mais guérisseur, » M. Hurel l'aurait pu dire, et personne n'eût contredit à ses paroles. Nous avons sous les yeux la collection de ses recettes sur un grand nombre de maladies ; elle est intéressante et curieuse, elle est le fruit d'infatigables recherches et d'études sérieuses. Uniquement préoccupé du désir de faire le bien, admirablement doué pour atteindre ce but, il consacra tout le temps que lui laissa l'exercice du saint ministère au soin des malades. Préparé par ses études de missionnaire à soulager les infirmités corporelles (374) pour arriver plus facilement au soulagement des infirmités spirituelles, dont la variété n'est pas moins grande et dont les conséquences sont autrement redoutables, il accueillait avec bonté tous ceux qui venaient frapper à sa porte, et il volait lui-même, au premier appel, au secours de ceux qui ne pouvaient venir le trouver. C'est dans une de ces circonstances qu'il a trouvé la mort, mais pouvait-il ne pas répondre au cri de la douleur ? Son cœur d'apôtre et de père ne le lui permettait pas.

Tous les jours, la porte du presbytère, alors au numéro 2 de la rue Cauchoix, était assiégée par un grand nombre de malades venus de Paris et des environs. Une longue file de voitures était rangée dans la rue. La famille Tilliet dut ouvrir sa maison pour donner l'hospitalité à ceux qui devaient attendre trop longtemps. A son retour de l'église, il donnait chaque matin audience à ceux qui le venaient consulter, et de longues heures étaient consacrées à ces consultations.

D'une austérité toute monacale et d'une charité vraiment sacerdotale, il ne recevait que pour donner, et il fallait agir de ruse avec lui pour que sa garde-robe ne fût pas entièrement mise à sac. La bonne Mme Huchot, qui s'était vouée à son service, ne pouvait pas sans beaucoup de peine sauver du pillage le nécessaire. Avec ses consultations il donnait bien souvent aux pauvres malades l'argent nécessaire pour se procurer les médicaments qu'il avait ordonnés, et il se dépouillait entièrement pour apporter quelque soulagement aux malheureux.

Nous transcrivons ici la première page de ses notes, qu'il se proposait de publier ; on sera ainsi (375) mieux pénétré et de l'esprit qui l'animait, et du but qu'il se proposait d'atteindre.

L'ART DE GUÉRIR SIMPLIFIÉ
ou
MÉTHODE NATURELLE POUR GUÉRIR TOUTES SORTES DE MALADIES
PRINCIPALEMENT LES MALADIES CHRONIQUES

OUVRAGE APPUYÉ D'UN GRAND NOMBRE D'OBSERVATIONS
ET UTILE AUX PERSONNES QUI S'INTÉRESSENT A LEUR PROPRE SANTÉ
ET A CELLE DES AUTRES

PAR UN CURÉ DE CAMPAGNE

Principiis obsta, sero medicina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras.

C'est dès le commencement qu'il faut arrêter le mal ; quand avec le temps il s'est fortifié, il est bien tard de recourir au remède.

AVANT-PROPOS

Il n'est presque personne, qui n'éprouve un sentiment pénible en voyant souffrir son semblable et qui, par suite de ce sentiment, ne s'empresse de le soulager. C'est ce qui m'engagea à acquérir quelques connaissances pour être utile à de pauvres malheureux abandonnés et sans secours, surtout dans les campagnes où j'habite depuis trente ans. Dans ce but je me procurai la *Médecine domestique* de Buchan et le *Manuel des dames de la charité,* excellents répertoires de remèdes et qui devraient se trouver entre les mains de ceux qui se dévouent au soulagement de l'humanité.

Ceci ne suffisait pas, et pour étudier à fond l'art de guérir, je consultai les œuvres d'Hippocrate, de Sidenham, de Bœrhaave et de plusieurs auteurs qui me tombèrent sous la main. Ce n'était pas encore assez. (376) Il fallait voir assidûment les malades, observer les moyens qu'on employait pour les guérir, profiter des fautes qui échappaient dans le traitement pour les éviter. C'était comme un cours de clinique.

Ayant acquis quelques connaissances, enhardi par quelques succès, je traitai différentes personnes, surtout des personnes abandonnées. Je me hâtai toutefois lentement, suivant la nature pas à pas, l'aidant dans ses efforts, ne donnant rien au hasard, suivant des indications sûres, rejetant les remèdes insignifiants, prétendus secrets, n'employant que des moyens en petit nombre, mais connus, efficaces et appliqués à propos, donnant surtout la plus scrupuleuse attention pour découvrir la cause de la maladie qui, bien connue, est, pour ainsi dire, à moitié guérie.

Cette méthode simple, naturelle, éloignée de tout système (la nature n'en connaît point), devait être couronnée de succès. Aussi un grand nombre de malades s'en étant bien trouvés, j'ai cru devoir la publier. Ce n'est point ici un ouvrage scientifique. Il n'y faut point chercher ni les agréments du style, ni des discussions approfondies, c'est un ouvrage tout de pratique, à portée de toute personne tant soit peu instruite, où l'on évite autant que possible les termes de l'art, qui n'est point écrit pour les médecins de profession, mais dont ils pourront néanmoins tirer quelque profit. C'est un simple journal d'observations exposées selon l'ordre et le jour que les modèles se sont présentés, et où l'on rend compte des motifs qui ont déterminé tel ou tel traitement.

Il ne s'agit donc point de classer les maladies. Ces classifications sont presque toutes illusoires, et dans la pratique il est rare de rencontrer une espèce de (377) maladie qui soit exactement semblable à celle qui est décrite par les auteurs. C'est dans le malade présent qu'il faut, sans s'embarrasser des dénominations, chercher ce qui cause son indisposition, pour y remédier. En un mot, un malade étant donné, trouver la cause de sa maladie et y apporter le remède : tel est le problème à résoudre... »

Nous ne voulons même pas essayer d'analyser ce beau travail, dû aux veilles d'un travailleur infatigable.

Quelque envie que nous en ayons, nous ne donnerons pas non plus l'une des listes qu'il dressait chaque année, et sur lesquelles il inscrivait les noms et les pays de ceux qui le venaient consulter. C'est un document qui ne manque pas d'intérêt cependant, bien qu'aride par lui-même. Celle de 1827 nous prendrait plus de dix pages. Elle porte les noms de plus de neuf cents personnes étrangères à Deuil. Elles venaient de Paris surtout et des environs consulter le vénérable pasteur, avec une confiance dans son expérience médicale qui n'était point déçue. Nous avons même trouvé des noms de Leuville et de Montlhéry.

Tout le monde connaît la « médecine du curé de Deuil ». Elle se trouve partout et tous les pharmaciens la savent composer. Elle est toujours demandée à la pharmacie de Deuil, et nous en publions, à titre de curiosité, un petit prospectus, imprimé il y a bien des années déjà, par M. Tétard, alors pharmacien dans cette commune.

(378) MÉDECINE DU CURÉ DE DEUIL
(SEINE-ET-OISE)
D'APRÈS LA FORMULE AUTHENTIQUE DU VÉNÉRABLE M. HUREL
ANCIEN CURÉ DE DEUIL

DÉPOSÉ

PURGATIF DÉPURATIF ET RAFRAICHISSANT
PRÉPARÉ PAR F. TÉTARD
PHARMACIEN DE L'ÉCOLE DE PARIS A DEUIL

1° Ce purgatif est d'un emploi très commode ; il s'emploie en toute saison sans changer quoi que ce soit aux habitudes de la vie, même par les personnes les plus délicates : son action est des plus douces, il n'irrite pas les intestins comme beaucoup d'autres purgatifs ; on a même la facilité de se purger légèrement ou fortement, selon les doses indiquées ci-dessous.

2° Les mères qui ne nourrissent pas leurs enfants, et qui veulent faire passer leur lait, trouveront dans la médecine du curé de Deuil la meilleure tisane anti-laiteuse et la plus agréable qu'on puisse désirer ; en en faisant usage d'une tasse chaque matin et à jeun pendant huit jours, elles éviteront d'une manière certaine ce qu'on appelle vulgairement le lait répandu.

3° Le sang, on le sait, est la cause première des violentes migraines, des étourdissements et des malaises que l'on ressent principalement au printemps ou à l'automne, et qui sont produites par le sang lourd, la bile et l'humeur ; la médecine du curé de Deuil, (379) qui est essentiellement laxative et rafraîchissante, obtient dans ce cas d'immenses succès.

4° Dans le cas de douleurs sciatiques, goutteuses ou rhumatismales, les médecins sont unanimes pour ordonner les purgatifs ; le meilleur que l'on puisse choisir est incontestablement la médecine du curé de Deuil qui, par ses effets journaliers, évite les grandes purgations et agit toujours d'une manière certaine.

MODE D'EMPLOI. - La boîte contient quatre doses ; verser le contenu de chacune d'elles dans deux tasses d'eau bouillante, et laisser infuser quinze minutes ; prendre chaque tasse à dix minutes d'intervalle pour obtenir un purgatif léger ; pour obtenir un purgatif plus fort, on en prendra deux tasses le matin et deux tasses le soir.

Exiger sur chaque boîte la signature F. TÉTARD, seul propriétaire de la formule authentique du vénérable M. Hurel, ancien curé de Deuil.

(380)

CHAPITRE VI
LE CHANTRE DE SAINT EUGENE

Nous avons entre les mains d'intéressants manuscrits de M. Hurel. Ce sont des copies et ce sont des travaux qui lui sont propres. Il aimait à recueillir ce qui offrait un réel intérêt et il le conservait dans ses papiers. C'est ainsi que nous avons pu transcrire l'histoire des ecclésiastiques jetés sur les pontons pendant la révolution, et qu'il avait copiée de sa main.

Travailleur infatigable, il étudiait la philosophie, la théologie, la médecine, et il se récréait à dessiner de gracieuses images et à composer des pièces de vers qui ne sont pas sans charmes. Il a laissé, sur la création des six jours, des notes fort curieuses et qui témoignent d'un esprit qui aimait à scruter et à analyser toutes les questions. A ses heures aussi il était sinon poète, du moins versificateur, et versificateur plein d'attraits. Il aimait à traduire en vers simples et naïfs ses pensées, ses sentiments, ses émotions. Nous sommes assurés qu'on ne lira pas sans intérêt les pièces que nous allons citer. Nous voudrions reproduire (381) ici un règlement de vie, mais il comprend quarante-trois strophes, c'est beaucoup pour cette simple notice ; peut-être le publierons nous à part avec un cantique pour les âmes du purgatoire.

Citons d'abord la pièce de vers qu'il a intitulée :

Les dispositions d'un bon missionnaire.

I
Que l'esprit de Dieu me seconde :
Je m'en vais parcourir le monde
Afin de sauver mon prochain.
Quoi ! je verrais l'âme de mon cher frère
Périr partout par le péché,
Sans que mon cœur en fût touché !
Non, non, Seigneur *(bis),* elle est trop chère !

II
Je verrais cette âme si belle
Tomber dans la mort éternelle,
Sans être comblé de chagrin !
Quoi ! je verrais le sang d'un Dieu qui l'aime
Inutilement répandu,
Et son prix pour jamais perdu !
J'aimerais mieux *(bis)* être anathème !

III
O grand Dieu, donnez-moi des armes
Pour vaincre le monde et ses charmes,
Et ce qui s'oppose à vos lois.
Rendez-moi propre à convertir les âmes
En m'accordant la sainteté,
M'éclairant de la vérité,
Et me donnez *(bis)* vos saintes flammes.

(382) IV
Donnez-moi le don de sagesse,
Et cette charité qui presse,
Qui rend un prêtre tout divin ;
Faites, grand Dieu, de ma voix un tonnerre

Pour détruire l'iniquité,
Afin que votre volonté
Soit comme au ciel *(bis)* faite sur terre.

V
C'est en vous qu'est ma confiance ;
Vous êtes seul mon espérance,
L'unique fin de mes travaux.
Je foule aux pieds le monde et sa figure.
Si mon zèle plaît à vos yeux,
Seigneur, je serai trop heureux
D'être pour vous *(bis)* chargé d'injures.

VI
Ah ! partout le démon qui tente,
Partout la moisson abondante,
Et très peu d'ouvriers de Dieu.
Prions, prions le Père de famille
D'abattre l'orgueil du démon,
Et d'envoyer dans sa moisson
Des ouvriers *(bis)* de l'Évangile.

VII
Faux dévot, âme sensuelle,
Repose avec l'homme infidèle ;
Dors en paix, tu n'es point blessé,
Rien ne te nuit, rien ne te porte ombrage ;
Ne t'embarrasse point d'autrui :
S'il se damne, tant pis pour lui...
Affreux repos *(bis),* cruel outrage !

VIII
Je ne puis reposer une heure,
Ni garder la même demeure,
(383) Voyant le Sauveur outragé ;
De toutes parts chacun lui fait la guerre ;
L'iniquité règne en tous lieux,
Les âmes tombent dans les feux ;
Je veux gronder *(bis)* comme un tonnerre.

IX
Oui, mon Dieu, pour votre Évangile,
Je veux aller de ville en ville,
Dussé-je souffrir tous les maux.
Si, prodiguant tout le sang de mes veines,
Je ne détruis qu'un seul péché,
Si je ne fais qu'un cœur touché,
Vous paierez trop *(bis)* toutes mes peines.

X
Quand je ne sauverais personne,
Je ne perdrai point la couronne
Préparée à mes seuls travaux ;
Car ce n'est pas le fruit qu'on récompense,
Mais le travail qu'on entreprend,

Toutes les peines qu'on y prend.
Le prix répond *(bis)* à la souffrance.

XI
O mon Dieu, quoique je vous aime,
J'appréhende tout pour moi-même,
Soutenez mon infirmité ;
Quand je serais saint comme les apôtres,
Quand j'aurais gagné l'univers,
Je puis tomber dans les enfers,
Voulant sauver *(bis)* l'âme des autres.

XII
Que j'évite ce zèle austère
Qui n'est que vigueur et colère,
Faux prétexte de charité ;
Peu de vinaigre avec quantité d'huile
Gagne les esprits et les cœurs,
(384) Convertit les plus grands pécheurs,
Comme on le voit *(bis)* dans l'Évangile.

XIII
Seigneur, je n'ai rien sur la terre ;
Devenu pauvre volontaire,
Vous êtes seul tout mon soutien
Préservez-moi de cette prévoyance
Qui cherche un établissement
Qui met le zèle à prix d'argent
Sous le faux n o m *(bis)* de la prudence.

XIV
Me voici prêt, ô divin Maître,
D'apprendre au monde à vous connaître,
A vous aimer, à vous servir,
Faites de moi votre missionnaire.
Quand mes travaux n'auraient pour prix
Que des affronts et des mépris,
Je suis content *(bis)* de ce salaire.

Voulez-vous de lui quelques strophes sur la mort ? Écoutez-le :

Mon âme, dormez-vous et n'entendez-vous pas
L'horloge qui vous cite à l'heure du trépas ?
Levez-vous ; il est temps, quittez ces vains appas
Pour suivre votre époux au céleste repas,

Ou sont présentement les plus puissants des rois ?
En vit-on jamais un qui ne vînt aux abois ?
C'est un arrêt du ciel, que tout homme, une fois,
Sentira de la mort le redoutable poids.

Où est le sage Hébreux, où est le fort Samson,
L'aimable Jonathas et le bel Absalon ?
De ces princes anciens qui ont tant de renom

Il ne reste chez nous que la cendre et le nom.

(385) Et toi, noble César, qui voyais l'univers
Prosterné à tes pieds et chargé de tes fers,
Confesse que la mort d'un funeste revers
A su faire de toi la pâture des vers.

Ce docte si fameux qui se jeta dans l'eau,
Fut son propre témoin, son juge et son bourreau ;
Alexandre le Grand, d'un empire si beau,
N'a pu se réserver que six pieds de tombeau.

La, mort terrasse tout et ne respecte rien :
Ni riche ni savant, ni ceux qui disent bien,
Es-tu fort et dispos ? es-tu jeune ou ancien ?
Aujourd'hui c'est mon tour, demain sera le tien.

Adieu donc, ô plaisirs, ô vains amusements,
O faste des habits, ô vains ajustements !
Que les plus dures croix et les gémissements
Soient les justes vengeurs de mes dérèglements.

Si je ne puis, hélas ! qu'avec difficulté
Pratiquer en passant un peu d'austérité,
Comment pourrais-je bien, pendant l'éternité,
Être en proie aux démons et à leur cruauté !

Si je n'ai point encore, dans ces affreux tourments,
De mes crimes subi les justes châtiments,
C'est la bonté de Dieu, qui chérit ses enfants,
Qui m'en a préservé, qui m'en garde en tout temps.

Reconnaissance, amour, à mon Dieu désormais,
Y penser maintenant, c'est bien tard, il est vrai ;
Aussi, pour compenser ces coupables délais,
Je veux aimer mon Dieu, l'aimer plus que jamais.

Si c'est trop peu, Seigneur, je veux vous aimer tant,
Que je mourrai d'amour... et vous serez content.
Mais que fera mon cœur, ce cœur si languissant
S'il n'est fortifié de votre bras puissant ?

(386) O mort ! ô jugement ! ô condamnation !
sentence dernière ! ô réprobation !
brasiers ! ô jamais ! ô séparation !
O rage ! ô désespoir ! ô désolation !

O fontaine d'amour, ô Jésus mon Sauveur,
Permettez-moi d'entrer dans votre sacré cœur.
Qu'en cet heureux endroit je trouve mon bonheur,
Je trouve quelque asile à ma juste frayeur.

Mon âme, mourons donc, d'autant que le trépas
Nous force de franchir ce redoutable pas ;
Mourons incessamment aux charmes d'ici-bas,

Afin de toujours vivre et de ne mourir pas.

Les *Cantiques de saint Eugène,* qui sont chantés deux fois par an dans l'église de Deuil, sont comme un petit poème, une complainte touchante, une légende sacrée. C'est un confesseur de la foi qui chante un martyr, c'est un apôtre longtemps à la veille d'être martyr lui-même. Son poème, qu'il commence dans les catacombes, le couperet de la guillotine ne l'empêchera-t-il pas de l'achever ? Pendant ces années terribles et interminables de la grande Révolution, errant de village en village, toujours traqué comme un criminel, toujours sous le coup de dénonciations perfides, toujours ardent à prodiguer les consolations de la foi aux âmes croyantes, il trouve un asile sûr dans la paroisse de Deuil. Tous les fidèles avaient à cœur de lui offrir un refuge. Malgré le péril, ces vaillants chrétiens regardaient comme une source de bénédiction la présence de l'homme de Dieu dans leur demeure. Et c'est là, caché dans un grenier, dans une cave, dans une de ces vastes cheminées d'autrefois, qu'il composait son petit poème en l'honneur de saint Eugène, avec cette sérénité, avec cette foi que donnent (387) l'amour de Jésus-Christ et l'amour des âmes. Nous ne pouvons que le résumer : Le Christ a délivré l'homme du joug infernal ; la lumière de la foi a brillé aux regards d'Eugène, c'en est fait : il sera le disciple du divin Crucifié, il sera son Apôtre ; il ira, loin de sa patrie, vers ces contrées plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie ; il dissipera par sa parole enflammée les ombres de l'erreur, et fera connaître et aimer le Sauveur du monde.

Denys, sur les hauteurs de Montmartre, a arrosé de son sang les semences de l'Évangile : Eugène ne recule pas, il parle avec intrépidité ; à son tour il tombe entre les mains des bourreaux altérés du sang chrétien. Il confesse hautement sa foi. Ni les menaces ni les promesses ne l'ébranlent, il est à Jésus-Christ à la vie à la mort. S'il vit, c'est pour l'aimer, c'est pour le faire aimer ; s'il meurt, c'est pour lui rendre témoignage, c'est pour le posséder dans la gloire.

Il est tombé sous le glaive du bourreau. Le chantre de saint Eugène ne fait pas entendre des lamentations et des gémissements, il entonne le chant du triomphe. Il célèbre le vainqueur des démons et de leurs suppôts, sa voix éclate en mélodies joyeuses. C'est l'âme qui s'enivre de l'amour de son Dieu, c'est le cri plein d'allégresse de l'éternelle victoire, c'est le repos ineffable de l'âme victorieuse, c'est la paix que rien ne saurait plus troubler, c'est le triomphateur qui prend possession de son trône pour l'éternité. Triomphe dans les cieux et triomphe sur la terre ! Dieu glorifie celui qui l'a glorifié. En vain les bourreaux ont voulu faire disparaître à jamais ses précieux restes, Dieu les manifeste par des révélations et par des miracles éclatants.

Le chantre de saint Eugène, après avoir invité ses (388) disciples fidèles à l'honorer, à l'exalter par leurs chants et par leurs vertus, termine sa mélopée si touchante par cette belle prière, que nous nous contenterons de citer ici :

Sur l'air : Reine des cieux, etc.

O saint martyr, sur votre sort tranquille,
Vous nous voyez prêts à périr ;
Ne rendez pas votre peine inutile,
Empressez-vous, venez nous secourir.
Insensible à notre misère,
Oublieriez-vous vos malheureux enfants !
N'êtes-vous pas pour nous un père ?
Faites -en voir les sentiments.

Prenez courage, Église militante,
Consolez-vous dans vos malheurs ;
Un jour viendra, parole consolante !
Un jour viendra qui tarira vos pleurs.
Les larmes sont notre partage.
Laissons au monde un frivole plaisir ;
La souffrance est pour nous le gage
Du vrai bonheur pour l'avenir.

Nous implorons, grand Dieu, votre clémence ;
Nous soupirons à vos genoux :
Voyez, Seigneur, d'Eugène l'innocence,
Et désarmez votre juste courroux.
Pécheurs, hélas ! couverts de crime,
Comment oser paraître devant vous !
Mais nous offrons une victime
Qui répandit son sang pour nous.

Tous les cantiques composés en l'honneur de saint Eugène se trouvent dans un petit opuscule, qui renferme également une notice très bien faite sur le martyr de Deuil. Aussi ne les donnons-nous pas ici. (389) Nous avons terminé notre travail. Nous donnerons, en finissant, l'inscription gravée sur le marbre et placée dans l'église, que nous avons composée pour perpétuer la mémoire de l'homme de Dieu. Dans ce siècle où l'on élève si facilement des statues à des hommes dont le mérite est loin d'être toujours éclatant, n'était-ce pas le moins que nous puissions faire ? Et comme conclusion de tout cet ouvrage, nous publierons le règlement de la confrérie instituée en l'honneur de saint Eugène :

INSCRIPTION



MESSIRE JEAN-RÉMY
HUREL
NÉ LE 2 FÉVRIER 1766 A MARLY-LE-ROI
DÉCÉDÉ A DEUIL LE 18 JANVIER 1830
APOTRE INTRÉPIDE
DURANT LA TOURMENTE RÉVOLUTIONNAIRE
VICAIRE DE DEUIL DE 1803 A 1822
CURÉ DE DEUIL DE 1822 A 1830
SA PIÉTÉ - SON ZÈLE - SA CHARITÉ
SA SCIENCE DANS L'ART DE GUÉRIR
LES MAUX DE L'AME ET DU CORPS
ONT GRAVÉ SI PROFONDÉMENT SON NOM
DANS TOUTES LES MÉMOIRES
QUE CINQUANTE ANS APRÈS SA MORT
IL EST VIVANT DANS TOUS LES CŒURS

HOMME DE DIEU
PENSEZ A NOUS
DANS LES JOIES DE L'ÉTERNEL TRIOMPHE

AFFECTUEUX HOMMAGES DES FIDÈLES DE DEUIL
XVII NOVEMBRE MDCCC LXXX

(390)

CHAPITRE VII
RÈGLEMENT DE LA CONFRERIE DE SAINT-EUGENE ETABLIE DANS L'EGLISE PAROISSIALE DE DEUIL

Pour éloigner les hommes du catholicisme et des pratiques religieuses, il faut deux choses : d'abord être convaincu que le catholicisme est faux, et ensuite lui substituer une croyance meilleure ; car comment ne pas qualifier sévèrement l'homme qui démolit la maison qui l'abrite, lui et sa famille, et qui n'en rebâtit pas une autre qui lui offre plus de confort et de sécurité ?

Or il ne s'est pas encore rencontré, et il ne se rencontrera jamais, l'homme qui soit arrivé à cette conviction, et qui puisse opérer cette substitution. Le catholicisme est la vérité absolue et sans alliage d'erreur. Il est l'œuvre du Christ Jésus Fils de Dieu et Fils de la Vierge Marie ; il est arrosé par le sang des martyrs, il est défendu par les confesseurs de la foi ; il est la source et le principe de toute vie et de toute vertu. Nous ne saurions donc mieux conclure qu'en (391) donnant une grande publicité au *Règlement de la confrérie de Saint-Eugène, qui* porte à marcher résolument dans la voie tracée par le glorieux martyr. N'a-t-il pas été inspiré à M. l'abbé Antoine Vié, l'un de nos plus vénérés prédécesseurs, par ces strophes du chantre de saint Eugène ?

Pour nous il est utile
D'honorer ce saint martyr ;
Mais un honneur stérile
Ne peut lui convenir :
Il est notre modèle,
Il faut donc l'imiter,
Et, pour être fidèle,
Son secours implorer.

Quel bien pouvons-nous faire
Sans ce puissant secours ?
Fut-il plus nécessaire
Qu'en ces malheureux jours ?
Déjà la foi chancelle
Dans presque tous les cœurs,
Et par là nous révèle
Les plus tristes malheurs.

On ne voit dans le monde
Qu'injustice et danger :
Dans une nuit profonde
Allons-nous retomber ?
Quel siècle est donc le nôtre !
Qu'il renferme d'appas !
Il viendrait un apôtre,
On ne le suivrait pas.

(392) Pour étendre le culte de saint Eugène et répondre aux pieux désirs de la population de Deuil, Mgr Mabile, évêque de Versailles, a érigé une confrérie en l'honneur de saint Eugène, dans l'église paroissiale de Deuil, le 10 mai 1869, et approuvé le règlement de ladite confrérie le 14 mai 1869.

ARTICLE 1er. - Une confrérie en l'honneur de saint Eugène est établie dans l'église paroissiale

de Deuil.

ART. 2. - Le but de cette confrérie est de procurer à Dieu de véritables adorateurs, par l'intercession de saint Eugène et l'entier accomplissement des devoirs religieux.

ART. 3. - Peuvent être membres de la confrérie tous les fidèles de l'un et l'autre sexe, continuant, s'ils ont fait leur première communion, de remplir exactement le devoir pascal.

ART. 4. - Pourront également être reçus membres de la confrérie les personnes étrangères à la paroisse de Deuil qui rempliront les mêmes conditions.

ART. 5. - Un registre sera destiné à inscrire les noms de tous ceux qui, sur leur demande, auront été reçus dans la confrérie.

ART. 6. - Tout membre de la confrérie qui cessera d'accomplir le devoir pascal cessera par là même de faire partie de la confrérie, et de participer à ses avantages.

ART. 7. - Aux deux fêtes patronales de saint Eugène, le 15 novembre et le 21 mai, et à toutes les processions en l'honneur du saint patron, la châsse, (393) la bannière et les cordons seront portés par des confrères désignés à l'avance.

ART. 8. - A ces mêmes fêtes patronales, le pain bénit sera rendu par un ou deux confrères, également désignés à l'avance.

ART. 9. - Chaque confrère est invité à verser annuellement, entre les mains du marguillier de confrérie, une souscription pour la décoration du sanctuaire de saint Eugène et les autres frais de la confrérie. Cette souscription, qui n'est point obligatoire, pourra être versée à la fête du 15 novembre ou à celle du 21 mai.

ART. 10. - Le produit de cette souscription et celui des quêtes faites aux réunions sera également consacré à dire des messes pour les membres vivants et défunts de la confrérie.

ART. 11. - La bannière de saint Eugène sera portée au convoi de chaque membre défunt.

ART. 12. - Il sera également prélevé, sur la caisse de la confrérie, la somme nécessaire pour chanter un service pour chaque membre décédé, au jour le plus rapproché que possible de son inhumation. Ce service et les messes sus-mentionnées seront annoncées au prône le dimanche précédent.

ART. 13. - Le dernier dimanche de chaque mois, après vêpres, on fera, dans l'intérieur de l'église, une procession en l'honneur de saint Eugène, on y chantera l'hymne, l'antienne, et l'oraison du saint patron ; et après le salut on chantera un *De profundis* pour les confrères décédés. Pendant cet office, une quête sera faite pour les besoins de la confrérie.

ART. 14. - Monsieur le directeur pourra s'adjoindre (394) un marguillier et un trésorier à. son choix, pour l'administration du temporel de la confrérie.

Vu et approuvé le présent règlement en quatorze articles.

Versailles, le 14 mai 1869

PIERRE,
Évêque de Versailles.